



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES EN SOCIOLOGIE

TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE ET SOCIALISATION A LA RECHERCHE

DE QUELQUES ELEMENTS D'UN ITINÉRAIRE DE FORMATION ET DE PRATIQUES SOCIALES

(TOME I)

Membres du jury :

Madame Béji-Bécheur Amina, Professeure des Universités en sciences de gestion, Université Gustave Eiffel, Rapporteur

Monsieur Bode Ingo, Professeur de politiques sociales, Université de Kassel, Examineur

Madame Corsani Antonella, Maitresse de Conférences - HDR en sociologie, Université Paris 1, Rapporteur

Monsieur Jacquot Lionel, Professeur des Universités en sociologie, Université de Lorraine, Président

Monsieur Lallement Michel, Professeur du Cnam, Titulaire de la chaire d'Analyse sociologique du travail, de l'emploi et des organisations, Cnam, Paris, Garant

Madame Moulévrier Pascale, Professeure des Universités en sociologie, Université de Nantes, Rapporteur

« Notre autonomie aussi bien à l'intérieur du « monde vécu » (que détruit la rationalité économique) que dans notre « milieu de vie » (que nous partageons avec les autres vivants, et que l'extension des rapports marchands met à mal). »

(Gorz, 1958)

« L'écriture n'est pas pour moi une confession, ça n'a rien à voir avec la confession. Ni confession ni contrition, non, mais élaboration, construction. »

(Ernaux, 2014, 92)

« (...) je ne vois pas autre chose qu'écrire. J'ai toujours senti qu'écrire était intervenir dans le monde. Mais comment ? »

(Ernaux, 2014, 105)

« L'implication, c'est la relation du chercheur à son objet, du praticien à son terrain, de l'homme à sa vie. »

(Lourau, 1997, 11)

SOMMAIRE du TOME I

AVANT-PROPOS	7
CHAPITRE INTRODUCTIF	15
CHAPITRE I. L'ARTICULATION ENTRE APPARTENANCE SOCIALE ET APPRENTISSAGE SOCIOLOGIQUE	23
CHAPITRE II. D'UNE SOCIALISATION A L'INTERVENTION SOCIALE A LA SOCIOLOGIE DE SA PRATIQUE	41
CHAPITRE III. POUR UNE SOCIOLOGIE CRITIQUE DU MONDE SOCIAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ÉCONOMIQUE	77
CHAPITRE CONCLUSIF. MONDE SOCIAL, HONTE ET RESISTANCE : HISTOIRE D'UN TRANSFUGE DE CLASSE	93
BIBLIOGRAPHIE	97
ABREVIATIONS ET SIGLES	103
INDEX NOMINE DES AUTEURS	107
ANNEXES	109
TABLE DES MATIERES	177

Avant-propos

L'Habilitation à Diriger des Recherches (*cf.* l'arrêté du vingt-trois novembre mille neuf cent quatre-vingt-trois) sanctionne pour l'enseignant-chercheur la reconnaissance d'une démarche originale et la maîtrise d'une posture « autonome » de recherche scientifique dans la discipline choisie, ici la sociologie. Elle pose l'hypothèse aussi de la capacité formelle à encadrer des jeunes chercheurs, lors de leur formation doctorale.

Ma décision de présenter une HDR en Sociologie prend tout son sens au regard de près plus de vingt-cinq ans de carrière universitaire – nommé en deux milles six mais en position d'enseignant sous statut d'enseignant associé (PAST) depuis mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit –, mais n'en est pas moins le signe d'une prétention bien discutable et à discuter au regard de mon parcours de vie, de mes origines sociales et de ma socialisation dans les différentes institutions scolaires, sociales et professionnelles, comme le chapitre 1 de ce mémoire pourra en témoigner.

Depuis mon engagement dans le doctorat de sociologie en mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit et son obtention en deux milles trois, mes activités de recherche, au sein de l'UMR GREE-ADEPS, qui s'est transformé en GREE-2L2S à partir de 2000 et qui se poursuivent depuis deux milles neuf au sein du Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales - 2L2S -, se sont multipliées tout en restant fortement ancrées autour de la question de l'insertion par l'activité économique et de la manière dont ce monde social s'est progressivement structuré, progressivement « encadré » dans le monde économique et celui des politiques publiques, notamment de l'emploi et de l'insertion des populations actives éloignées de l'emploi. Comment ces organisations et leurs différentes figures sociales et professionnelles ont évolué, ont muté ?

La participation à différentes recherches contractuelles dont j'ai assumé pour certaines la responsabilité scientifique, les nombreux mémoires de maîtrise, de master 1^{ère} et 2^e année que j'ai dirigés en tant que PAST, puis en tant qu'enseignant-chercheur en Sociologie depuis mon arrivée à l'UFR AES de l'Université Nancy II – et plus récemment les codirections de thèse, ont été autant de situations pédagogiques riches et formatrices prolongeant ma socialisation à la recherche en complément de mes années de doctorat et me préparant à l'encadrement de jeunes chercheurs tout en me professionnalisant. J'ai eu la difficile expérience de réaliser de manière concomitante formation doctorale et encadrement de travaux universitaires tout en poursuivant une activité professionnelle de conseiller technique dans l'administration d'État

qu'est la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), direction extérieure du Ministère de la Justice.

Étape dans la « carrière » d'un enseignant-chercheur, l'HDR est l'occasion de soumettre son travail scientifique et de se présenter devant ses pairs dans un exercice d'autoréflexion, dont je vois bien la nécessité quand on ambitionne d'accompagner le travail réflexif d'autrui. Comme l'envisagent des « maîtres à penser » comme Pierre Bourdieu (2004), Anselm Strauss (1992) ou encore dans des domaines scientifiques comme les sciences de l'éducation ou la psychologie (Didier Anzieu, 1985 ; Jacques Ardoino, 1977 ; Rémi Hess, 1989 ; René Lourau, 1988, 1997), l'exercice de la réflexivité, à considérer comme l'un des préalables à toute recherche scientifique, est une partie prenante de l'HDR que je propose. J'ai recherché dans cette épreuve d'auto-analyse à m'attacher à comprendre ma position dans l'espace social, les intersections entre sciences sociales et ma position dans le monde académique, où je vise la plus haute distinction actuelle. C'est le sens profond de la construction de ce mémoire, en deux tomes distincts. Les lecteurs trouveront dans un tome annexe les publications et travaux de recherche conduits qui témoignent de mon évolution et de mon engagement. Ils donnent à voir les conditions de production de mon travail académique, ici sociologiques et parfois à l'intersection avec d'autres sciences sociales telle que les sciences de l'éducation et de la formation ou encore les sciences de gestion et à mesurer les points de vue évolutifs qui ont été les miens dans l'espace des positions possibles au plan académique (mon inscription dans le monde social de la formation supérieure) et scientifique (pour une contribution critique en sociologie du travail du monde social de l'insertion par l'activité économique). La rédaction de l'HDR, ces trois dernières années, m'a procuré le recul nécessaire pour une considération d'ensemble des travaux conduits et des catégories de pensée mobilisées, mis à l'écart parfois, mobilisées à d'autres occasions et consolidées enfin, pour les mettre en perspective. Comme Thésée à la recherche du « fil d'Ariane » qui lui a permis de sortir du labyrinthe dans lequel il se trouvait, loin de la lumière et de la vie, l'HDR me permet d'identifier le projet de recherche professorale que j'ambitionne pour la dernière partie de vie professionnelle qui me reste à parcourir. En mobilisant dans cet avant-propos Pierre Bourdieu, pour le quitter très vite, le travail d'HDR m'aura facilité la tâche pour comprendre la *sociologie* dans laquelle je pense les *mondes sociaux*, dans lesquels je m'exerce à décrypter les enjeux, les tensions et les contradictions que j'y rencontre et au regard desquels j'essaye de tracer ma trajectoire socio-professionnelle, à la fois comme aboutissement de soi et participation, à mon modeste niveau, à une œuvre

collective, certes critique, mais avant tout contributive à un « ré-enchantement du monde » que j'appelle de mes vœux.

Le dialogue avec la discipline que propose l'HDR, tout en étant un exercice solitaire, est redevable de certaines lectures, de certains voisinages professionnels comme de nombreuses filiations intellectuelles, car le sociologue que je suis devenu « ne s'est pas fait tout seul ». J'ai l'occasion, trop rare, ici de les remercier vivement.

En acceptant de parrainer mon HDR, Michel Lallement est le dernier guide. Que je puisse lui exprimer toute ma gratitude pour la confiance qu'il m'a témoigné et la disponibilité pour supporter mes hésitations et doutes tout au long de cet exercice réflexif. Il m'a invité à me tourner vers les auteurs de l'école sociologique allemande, notamment Axel Honneth et ses prédécesseurs de l'école de Francfort, comme il m'a conseillé de mobiliser les conceptualisations des auteurs nord-américains tels qu'Anselme Strauss, Howard Becker, alors que j'étais plus classiquement enclin à travailler à partir des grilles d'analyse des auteurs de langue française comme Durkheim (le fait total et l'épistémologie de la recherche en sociologie) ou Bourdieu (champ de force, espace social, capitaux...), pour ne citer que deux d'entre eux dans cet avant-propos.

Sans respecter un ordre protocolaire et de bienséance précis, je commencerai par mes trois rapporteuses : Pascale Moulevrier, à l'Université de Nantes au laboratoire CENS, la deuxième Amina Béji-Becheur, professeur de gestion à l'Université Gustave Eiffel (IAE Eiffel), à l'Institut de gestion, et Antonella Corsani, économiste et habilitée à diriger les recherches en sociologie à l'Université Paris 1, au laboratoire IDHES. Qu'elles soient ici remerciées d'avoir bien voulu m'autoriser à soutenir. Je remercie vivement Pascale Moulevrier pour avoir accepté à la fois de siéger dans mon jury et de rapporter sur le travail de synthèse que j'ai tenté de produire. Elle a fait « sauter » un verrou chez beaucoup d'acteurs dont l'enseignant-chercheur que je suis à propos de son engagement dans l'ESS et à propos de la distance critique à penser vis-à-vis des objets de recherche tels que celui-ci et auquel le monde social de l'Insertion par l'activité économique est partie-prenante. Je fais référence ici au travail critique fondateur, selon moi, sur l'économie sociale et solidaire qu'elle a, en compagnie de Matthieu Hély, proposé en deux milles treize dans une livraison éditoriale des plus stimulantes, *L'économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*. La lecture de l'ouvrage et leur présentation lors d'un séminaire que j'ai organisé en deux mille quatorze ou deux mille quinze, ainsi que la controverse que cela avait suscité au sein de l'axe de recherche, ont certainement contribué au

projet que je lancerai quelques mois après, celui de m'engager dans une démarche de même nature à propos du monde social singulier qu'est l'insertion par l'activité économique. Il en va de même pour Amina Béji-Becheur que je remercie d'avoir accepté de réaliser cet effort important qu'est d'évaluer le travail imparfait et bien encore incomplet, d'autant que le mémoire est conséquent alors qu'à notre époque le principe est à la concision du propos et qu'elle est d'une autre discipline, où souvent, il est de bon usage de considérer le projet d'HDR comme un travail de synthèse. Qu'elle en soit remerciée et que je puisse lui manifester toute ma gratitude lors de ma présentation au moment de la soutenance. Au travers de la lecture de quelques-uns de ces travaux, dont celui auquel j'ai contribué (en compagnie de deux collègues (que je cite dans le chapitre III du mémoire). Elle a su, avec ses deux co-directrices de l'ouvrage, *GESS. Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires* (2018), nous amener à nous extraire des cadres « formatés » de nos disciplines scientifiques, en proposant l'écriture et une méthode de produire un genre de travail peu habituel en sociologie ou en science de gestion, l'essai scientifique : « C'est dans cette optique que l'ouvrage regroupe des travaux de recherche chacun inscrit dans une approche critique et analysant le fonctionnement et les modèles de gestion des entreprises sociales et solidaires, qu'elles soient vertueuses ou plutôt néfastes au projet initial. » (*Ibid.*, 15) Enfin, Antonella Corsani dont je ne connaissais pas très bien ses travaux mais que j'ai eu la satisfaction d'écouter lors de sa conférence dans le cadre du séminaire de l'axe TEPS au sein de mon unité de recherche, en mai deux milles vingt-deux, le lundi neuf précisément. Elle y a présenté son dernier ouvrage, *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie* (2020), dont le titre faisait écho à mes interrogations dans le cadre de l'HDR. Très vite, j'ai su qu'elle devait avoir une place dans la composition du jury de l'HDR tant l'objet, cité dans le sous-titre de l'ouvrage ci-dessus et qui prenait pour partie appui sur des environnements d'action voisins au monde social que je travaillais, en appui sur les travaux d'André Gorz que Jean-Luc Metzger, dans sa note de lecture récente (dans le numéro 20/2022 de la *NRT*), mentionne « qu'un futur émancipateur est peut-être en train de se construire dans certaines configurations en marge du système. Ainsi, (...) l'auteure suggère qu'il existe des 'pratiques qui annoncent une sortie civilisée du capitalisme' (287), au sein de collectifs inventant des alternatives réalistes. » (2022, 1), que le propos auto-réflexif sur ce travail (à peine publié) et en articulation avec son parcours intellectuel (doctorat en science économique et habilitée à diriger des recherches en sociologie). Deux raisons essentielles, à mes yeux, pour une contribution argumentée et une rencontre attendue lors du futur jury.

Un jury d'HDR, composé de six membres, une fois le garant et les trois rapporteuses remerciées, ce sont encore deux personnalités qui appellent toute ma considération et ma gratitude pour avoir accepté d'examiner avec la distance nécessaire le travail produit, afin qu'il ne demeure pas qu'un exercice formel, entre pairs. En premier, ma gratitude à Ingo Bode, professeur de politiques sociales à Kassel en Allemagne, qui a fait une partie de ses études supérieures en France et qui donc connaît bien le monde social que je présente dans le mémoire. Très facilement, son nom est apparu dans les échanges avec Michel Lallement, me permettant ainsi, sans vraiment le savoir consciemment, de le remercier quelque dix ans après pour sa participation active et riche à l'aventure que je lui proposais en deux milles huit/deux milles neuf autour du projet éditorial dont j'avais pris la responsabilité, portant sur la question des services à la personne, à la Documentation française (coll. « Études, n° 5313-14, 2010). Jeune Maître de Conférences, nommé trois ans auparavant, il ne s'est peut-être pas rendu compte que je n'étais qu'un sociologue débutant qui essayait de répondre à une commande éditoriale, me faisant côtoyer des personnalités comme la sienne, à l'international, ou celle de Florence Jany-Catrice, future *IUF junior*, ou encore avec le monde académique et ses disciplines scientifiques qu'étaient le droit privé et l'économie au sein de l'équipe de rédaction de l'ouvrage. J'espère qu'il a gardé de ces moments de travail intenses et vifs le même intérêt que le mien à se réunir et débattre autour du projet pendant près de dix-huit mois.

Je finirai par mon collègue, Lionel Jacquot, qui a bien voulu prendre la présidence du jury en tant que membre local et représentant l'établissement. Mais ce serait bien réducteur de l'en remercier pour avoir accepté d'assumer la fonction et les contraintes qui en découlent (les rapports doivent arriver en temps et en heures à l'ED SLTC et les formulaires doivent tous être renseignés et signés... ce n'est pas qu'une fonction honorifique !). Je lui dois beaucoup plus, depuis mon arrivée à l'UFR AES : les enseignements qu'il m'a confiés dans sa licence professionnelle, puis en première année de sociologie, me permettant de parfaire ma socialisation au métier que j'avais choisi d'exercer. C'est aussi, même plus peut-être, du côté de la recherche et de la vie du laboratoire que je lui suis redevable, même si nous n'avons pas été dans les mêmes programmes de recherche, nos objets n'étant pas identiques. J'ai eu la satisfaction de travailler avec lui, à des projets éditoriaux comme l'ouvrage de cours sur la sociologie du travail et de l'emploi (en deux milles dix, chez Ellipses), à la gestion du laboratoire et notamment à l'occasion extraordinaire des XIIèmes Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST) en deux mille neuf que nous avons organisées à Nancy et que nous

préparions depuis deux milles sept, depuis le vingt-deux juin précisément où Béatrice Appay invita le représentant du GREE-CNRS à monter à la tribune pour recevoir de ses mains la rose, symbole et témoin des JIST, à l'équipe de recherche qui organiserait les futures journées internationales. J'ai gravi les marches car Lionel Jacquot était absent et m'avait indiqué comme le représentant de l'équipe. Une petite équipe de chercheur, en province, mais qui a pu bénéficier de l'énergie communicative de son leader. Ce furent près de deux années riches de déplacements sur Paris pour le conseil scientifique, de réunions d'organisation et de débats sur la thématique des journées, des ateliers et des plénières qui ont fortement contribuées à ma formation et mon intégration dans la sociologie du travail et au sein du laboratoire 2L2S. Qu'il en soit encore une fois vivement remercié, il a toute ma gratitude et mon admiration.

Travail personnel, je l'ai indiqué à plusieurs reprises dans cet avant-propos, mais il serait tout à fait inconsideré de ma part que de ne pas exprimer ma gratitude à l'institution universitaire et de recherche qui m'a accueilli et fait confiance pendant plus de quarante ans. J'entre à l'Université comme étudiant en mille neuf cent soixante-dix-neuf et au 2L2S (qui fut longtemps pour le moi le GREE) en mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit en m'offrant les conditions d'une pratique et d'une vie intellectuelle riche et diversifiée pour me permettre de poursuivre mon parcours de recherche et mener à bien des travaux qui, sans trop de prétention, l'ont nourri. Cette HDR n'aurait sans doute pas abouti sans l'appui de l'équipe et de ses membres qui ont su - malgré tant de difficultés et d'abandons - maintenir la dimension du collectif de travail pour une activité scientifique, l'HDR, au final, prévu comme un exercice individuel. Qu'ils en soient ici remerciés collectivement, même si je mentionne plus particulièrement Jean-Luc Deshayes, Lionel Jacquot, Rachid Belkacem, Christophe Nosbonne et Emmanuel Jovelin.

Comme l'activité de l'enseignant-chercheur ne se limite pas à la recherche scientifique, la composante enseignement ayant sa part dans la construction de ce que je suis, c'est vers mes collègues de l'IAE Nancy que mes pensées vont au moment de rédiger ces lignes, avec une pensée toute particulière pour ceux (des autres disciplines scientifiques, économistes, juristes et gestionnaires) qui m'ont accueilli et qui m'ont accompagné lors de ma formation d'enseignant-chercheur à l'UFR AES et avec qui je poursuis mon travail d'enseignant auprès des promotions qui se succèdent au sein de notre institut aujourd'hui, *School of management*, membre actif du réseau *IAE France*.

Cette œuvre sociologique n'aura pas été possible sans le travail, invisible mais indiscutable et indispensable, de mes lecteurs des épreuves provisoires, partielles et incomplètes que furent Sophie Bourrel, Rachid Belkacem ou encore Emmanuel Jovelin durant ces trois dernières

années... Je ne cite pas à cet endroit à nouveau Michel Lallement qui a relu, annoté tant d'épreuves intermédiaires, qu'il en soit sur cet aspect mille fois remercié.

Enfin, c'est sans compter Jean-Louis Meyer qui, après avoir dirigé mon doctorat, m'a accueilli à l'UFR AES et permis de le seconder durant près de vingt ans dans le Master qu'il avait ouvert sur les questions de l'insertion sociale et professionnelle, dont l'insertion par l'activité économique (premier diplôme de niveau 1 de l'UFR AES, en mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit). Depuis son départ à la retraite en décembre deux milles dix-huit, j'en assume la responsabilité pédagogique.

On l'aura compris, c'est un travail personnel et collectif mais c'est aussi un *challenge* familial, en ce sens qu'il aura pris du temps sur la vie familiale et personnelle. Que mon épouse, Dominique, reçoive ce qui lui revient de gratitude et de remerciements pour ces nuits et temps que je n'ai pas passés auprès d'elle mais enfermé avec des livres à souligner, des articles à surligner et des cahiers de notes à noircir dans le bureau de notre maison.

Chapitre introductif

« Je ne suis peut-être plus le même, mais d'une certaine façon nous restons toujours ceux que nous avons été. »
(Victor Del Arbol, 2020, 12)

C'est en Lorraine, sur un axe Nord-Sud, que l'essentiel de mon parcours de vie et de mes travaux s'est construit. Originaire du bassin minier de Lorraine (où j'ai vécu jusqu'en mille neuf cent soixante-dix-neuf), j'ai rejoint très vite Nancy, la capitale du Duché de Lorraine pour mes études en sciences économiques puis en sociologie. Les études et les projets m'ont amené sur le territoire de Longwy tout près de la frontière avec le Grand-Duché du Luxembourg pour une partie de recherches conséquentes (à partir de mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit), tout en débutant une carrière professionnelle (en mille neuf cent quatre-vingt-deux) sur le territoire de la capitale administrative de la Lorraine, Metz, au sein du Ministère de la Justice (Direction de l'Éducation Surveillée devenue en mille neuf cent quatre-vingt-dix la Protection Judiciaire de la Jeunesse). Mon centre de gravité est vite devenu Nancy et ses différentes institutions professionnelles et universitaires qui m'ont guidé tout au long de ma carrière, depuis quarante ans maintenant, qu'il s'agisse de mon activité professionnelle au Ministère de la Justice (premier poste en Moselle, puis sur Nancy à partir de mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit pour la quitter en deux milles six) et des activités d'études et de formation à la recherche pour devenir Maître de Conférences en Sociologie (depuis deux milles six) au sein de l'Université Nancy II devenue en deux milles douze l'Université de Lorraine.

Contrairement à d'autres collègues, je pense à Jean-Luc Deshayes et Lionel Jacquot plus particulièrement, pour qui le territoire a eu de l'importance dans leur parcours de vie et leur construction professionnelle (Longwy pour le premier où il a cherché à expliquer comment un « bout de monde » a pu aider à lire le « monde » et Épinal pour le second, où l'approche des industries textiles et leur encadrement des populations salariales a pu aider à comprendre les processus de l'enrôlement au niveau des managers), je dirais que ce sont les objets qui ont tissé le fil de mon histoire : l'histoire de la mine (pour l'oublier vite et la voir resurgir à l'occasion de l'HDR) et la mise au travail [hétéronome] de la classe ouvrière comme producteur, la jeunesse et son insertion dans le monde adulte, en l'abordant par ses marges, dans un premier temps comme jeunesse irrégulière, délinquante, puis en l'abordant (et élargissant le public à tous les âges) au travers de la question de l'accès à l'emploi des plus éloignés de celui-ci et qui devaient bénéficier d'une aide de la part des organisations mettant en

œuvre les politiques de l'emploi et de l'insertion (que j'ai pu formuler au moment de la thèse comme enjeu de domination et non vecteur d'émancipation). Alors qu'aujourd'hui, j'essaie de tisser les liens entre les individus et les groupes sociaux dans une logique de négociations des *règles du jeu* de l'ordre social en mouvement ainsi que les places dans le monde, à partir d'un monde singulier, celui de l'insertion par l'activité économique), mais sans toutefois être aussi émancipateur que pensé initialement. C'est le sens des trois premiers chapitres du tome biographique où je reviendrai, de manière fragmentée, sur ma trajectoire de vie personnelle, professionnelle et de chercheur, qui m'a conduit à la sociologie, en mille neuf cent quatre-vingt-quatre, pour en faire mon métier aujourd'hui. Ces trois chapitres sont pour moi l'occasion de proposer une introduction à la pensée critique en sociologie, à partir de la contribution décisive de l'*École de Francfort* et plus particulièrement du travail réflexif d'Axel Honneth que je mobilise ensuite dans le chapitre IV du tome II de l'HDR, à propos des entrepreneurs de solidarité que sont les dirigeants et les permanents du monde social de l'IAE. Il me faudra également préciser d'autres figures intellectuelles qui m'ont accompagné dans cet exercice comme Didier Eribon, André Gorz ou encore les collègues du RT 30 de l'AFS plus récemment (Jean-Luc Metzger entre autres). Et dans le genre littéraire (néanmoins très social), l'écrivaine Annie Ernaux. Ces référents et leurs apports me permettent une lecture critique de mon cheminement : référents conceptuels qui ont parfois pu « traverser » mes productions intellectuelles sur la période de ces vingt dernières années.

Livrer à la critique des membres du jury cette histoire sociale personnelle fragmentée, je m'emploierai à retracer brièvement mon parcours de recherche depuis l'obtention de la thèse en deux milles trois. Mes recherches s'articulent autour de multiples objets qui se recoupent et s'entremêlent : le monde social de l'insertion par l'activité économique, le monde social de l'intervention sociale, les mutations du salariat dont la figure du dirigeant et les formes du rapport d'émancipation que les différents acteurs mobilisent dans leur relation au travail et par le travail. L'idée générale, à la manière d'Axel Honneth dans *La société du mépris* (2006) est de regarder comment le capitalisme se déploie et mute tout en maintenant l'individu dans un rapport de domination qui limite son émancipation. Cette précision est donnée sans que j'aie pu appréhender toute l'œuvre féconde d'Ève Chiappello et Luc Boltanski (2009) et je le regrette bien, tout comme le récent travail titanesque d'Alain Bihr (2018) sur l'histoire mondiale du capitalisme. Encore des heures et des heures de lecture en perspective, comme autant de nuits de veille, à cheminer sur les pas de ces penseurs vers la connaissance.

Le tableau proposé ci-après montre mes orientations de recherche et mes choix en termes de méthodes de recherche (essentiellement de type monographique et par entretien), c'est-à-dire du côté d'une sociologie qualitative, sans toutefois exclure totalement les approches quantitatives et statistiques mais sans pouvoir me reconnaître comme un statisticien ou un analyste de données quantitatives et longitudinales (ce que je regrette régulièrement... alors que l'une de mes premières communications s'est produite lors des VIIèmes journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, et portait sur « Les permanents salariés des associations intermédiaires : des trajectoires professionnelles marquées par des ruptures », à Nancy le vingt-six mai deux milles). A l'époque, je n'avais pas conscience de la pertinence d'une meilleure articulation des méthodologies pour appréhender le réel, la lecture récente de l'article « Observer et quantifier le travail pour mieux le comprendre » de Marie Cartier *et al.* (2019) me rappelle tous les jours la justesse de cette position scientifique à la croisée de l'ethnographie et de la statistique et le chemin qui me reste à parcourir... quand je me lance dans des projets de recherche.

Mes recherches effectuées de 1998 à 2022

Type	Année	Objet	Secteur prof.	Méthodologie et matériaux empiriques
Convention Céreq/MIRE « Produire la solidarité : la part des associations » - 1998/2001	1998/2003	La professionnalisation des permanents des associations intermédiaires : de la solidarité citoyenne à l'emploi qualifié ?	IAE	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de 12 monographies d'AI - Réalisations de 48 entretiens semi-directifs (3 par AI : directeur, président et encadrant) - 29 études monographiques partiels d'autres structures de l'IAE (RQ, ETTI, EI, CAVA, ART et ACI) - Construction de grilles d'entretiens - Analyse statistique du secteur de l'IAE - Traitement d'archives et de documentations diverses professionnelles
Recherche contractuelle dans le cadre d'une convention GREE-CNRS/MIRE	1998/2000	Logiques nationales et transnationales dans la participation des associations à une situation de reconversion : l'exemple de Longwy (Convention GREE-CNRS/MIRE Produire les solidarités : la part des associations	Associations sur le territoire de Longwy	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de grille d'entretien - Analyse statistiques du secteur associatif sur le territoire, suite à une enquête de cadrage auprès de 562 associations - Réalisation d'un questionnaire d'enquête - Passation du questionnaire auprès de 30 associations (dont des SIAEs pour ma thèse)

Recherche contractuelle GREE-CNRS /AROFÉ/ERASE/ CUCES/LASTES	2003/2004	Le processus de professionnalisation dans les structures de l'IAE : le cas de deux territoires : Metz-Borny et Longwy	SIAEs sur les deux territoires de l'étude	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de monographies de SIAEs (5) - Réalisation d'un guide d'entretien - Réalisation d'entretiens semi-directifs des équipes d'encadrement des SIAEs (71 professionnels)
Recherche contractuelle dans le cadre du 6è Framework Programm (FP6) de l'Union européenne	2006/2009	"Toward a social construction of an European youthness : experience of inclusion and exclusion in the public sphere among second generation migrated teenagers" (TRESEGY)	Structures d'accueil et d'insertion sur le territoire de Metz-Borny, et dans 4 autres pays (Italie, Portugal, Espagne et Pays-Bas)	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse statistique - Réalisation d'entretiens - Réalisation de monographies d'associations - Rédaction des rapports d'étapes concernant la France
Recherche contractuelle GREE-2L2S/MATISSE-C.A Céreq/CRESS-LESSOR dans le cadre du programme DARES	2006/2008	L'accompagnement vers l'emploi et l'accompagnement dans l'emploi. Acteurs, pratiques, dynamiques (axes 1 et 2 de l'appel à projet de la DARES)	Structures de l'IAE en Lorraine et structures en charge de l'accueil, de l'accompagnement des chômeurs (ML, PAIO, PLIE, MdE et agences locales pour l'Emploi)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un guide d'entretien - Réalisation de 8 monographies de structure - Réalisation de 23 entretiens semi-directifs - Rédaction de la quatrième partie du rapport remis en 2008
Recherche contractuelle du C.A Céreq	2007/2009	Vers quelle qualité de l'emploi dans les associations ? Une étude en Alsace et Lorraine	Associations sur les dpts. De Meurthe-et-Moselle et des Vosges) et alsaciens	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un guide d'entretien - Passation d'entretien semi-directifs - Réalisation de ?? monographies des associations interrogées sur le versant lorrain, dont 3 monographies de SIAE
Recherche-action contractuelle GREE-2L2S dans le cadre du programme INTERREG III-A (Responsabilité scientifique)	2008/2011	Proximam Lotharingie II		<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un questionnaire en direction des professionnels de l'action sociale sur les 3 versants (WLL) - Rédaction du rapport final
Recherche-action contractuelle GREE-2L2S dans la cadre du programme INTERREG IV-	2012/2014	Sophia-Lorraine Recherche-action sur 3 versants frontaliers (Luxembourg/Région wallonne et Lorraine) pour améliorer la coopération dans les domaines de	Structures de l'action sociale sur les 3 versants de la recherche (Lorraine,	<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'un questionnaire en direction des professionnels de l'action sociale sur les 3 versants - Réalisation de guide d'entretien - Co-Direction de l'ouvrage collectif issu des travaux (2015)

A (Grande Région)		l'éducation et de la formation des professionnels et institutions qui accueillent des familles et des enfants par-delà les frontières. La recherche porte sur l'analyse des transferts de qualification dans les espaces transfrontaliers et le développement de la formation continue autour des concepts de la théorie de l'attachement, de la théorie des besoins fondamentaux et de la co-éducation micro-sociale.	Wallonie et Grand-Duché du Luxembourg)	<ul style="list-style-type: none"> - Publication des Actes électronique de la journée d'études de restitution des résultats - Animation scientifique de la journée d'études de restitution des résultats
<p>Contrat de recherche dans le cadre de la MSH de Lorraine, en réponse à l'appel à projet du « Réseau rural »</p> <p>(Responsabilité scientifique)</p>	2013/2014	CIRCOU : les circuits courts et de proximité en milieu rural	Observation de deux territoires en Lorraine : Terres de Lorraine et Pays Barrois	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'observations de 8 expériences sur le territoire <i>Terres de Lorraine</i> et 5 expériences sur le territoire <i>Pays Barrois</i> ; - Conduite d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs des expériences et - Organisations de rencontres entre les acteurs sur les deux territoires ; - Organisation d'un séminaire de réflexion dans l'objectif de co-construire les futurs projets de recherche-action.
<p>Recherche contractuelle avec le pays barrois, dans le cadre du programme LEADER</p> <p>(Responsabilité scientifique)</p>	2014	Vers de nouveaux modes de gouvernance et de régulation territoriale : l'exemple du pays Barrois	Diagnostic sur 3 projets de territoire portant sur 3 domaines distincts	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi avec les autorités locales - Animation de la restitution aux acteurs des 3 projets - Suivi administratif et budgétaire
<p>Recherche-action contractuelle dans le cadre du programme INTERREG V-A</p> <p>(Responsabilité scientifique)</p>	2016/2020	EUR&QUA	Pratiques institutionnelles et sociales des structures de l'action sociale et des familles qui passent la frontière sur les 5 versants de la Grande région transfrontalière (Wallonie, G-DL, Sarre, Rhénanie-Palatinat et Lorraine	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage de l'équipe UL dans le cadre de l'action 3 (axe 3) - Participation à l'axe 1 de l'action 3 (R/A) - Participation au COPIL - Rédaction du rapport de versant lorrain - Projet de formation master pour la prochaine contractualisation - Valorisation et dissémination des résultats et poursuite du projet en 2021/22 : avant-propos dans ouvrage collectif et coordination du numéro de la revue <i>Pensée plurielle</i> (juin 2022)

			(Région Grand Est)	
Recherche sans contrat mais financé par le pôle scientifique de l'UL	2017/2022	L'expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée »	Suivi et analyse de l'expérimentation de Colombey-Belles (54)	- Questionnaire - Réalisation d'entretien
Recherche dans le cadre du Master MOI (Responsabilité scientifique)	2017/2018 2021 / 2022 2019/2020 2020 / 2021 2021 / 2022	Étude sur le profil des dirigeants de SIAE Étude de l'impact de la démarche « Synergie » du CD Meurthe-et-Moselle (CD54)	Constituer une base de données nationale sur les profils des dirigeants salariés de SIAE Réalisation d'une étude du dispositif « Synergies » à destination des BRSA de la Métropole du Grand Nancy	- Construction d'un questionnaire en ligne - Traitement des données du questionnaire en ligne Conduite d'entretien (autour de 20) Analyse de données quantitatives - Élaboration du projet - Participation au COPIL de la démarche <i>Synergie</i> - Suivi d'étudiants, chargés d'études, dans le cadre de leur formation durant 3 années universitaires : 3 mémoires de M2 - Rédaction de 3 rapports de R/A
Recherche dans le cadre de l'interdisciplinarité - Collectif de recherche PICOTE -	2019/2022	Recherche-Action Territoire d'Insertion et d'Inclusion (T2I)	État des lieux des dispositifs d'insertion sur le CD54 en faveur des BRSA	- Construction de grille d'entretien - Passation d'entretien - Animation d'ateliers professionnels - Rédaction du rapport de recherche-action - Valorisation des résultats dans un ouvrage collectif (PICOTE), <i>Les acteurs territoriaux au défi de l'insertion. Vers le territoire capacitant</i> , Reims, EPURE, coll. « Ressor », n° 6.

Près de vingt années d'activités de recherche, à la fois diversifiées dans ses objets et ses formats, elles attestent chez moi du souci permanent d'articuler recherche et formation, les résultats. Les différentes livraisons éditoriales ont alimenté la bibliographie des étudiants et les contenus de cours durant cette période ainsi que les contractualisations de l'offre de formation dans lesquelles j'ai enseigné, depuis la Licence AES jusqu'au master MOI (Management des Organismes d'Insertion) et autre que ma composante, l'IAE Nancy, et mes collègues de la filière MOSSS (Management des Organisations des Secteurs Sanitaire et Social) avons pu mettre en œuvre

depuis mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit et dont j'assume la co-responsabilité depuis deux milles dix-huit.

Chapitre I. L'articulation entre appartenance sociale et apprentissage sociologique

« (...) une autobiographie transfigurée en analyse historique et théorique, ou, si l'on préfère, comme une analyse historique et théorique ancrée dans une expérience personnelle. »

(Eribon, 2009, 22)

« Expliciter le point de vue à partir duquel on examine le passé exige aussi de dire un mot sur son histoire personnelle car il est certain que celle-ci oriente le regard que l'on porte sur le monde. »

(Noiriel, 2018, 10)

L'idée de ce chapitre est de relier mon parcours de vie, sociale et professionnelle, ses ancrages familiaux, scolaires et universitaires à des questionnements sociologiques auxquels j'ai été confronté et qui m'ont construit, ont contribué à constituer mon identité.

Mission ou démarche bien complexe et qui questionne la vérité ou sa recherche, car elle est un projet de reconstruction qui entremêlent interprétation, réinterprétation ainsi que des calendriers de vie différemment reconstruits. Ce travail que je me propose de réaliser dans ce tome I de mon HDR renvoie à une démarche d'autobiographie rationnelle et n'échappera pas à ce que Claude Dubar (2013) appelle les contradictions de l'identité personnelle. Cependant, je pose ici ce récit de vie sociale avec l'idée qu'il correspond à un itinéraire progressif de formation et, au travers de politiques sociales - de la jeunesse, de l'emploi ou de l'insertion -, devenu une pratique sociologique. *In fine*, c'est de moi, de ma trajectoire de vie qu'il est question. Comme le précise Jean-Philippe Bouillond (2009), à travers mes objets de recherche, c'est de moi qu'il est question dans les travaux que j'ai menés et l'HDR est l'un des derniers objets que le sociologue investigue. Quelle est l'œuvre du chercheur ? Outre la difficulté de relier mes « bouts de monde » biographiques, la démarche d'auto-analyse que je propose est « scientifiquement indispensable pour tout chercheur, [mais] reste, dans la littérature une figure de style plutôt individuelle, limitant une lecture plus sociologisée, plus collective, déterministe de la production scientifique. » (Laferté, 2009, 46) Comme l'énonce Gérard Noiriel (2003) à propos de son histoire et de sa sociologie militante au PCF dans les années mille neuf cent soixante-dix, ma démarche veut aussi témoigner d'une lutte individuelle contre les institutions qui m'ont socialisé (et en même temps m'ont assujetti, comme le montre l'œuvre de Jean Genet que mobilise Didier Eribon dans son « travail de soi sur soi » (2010, 70) à propos de la recherche de son identité quand il réalise son voyage de retour à Reims après des décennies d'absence.

Mes travaux portent essentiellement sur la problématique de l'insertion professionnelle des salariés en insertion dans le monde social de l'Insertion par l'Activité Économique et ne prennent sens qu'au regard de deux autres questions, jamais posées mais présentes selon moi, celle de ma propre insertion professionnelle en tant que jeune issu de la classe ouvrière et celle de ma socialisation hors de celle-ci par mon parcours scolaire et universitaire, qui posent *in fine* la question de mon émancipation. Mon expérience de vie est celle d'un passage et d'une séparation du monde social de mes origines. A l'instar de Didier Eribon (2010) ou d'Annie Ernaux (2014) ou encore de Gérard Noiriel (2018), qui mobilisent la notion de transfuge de classe, je développerai cette idée dans le dernier paragraphe de ce premier chapitre.

En emploi au Ministère de la Justice, au moment de ma soutenance de thèse en deux milles trois, tout en étant dans l'enseignement supérieur (sur un emploi de PAST depuis mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit), j'avais pris l'option ferme de ne pas travailler sur deux objets précis : d'une part, au vu de mes activités professionnelles du moment, j'avais opté pour ne pas travailler sur la catégorie sociale des « jeunes » (y compris celles et ceux en situation de difficultés sociales et/ou professionnelles) et, d'autre part, de ne pas travailler sur le sujet des mineurs et de la classe ouvrière. Ce double refus d'objet s'inscrivait dans un ou plusieurs commentaires reçus lors de soutenances de différents travaux universitaires et sociologiques comme lors de la soutenance de mon mémoire de Maitrise de Sociologie à l'Université Nancy 2, en mille neuf cent quatre-vingt-neuf, où un des membres du jury m'a conseillé de mettre à distance l'objet étudié (la reconversion sidérurgique pour les familles ouvrières sur le bassin de Pompey) et mon propre parcours de vie ou, au moment de la soutenance de mon « petit mémoire » en DEA, en mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept, lorsque le jury m'a enjoint de prendre du recul, encore une fois, par rapport à un objet de recherche sur l'insertion professionnelle des jeunes relevant de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) qui croisait ma pratique professionnelle de l'époque, étant en charge du dossier à la Direction régionale à Nancy. Une situation déjà rencontrée dans le cadre d'un DESS en sciences de l'Éducation et de la formation, quelques années auparavant, au moment de la soutenance de mon mémoire de fin de diplôme^(a) portant sur l'analyse des besoins des personnels de catégorie C au Ministère de la Justice lors d'une période d'emploi comme responsable de formation au Centre Régional de Formation LCA (entre mille neuf cent quatre-vingt-huit et mille neuf cent quatre-vingt-quinze). Je me dois de réfléchir aux rapports entre les recherches et ma biographie de vie et le travail d'autobiographie que j'entreprends aujourd'hui.

Pourquoi ai-je eu ce parcours de vie ? Comment et pourquoi en suis-je arrivé à devenir sociologue et à entreprendre ce travail d'HDR à l'âge de cinquante-cinq ans ? Ainsi que l'a écrit Jean-Luc Deshayes, dans son mémoire d'HDR, comment s'inscrivent la production intellectuelle, les choix théoriques et l'œuvre du chercheur dans le parcours de sa vie personnelle ? Très certainement, à travers la question de l'engagement et les effets de celui-ci sur la production intellectuelle. Sans avoir la prétention de me comparer à Pierre Bourdieu ou encore à Gérard Noiriel, pour rester en lien avec Jean-Luc Deshayes quand il les évoque dans son HDR (2014, 44), c'est de l'ordre de la manière dont cet engagement permet de rendre compte des pratiques sociales, des déterminations qu'elles témoignent et des processus soit de domination ou d'émancipation qu'elles attestent. Face aux misères des vies sociales et professionnelles rencontrées, des destins ordinaires rencontrés, soit dans ma carrière de travailleur social soit dans mes activités professionnelles à l'Université, il s'agit pour moi, au-delà de mon propre parcours de vie et des choix de destinée (transfuge de classe, intellectuel ?), de traduire ma présence en donnant à lire et à entendre ces vies et générations d'acteurs qui m'ont accompagné dans mon histoire sociale et ma formation. Je partage intensément cette réflexion qui va émerger et apparaître tout au long du chapitre et de la première partie du mémoire.

Elle va me changer, j'en suis convaincu et mon engagement s'en trouvera modifié à jamais. Ouvrir ainsi à l'auto-analyse fait que le sociologue que je suis, engagé, aura à poursuivre le travail que mes prédécesseurs ont entamé pour objectiver, non seulement les éléments de vie et ses caractéristiques personnelles des individus pris en considération mais, surtout, les conditions historiques, sociales et politiques de ces rencontres avec le terrain.

Mon histoire est à la croisée de plusieurs histoires collectives, celle du développement et de la fin prévisible d'un monde social singulier, la mine, de l'institution scolaire et de ses instances de socialisation pour éviter la reproduction sociale et d'une histoire singulière, la mienne, en quête d'une émancipation jamais analysée mais toujours revendiquée. C'est dans un travail de reconstruction biographique qui n'est pas sans contradictions que je m'engage ici, tentant de relier des histoires et des trajectoires de vie, celles des parents et de leurs enfants qui dira dans une histoire singulière « les espoirs et les déceptions, les affections, les projections, les identifications, rejets, ruptures et retrouvailles qui se sont faites point après point. » (Schwartz, 1990, 9).

1.1. Une famille immigrée

« Je crois qu'une personne ne devient adulte que lorsqu'elle s'est complètement émancipée de ses parents.

(Gorz, repris par Gianinazzi, 2016, 86)

« L'intimité qui nous inquiète »

(Lourau, 1988, 13)

Mon histoire commence en Lorraine, plus précisément en Moselle-est, dans le bassin minier des Houillères du Bassin de Lorraine (HBL). Mon père a été principalement mineur de charbon, une « gueule noire », même si l'expression « vient » plutôt des bassins miniers du Valenciennois. Ma mère, dès ma naissance, a été ce qu'on appelle une « mère au foyer ». Mineur de charbon dès mes cinq ans, en mille neuf cent soixante-cinq au moment de la naissance de ma sœur, mon père avait été avant, ouvrier dans la métallurgie et avant encore, ouvrier agricole en Champagne. Mais le fait central est qu'ils sont d'origine italienne, provenant de deux vagues d'immigration différentes, l'une récente pour mon père (à la fin des années mille neuf cent cinquante) et plus ancienne, pour ma mère, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, en mille neuf cent quarante-sept. Deux familles qui ne se connaissaient pas, ne provenaient pas de la même région d'Italie et d'origines sociales différentes. S'agissant de mon père, des petits paysans qui ont dû quitter la terre ancestrale pour éviter de « mourir de faim » et qui l'a conduit à partir d'abord en Suisse, puis en France, très vite à ses seize ou dix-sept ans. Pour ma mère, d'un milieu différent (commerçant), plus aisé, mais dont le point commun fut la mine de charbon où mon grand-père maternel et mon père furent embauchés, l'un dès mille neuf cent quarante-six/mille neuf cent quarante-sept et l'autre en mille neuf cent soixante-cinq. La décision de partir et de s'exiler en France pour ma famille maternelle est plus obscure, semble-t-il, liée au caractère plus « insolite » du grand-père que « travaillée » par la faim comme chez mon père.

En effet, il est assez compliqué de comprendre ou même de prendre l'information factuelle sur les raisons du départ de mon grand-père maternel vers la Lorraine et le monde de la mine. Certes, la France recherchait des mineurs pour « reconstruire l'outil de production », mais le choix de la Lorraine et du charbon reste un mystère. Ce qui semble plus acquis, c'est l'idée que le grand-père maternel avait la « bougeotte » et que ses idées communistes lui avaient porté préjudice pendant le conflit armé l'incitant plus que par souci économique à quitter l'Italie de l'époque. Une première fois, il part seul vers la Lorraine à Creutzwald en Moselle-Est, se fait

embaucher à la mine, puis revient à Pesaro (Région des *Marches*) chercher femme et enfants (deux filles dont ma mère), passe le Saint-Gothard en side-car et installe toute la famille à Creutzwald (057) où il deviendra mineur à La Houve (c'est le dernier puits de mine du bassin à fermer en deux milles quatre, le vingt-trois Avril, plus de vingt ans après son décès en 1984). Ma tante épousera un enfant d'immigrés italiens, arrivés dans les années vingt et qui s'étaient installés dans le bassin minier de fer à Piennes (en Meurthe-et-Moselle), un ami de Roger Piantoni, le joueur de football de la grande époque du *Racing de Reims*, à la cité de *La Mourière*. Ma mère, cadette de six ans, épousera en mille neuf cent cinquante-neuf, à Falck (Moselle), au cœur du bassin minier de lorraine, mon père.

C'est plus clair du côté paternel, à ceci près qu'il est le seul, comme aîné d'une fratrie de six enfants, à avoir pris le chemin de l'étranger. Toute sa famille est restée dans la province de Forlì (Région de l'*Émilie-Romagne*). C'est certainement l'histoire banale d'une immigration non souhaitée, ni la recherche d'un eldorado ni d'une vie nouvelle espérée. Les uns et les autres pensaient rentrer « chez eux » un jour, ce qu'ils ne firent jamais (sauf une très courte période de moins de deux ans pour mes grands-parents maternels qui s'étaient réinstallés à Pesaro (dans la région des *Marches*) mais qui sont revenus en urgence suite au décès brutal de l'époux de ma tante en mille neuf cent soixante-huit, devenant veuve à trente-neuf ans avec deux enfants à la maison).

Une histoire sociale banale, au milieu d'ouvriers et de familles ouvrières dans un espace social spécifique, celui de la mine et de l'univers de l'or noir, la houille. J'ai vécu mes années de jeunesse dans une cité ouvrière, *La Chapelle*, sur les hauteurs de la commune de Hombourg-Haut entre Freyming-Merlebach et Saint-Avold en Moselle-est, au cœur du bassin minier et de la « société minière » comme le formule Olivier Schwartz dans son opus (1990, 12) que l'exploitation de la houille depuis près d'un siècle a façonné de telle manière que logement, vie quotidienne, famille, éducation comme morale et religion constituent ce que Schwartz appelle un monde fermé sur soi, qui ne fut pas seulement une donnée économique mais plus largement ce qu'il a appelé un « fait social total » (*Ibid.*, 11). Mon père a exercé ce métier de mineur, dont il était fier, entre les décennies soixante et quatre-vingt-dix, pendant une grande partie de ce qu'on appelle les « trente Glorieuses » (Fourastié, 1982) et à l'abri des conséquences économiques et sociales des crises des années mille neuf cent soixante-dix. Cette activité salariale relativement différente d'une vie ouvrière d'usine qui ressentait les contrecoups de la

fin du capitalisme industrielle m'a toujours donné le sentiment ou la perception d'un monde à part, le sentiment d'être protégé, d'être à l'écart des multiples aléas de la vie sociale ordinaire : les lendemains étaient acquis, la vie quotidienne facile dans un environnement protecteur (un HLM dans un écrin de verdure et au milieu des siens). Ma sœur n'a pas eu la même trajectoire que moi et très certainement n'aurait pas la même analyse ou le même regard. La rue du *Langenberg* où ma famille habitait était peuplée pour l'essentiel de familles d'origine italienne, comme d'autres rues étaient habitées par des familles d'origine polonaise, yougoslave, avec des « ilots » de familles dites de souche ou encore maghrébines. Une configuration socio-historique particulière, celle que Robert Castel désigne derrière le terme de « société salariale » (1995), où on ne perçoit pas encore la déstructuration de la condition ouvrière comme cela s'annonce déjà sur d'autres bassins industriels comme le *Pays-Haut* ou dans d'autres régions minières en France (Sud-Ouest, Centre ou le Dauphiné...), auparavant, tout au long du XXème siècle.

Mes parents sont donc restés à l'abri des aléas économiques et à côté des mouvements sociaux que d'autres rues, quartiers, territoires, que d'autres environnements dans l'industrie en Lorraine ont connu, comme la sidérurgie (dès la fin des années mille neuf cent soixante-dix dans le bassin de Longwy) ou plus tôt le textile, dans les Vosges. C'est sans évoquer la fermeture des mines de fer du Pays-Haut (qu'a connue la branche familiale maternelle, du côté de ma tante) et qui ont produit, suite aux fermetures, les désagrégations sociales et les ruptures de trajectoires de vie personnelles et professionnelles que l'on a connu et qui viennent témoigner des changements du capitalisme en cette fin du XXème siècle et de la fin de la classe ouvrière.

A la fois protégé par des structures sociales de la fin d'une époque, services sociaux de la Mine intégrant les enfants, scolarisation hors du milieu possible pour une minorité dont j'ai pu profiter grâce à des bourses, réhabilitation de l'habitat alors que la période était à la transition d'époques, et à l'écoute du monde qui bouge, elles me structureront, elles me socialiseront ensuite.

Mes parents n'ont pas eu grande conscience des processus de domination à l'œuvre quand je les interrogeais, quoique syndiqués dans ce monde social spécifique qu'est la mine. Peu politisé pour ce qui est de mon père, sa situation d'étranger (il l'est encore car il n'a jamais voulu demander la nationalité française, ce qui l'empêchera de dépasser le grade de chef d'équipe à l'exploitation) lui « intimera » l'ordre de rester à l'écart des mouvements sociaux (même s'il fut de toutes les grandes grèves de son époque) durant sa carrière aux HBL. Ce ne fut pas le cas de ma mère qui, elle, a été naturalisée par ses parents, va poursuivre des études et obtenir le

CAP à l'issue d'un parcours scolaire professionnel, involontairement court car elle aurait dû poursuivre dans le secondaire. Pour des raisons imprécises et vagues aujourd'hui (refus de son père qui n'en voyait pas l'intérêt, derrière l'argument du manque de moyens financiers pour l'achat de lunettes adaptées à sa forte myopie ?), elle ne poursuivra pas. Elle va s'occuper, comme d'autres épouses de mineurs, des questions d'éducation, de lien social dans la cité et à l'école de ses enfants (déléguée de parents d'élèves, adhérente à la FCPE). Tous les deux s'accordaient pour placer le travail au centre de la vie quotidienne et lui accordaient une importance primordiale, ce qui m'a très certainement structuré. Néanmoins, je n'aurai que tardivement la conscience d'être fils d'immigrés et d'ouvriers. Le caractère froidement dominateur du « monde total » qu'est la mine, comme le suggère Olivier Schwartz (1990), ne m'était pas apparu de manière aussi évidente à l'époque. Si ce monde social singulier, ses expressions du paternalisme ambiant n'ont pas fait disparaître la « lutte du groupe ouvrier pour se réapproprier des segments essentiels de [son] existence [mon existence] » (12), cette dernière a pu être présente chez mes parents.^(b)

C'est dans cet environnement « ouvrier » que j'ai passé mon enfance et mon adolescence. Je semble en faire un récit simple, sans aspérités ni contradictions, alors qu'il faudrait de la complexité et gommer l'apparente unité de ce monde vécu. Didier Eribon semble avoir réussi ce renversement, en réintroduisant « le temps historique. La classe ouvrière change, elle ne reste pas identique à elle-même et, assurément, celle des années mille neuf cent soixante et mille neuf cent soixante-dix n'était plus la même que celle des années mille neuf cent trente (comme la note de fin de chapitre (b) l'illustre) ou les années mille neuf cent cinquante : une même position dans le champ social ne recouvre pas exactement les mêmes réalités ni les mêmes aspirations. » (2009, 87-88)

Élevé par deux parents aimants mais « isolés » géographiquement de leurs propres racines (mon père est seul en France et ma mère a sa seule sœur et ses parents à cent kms vers l'ouest, dans le Pays-Haut, en Meurthe-et-Moselle), ma socialisation primaire s'est donc accomplie au sein d'une famille nucléaire réduite, avec des liens familiaux (cousin et cousine, tante et grands-parents maternels) éloignés. Pour autant, chaque été, pendant près d'un mois, nous partions systématiquement en Italie tandis que l'autre mois j'étais en centre de vacances [de la mine, dans son expression paternaliste classique]. Cette socialisation a été complétée par la vie sociale « intense » du quartier où la ribambelle de gamins, sous la surveillance constante de nos mères,

s'est épanouie entre bois et terrains de jeux divers (pétanque, football que nous pratiquions avec nos pères en fin de journée l'été et contre les autres « rues » de la cité), sous les préaux (où l'adolescence s'est construite par ailleurs dans une identité de rue, celle du *Langenberg* et de la cité *Chapelle* que plutôt de Hombourg-Haut). Et, contrairement à ce qu'évoque Didier Eribon dans son opus de 2009, la cité n'était pas « un lieu de relégation sociale. Une réserve de pauvres, à l'écart du centre et des beaux quartiers. » (48) Mais, pour autant, je m'y distinguais déjà, jouant de l'accordéon à l'école de musique de Merlebach, jouant parfois au rugby et partageant des moments de plus en plus importants avec les jeunes du bourg, en bas de la colline où était implantée « ma » cité.

J'ai été finalement peu en lien avec le milieu professionnel de mon père et celui de mes camarades de quartier^(c), refusant souvent de « rentrer » les deux tonnes de charbon à la cave que mon père faisait venir de la mine chaque année pour l'hiver à venir. Une distinction s'installait, je préférais les activités du centre social et m'orientai dans une direction que peu d'autres « copains » vont prendre. J'opérai, sans le nommer à l'époque, un travail de différenciation, de distinction si je paraphrase Pierre Bourdieu, m'éloignant de la classe sociale de mes origines et dont je n'avais finalement pas vraiment conscience. En tout état de cause, elle ne produisait pas un enfermement ou un repli sur soi me concernant.

1.2. L'école : creuset de ma socialisation et de mon insertion future

« C'est grâce à elle que je fus en mesure d'aller au lycée et de poursuivre des études (...)»^(d)

(Eribon, 2009, 82)

Notre avenir (ou seulement le mien ?) n'était pas, pour mes parents, dans l'activité minière. Ce « refus » d'y aller (« tu n'iras pas travailler au fond »), tout comme le principe éducatif de « réussir à l'école », expliquent très certainement une mobilisation scolaire qui ne se démentira pas jusqu'à aujourd'hui. Sauf une courte période, entre mille neuf cent quatre-vingt-onze et mille neuf cent quatre-vingt-seize, j'aurai toujours été inscrit dans un cursus scolaire et de formation de l'individu.

Encadré n° 1 : Mon parcours scolaire de l'école élémentaire jusqu'à l'université

Né en janvier 1961, je devais entrer à l'école élémentaire à l'âge de 5 ans et 8 mois, mais une cure pour des soucis de santé aux bronches m'a tenu éloigné de l'école pendant une année scolaire et j'ai posé mon cartable en classe de CP un an après. Pendant cette cure de 3 mois, j'ai gardé le souvenir et la trace d'une forte insistance pour aller en classe sur place, puisque les HBL organisait une classe élémentaire de substitution.

- École élémentaire, de la rentrée 1967 à celle de 1971 ;

- École secondaire, au collège *La Fontaine* sur la commune, de 1972 à 1976 ;

- Lycée général *Poncelet*, à Saint-Avold, en section AB2 puis B, de septembre 1976 à juin 1979 et titulaire d'un BAC série B ;

- Université Nancy II, en Sciences Économiques, d'octobre 1979 à juin 1982 et titulaire d'un DEUG ;

Après une première parenthèse d'études supérieures, de 1982 à 1984, où j'ai rejoint l'École Nationale de Formation de l'Éducation Surveillée du Ministère de la Justice (ENFPES) pour suivre ma formation d'éducateur de Justice et titularisé à l'ISES de Montoy-Flanville (057), j'ai repris des études supérieures en Sociologie à la rentrée 1984 à l'Université Nancy II.

Soutenu par ma mère, souvent représentante élue des parents d'élèves à la FCPE, et par des enseignants qui me voyaient avec plus d'ambition que moi-même, j'ai franchi les différentes étapes du parcours scolaire, parcours inattendu du fait de mes origines sociales. Je prenais le chemin d'une scolarité dite réussie en lieu et place de celle de mes parents, pour mon père, arrêtée à l'âge de neuf, dix ans par la maladie et qui l'a éloigné des bancs de l'école définitivement et, pour ma mère, d'un parcours scolaire contrarié par des soucis financiers et certainement par l'absence d'un projet parental pour la cadette de la famille, en miroir avec celle d'un oncle paternel, en Italie, docteur en biologie et enseignant à l'éducation nationale italienne. Cette petite visibilité d'une réussite scolaire n'effaçant pas un ensemble de trajectoires plus chaotiques, correspondant mieux aux « carrières » de ma parenté et de mon environnement de quartier et de classe sociale... Mais pas un parcours de l'excellence du point de vue de la performance scolaire : si le BEPC fut obtenu sans difficulté, le baccalauréat a très certainement fait l'objet d'un « rachat » par le jury (sans doute par mes professeurs de Sciences économiques et d'Histoire/Géographie si je lis les notes obtenues avec mon expérience d'aujourd'hui). Il m'a fallu ensuite trois années pour être titulaire du DEUG de Sciences économiques en mille neuf cent quatre-vingt-deux^(e).

Encadré n° 2 : Obtention du Bac général et être issu de la classe ouvrière

Au Bac général de 1979, 235 515 candidats se sont présentés (101 508 au Bac technologique), 155 158 ont été admis (61 009 pour le Bac technologique), ce qui correspond à un taux de réussite de 65,9% (et 60,1% pour le Bac technologique). Ces résultats correspondent à la proportion de 18,2% de la génération (plus 7% en Bac technologique pour un total de 25,2% de ma génération). En 1961, à ma naissance, c'est 11,2% de la génération qui obtenait un Bac général (le Bac technologique n'existait pas), 1,2 point d'indice en dix ans, 10% pour ceux nés dans les années 50, alors que 72% des enfants de cadres sont reçus.

Cette situation va aller en s'améliorant. En 1996, 37,9% des ouvriers qualifiés obtiennent un BAC général et technologiques et ce taux passe à 39,1% en 2002. Ce taux a eu tendance à baisser en 2012, à 31% pour le bac général et 23% pour le bac technologique (et 41% un bac pro). Ceci dit, de plus en plus de jeunes issus des catégories les moins favorisées obtiennent le bac : c'est le cas de près de 50 % des enfants de familles ouvrières nés à la fin des années 1980. En 2009, le taux d'obtention du baccalauréat atteint le chiffre de 84,2% des enfants d'ouvriers (sur un taux général de réussite de 88,9%).

Depuis la décennie des années 2010, les séries ont été reconsidérées et les comparaisons sur le long terme sont devenues impossibles du fait de regroupement des groupes sociaux tels que ouvriers et employés.

Ceci précisé, le principe familial était clair : tant que les résultats scolaires étaient positifs, je pouvais continuer dans la voie choisie sans me préoccuper des ressources et l'organisation nécessaire qui en découlait. Posture inhabituelle dans mon milieu social d'origine, beaucoup autour de moi, tout en réussissant un parcours scolaire élémentaire et secondaire jusqu'à la classe de troisième sans anicroches et problèmes particuliers, bifurquèrent vers l'enseignement secondaire dit court pour intégrer les professions qui les mettraient rapidement au contact des milieux professionnels de la mine. Mes parents n'étaient pas dans cette logique, de « l'absence de goût pour les études. (...) la scolarité longue, c'est pour les autres, ceux 'qui ont les moyens' et qui se trouvent être les mêmes que ceux à qui 'ça plait' » (Eribon, 2009, 51). Mes parents semblaient n'avoir pas les mêmes représentations de classe, semblaient avoir les moyens que Didier Eribon attribue aux autres, les « eux » (*Ibid.*, 45), qu'il emprunte aux travaux de Richard Hoggart (1970) ceux qui ne sont les « nous et ceux qui sont avec nous » (*Ibid.*, 45). Mes parents devaient être de l'autre côté de la frontière qui fonctionne comme « une étanchéité presque totale entre les mondes sociaux » (*Ibid.*, 51). Je parlerai plutôt de segment au sein du monde social de la mine pour expliciter la situation qui était celle de ma famille, Didier Eribon semblant de ne pas avoir lu ou retenu les travaux d'Anselm Strauss dans les pages citées de son opus de 2009.

Une différence importante dans les trajectoires, les « choix » de vie et de projets d'avenir que Didier Eribon confirme, page dix-huit et dix-neuf de son *Retours sur Retours à Reims* (2011), en écrivant que le processus ordinaire dans les classes populaires est l'auto-élimination du choix de la poursuite d'études, au nom du principe de la liberté qu'ils ont de choisir. En effet, « ils croient que c'est un choix, leur choix, et moi je montre que c'est une loi, une implacable loi sociale. (...) C'est comme si je leur ôtais l'illusion qu'ils avaient de leur liberté. » (2011, 18)

L'horizon professionnel de mineur ou d'employé (ETAM dans le langage minier) était largement accepté et perçu par bon nombre de familles comme souhaitable et envisageable, la perspective de la crise des charbonnages n'était pas à l'ordre du jour des consciences des familles qui nous entouraient. Ce fut le cas, même au-delà de « mes » frontières, de mon meilleur ami l'ayant embrassé alors que par tradition familiale il aurait pu s'orienter tout ailleurs (Agriculture ou SNCF). Il quittera les HBL dix ou douze ans plus tard pour une carrière de capitaine d'industrie, à la suite d'une reprise d'études et l'obtention d'une maîtrise. En fait, cela fut un accident de vie, une parenthèse dans sa trajectoire pour des raisons privées liées à sa jeune famille, je crois.

Les rencontres sont importantes dans cette mobilisation scolaire et la formation d'adulte en devenir : des rencontres avec des enseignants à chaque niveau de formation scolaire, des liens indéfectibles et un soutien parental sans faille ont jalonné mon parcours scolaire.

A l'école élémentaire, diverses figures d'instituteurs me reviennent dont émerge celle de mon instituteur de CM2 qui, grâce à sa pédagogie inscrite dans les théories émancipatrices de Célestin Freinet, m'initia au travail en autonomie et à la dimension collective de l'apprentissage. Une figure qui renforça chez moi la perception de capacités fortes me permettra de me confronter à une première épreuve de mixité sociale à venir au collège nouvellement construit au-dessus de ma rue et qui accueillait tous les enfants de la commune aux origines diverses et non pas seulement ouvrière comme c'était le cas à l'école élémentaire de la cité. Dans les classes successives du collège, confronté à la différence et aussi à la richesse sociale, ces années ne furent pas de tout repos (je garde en mémoire l'année de cinquième qui fut très difficile...). Mais l'amitié indéfectible d'un camarade du bourg et des choix communs, Allemand en LV1 et Latin en classe de quatrième, vont me permettre de considérer les différences comme une richesse et non un obstacle à ma socialisation scolaire et au travail de rattrapage de retards en termes de capitaux sociaux et symboliques évidents quand on regarde

la cartographie de ma classe de troisième (enfants d'ingénieurs, de cadres, de médecin entre autres...).

Toujours avec ce camarade (qui demeure être encore cet ami de toujours, que les littératures anciennes et récentes nous proposent régulièrement de découvrir ou redécouvrir)^(f), nos choix et nos échecs d'orientation à l'issue de la fin de la scolarité du collège (concours agricole à Courcelle-Chaussy et entrée à l'armée de l'Air), nous amènent au Lycée *Poncelet* à la rentrée mille neuf cent soixante-seize en classe de filière générale, moi en AB2 et lui en C alors que beaucoup de nos camarades prenaient le chemin de filières AB3 préparant aux Bac G ou du lycée technique de Saint-Avold ou encore pour d'autres du quartier, prenant la direction du lycée de Forbach, sur l'autre bassin de vie du territoire est-mosellan. Poursuivant en première et en Terminale B, cursus d'excellence pour la série B, à l'époque, la classe initiale de plus de trente-cinq élèves finira à seize pour le Baccalauréat en mille neuf cent soixante-dix-neuf et quatorze seront admis.

La découverte des sciences sociales et de l'Histoire comme de la Philosophie m'ont éclairé sur un aspect de moi, central à mon sens, à savoir l'attrait pour le Monde et les questions sociales dans ce Monde. Le point de vue macro des enseignements prodigués en sciences économiques et les approches plurielles en Histoire et en Philosophie ont développé chez moi cet intérêt pour la compréhension de l'autre, que je retrouverai dans ma carrière de travailleur social par la suite, tout en m'éloignant définitivement, aujourd'hui je le comprends, de mon centre de vie et d'appartenance à la classe ouvrière de mes origines. Ces apports et ces rencontres m'ont confronté à des questions qui m'animent encore aujourd'hui (à la suite de la lecture d'un article de Bernard Friot dans le *Monde diplomatique* de novembre deux mille dix-sept, à propos des jeux de domination, d'aliénation des masses dans le système capitaliste et en miroir à l'absence de résistance ou à l'échec relatif de celui-ci mais aussi à des catégories conceptuelles centrales comme la *Production* et le statut de producteur) : qui étais-je en mille neuf cent soixante-dix-neuf ? Étais-je producteur de mon propre avenir ? A ces questions existentialistes s'ajouterait une réflexion sur des concepts comme ceux d'exclusion, d'intégration ou encore d'insertion et qui vont m'accompagner tout au long de mes vies professionnelles, mais je ne le savais pas parfaitement en cette année de Baccalauréat.

Leur rencontre et la confrontation à leur jugement m'ont structuré durant ces années décisives de formation scolaire (et paradoxalement les devoirs ratés lors des colles régulières pour préparer le bac à venir durant l'année scolaire mille neuf cent soixante-dix-huit/mille neuf cent soixante-dix-neuf). L'avenir est tracé : c'est à l'attaque du monde économique et de l'entreprise

que ces années me destinent et le moyen pour y parvenir est d'entrer en Faculté de Sciences économiques ce qui correspondait à la voie logique pour un bachelier en série B. J'entends encore ma mère hurlant sa joie tout au long de la rue de *Paris* pour m'annoncer ma réussite au Bac alors que je jouais au tennis avec un ami du lycée au lieu de préparer les rattrapages. Quelle inconscience ! Ou quelle certitude sur ma destinée ? Me voilà titulaire du baccalauréat général dans la série B, parmi les 18,2% d'enfants d'ouvriers à obtenir un Bac général en mille neuf cent soixante-dix-neuf (source : *L'état de l'école*, 2010), à dix-huit ans et quelques mois, prêt à partir pour la ville, Nancy, et la Faculté de Sciences économiques.

1.3. De quelques mises en récit d'une socialisation plurielle

Socialisation scolaire bien évidemment ! L'institution scolaire est présente et forte dans l'histoire de l'individu, dans mon histoire, tant parce qu'elle contribue à l'élévation de l'individu, que parce qu'elle « joue » le jeu de la reproduction sociale et le maintien des inégalités entre groupes sociaux. Pour ma part, elle a joué le rôle de l'ascenseur social, que j'ai pris sans trop me poser de questions identitaires, sans trop me penser comme « traître » à ma condition. Cette condition sociale, imposée par le réel, est selon Gorz (2008) une trahison qui assigne un rôle et une place que les individus n'ont pas voulue sciemment. « Désadapté de notre réalité, dévorés de besoins que cette civilisation ne peut satisfaire » (2008, 371), certains d'entre nous deviennent des « traîtres » à la société. Willy Gianinazzi (2016) précise dans la biographie d'André Gorz que la trahison « s'incarne alors dans « l'opposition, et la contestation, à travers lesquelles l'individu [Gorz] recherche et façonne son authenticité. Le traître est l'insoumis et l'exclu. » (63) Cette réflexion de Gorz prend sa source dans un moment vécu en deux milles quinze en fait et qui aura une résonance bien tangible, au moment de décider de mettre en œuvre mon HDR. En effet, lors du repas des organisateurs avec un certain nombre d'invités et d'intervenants du Festival International de Sociologie que mon laboratoire organise tous les deux ans, j'ai eu l'opportunité de dîner côte à côte avec Geneviève Fraisse. Nous nous sommes lancés dans une discussion à « bâton rompu » sur nos parcours de vie et, sur le sujet de la trahison - les autres échanges resteront « privés » -, celui de la trahison à nos familles, de nous vis-à-vis des nôtres, de nous vis-à-vis de nos origines, de nous vis-à-vis de nos frères et sœurs. Cet échange à mezzo voce, à la limite de la courtoisie et de la bienséance vis-à-vis des autres convives dans ce contexte de réception me restera en mémoire et j'y repensai régulièrement jusqu'à la mise en forme de ces lignes pour l'HDR. Ce ne serait pas tout à fait juste, si je

n'ajoutais pas que la lecture de la biographie d'André Gorz de Gianinazzi (2016) et, notamment la partie où il développe le sujet de la trahison de ce dernier vis-à-vis de Jean-Paul Sartre et de la figure de l'intellectuel, m'a remémoré le souvenir de ce moment étrange où deux êtres, inconnus, ont pu, ont été dans ce que j'ai appelé, en reprenant le propos d'une collègue à la Justice, un moment de vérité ou une rencontre (voir *infra*) et m'a renforcé dans cette idée que j'étais un traître à ma classe sociale.

Je dois ma trajectoire et la réussite scolaire qui en découle à des référents personnels. Produit de l'école républicaine comme l'a écrit Jean-Luc Deshayes dans son HDR en 2014 (24), je reformulerai son idée en posant les questions suivantes : quelle est la part de déterminisme social dans ma trajectoire ? Une telle grille d'analyse me ferait pencher pour l'hypothèse d'une singularité de la trajectoire, comme justificative d'une loi générale, à savoir celle de la reproduction sociale. Ou, est-ce bien l'illustration de la réalité de l'ascenseur social de la fin des années soixante-dix et début quatre-vingts, malgré des déterminismes sociaux lourds ? Ma sœur n'aura pas la même trajectoire sociale, pourtant quatre ans plus jeune et vivant dans une période historique qui semblait encore favorable pour les filles de sa génération (mais ce n'est pas mon histoire et elle ne sera pas écrite par moi). Mais revenons à ma trajectoire, en évoquant rapidement, sans gommer l'importance, quelques référents qui ont construit/œuvrer à ma socialisation secondaire.

En partant de mon lieu de vie, le quartier, c'est la place centrale occupée par l'animateur du Centre social de la rue de Paris, Michel Moreau, qui me vient à l'esprit en premier. Au travers ses activités, ses projets toute l'année durant sur la cité (entretien des espaces verts, réhabilitation des espaces d'activité de plein air pour les jeunes, animations au foyer...)^(g) et pendant les étés avec les camps de jeunes qu'il organisait, c'est ma relation aux autres et mon intérêt pour l'animation de groupes de jeunes qu'il a ouverts et structurés. Plus tard, j'intégrerai les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) pour devenir formateur d'animateur de Centre de Vacances et préparer au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) d'autres jeunes (guère moins âgés que moi à l'époque). Être un jeune en charge d'autres jeunes, indique certainement l'orientation future qui se dessine pour moi : le social et l'aide à autrui. Ces dimensions du social font partie d'un projet de vie qui ne se dit pas encore, mais sera ma réalité à partir de mille neuf cent quatre-vingt-deux. J'ai retrouvé Michel [Moreau] à l'occasion d'un stage de plusieurs mois dans ma formation d'éducateur de Justice,

à Woippy (Moselle), il était à la tête du centre social du quartier Saint-Eloi en mille neuf cent quatre-vingt-trois.

Encadré n° 3 : Une socialisation secondaire par les centres de vacances

Si je ne compte pas mes trois mois de cure à Canne-La Bocca (que je considère rétrospectivement comme un centre de vacances pour tout petit et non un lieu de soin et un éloignement de la famille), j'ai été chaque année en centre de vacances, entre mes six ans et l'âge de quatorze ans, prolongé ensuite par des camps de jeunes. Dès mes dix-sept ans (jusqu'à vingt ans), j'ai enchaîné les centres de vacances comme moniteur BAFA au sein des Houillères du Bassin Lorrain (HBL) principalement, à raison de deux à trois séjours par été, doublés par les stages de formation au BAFA, comme formateur pendant les petites vacances de février et de printemps au sein des CEMEA Strasbourg.

A ces inscriptions sociale et militante, je dois ajouter, pour finir ce premier chapitre, mon engagement à la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), déjà présente dès la fin des années mille neuf cent quarante et qui accompagnait depuis cette époque « l'esprit d'engagement et de prise en charge des problèmes (qui se développaient) certains groupes d'habitants de la cité » (Schmitz, 2004, 115) et formeront dont les futurs militants syndicaux, sociaux et politiques des secteurs de Freyming et de Hombourg-Haut, pendant toute ma scolarité secondaire dû à la rencontre du prêtre de la paroisse de la *Cité Chapelle*, jeune prêtre dont je découvrirai plus tard qu'il deviendra prêtre-ouvrier par la suite. Et je ne pourrai pas finir ce paragraphe sans mentionner une amitié de longue date, sur le même banc de la sixième à la troisième, puis dans le même lycée général ensuite, avec Patrice S. : un autre quartier, le centre-bourg, un autre groupe social, ses projets, nos mercredis après-midi en commun, nos projets d'avenir partagés (même projets professionnels à l'orientation en troisième, mêmes concours et le même échec au final à ces « orientations » précoces) et notre amitié indéfectible qui lieront nos vies et nos familles depuis maintenant près de cinquante ans. J'arrive, fort de ce capital et d'une détermination « insolente » au lycée de la ville voisine : territoire et environnement social inconnus pour moi.

Notes du chapitre I

a. Balzani B., 1992, *La formation continue des personnels de catégorie C de la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse de Lorraine-Champagne-Ardenne. De certains effets produits par*

la mise en œuvre de l'accord cadre ministériel sur la formation continue, dont celui de l'animation de la demande de formation, Mémoire de DESS, sous la direction de François Marquart, ronéo, octobre, 72 p.

b. Cette évocation m'a rappelé une autre lecture qu'a fait sens pour moi. Il s'agit d'un article d'une jeune journaliste d'origine suisse de l'entre-deux-guerres qui a croisé l'existence de vie de la classe ouvrière étatsunienne : « (...) Westmoreland est tout l'opposé de ce lieu de désolation. C'est l'un des projets gouvernementaux lancés par Roosevelt, un de ces lieux où on offre une nouvelle existence à des mineurs au chômage tombés au fin fond de la misère. Les « colonies » se trouvent en plein milieu de la zone minière de la compagnie Frick – beaucoup de puits ont été fermés pendant les années de crise, d'autres ont été abandonnés plus tard, quand la société a ouvert à l'ouest de nouvelles mines plus faciles à exploiter. Beaucoup des colons de Westmoreland étaient sans travail depuis des années, privés de tout moyen d'existence. Au lieu de distribuer des aides en argent, aumônes improductives, le Resettlement Administration (secrétariat aux Réformes rurales), mandaté par le gouvernement, a acheté une pièce de bonne terre et construit des maisons ; une ferme coopérative avec un grand élevage de poulets a été mise sur pied. Les anciens mineurs y deviennent des fermiers actifs et capables ; ces hommes jadis passifs, logés dans des baraquements appartenant à leur employeur, et placés sous la coupe d'un « boss » tout-puissant, disposent maintenant d'un jardin, d'une maison, d'un travail ; bien plus, devenus membres d'une colonie coopérative, ils mènent pour la première fois une vie où ils peuvent s'estimer eux-mêmes. » (« L'exemple de Westmoreland – Etats-Unis, 1936-1937, Schwarzenbach, 1937, 122-123, In : *De monde en monde. Reportages 1934-1942*, Paris : Flammarion, coll. « Arthaud poche »)

c. Mes amis étaient issus de familles plus nombreuses, les familles avec deux enfants n'était pas la norme.

d. « Toute la frustration de ma mère... (Eribon, 2009, 83).

e. Ce retard dans le calendrier de formation n'a pas généré de contraintes économiques car j'étais boursier de la Mine et dès l'année de redoublement en DEUG de Sciences économiques, j'étais devenu surveillant d'externat.

f. « Les amis, tout du moins ceux de sexe masculin, en occident, ne disent pas ce qu'ils ressentent l'un envers l'autre. Voir, en comparaison, la loquacité des amants. (...) Question : l'amour est-il bavard parce que désir est par nature ambivalent – *Sonnets* de Shakespeare – alors que l'amitié est taciturne parce qu'elle est sans détour, sans ambivalence ? » (Lettre à Paul [Auster], 14-15 juillet 2008 de J/M. Coetzee, in : P. Auster et J. M. Coetzee, 2013, *Ici et Maintenant. Correspondance (2008-2011)*, Arles : Actes Sud).

g. Je repense à lui en cette date du vingt-huit mars deux milles vingt, dans un de mes moments d'écriture de mon auto-analyse. En effet, il m'a envoyé un message en réponse à mon annonce du décès de ma maman survenue le vingt-et-un mars deux milles vingt des suites d'un AVC ayant entraîné un coma associé à une paralysie dans le contexte qu'on a connu en ces périodes de confinement du fait du COVID-19 où les questions du deuil et des cérémonies pour les personnes âgées accueillies en EHPAD étaient impossibles selon les usages et les rituels en vigueur dans les différentes confessions. Il m'a répondu ce message que je livre intégralement et qui témoigne bien de ce que j'écris dans le texte de l'appel de cette note de fin de chapitre le concernant :

« Le départ d'une mère est une rupture profonde car c'est elle qui nous reliait au Monde de l'enfance. Dès cette annonce je la revoyais avec son grand sourire m'accueillant chez vous pour la première fois à côté de ton père. Tu ne peux pas savoir tous les souvenirs de cette période qui sont enfouis chez moi ?? J'ai conservé beaucoup des noms de ces belles familles italiennes pleine de vie. J'ai vraiment découvert le monde de la mine et sa vie sociale à partir de la cité La Chapelle. Le BIKINI profond, j'y ai bien été accepté par toutes les communautés. Quand je pense à mes horaires de travail, hors normes, mais en retour les équipements sociaux culturels étaient souvent saturés. Je pense aux séances de ciné du dimanche animées par Lydio Steffani et son épouse toujours dévouée !! Le fameux club moto avec 285 licenciés !!! La construction du local indispensable pour les motos. Il avait été construit par les pères italiens, polonais et les jeunes ! J'ai appris avec eux à faire du mortier et à poser des agglos ... J'arrête là. Oui, cette période est terrible. Je n'ai pas pu aller à l'enterrement à L'Hôpital de mon ami médecin foudroyé à 63 ans !!!!! Alors dans nos familles chrétiennes de

tradition, mais aussi dans toutes les autres, faire son deuil, accompagner en terre nos parents est une démarche ultime. Je suis très proche de toi, de ton père et de toute ta famille, saches le. Fraternité BERNARD. Michel ».

La référence à « Bikini » vient en fait d'un surnom qu'a porté la Cité *Chapelle* et que Robert Schmitz (2004) indique dans son histoire de la cité, page 26, en retraçant la première période où les travaux d'aménagement urbain donnait à la cité l'aspect des situations rencontrées « par les pionniers des terres nouvelles d'Amérique. Cette même année, mille neuf cent quarante-six, des essais nucléaires avaient été expérimentés sur l'îlot de Bikini dans le Pacifique, que les cinémas (...) présentaient dans les actualités. Ce sont probablement ces événements qui furent à l'origine du surnom donné à la cité au cours d'un sketch pendant la fête de fin d'année par la Société de Gymnastique l'Espérance de Freyming. » Michel ne s'en souvient plus certainement, même si cela a dû être évoqué lors de la fête commémorant le vingt-cinquième anniversaire de la cité en juin mille neuf cent soixante-douze qu'il organisa avec une équipe de bénévoles et les permanents du foyer qu'il gérait sur la Cité *Chapelle*. Sa réponse le jour de l'annonce de la date anniversaire témoigne de son état d'esprit : « Génial, un anniversaire ça se fête ! ».

Chapitre II. D'une socialisation à l'intervention sociale à la sociologie de sa pratique

« Comme si la force intellectuelle était inséparable d'une certaine fragilité »

(Eribon, 2011, 59)

Dans son mémoire d'HDR, Jean-Luc Deshayes (2014) montre que l'enseignant-chercheur qui cherche à produire une auto-analyse est face à une opération complexe car il veut exprimer les tensions d'une appartenance multiple quand il déroule les fils de son histoire sociale et personnelle en les reliant à une pratique professionnelle, celle de son activité professionnelle d'enseignant-chercheur. Les objets de recherche ne sont pas entièrement superposables à l'histoire sociale de son milieu ni de sa biographie personnelle dans cette histoire [sociale], car beaucoup de facteurs et d'éléments interviennent, liés à des dimensions plus collectives et qui font contraintes sur l'histoire d'un individu. Et ce, même si Didier Eribon (2010) essaye de montrer un certain parallèle entre objets de recherche et « histoire sociale » d'un individu, quelle qu'elle soit. Il reprend cette dimension en la précisant à l'occasion de son travail de « retour » sur l'analyse qu'il a conduit en rédigeant l'ouvrage *Retour à Reims* : « (...) Or, l'analyse sociale qu'elle [Annie Ernaux] propose est évidemment beaucoup plus riche, mais aussi plus difficile à affronter : il ne s'agit pas du rapport au père [comme la psychanalyse le propose], à la mère, mais des modes de vie des classes sociales, de ce que sont les individus dans la classe sociale qu'elle dépeint, du rapport au système scolaire, du mal-être des transfuges de classe... » (2011, 86-87).

Section I. Une appartenance analysée comme une situation sociale

Je me propose dans ce travail d'auto-analyse, déjà initié dans les paragraphes précédents, de « relier » les éléments monde ouvrier, parcours scolaire et classe d'appartenance à certains aspects de mon travail méthodologique et théorique en sociologie (que je poursuivrai dans les chapitres suivants et, de toute évidence, dans le cadre de mes futurs projets de recherche).

2.1. D'une cité ouvrière à la ville bourgeoise : d'un univers à un autre !

« De ce qui sort de la mine, quel est le plus précieux ? Le charbon, le fer, l'or ? Non, c'est l'homme »

(Frédéric Le Play)

J'écrivais page précédente que j'arrivais en 1976 en « ville », à Saint-Avold au Lycée d'enseignement général *Émile Poncelet* pour un cursus d'études secondaires en série B. Qui était Émile Poncelet ? Je ne l'ai appris qu'à l'occasion de la rédaction de ce mémoire, c'est faire la preuve d'une distance qui n'est pas que spatiale comme je le formule dans le titre de section. Sans me définir comme un sociologue de la famille qui pourrait porter un regard critique sur l'organisation sociale d'une famille ouvrière dans l'univers de la mine et sa domination sur les esprits et les pratiques familiales les enfermant sur eux-mêmes ni comme sociologue de la ville ou de l'urbain en menant l'investigation sur l'habitat et ses effets sur les modes de socialisation de ses résidents, je veux toutefois témoigner d'une situation inhabituelle durant ces trois années de formation scolaire. En effet, tous les jours prenant le bus scolaire (n° 15) pour quitter « ma cité » et la société ouvrière de mes origines, je devais passer de cet espace public qui continuait à encadrer mes comportements à celui d'un autre monde, celui de la ville, d'une petite ville de province mais qui était un centre urbain important dans le secteur de la Moselle-est. Centre administratif et d'activités tertiaires, relativement à l'écart du cœur du paysage minier et sans vraiment de lien avec lui, à mon observation profane, je me suis mis à côtoyer d'autres pratiques sociales et d'autres groupes sociaux. Certains étaient d'anciens personnels de la mine mais qui, depuis près de dix ans, à l'époque, s'étaient « reconvertis » dans les activités de traitement et de transformation de la houille telles que sur la plateforme pétrochimique de Carling et la centrale à charbon du secteur de L'Hôpital. Je ne retrouvais pas nécessairement dans les rues, dans le paysage urbain de Saint-Avold, l'univers de la mine et ses paysages qui continuait de façonner mes comportements. Le paysage urbain et social de Saint-Avold (voir *infra* l'encadré n° 4) et ses environs me montrait le drame industriel que mon territoire de vie commençait à vivre sans tout à fait en prendre conscience. « (...) la récession charbonnière [qui avait] entraîné la fermeture de la plus grande partie des puits [dans le Nord et qui commençait dans l'Est], et la marginalisation économique d'une société qui avait régné sur les corps et les esprits depuis plusieurs générations » (Schwartz, 1990, 12) étaient passés sur ce territoire mi-urbain/mi-rural en bordure de frontière avec l'Allemagne, aux confins de l'hexagone comme on l'exprime parfois quand on présente le territoire de Moselle-est. Je quittais en quelques kilomètres de

route, traversant ma cité de « blocs », un bourg au bord de la Merle et un bout de route nationale (RN 3) pour rejoindre mon lycée, un paysage de terrils, de tuyaux, de conduites de gaz donnant le sentiment d'un atelier à ciel ouvert, d'une continuité industrielle couvrant l'espace et les habitants – et de cités ouvrières, d'employés et de porions – comme autant de « hauts lieux » de l'existence et de la communauté ouvrière (*Ibid.*, 12). C'est un choc qui, rétrospectivement, m'a fait passer d'un univers social à un autre, accentuant ce que je nomme encore avec des notions incertaines dans ses premières pages de ma biographie le *déni* de mon histoire sociale et la position de *transfuge de classe* qui vont m'accompagner tout au long de mon parcours de vie, à partir des années 1980.

La ville que je rejoins tous les jours pendant ces trois années de formation scolaire ne ressemble en rien à l'espace de vie, ses pratiques sociales et relationnelles au sein de la famille et du quartier que je connaissais jusque-là (pour mieux appréhender ce monde, voir l'annexe 3.1). Comme le précise Olivier Schwartz dans son ouvrage sur *Le monde des ouvriers* et son étude ethnologique sur le grand ensemble où vivaient ceux « qui ont grandi dans cet univers [de la mine qui sont] majoritairement issus de familles de mineurs, et ont vécu les vingt premières années de leur vie dans un coron. » (*Ibid.*, 12), le monde de ma cité, son identité d'immeubles collectifs succédant aux « baraques »^(a) de la première période sont très en décalage avec le rythme et les activités développées pendant mes moments de vie au lycée. Mon identité de « cité » est très en décalage avec l'identité sociale que je développe en tant que lycéen, dans l'espace urbain de Saint-Avold, dans mes fréquentations au sein de l'institution scolaire et en dehors, mes amitiés dans la classe et au-delà et mes activités urbaines. Cet écart et les dissonances cognitives provoqués auront des répercussions fortes dans les deux espaces sociaux de ma vie de jeune adulte, tant vis-à-vis de l'espace social et familial que je quitte sans vraiment en avoir conscience, que celui vers lequel je vais sans vraiment devenir le mien, le monde social bourgeois urbain. Comme s'il était présumé que l'intégration était un état naturel de la relation des individus aux structures, aux institutions « comme si celles-ci disposaient du pouvoir spontané d'incorporer leurs membres. » alors que ma thèse est plutôt celle d'un « univers de vie de l'individu comme un réseau articulé de lieux de socialisation, qui le prennent en charge et le structurent dans les différentes sphères de son existence (*Ibid.*, 24), en cela rejoignant le travail de conceptualisation de Strauss et de l'école de Chicago que je développerai plus longuement dans le dernier chapitre de ce tome.

Encadré n° 4 : La transformation du territoire de Saint-Avold

Le 28 juin 1946, un décret institue les « Houillères du Bassin de Lorraine »^(b), établissement public national de caractère industriel et commercial, reprenant sous la forme de groupes les subdivisions correspondant aux territoires des anciennes compagnies d'avant-guerre. Cela dans un souci de conservation des structures d'exploitation préexistantes mais aussi de « préserver la dynamique et la 'culture d'entreprise' propres à chacune de ces grandes unités de production. » (HBL, 1994)

Dans les années 1950, selon les archives des HBL, le périmètre d'exploitation des groupes était le suivant :

- Le groupe Sarre-et-Moselle, le plus important en nombre de puits (9) et de structures telles que centrales électriques (1) et cokerie (1)
- Le groupe Petite-Rosselle, le plus ancien du nouvel établissement public, avec 7 puits d'extraction, une cokerie et une centrale électrique (hors du périmètre initial du groupe)
- Le groupe Saint-Avold, avec un puits
- Le groupe Faulquemont, avec un puits

Ces deux derniers groupes seront fusionnés, rapidement, pour former le groupe Faulquemont-Folschviller.

Très rapidement le puits de Saint-Avold fermera, ainsi que ceux de Faulquemont et de Folschviller.

Ces trois années de lycée m'éloignent de l'espace public et privé du monde de la mine, de ses discours et luttes, souvent avec des intensités et des rythmes variables (en fonction des évolutions de la production et du prix de la tonne de charbon, en concurrence avec le monde entier – de l'autre côté de frontière en Sarre, en Pologne, en Inde ou encore l'Australie – et où les logiques de divisions en groupes professionnels (ouvriers, employés et « cadre ») cèdent progressivement le pas sur d'autres questions et catégories sociologiques que je découvre en prenant pied dans l'espace social urbain de la ville. Une nouvelle image « déminiérisée » d'une ville qui ne semble pas/plus concernée par les discours et les rapports sociaux contradictoires antérieurs, préférant s'orienter vers la transition de l'économie des services et du tertiaire qui me socialise au quotidien dans mes activités scolaires du lycée d'enseignement général que je fréquente. Je ne me rappelle pas un sujet, pas un devoir dans aucune des matières qui me socialisaient le plus, l'économie, la philosophie ou l'histoire/géographie, sur le monde social d'origine, sur la production du charbon et sur les rapports de classe sociale qui ont frappé le bassin minier pendant les trente-cinq dernières années pour ma promotion de série B au Lycée *Poncelet*. L'énergie est à la reconversion, un terme qui est plus la réalité du bassin sidérurgique

du Nord de la Lorraine pendant la période 1975/1980 ou deviendra celle du début des années 2000 avec comme point final la fermeture du dernier puits de mine, celui de la *Houve* en 2004. En tout état de cause, il s'agit d'une page qui se tourne et la question est bien de savoir comment rebondir et sortir d'une forme d'autarcie de vie autour et à partir de la mine et de ses activités. Je titrais ce paragraphe en m'appuyant sur l'image métaphorique du passage d'un univers à un autre et je poursuis ce travail d'auto-analyse en travaillant une question sociologique centrale, à savoir la question de la distance, ici sociale et spatiale. Or, je ne peux mettre de côté qu'en effet ma scolarité m'a fait changer d'univers de vie, passant du monde social de la mine (et de la classe ouvrière) à un autre en portant de plus en plus les habits (et *habitus*) de cet autre monde social et me glissant dans la peau du transfuge de classe que je devenais, comme le propose Didier Eribon (2009). M'intéresser à l'économie, à l'histoire/géographie ou encore la philosophie et ses auteurs, c'est comme Didier Eribon qui s'est « intéressé à Marx, à Sartre, [était] pour moi le moyen de sortir de ce monde, du monde de mes parents, tout en imaginant bien sûr que j'étais plus lucide qu'eux sur leur propre vie. » (2009, 89)

La vie future que j'aurai et celle d'aujourd'hui, au moment de la mise en mots de cette histoire biographique, a-t-elle et est-elle ce « regard extérieur et surplombant sur les parcours des uns et des autres pour comprendre le monde social de mes origines et les mécanismes de la domination puisque la perception spontanée que les gens (ceux de mon monde social d'origine) ont de leur expérience ignore ou dénie cette domination qui s'exerce sur eux à leur insu. » que nous propose Didier Eribon (2011, 19). M'étais-je sorti du déterminisme de ma classe sociale ? Avais-je réussi « ce que je voulais faire [sortir de ma condition sociale, en passant] non seulement par cette mise à l'écart radicale, mais aussi par une occultation de mon passé. » (*Ibid.*, 22).

2.2. Distances sociales et distances spatiales : « Je veux être quelqu'un ! »

« (...) c'est parce qu'elles [les classes populaires] pensent – et toute l'histoire sociale, et les types d'aspiration qu'elle inscrit dans les têtes, les a conduits à penser – que c'est simplement ce qu'elles désirent. »
(Eribon, 2011, 19)

J'ai déjà écrit que l'école a été importante dans ma socialisation, ma position actuelle ne le démentira pas. Enfin, je crois ! C'est certainement le premier des liens entre mon histoire sociale, ma formation et mes travaux de recherche. Mais je veux poser ici une première pierre

à la tentative de comprendre les liens entre ma trajectoire et ma position actuelle. En effet, le « transfuge de classe », que je vais devenir, a très tôt le sentiment qu'il voulait être quelqu'un (d'autre) que ce que la destinée de classe avait « programmée » ! Je ferai ce chemin librement, par choix comme celles et ceux de la classe ouvrière font le choix de leur vie, qu'« ils croient que c'est un choix, leur choix (...) [alors que c'est] une implacable loi sociale [l'illusion de la liberté de faire un choix, des choix pour (...) les classes populaires]. (...) » (Eribon, 2011, 18).

Je ne sais pas pourquoi avec exactitude la conférence de Geneviève Fraisse le 21 octobre 2015, intitulée « Colporteuse. Ou l'épreuve de l'histoire », ainsi que la lecture répétée de son ouvrage sur Simone de Beauvoir ont été (aussi) marquants. Pourquoi l'opus que Geneviève Fraisse (2008) a signé sur le privilège de Simone de Beauvoir, que je découvrais à l'occasion de sa conférence inaugurale de la première édition du Festival International de SOciologie (FISO) en 2015 sur la figure d'engagement que fut *Olympe de Gouges*^(c), est aussi vif dans mon esprit et a introduit en moi l'idée que j'entamerai sous peu ce voyage épistolaire avec ma profession et, par-delà, avec moi-même, que représente l'HDR. Très certainement son propos sur la figure de la colporteuse, figure d'exception et qui m'a amené quand je découvrais sa bibliographie, à celle de Simone de Beauvoir et à la figure du privilège, est en fait l'arrière-scène (non obscène) de cette affirmation nombriliste et égocentriste : *je veux être quelqu'un*.

Cette expression « je veux être quelqu'un », qui reformule peut-être tout un parcours de vie professionnelle, doit beaucoup à la lecture répétée du travail de Geneviève Fraisse à propos de la figure historique que représente Simone de Beauvoir et résonne beaucoup à l'idée, à la notion de *privilège* qu'elle introduit, en reprenant le mot même de Simone de Beauvoir (de 1955) pour la caractériser. Pourquoi ce terme a-t-il été marquant pour moi ?

N'ayant pas l'outrecuidance d'une comparaison déraisonnée et déraisonnable avec cette figure existentielle du féminisme et de l'intellectuelle que Simone de Beauvoir a été et est, le terme *privilège* a pourtant fait écho en moi, au regard de ce qu'est ma trajectoire, à la fois dans sa dimension intime, privée, comme protection, comme garantie « contre toute sorte de choses extérieures, négatives sans doute » (Fraisse, 2008, 9), mais aussi et peut-être surtout, comme une force et qui semble me caractériser (du moins dans le regard d'autrui, comme le formulait Jean-Paul Sartre à l'égard de Simone de Beauvoir, notamment à propos de la lecture de son œuvre qu'elle fit et qui l'a souvent « autorisé » à publier, ce qu'il n'aurait peut-être pas totalement fait, sans cette « autorisation »).

Force, car le privilège quand il devient pluriel et qu'il représente, permet l'exercice de la liberté, « mais dans un monde hiérarchisé » (*Ibid.*, 9). N'y voyons pas que l'apanage d'un égoïsme, d'un individualisme exacerbé, le *privilège* que j'essaie de me parer n'est pas « seulement un avantage pour jouir, il est une jouissance qui engage plus qu'elle-même. Or, il se peut, il se pourrait que l'exercice d'un privilège ne soit pas contraire au bien public, au bien de tous. » (*Ibid.*, 10). Geneviève Fraisse ajoute que le terme de privilège est synonyme de « prérogative » qui permet un usage à bon escient et non pas seulement pour son avantage personnel. Je pense, au contraire, qu'il n'est pas question de possession, comme un attribut de classe, mais de conquête, qu'elle « a conquis le privilège, autre mot pour dire la liberté. » (*Ibid.*, 114-115)

Je me rends compte que j'ai omis de définir la notion de « privilège », telle que Geneviève Fraisse l'emploie pour présenter l'histoire de vie et le travail de Simone de Beauvoir. Le privilège est un terme pour désigner le « droit et le pouvoir, la capacité et la puissance ; il donne aussi l'image d'une tension entre des intérêts divergents. » (*Ibid.*, 69). Je reviendrai sur ce point un peu plus loin dans le tome biographique de l'HDR, que je peux qualifier d'auto-analyse d'une vie quand j'explorerai la question de l'intellectuel et de la contradiction que cette figure pose à l'apprenti que je suis !

La position de privilège comporte une dimension contradictoire inhérente à la situation politique et sociale du moment où je le vis, Simone de Beauvoir l'a vécu au travers de l'expérience de la Guerre d'Algérie, qu'elle a défini comme à la fois complicité et culpabilité (*Ibid.*, 68-69). En ce qui me concerne, plus modestement, c'est la question d'une conscience de classe qui s'est déclinée, comme l'expression d'une contradiction vécue, chez moi, entre le soutien de la prise d'un itinéraire vers une forme symbolique de la domination sociale et l'appartenance à une classe sociale, à un groupe social qui se définit comme en bas de l'échelle sociale, en bas de la stratification sociale de notre société.

Il me faut donc étudier, travailler cette contradiction, l'explorer afin que l'image d'intérêts divergents qu'on peut y lire ne perdure pas et que l'image d'intellectuel que ma position sociale actuelle me donne ne soit pas qu'un reflet dans lequel je me perds, mettant finalement en évidence que mes propres contradictions et non les qualités de pouvoir, de capacité et de puissance que le terme *privilège* véhicule et qui m'enveloppe, comme autant de « peaux » que j'ai endossées au fur et à mesure de ma trajectoire sociale et professionnelle. Cela me mettrait en contradiction, dans une impasse politique majeure, entre les intérêts de ma classe sociale

d'origine et ceux de celle d'appartenance que j'ai enfin intégrée. « La contradiction appelle la justification. Se justifier, voilà ce que tente le privilégié et ce qui retient l'attention de Simone de Beauvoir. » (*Ibid.*, 70) Simone de Beauvoir l'aurait « vu », la position privilégiée fait apparaître un troisième sens au terme de privilège, celui de difficulté politique que l'intellectuel peut vivre comme une impasse. Mais qui structure (ou donne le squelette à ce que je suis) l'action de l'intellectuel, à savoir « dévoiler et agir [comme étant] les deux mots nécessaires [à l'intellectuel] pour dire la critique de la domination et la transformation à venir. » (*Ibid.*, 72)

2.3. Distances sociales et distances de classe

« Ce que je considérais comme des empêchements m'a permis d'avoir une expérience de la réalité profitable à l'écriture et qui continue de l'être, sans doute. Mais il y a toujours une lutte au quotidien entre la vie et l'écriture. »

(Ernaux, 2014, 93)

L'écriture, ici la rédaction de l'HDR, comme une manière, non de m'intéresser à ma vie mais de saisir les mécanismes de cette séparation entre mes origines et ma situation actuelle, est une opportunité sans risque de faire le bilan d'une vie de travail. Car écrire, c'est une immersion dans une réalité qui n'est pas moi, mais qui est passée par moi. Mon expérience est celle d'un passage et d'une séparation du monde social de la mine. J'ai été séparé, je me suis séparé de mon monde d'origine... A cette réflexion inspirée de l'écriture d'Annie Ernaux, j'ajouterai un propos tiré du travail d'auto-analyse que nous livre Didier Eribon en 2009 : « Deux parcours donc. Imbriqués l'un dans l'autre. Deux trajectoires interdépendantes de réinvention de moi-même (...) » (28). Comment ne pas être sensible à ces propos ? Comment ne pas y trouver un miroir à sa propre trajectoire, à une prise de conscience que je suis, comme ces illustres auteurs, un « transfuge de classe » qui se découvre dans l'exercice de l'HDR tel quel, au risque de ne pas être totalement satisfait de ce qui se livre : fils d'ouvrier que je n'ai pas voulu être, un avenir qui ne me définissait pas et que j'ai tenté durant toutes mes expériences de vie de mettre à distance ? Et pourtant ! Devrais-je en avoir « honte » comme Didier Eribon quand il fait son *Retour à Reims* (2009) ? Je ne le pense pas, aucun « spectre du passé dans [mon] présent » (2011, 58). Mais peut-être n'ai-je pas assez regardé derrière mon épaule, pour ne pas voir, comme Derrida « les spectres du passé dans notre présent et (...) comment se définit notre [mon présent] comme rattaché à ce passé par l'intermédiaire de quelques figures et de la trace qu'elles ont laissé. » (*Ibid.*, 58)

Au final, ne devrais-je pas être quelque peu prudent dans cet exercice, au risque qu'en définitive les « spectres du passé » soient tout de même présents alors que je semble me convaincre du contraire, quelques lignes plus haut...

2.3.1. « Je suis un traître ! »

« Mon premier monde, le monde dominé »
(Ernaux, 2014, 64-65)

Comme Didier Eribon l'explique quand il relate qu'il a « fait l'apprentissage de lui-même comme gay en découvrant le monde gay et en s'inventant comme gay à partir de cette découverte, [et qu'il a] en même temps toujours suivi un autre parcours, social cette fois : l'itinéraire de ceux que l'on désigne habituellement comme des transfuges de classe » (2009, 25), je peux avancer l'idée d'un parallèle possible me concernant. A n'en pas douter, je suis un « transfuge » dont le souci, pensé ou non, de mettre à distance ma classe sociale d'origine, est en fait le souhait d'échapper au milieu d'origine de mon enfance et adolescence.

Cet acharnement à prendre une distance, voulue comme de plus en plus importante et avec force, sans toutefois l'exprimer comme le déploiement d'une énergie du désespoir [que l'on peut lire chez Eribon], pour coûte que coûte « ne plus [en] faire partie » (*Ibid.*, 27), est un élément structurel de mon parcours de vie qui m'a mis en confrontation avec des sentiments contrastés et propulsé dans des situations sociales et relationnelles au sein de ma famille que l'on peut aisément qualifier en tension et que j'ai retrouvé, mis en forme, dans la lecture des romans non fictifs d'Annie Ernaux (1983, 1987, 1999). Elle y évoque merveilleusement ce que je peux qualifier aujourd'hui de « malaise » quand on revient chez ses parents après avoir quitté la famille mais aussi le monde auquel ils appartiennent, et que Didier Eribon traduit bien, quand il reprend à son compte la réflexion d'Annie Ernaux, « d'être à la fois chez soi et dans un univers étranger » (2009, 28) quand on retourne dans sa famille et son milieu de vie. « Il est mort en trois jours. Encore aujourd'hui, je vois ce moment comme un séisme, un retournement. Avec des pensées d'une extrême violence. Je voyais tout ce qui m'avait séparé de mon père et c'était irrémédiable. Je voyais cette acculturation particulièrement réussie de mon cas puisque mon grand-père paternel ne savait pas lire, que mon père avait été garçon de ferme, ouvrier, cafetier, et que je venais d'être admise professeur de lettres. Je plongeais dans le gouffre de la séparation définitive d'avec mon père. Sans possibilité de me racheter. (...) Beaucoup plus tard, la

sociologie m'apprendra que ma situation est celle des transfuges de classes. » (Ernaux, 2014, 62)

A ce stade de l'écriture, on pourrait me rétorquer que ce n'est somme toute que la situation classique de toute promotion sociale, de toute ascension sociale, les parents voient leur enfant les « dépasser », les « surpasser » intellectuellement, socialement. C'est encore Annie Ernaux qui l'exprime le mieux, selon moi :

« Le monde dans lequel je suis née est fondamentalement différent de celui auquel je suis parvenue par les études. Mes grands-parents étaient de milieu paysan mais, attention, des paysans qui travaillaient la terre des autres. Mes parents, leur famille, la clientèle, les gens qui gravitaient autour de nous étaient d'origine ouvrière, ouvriers eux-mêmes, au mieux petits employés. Mes parents vivaient toujours dans la peur, la crainte de « retomber ouvrier », disaient-ils, mais c'était beaucoup plus vaste, des peurs anciennes, viscérales, mais certitude de leur limitation. » (*Ibid.*, 64).

Je pourrais m'en « contenter » au final, n'y a-t-il pas une dynamique presque « normale » dans le contexte de nos sociétés dites modernes, positivistes et progressistes, plus particulièrement durant le « court XXème siècle » (Hobsbawm, 1994)^(d) ? Les enfants « dépassent » leurs parents ! Et je serais dans la première dimension du privilège que Geneviève Fraisse (2008) décrit concernant Simone De Beauvoir.

Or, il n'en est rien, du moins du côté de la subjectivité et de l'affectif. Car passer d'un monde à un autre, en fait, n'est jamais une expérience de vie anodine, ni sans conséquences socio-personnelles. C'est en effet un passage vers un monde autre : un monde « qui n'a pas le même éthos, les mêmes façons d'être, les mêmes façons de penser ». Ce bouleversement, je crois qu'un des auteurs mobilisés dans ce travail parle de « séisme », reste toujours en moi comme nous le rappelle Annie Ernaux (2014). « Même physiquement, il y a des situations où je me sens... non ce n'est pas de l'ordre de la timidité ni du mal-être. De la place. Comme si je n'étais pas à ma vraie place, que je n'étais pas là, sans être réellement là. » (*Ibid.*, 64) On garde pour toujours peut-être le sentiment d'une usurpation, d'une trahison vis-à-vis de sa classe sociale d'origine. Selon Didier Eribon (2011), on vit à vie avec l'idée d'une infériorisation du fait ouvrier qu'il faut rapporter à l'idée de domination chez Pierre Bourdieu^(e). A l'instar de Didier Eribon, il faut chercher ailleurs les causes de cette situation d'infériorisation qu'il a décrit dans *Retours à Reims* (2009), à savoir la question de la honte sociale que l'individu infériorisé développe qui l'assujettit, qu'il a subjectivé et par rapport à laquelle il oppose si peu de résistance, voire pas de résistance du tout et qui a conduit Didier Eribon à nous dire qu'« Il [lui]

me fut plus facile d'écrire sur la honte sexuelle que sur la honte sociale. » (*Ibid*, 21) Cette référence à l'idée de *honte sociale* a résonné au moment de la lecture de son travail pour l'HDR et elle est à rapprocher des travaux d'Axel Honneth quand ce dernier explique que le besoin de reconnaissance sociale de l'individu plonge ses racines dans le sentiment de honte qu'il vit dans son quotidien (voir chapitre IV dans le tome II). Le sentiment de honte a-t-il un rôle central, un rôle moteur pour expliquer le parcours des individus, mon parcours ? Le travail d'auto-analyse que l'HDR invite à faire, pour l'intellectuel que je suis, offre ainsi une voie pour une émancipation politique (selon Eribon) ou par la connaissance (pour Gérard Noiriel) de l'individu quel que soit son statut ou sa situation sociale, ou si je parle de moi, d'une trajectoire sociale que Bourdieu a qualifié de « miracle social » pour qu'elle ne soit pas, finalement, une illusion renforçant les rapports de domination qui caractérisent nos sociétés modernes dites démocratiques (et qu'il faudrait inventer comme nouvelle forme de la radicalité). Il y a là une source d'inspiration importante pour une émancipation effective de l'individu (m'inspirant beaucoup du travail d'André Gorz quand il entreprend son travail doctoral). Ainsi, j'aurai besoin de la force de son discours pour arriver à cette maturité qui maintiendrait éloigné le mépris de classe dont on peut faire l'objet - le *mißachtung* de la pensée d'Axel Honneth (2000) - qui est « le prix à payer pour cette « trahison de classe » (Eribon, 2011, 29)

Mon propos serait incomplet et quelque peu obscur si j'omettais de citer deux éléments à ce stade de mon auto-analyse pour préciser pourquoi je pose la question de la « trahison » quand on devient un transfuge de classe. Le premier est d'ordre de la rencontre humaine^(f), avec la philosophe Geneviève Fraisse, lors de ce fameux repas des organisateurs la veille du démarrage du colloque scientifique du FISO de 2015^(g) à Épinal. Le second est d'ordre intellectuel avec la découverte de la pensée d'André Gorz, notamment au travers de son parcours de vie et de sa démarche de penseur, notamment quand il introduit la notion de trahison par le réel dans son parcours de vie (qu'il présenta dans sa thèse, publiée en 2008 chez Gallimard). Ces deux « rencontres », de nature différente, nécessitent que je m'y arrête et les mette à l'épreuve de mon expérience.

2.3.2. « Le traître ou la question d'avoir honte de ses origines »

Lors du fameux dîner du 21 octobre 2015, à côté de Geneviève Fraisse, sur le point précis de la trahison, notre échange s'est nourri de nos expériences respectives en la matière, des tensions

qui ne sont pas aplanies avec le temps, malgré le fait qu'il s'était agi parfois de simples traits d'ironie sur la situation de l'autre, parfois teintés d'une réelle incompréhension sur ce que devient son enfant, fille ou garçon, parfois encore plus agressives avec haussement de la voix, du verbe qui se rapproche de l'insulte ou de l'injure. Ces tensions, lors de moments de rencontres familiaux finissent par « [s'emparer] de nous (...), [venant] inscrire les normes [d'un monde que je/nous voulions mettre à distance] dans nos corps et dans nos cerveaux. » (Eribon, 2011, 66)

Qu'est-ce qui peut expliquer ces situations relationnelles qui se détériorent faisant de nous l'étranger au sein même de nos familles ? La lecture de *Retour à Reims* de Didier Eribon (2009) offre une piste sérieuse pour expliquer ce dont il s'agit : la honte sociale, comme source possible à la trahison. En effet, ces situations décrivent ce que Didier Eribon a parfaitement dépeint quand il a traité le sujet de la sexualité et de la position sociale de gay dans son opus de 2009 et qu'il reprend sous la forme d'un « jeu » de questions/réponses dans *Retours sur retour à Reims* (2011). Les « injures » familiales et la honte sociale qui les produit (et en découle en même temps) sont à considérer comme des « affects constitutifs des vies minoritaires [qui agissent] sur les processus individuels et collectifs de subjectivation » (61) des personnages présents dans ces scènes de vie quotidiennes. Mais qui est le « minoritaire », qui est le majoritaire, ici ? Les autres, eux ou nous, moi ? Quelle fonction joue-t-elle (la honte sociale de ses origines) chez le transfuge social que je suis ? Est-elle nécessairement à surmonter pour l'oublier et, ainsi, rendre moins visible son origine sociale. Ou, comme l'écrit Didier Eribon, en s'appuyant sur ses analyses du sujet de l'ordre sexuel (à partir notamment de l'oeuvre de Jean Genet), « qu'on n'échappe jamais (...) à la honte gravée dans les corps et l'esprit des 'déviantes' et qui devient constitutive de leur être même. » (2011, 44) Alors que l'on a pu dire simplement « que j'ai honte [et non pas qu'il faut avoir honte de venir du milieu ouvrier], ce n'est pas la même chose. » (*Ibid.*, 27)

Qu'est-ce qui n'est pas supportable, au final ? Le secret que l'on ne veut pas exhumer et qui, pourtant, est signe de douleurs, de situations douloureusement vécues mais tues... car elles génèrent ce sentiment de honte et qu'on reporte sur l'autre, ici, l'enfant ou, comme dans mon contexte personnel, sur l'adulte qui veut essayer de mettre à distance ses origines car l'ordre social change, les hiérarchies à l'instar de l'analyse de Didier Eribon, bougent. Les positions de domination comme celles de dominés ne sont plus aussi systématiquement figées. Si ce que je viens d'écrire pourrait m'exonérer d'avoir trahi ma classe sociale, la question pourrait être tout de même de me demander quel est le prix à payer pour cette trahison.

2.3.3. « La trahison ou la posture du marginal ou de l'intellectuel »

Comme indiqué plus haut, mon propos ne serait pas tout à fait complet, si je n'ajoutais pas que la lecture de la biographie d'André Gorz, notamment la partie où Willy Gianinazzi développe dans le chapitre *Aliénation en société d'abondance* (2016, 62-81) les rapports qu'entretient André Gorz avec la question de la trahison et les figures que prend cette posture, à savoir celle du marginal ou de l'intellectuel, ne m'aurait pas été très utile. Je me dois d'être honnête avec le lecteur, cette lecture m'a renforcé dans ce projet. En effet, mon parcours de vie m'a-t-il amené à devenir un marginal, un intellectuel, à me « marginaliser » par le travail intellectuel (que j'ai encore tendance à considérer, selon la formule que j'ai choisie en épitaphe du tome, émancipateur et me permettant de « sortir » du « monde vécu » comme « dominant »). Sur ce dernier aspect, j'y reviendrai dans la conclusion du chapitre. Page 63, Willy Gianinazzi (2016) décrit André Gorz comme un être ayant été « trahi dès le départ par un réel qui leur assigne [aux traîtres de son espèce] un rôle et une place qu'ils n'ont pas voulu sciemment, « désadaptés de notre réalité, dévorés de besoins que cette civilisation ne peut donner » (Gorz, 2008, 371), certains hommes deviennent des « traîtres » à la société. » André Gorz pense que la trahison s'incarne alors dans « l'opposition et la contestation » (*Ibid.*, 365), à travers lesquelles, selon Gianinazzi, « l'individu recherche et façonne son authenticité. Le traître est l'insoumis et l'exclu. » (2016, 63). Peut-on être soi dans une société donnée ? Dit autrement, peut-on être à une place qui n'est pas celle qui aurait été dictée par la société ? Et, peut-être plus précisément, comment occuper cette place^(h) ? Comment vivre ce que Gorz établira dans *Ecologica* (2008b) comme deux conditions de l'autonomie du sujet, à savoir la recherche de la « solitude », sa solitude à s'assumer dans le réel qui nous assigne place et exige de nous que nous soyons conformiste et la position d'évaluation du monde à partir de l'« exigence d'humanité » que tout intellectuel se doit d'avoir s'il veut être autonome. Ainsi, l'intellectuel est fondamentalement un traître, le « traître par excellence » (2008a, *Op. Cit.*, 365-367). Gianinazzi écrira que Gorz incarne l'« esprit d'autonomie », il « dit non au monde de l'aliénation et des nécessités inhumaines. Mais ce faisant, il n'empêche pas ce monde d'être et ne forge pas les instruments de sa transformation. » (2016, 64, reprenant un propos tiré de *La Morale de l'histoire*, 1959, 141-142). Situation ambiguë que celle de l'intellectuel ! Sauf à accepter l'idée que cette posture qui sert à maintenir vivant « la nostalgie d'un monde humain » [qui est en chacun de nous, pour qu'un jour, en en prenant conscience, les hommes se libèrent. (2016, 64)] Je suis confronté à ce que Willy Gianinazzi reformule de la pensée d'André Gorz, quand il écrit page 65 que le traître,

qui est un homme « aux prises avec les tourments de son être inabouti, pose d'emblée comme névralgique la question du rapport entre les déterminismes objectifs, qui relèvent à la fois de son [mon] passé et de son [mon] milieu social, et le choix personnel où se joue sa [ma] liberté. Tout comme André Gorz, je postule aisément que l'individu est le sujet de ses actions, produisant sans cesse une sociologie de l'action mais sans en savoir toujours les enjeux et les limites conceptuelles. En suis-je arrivé à la position intellectuelle qui a été la sienne d'affirmer ce postulat comme à jamais sous-jacent à mon projet émancipateur et que j'essaie de dénouer dans ces lignes telle une bobine de fils qui ne cesse de se défaire. Le chemin n'est pas totalement fait dans mon esprit. Si l'être n'est pas le sujet de ses actions, c'est comme Freud nous le propose, dû à l'existence d'une détermination originelle de l'enfance sur notre vie d'adulte et que le phénoménologue Merleau-Ponty traduit comme un choix ou un complexe imposé par la relation familiale qui, dès le départ, crée une incomplétude ou un manque chez l'individu. Gorz semble, nous dit Gianinazzi, avoir été frappé par la citation qu'il a retenu de l'oeuvre de Merleau-Ponty, qu'il a repris dans *Les Fondements pour une morale* : « Le passé demeure comme une blessure par où notre force s'écoule » (1977, 460)⁽¹⁾. Ce qui, de manière rétroactive, m'a fait m'intéresser au sous-jacent de la position de Didier Eribon quand il fonde son rejet de son milieu familial dans l'expérience et le concept de *honte sociale* dans les lignes précédentes. Mais, il [l'être, donc moi] a la possibilité de choisir postérieurement la « réappropriation remaniée de ce choix forcé. Ce qui veut dire que l'individu n'est pas rivé irrémédiablement à sa détermination originelle. » (2016, 66). Il a la possibilité de ne pas être prisonnier de cette matrice des vécus, ce que son biographe a traduit par cette expression de l'analyse d'André Gorz : « on ne la quitte jamais mais la dépasse toujours. » (2016, 67). En suis-je capable ? Ma position de traître à mes origines, à mon milieu, est dépassable si j'arrive à tisser des rapports authentiques avec la réalité historique. Ainsi, je rejoins la position philosophique d'André Gorz et sa posture d'intellectuel qui arrive à faire fi d'un certain nombre de contingences et lui (me) permet d'exercer son (mon) autonomie. Mais ce serait une auto-analyse incomplète et je demeurerais un être d'incomplétude si je n'ancrais pas, comme le propose Gorz, mon projet dans un contexte plus large, d'ordre social et économique qui agit à tout moment et guide mes choix, en limitant mon autonomie. C'est le sous-jacent du chapitre IV du tome 2 de l'HDR Mais n'allons pas trop vite... Il reste encore quelques points à préciser avant de conclure ce deuxième chapitre du tome biographique.

Section II. Une socialisation progressive à un terrain de recherche

Mon itinéraire professionnel s'est construit en plusieurs étapes et autour de plusieurs « terrains » qui renvoient à la recherche en sociologie de la jeunesse, de l'insertion et de l'intervention sociale dans une attitude critique. Et, ainsi, tenter de produire mon récit, qui échapperait aux instances et aux institutions normalisatrices voire oppressives rencontrées tout au long de ces près de quarante ans de vie professionnelle. Dans une des nombreuses réponses qu'il apporte à ses lecteurs (s'agit-il de vraies personnes ou de personnages fictionnels ?), pages 85-88, dans l'ouvrage *Retours sur Retour à Reims* (2011), Didier Eribon propose de considérer que pour s'inventer ou se faire en tant qu'individu, et non se dire comme la pensée de type psychanalytique dans nos sociétés occidentales nous l'impose, il faut « produire [son] propre récit, qui échappe aux instances et aux institutions normalisatrices et oppressives » (87). Le travail d'auto-analyse est hautement sociologique et politique, il est bénéfique pour celle ou celui qui s'y colle même si c'est « aussi plus difficile à affronter » (87) en évoquant le travail d'analyse sociale de l'écrivaine Annie Ernaux et que Didier Eribon reprend dans son propre travail, en lui faisant dire qu'elle « remarque dans plusieurs de ses textes qu'elle n'a pas besoin de la psychanalyse, qui lui apporterait des réponses toute prêtes et trop simple, qui ne rendraient pas compte des phénomènes plus profonds qu'elle essaie de restituer. » (*Ibid.*, 86). Comme l'auteur, je suis face à des catégories politiques qui peuvent changer en fonction des points de vue et des positions sociales occupées : lui s'interrogeait sur « fils d'ouvrier », j'en étais un ; sur « enfant gay » que je n'étais pas, mais la question de l'orientation sexuelle est aujourd'hui, dans le cadre de ce travail, hors-sujet. Celles qui me préoccupent ici sont plutôt celles que Didier Eribon lit dans les romans d'Annie Ernaux, à savoir les modes de vie dans les classes sociales (dont celle des ouvriers, c'est pourquoi j'ai pris aussi appui sur le travail d'Olivier Schwartz), de ce que les fils et les filles sont dans leur classe sociale, du rapport au système scolaire (comme j'ai commencé à l'écrire dans les pages précédentes), du mal-être des transfuges de classe [dont je suis] mais qui n'est pas « habité » par le sentiment de honte sociale comme l'a exprimé Didier Eribon (2009).

Me concernant, j'ai été éducateur de jeunes sous mandat de justice au sein de l'une des trois directions extérieures du Ministère de la Justice⁽ⁱ⁾, la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), de 1982 à 2006, respectivement éducateur en hébergement (1982/1988), responsable de

formation au Centre régional de formation (1988/1995) et conseiller technique à la direction régionale avec le grade de chef de service éducatif (2000/2006) avant de réussir le concours et être nommé Maître de Conférences en sociologie à l'Université Nancy II en 2006. J'ai, pour le dire vite, eu une carrière professionnelle en totalité au sein de la Fonction Publique d'État, comme fonctionnaire titulaire après les deux premières années de formation à l'Éducation Surveillée (nom de l'administration PJJ, avant 1990) dans des ministères différents qui ont en commun d'être des Ministères régaliens, que ce soit la Justice ou l'Éducation nationale (l'enseignement supérieur pour être exact). Cette première partie de mon parcours professionnel a contribué à ma socialisation sociologique de diverses manières, en fonction des postes occupés et des missions confiées.

Trois nouveaux paragraphes poursuivent le projet d'auto-analyse que propose le travail de l'HDR dans ce deuxième chapitre du tome biographique. La présentation de ce récit est proposée pour servir de points de repères et de jalons dans mon itinéraire de formation et de construction identitaire que représentent mes activités professionnelles d'éducation de mineurs « sous main de justice », poursuivant ma socialisation à des univers et des ordres de discours « étrangers » à mes origines. Ils (les trois paragraphes) concernent des situations et des moments professionnels qui ont été significatifs pour ma formation à la recherche. Le projet est de montrer l'articulation entre ces expériences professionnelles « saillantes » et la construction progressive de mon identité d'enseignant-chercheur, en germe dans ces « extraits » de parcours de vie professionnelle où, en l'espace d'une petite dizaine d'années, j'ai accumulé des expériences d'animation, de chercheur dans le monde de l'intervention sociale.

2.4. Éducateur à l'Éducation Surveillée

Période	Position institutionnelle	Service, projet et expériences professionnelles
1982/1988	Éducateur à l'ISES de Montoy-Flanville (057)	« Champ social » en Inde (§. 2.4.1.) Ouverture de l'Unité Pédagogique des Parmentiers -UPP- (§. 2.4.2) Développant une pratique professionnelle innovante, le <i>Sociodrame</i> (§. 2.4.3.)

Après deux années de formation au Centre régional de formation de l'Éducation Surveillée, du 1^{er} octobre 1982 au 30 septembre 1984, durant lesquelles j'ai dû réaliser plusieurs travaux rédactionnels de type mémoire et conduite de projet selon le projet des formateurs du CRF, j'ai pris mon poste à l'Institut Spécial d'Éducation Surveillée de Montoy-Flanville (en Moselle, près de Metz) au sein d'une des équipes d'hébergement accueillant une douzaine de mineurs, garçons pour la plupart, le groupe IV, composé de 7 éducateurs (Liliane, Salvatore, Sylvie, Philippe, Lysiane, Gérard et Christian). C'est avec une partie d'entre eux que je vais développer des activités innovantes qui contribueront à ma formation professionnelle et, dans une certaine mesure, à mon émancipation vis-à-vis de la question de mon « enfermement » dans ma classe sociale d'origine. Cette première affectation a duré deux années, 1984/85 et 1985/86, elle faisait suite à une période de 12 mois de stage en établissement pendant ma formation initiale, en partie dans le même établissement que celui de mon affectation avec des stages divers dans les différentes fonctions éducatives et les secteurs qui contribuaient à la « prise en charge » des mineurs sous mesure de justice, y compris l'associatif et la prévention sur les quartiers où je retrouverai Michel Moreaux, et dans un établissement nancéen du secteur « habilité justice », le centre régional Louis Sadoul de Laxou (de l'association de sauvegarde de l'enfance en Meurthe-et-Moselle) pour le stage dit « long » (qui durera de décembre 1983 à juin 1984).

Cette première période professionnelle est marquée par deux projets différents et saillants qu'on peut rapprocher ici, comme des éléments structurants ma socialisation professionnelle. D'une part, lors de ma formation initiale, le projet de formation proposait à l'ensemble des stagiaires de réaliser un projet dit « champ social » d'une durée de 2 à 3 mois si on y incluait la période de congés pour « vivre une expérience sociale hors des institutions de l'action sociale, hors des environnements professionnels classiques dans le monde du travail social sous mandat de justice. Il s'agissait d'effectuer un séjour/intervention au sein des institutions caritatives de Mère Theresa à Calcutta dans l'Etat du Bengale en Inde. Le second correspond à une pratique professionnelle innovante (pour l'établissement et l'équipe), le sociodrame, que j'ai développé avec certains collègues de mon premier poste (Liliane, Salvatore, Philippe et Lysiane, auxquels se sont adjointes Sylvie et Reine) dans le cadre de l'UPP et qui va perdurer bien au-delà de cette courte affectation. Elle s'est enrichie d'un travail important et régulier, sur plus de deux années, de supervision avec Philippe Rebstock qui m'a amené en 2002 à publier un ouvrage de synthèse de cette expérience de médiation avec deux autres collègues, l'une personnel éducatif comme

moi, Georgette Kainz, et le second, Jean-Pierre Vidit, ancien psychologue de l'établissement et depuis 1983, en position d'exercice libéral (*cf.* annexe n° 3.2).

2.4.1. Un « champ social » en Inde comme rite d'initiation et premier terrain de mon engagement

Partir pendant près de trois mois, du 21 août au 07 novembre 1983, à la découverte de populations les plus en difficultés qui soient, dans un pays à l'autre bout du monde hors des repères ordinaires et de son milieu, fut une des expériences les plus saisissantes qui me fut donnée de vivre et une des plus incroyables possibles. En effet, l'envie d'être en Inde comme je l'écrivais dans l'introduction de mon rapport de « champ social », page XIV, posait la question de savoir « que se cache-t-il derrière ces mots », de voyage initiatique et de champ social ? L'envie de « me heurter au décalage de la connaissance supposée d'un monde et de la réalité qu'il propose (...) pour vivre l'expérience et éprouver la situation de « prise en charge » et voir comment je m'adapterai dans un monde différent pour dessiner, peut-être le futur travail que je réaliserai à mon retour et après la titularisation comme éducateur de jeune « sous main de Justice ». J'écrivais déjà en novembre 1983 que je partais « avec toute mon Histoire, tout mon vécu. Mais les possède-t-on vraiment ? Ce voyage va me permettre d'acquérir les outils nécessaires à l'appropriation de mon histoire, de ce passé et de me permettre d'aller vers l'avenir. En fait, il s'agira de savoir QUI JE SUIS ? » (*Ibid.*, XV). J'ajoutai en fin d'introduction que « l'éducateur est une fonction sociale bien définie, bien [de]limitée mais il est avant tout un être humain. Tant que cet homme ne trouve pas ses marques, son statut propre il ne pourra accéder pleinement à sa fonction, à une fonction quelle qu'elle soit. » (*Ibid.*, XVII)

Fort de ce positionnement, il a été question durant ce voyage d'aller « aider », d'aller « partager » malgré l'ambiguïté des termes, déjà mentionnée en 1983 dans l'avant-propos du rapport et que je peux aisément reprendre, ici, dans le tome 1 de l'HDR, ce d'autant si je mets ce questionnement en écho avec ma problématique de transfuge de classe qui fuit sa classe sociale d'origine tout en cherchant à la masquer dans le projet professionnel de devenir éducateur au regard de ma condition sociale d'origine^(k). « Partager avec le " pauvre " pour amoindrir une misère ou soulager une souffrance ; il y a de l'autre côté celui qui, appauvri, démuné, ne PEUT QUE recevoir. » (*Ibid.*, XX) Que peut-il, doit-il recevoir ? L'aide d'un éducateur, une fonction « adulte », de responsabilité qui a les « moyens de donner, par choix, (...) par rapport au « jeune qui a peu, se trouve en situation inférieure par rapport à l'adulte qui l'encadre » (XX).

Quelle vision unilatérale du monde et de la pratique professionnelle future du monde social du travail social ! D'autant qu'à la page suivante, en tentant de définir ma conception du travail professionnel de l'éducateur et de la fonction éducative en général, j'écrivais que l'idée-force de l'aide se doublait d'un sentiment de « culpabilité – c'est-à-dire une dette contractée par notre système, notre monde. » (*Ibid.*, XXI), que l'acte de devenir éducateur pouvait m'aider à dépasser le stade de la culpabilité et être « autonome dans mon travail. » (XXI) en allant aider. Didier Eribon introduisait la notion de honte, je l'ai déjà écrit dans les pages précédentes que j'émettais des doutes me concernant sur cette question, pour expliquer son mal-être à vivre cette situation ambiguë de transfuge de classe. Or, en relisant le rapport de « champ social » pour rédiger ce tome de l'HDR, je crois que je peux écrire aujourd'hui, qu'en ce qui me concerne, c'est la notion de « culpabilité » que j'ai voulu refouler de ma réalité sociale d'origine. Contrairement à Didier Eribon qui écrit qu'il avait refoulé « très consciemment (...) des choses que j'ai voulu mettre à distance de moi (...), [et en insistant], notamment dans ce que j'ai écrit, sur un aspect de ma personnalité (être gay) en laissant de côté un autre aspect de ma trajectoire (fils d'ouvrier ayant changé de milieu d'appartenance) » (2009, XX), je ne l'ai pas fait consciemment. C'est le travail d'auto-analyse que propose l'HDR qui m'a permis de m'interroger sur l'impact personnel que l'événement « champ social » (en 1983) avait fait émerger mais que j'avais enfoui très vite, l'expérience finie et le rapport remis en novembre 1983 : la culpabilité de ne pas avoir été comme tous ceux de mon monde d'appartenance, la mine. Des individus de « peu », qui se « trouvent en situation inférieure » alors qu'en ce qui me concerne l'avenir s'annonçait tout autre de par mon parcours de formation et du statut auquel j'accédai en 1984⁽¹⁾. Didier Eribon insiste sur la dimension de honte sociale qui l'animait alors qu'en reprenant des écrits anciens, je me rends compte qu'il a été plutôt question de culpabilité de classe me concernant.

Pour rester encore quelques lignes avec le travail de Didier Eribon, je me rends compte que « ce sont des choses que j'ai voulu mettre à distance de moi (...), notamment (...) en laissant de côté un autre aspect de ma trajectoire (fils d'ouvrier ayant changé de milieu d'appartenance). », comme le montre si bien Didier Eribon (2009, 13). J'ai opéré comme lui un déplacement d'objet en devenant éducateur et en me préoccupant de mineurs délinquants comme fait social total pour m'éloigner d'une autre réalité, plus personnelle, celle que ces mineurs appartenaient au même monde social que le mien, ils étaient mes semblables. En effet, je m'étais mis à travailler avec des semblables auxquels je ne voulais pas ressembler : je n'étais

pas délinquant mais je ne les voyais pas comme des enfants de la classe ouvrière... ou je n'en avais pas conscience et j'avais oublié cette proximité, non avec les actes de délinquance (qu'ensuite je diagnostiquerai comme autant de signaux d'alarme) mais avec mon milieu d'appartenance. En fait, pourquoi étais-je devenu éducateur ?

Très rapidement j'entre dans la peau du transfuge de classe qui va mettre de côté [c'est ce que j'ai voulu croire !] le monde de ses origines pour entrer dans celui de l'insertion des délinquants ou comme je l'écrivais dans l'introduction du mémoire de fin de formation, celui de la réinsertion sociale (1984, 2) aux fins de traiter de l'inadaptation sociale des publics « sous main de justice ». « Comment se faisait-il qu'il y ait tant d'exclus, que la crise économique d'aujourd'hui [en 1984] renforce ? (1984, 2). Comment adapter « ces populations à notre société, ces populations d'exclus d'en faire des individus insérés dans notre tissu social dominant. » (*Ibid.*, 1) Tous les éléments du refoulement de ma réalité sociale sont presque présents dans ce paragraphe : adapter des exclus pour les insérer dans notre tissu (...) dominant.

2.4.2. L'Unité Pédagogique des Parmentiers : première expérience d'auto-organisation

« Nous sommes cinq éducateurs, réunis à notre demande, dans une nouvelle structure de l'Éducation Surveillée qui a réouvert ses locaux de METZ-Centre, à la pratique éducative [et à la pédagogie institutionnelle]. A quoi correspond cette volonté d'être ensemble ? De nombreux discours, à ce sujet, ont circulé ou circulent encore. Aujourd'hui, nous avons jugé opportun d'écrire le plus clairement possible, QUI nous sommes, quel genre de professionnels nous sommes, quelle est véritablement notre pratique et les réflexions qui la sous-tendent... » (préambule du projet d'ouverture de l'UPP, 1986/1987, 1)

Cinq professionnels (Liliane, Lysiane, Sylvie, Salvatore et moi-même, provenant de l'équipe « Internes/Externes » de l'I.S.E.S. de Montoy-Flanville - 057) se lancent dans un projet d'ouverture d'une nouvelle « structure d'éducation surveillée » dans le cadre de la restructuration de l'I.S.E.S. de Montoy-Flanville qui, depuis quatre ans déjà, avait loué les locaux de Metz-Centre (au 23 rue des Parmentiers, d'où l'acronyme UPP) sans véritablement les occuper de manière efficace (existaient un atelier préprofessionnel, une unité de milieu ouvert et le bureau du psychologue de l'établissement). L'« aventure » s'appuie sur des pratiques sociales et professionnelles antérieures des membres du collectif qui va porter le projet innovant de l'UPP : une pratique d'analyse institutionnelle avec *L'épine dans le pied* (en

mai mille neuf cent quatre-vingt-deux) pour raconter la situation de l'ISES de Montoy-Flanville du point de vue des personnels, la rédaction de projets éducatifs innovants (pour l'époque) comme le projet « Appartement » de juin mille neuf cent quatre-vingt-deux, la production de bilan (qui n'existait pas véritablement jusque-là, en dehors des rapports d'activité de la direction de l'établissement) comme le bilan « Internes/externés » pour la période 1983/84 ou encore le bilan du Groupe d'Action Recherche (GAR) relatif au *sociodrame* (et qui va aboutir au développement de la médiation présentée dans le paragraphe 2.4.3.) pour l'année mille neuf cent quatre-vingt-cinq / mille neuf cent quatre-vingt-six. Le projet de l'UPP est structuré en trois secteurs qui, au final, peut s'avérer relativement « classique » mais qui correspond à notre volonté de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvait l'organisation ordinaire de l'Éducation Surveillée, trop repliée sur elle-même alors que depuis la publication de la circulaire Ezratty du 11 avril 1983 (Directrice de l'Éducation Surveillée, nommée par le Ministre de la Justice, Robert Badinter en 1981) le projet institutionnel est à la rupture pour la refondation de l'Éducation Surveillée. Encore trop dans cette période historique, l'administration publique n'a pas totalement « tourné la page de son passé » (Dalle, extrait du discours d'hommage à Myriam Ezratty, 2 février 2018). En effet, ce dernier rappelle dans l'hommage que le projet politique du premier gouvernement Mauroy (1981/1983) était à la :

« (...) rupture implicite avec la politique de mise à l'écart des jeunes en difficultés dans des internats à la campagne descendants directs des colonies pénitentiaires celle de Mettray décrite par Jean Genet dans *Le Miracle de la Rose* ou l'internat de Belle-Île- en Mer celui de *la chasse à l'enfant* de Jacques Prévert. Certes, ces vieux internats avaient fermé leurs portes pendant les années 70, mais leur philosophie irriguait encore l'ES. Un retrait de la société, une forme d'enfermement et une discipline proche du conditionnement. Ces internats se sont quasiment autodétruits par leur violence institutionnelle. Dans le même temps, la crise économique avait transformé les foyers d'action éducative en foyers de jeunes chômeurs et épuisé l'action éducative en milieu ouvert. L'ES était en crise. Seules quelques expériences semi-clandestines -mixité, appartements thérapeutiques, ateliers de jour - préfiguraient le changement. » (Extrait du discours d'hommage d'Hubert Dalle, 2018)^(m)

Dans le cadre de la décentralisation que les lois Deferre de 1982 avaient institué, l'Éducation Surveillée devait évoluer vers une nouvelle organisation départementale, nouveau cadre de son action.

« Consciente de la nécessité de se mettre à l'heure de la décentralisation, l'Éducation Surveillée inscrit désormais dans ses priorités l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, l'action auprès de ceux qui sont les plus en difficulté, la prévention de l'incarcération et la participation aux opérations de prévention de la délinquance. Cette réorientation, qui sera suivie de textes resserrant les liens avec l'Éducation Nationale, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et le ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale (...) » (Revue *Melampous*, AFMJF, *Entre innocence et malice*, 2005, sixième chapitre, « réactions à la délinquance juvénile (analyse sédimentaire), 105-132, section « L'ordonnance du 02 février 1945 et la période postérieure », 115-116, sans nom d'auteur)⁽ⁿ⁾

Intrigant propos que de reprendre cet extrait du texte ci-dessus : « (...) dans ses priorités l'insertion sociale et professionnelle » (*Ibid.*, 115), qui résonne avec mon objet d'HDR aujourd'hui mais, à l'époque du projet, qui ne se formulait pas précisément ainsi. Il était question d'un projet global de l'accueil de l'enfant et de l'adolescent, à la fois du point de vue de la résidence (avec l'hébergement de celui-ci dans les locaux), de son parcours de formation scolaire et préprofessionnel avec sa participation aux activités du Centre de jour et des liens à maintenir avec le milieu de vie d'origine, le « milieu ouvert » du jeune, tout à fait dans l'esprit de la circulaire Ezratty de mille-neuf-cent-quatre-vingts-trois.

En arrière-plan du projet pédagogique, le plan de travail était assez simple, tentant de concilier cadre administratif de l'époque et apports de la pédagogie institutionnelle, il s'articulait en huit points précis : 1. Le conseil du mois ; 2. Les visites de famille ; 3. Les « Internes/Externes » ; 4. La prison ; 5. La réparation ; 6. La médiation ; 7. La mise en place des activités ; 8. Le règlement intérieur. Ces différents éléments ont produit le projet pédagogique de l'Unité Pédagogique, écrit en septembre/octobre mille-neuf-cent-quatre-vingts-six, pour l'année de fonctionnement « 1986/87 ». Fidèle à une philosophie de vie, comme « un véritable premier lien qui nous réunit », le projet portait les « grands objectifs » suivant :

- Un projet pour une population qui nous était confiée par mandat du magistrat, au nom de l'ordonnance du deux février mille neuf cent-quarante-cinq relative à la délinquance des mineurs
- Un projet qui propose une définition de la délinquance comme une structure dynamique vers une marginalisation adoptée par un·e jeune, à des degrés différents. Nous acceptons l'axiome suivant : le délinquant a une structure spécifique et caractéristique. Nous acceptons la classification suivante (annexe 1) ;
- Un projet qui veut traiter la délinquance : « après une phase d'observation (physique, comportement, fonctionnement, structure de la personnalité...) nous tentons de mettre en œuvre une stratégie ayant pour objectif la prise en charge du jeune par lui-même. A notre avis, il lui revient, à lui-même, de faire son choix de vie avec le plus de conscience possible. Traitement égal observation + stratégie + évaluation + bilan... » (extrait du projet pédagogique de l'UP) :
- Un projet qui pose l'épanouissement comme principe le « Cheminement perpétuel d'un individu, d'un état de souffrance plus ou moins grand, selon le niveau de conscience, vers un état de plus grand plaisir à vivre, grâce à une prise de conscience croissante dans ce cheminement. » (*Ibid.*)

Il était question de proposer des *institutions* éducatives et de médiation, au sens de la pédagogie institutionnelle et des travaux du GRAPI, groupe régional de l'A. RES. P.I. auquel je participais (et qui publiera en 1988 l'ouvrage *Démarrer une structure éducative. L'hébergement coopératif*). Il est question de pratiquer « l'institutionnel, [pour] apprendre à manipuler, maîtriser les institutions – aussi bien les formes instituées que les formes instituanes (cf. l'Analyse Institutionnelle), afin de s'en libérer, pour faire coexister son désir individuel avec la multitude des désirs des autres, pour faire reconnaître ce désir. » (1988, 17). Sans savoir ce qui sera repris dans l'ouvrage par les collègues du réseau, au regard de leur pratique institutionnelle et coopérative, le projet de l'UPP en portait certaines prémices. En effet, le projet pédagogique se propose « de modifier le milieu éducatif » (1988, 13) de l'administration de l'Éducation Surveillée en promotion la liberté d'expression, « (...) l'ouverture vers l'extérieur, sur la VIE [au travers de la mise en place du troisième secteur de l'organisation], l'introduction de techniques et d'outils pédagogiques adaptés [sociodrame, mise en place d'une régulation d'équipe régulière, tous les quinze jours, comme lieu de rupture et de reconstruction,

supervision de la pratique du *sociodrame* dans le prolongement du Groupe d'Action recherche de l'année précédente], la gestion coopérative du temps, de l'espace, des activités et de la vie de groupe [la réunion d'équipe, à différencier de la réunion institutionnelle imposée par la direction^(o), la réunion de l'UP, la réunion avec les jeunes] (...), un partage des tâches, des responsabilités et des pouvoirs [conseil du mois avec les jeunes, mise en place des fonction de président et de secrétaire pour l'ensemble des réunions mises en place comme le conseil et de secrétaire du conseil du mois, la réunion de synthèse^(o) et toutes les réunions à l'initiative de l'équipe qu'elles soient régulières ou occasionnelles], (...) le passage d'une somme d'individus à un groupe qui vit, parle, propose, discute, décide, agit... [quoi de neuf] (...) » (*Ibid.*, 13)

Un ensemble de pratiques et d'institutions pour une auto-gestion de l'organisation qui vont me structurer à m'accompagner dans les activités professionnelles qui seront les miennes dans les vingt à venir. Je me mettais dans les pas du travail théorique d'André Gorz, sans le savoir vraiment, pour ce qui concerne mes investissements intellectuels futurs, à l'occasion de mes travaux relatifs au monde social de l'IAE, dont l'HDR rend compte. A l'époque, c'est dans les références à l'analyse et à la pédagogie institutionnelle que je m'initiais, dans les pas de Fernand et Jean Oury (1967, 1971, 1976), ou encore d'Aïda Vasquez (1967, 1971), de Jacques Pain (1982) ou de Célestin Freinet (1969, 1975) et de François Tosquelles (1984).

2.4.3. La pratique du sociodrame : première expérience autonome de travail

Intervenir auprès des jeunes délinquants alors qu'ils ont une image d'eux très dégradée c'est ne pas voir que les trajectoires que j'ai sous les yeux sont celles de jeunes garçons et filles de milieux populaires pour la plupart, en fait des mineurs de même origine que la mienne, des alter-ego en quelque sorte et que je ne nommerai jamais ainsi tout au long de ces années d'expériences professionnelles à la PJJ. Avec en commun, mais non travaillé par moi, la question du rapport à son milieu, à sa place dans l'histoire familiale et les « rencontres loupées »^(l) pour ces trajectoires "brisées" et souvent "perdues", ce que l'équipe professionnelle dans laquelle j'étais en 1985, à l'occasion de l'expérimentation qu'était le projet de structure innovante « Unité Pédagogique des Parmentiers » (UPP), tentait de mettre en travail en pratiquant le *sociodrame*, une activité de médiation groupale sous forme de jeu de rôle qui permet de verbaliser, de s'exprimer et, comme l'a indiqué Claude Balier, être une activité « pré-thérapeutique » voir « authentiquement thérapeutique » (2002, 5, 7). Il s'agissait de mettre en scène pour « voir » les traumatismes des jeunes adolescents « afin de permettre l'émergence

des premières créations psychiques » (*Ibid.*, 7), ici des jeunes dans des corps d'adolescents de 13 à 18 ans mais à des âges mentaux plus jeunes. Claude Balier écrivait qu'« on est bien dans le même mouvement de recherche de création d'une vie psychique là où il n'y a qu'excitation, décharge et anéantissement. » (*Ibid.*, 7). Il ajoutera en 2005, dans un nouvel opus dirigé : « Parallèlement à la pratique face à face, d'autres moyens de parvenir aux mêmes fins tout en respectant les mêmes principes ont fait la preuve de leur efficacité : psychodrame, relaxation, art-thérapie, thérapie familiale, thérapie de groupe, toutes formes de thérapies d'inspiration analytique (...), ainsi que des techniques de jeux avec des adolescents rapportées par Jean-Pierre Vidit, Bernard Balzani, Georgette Kainz (2002). » (2005, 334)

Cette activité sociodramatique avait aussi pour objectif pédagogique, terme de l'époque dans le milieu qui était le mien, « d'autonomiser le jeune » en lui proposant ce « médiateur technique ou intermédiaire, dans le sens d'une 'aire de jeu' où le sujet tente de reconstruire son 'Je' et de se réapproprier ses capacités à penser. » (Vidit, Balzani, Kainz, 2002, 155) J'ajoute que le sociodrame est à considérer comme une « machinerie pédagogique [qui permet la] construction ou [la] reconstruction de l'identité psychique chez l'adolescent psychopathe [qui] dégage une autre finalité. Le sociodrame remplit un objectif de socialisation chez le participant, et 'l'enjeu' – ce qui est au-dedans – de l'activité est la construction de l'identité sociale de l'individu. » (*Ibid.*, 155) Je ne mesure qu'aujourd'hui comment cette pratique et son cadre d'organisation ont pu contribuer à mon autonomisation, que je pourrai reprendre sous l'expression d'émancipation professionnelle.

2.5. Responsable de formation à l'Éducation Surveillée et à la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Période	Position institutionnelle	Dossiers, activités et productions
1988/1995	Responsable de formation et directeur du Centre régional de formation pour la région Lorraine et Champagne-Ardenne	<ul style="list-style-type: none">- Formation initiale et continue des personnels éducatifs et de catégorie C (<i>Mémoire de DESS en Sciences de l'Éducation et de la Formation - 1992</i>)- Organisation des journées régionales du Cinquantième anniversaire de l'Ordonnance du 2 février 1945 (30&31 janvier 1995)- Organisation de colloque : « Violence – Éducation – Thérapie » (1986)- Production d'un documentaire de 26' sur <i>Le Sociodrame, mise en scène de la vie sociale</i> : « J'vous tape des scènes 'nickel' », par Anne Toussaint (Champ Contre Champ, 1994)- Élaboration dz l'outil d'entretien éducatif ELP (Entretien pour L'élaboration du Projet) (1995)

Le tableau ci-dessus permet de visualiser les activités saillantes qui ont été les miennes pendant cette période de vie professionnelle. A ce stade du propos, retenons l'idée que la période 1988-1995 m'a permis de me construire une nouvelle identité professionnelle, sans plus aucun lien avec mon passé et traces de mes origines de classe qui auraient pu persister pendant la tranche de vie précédente, celle de la période 1982-1988. En fait, la vie de transfuge de classe, sans heurts ni doutes, se poursuit. Comme le lecteur peut le noter, mes activités ont été multiples et dans des postes différents, le curriculum vitae et la notice personnelle (annexes n°1 & 2) permettent, de manière plus complète, d'appréhender cette réalité.

2.5.1. La formation initiale et continue des personnels éducatifs et de catégorie C, comme espace de mise en acte

A l'occasion du départ par mutation d'un des responsables de formation du CRF LCA, Arnaud Schneider^(p), j'ai pu bénéficier de l'opportunité de muter au centre régional de formation (CRF) en novembre 1988 où je rejoignais des collègues, Arnaud Schneider et Chantal Buhagar, qui développaient des pratiques de pédagogie institutionnelle dans le cadre de la formation initiale des personnels éducatifs, dans le sillage de Jacques Pain, de Gilbert Mangel (du Collectif des Équipes de Pédagogie Institutionnelle - CEPI) ou encore de Fernand Oury frère du psychiatre et psychanalyste Jean Oury, directeur de la clinique de *La Borde* (en Sologne, à Cour-Cheverny), en lien avec d'autres professionnels de l'ES encore en poste dans les services comme Christian Belguiral, Charlotte Declercq ou encore Hervé Magnin (qui deviendront responsables de formation eux-aussi), au sein de l'association pour un réseau des pratiques de l'institutionnel (A. RES. PI)^(q) qui s'était développé dans les espaces de formation initiale des personnels éducatifs mais également dans les établissements et services type Centre d'Observation et d'Action Éducative (COAE), Foyer d'Action Éducative (FAE), Institution Spéciale d'Éducation Surveillée (ISES)...

J'avais l'occasion de poursuivre le travail engagé, avec les collègues de l'UPP autour des innovations pédagogiques introduites à l'occasion de l'expérimentation mise en place à l'époque dans l'organisation des structures de placement éducatif de l'ES (nouvelle organisation du travail éducatif, développement d'activités de médiation éducative, travail de supervision et de régulation des collectifs de travail) qui s'inspirait de la pédagogie et la psychothérapie institutionnelles, cette fois-ci, au sein de l'appareil de formation, en direction des futures promotions d'éducateurs et éducatrices que le CRF LCA accueillerait à compter de la rentrée 1989 (jusqu'à mon départ, imposé par le statut dérogatoire de la formation au sein de

la direction nationale de l'ES/PJJ qui s'apparentait à un contrat de mission de sept ans maximum, en 1995). « Des éducateurs écrivent. C'est rare » (4^{ème} de couverture) notent les collègues auteurs (de l'A. RES. P.I.) de l'ouvrage *Démarrer une structure éducative* (1988) : comment ne pas m'y retrouver, faire un lien avec mon histoire et celle des mineurs placés : « comment faire pour que ces jeunes ressaisissent leur histoire. ». Les auteurs ajoutent quelques lignes plus loin en parlant des personnels d'éducation : « ils s'interrogent sur leur pratique : éduquer des jeunes 'placés' en foyer. »

Si la visée de l'ouvrage « est de construire une vie collective autorisant toutes les singularités (...) » (1988, 4^e de couverture), elle ne pouvait qu'entrer en résonance avec ce que je devenais dans cette nouvelle période de vie professionnelle : être membre de collectifs divers, à l'ES (au sein de services aussi différents qu'un établissement ou un centre de formation...), au sein de réseaux associatifs multiples (A. RES. P. I. ; CEPI ; CEMEA). Mettant à distance ma position de « transfuge de classe », du moins en la « couvrant », en la réduisant, par un souci clair de me « construire une vie collective autorisant les [ma]singularités ».

La dimension « pari professionnel » qu'introduisent les auteurs me semblait acquise : je passais en l'espace de six ans (y compris la période de formation initiale) d'une position classique d'un éducateur qui devrait attendre près de dix années d'exercice professionnel pour obtenir une mutation soit vers le milieu ouvert ou encore pour une mobilité géographique (être sur Nancy en venant de Metz) à celle singulière de responsable de formation (n'ayant pas l'ancienneté requise) au sein de l'appareil de formation. Construire singulièrement un parcours de vie professionnelle (nous étions en 1988 moins de cinquante personnels à la formation sur l'ensemble du territoire national pour une administration de moins de trois mille cinq cent personnels, tout statuts confondus), comme occasion de poursuivre mon ascension sociale, m'éloignant encore plus de mes origines, se profilait devant moi

Il va donc être question durant cette période de développer des méthodes, des outils et des activités de médiation éducative, à l'image de ce qui avait été initié avec l'introduction de nouvelles formes d'organisation du travail et le développement du sociodrame au moment de l'UPP, que je poursuivais durant cette nouvelle période professionnelle, en leur compagnie (bien que travaillant sur Nancy). Arnaud Schneider avait apporté sa contribution dès 1985/86, en procédant, depuis sa place à la formation, à la reconnaissance de l'activité (en l'inscrivant dans les activités « innovantes »^(r) susceptibles d'intéresser les stagiaires qui venaient ainsi se

former durant leur temps de formation initiale) et en faisant financer par le budget de la formation continue de notre projet de travail auto-réflexif, de types supervision des pratiques professionnelles (comme le sociodrame) et régulation d'équipe, certes à titre expérimental. Cette pratique de l'« expérimentation », lors de mes activités de formation, sera souvent reprise et instituée dans les dispositions de mise en œuvre de l'offre de formation en région que j'aurai à gérer, tout comme dans la période professionnelle suivante, au titre de mes responsabilités d'animation de la recherche au sein de la direction régionale de la PJJ sous la houlette de Jean Rinnert, directeur régional adjoint que j'assistais jusqu'à son départ en retraite en 1999.

2.5.2. Élaboration d'une méthodologie d'entretien éducatif : l'outil « ELP »

Quand je prends mon poste au CRF LCA à Nancy, l'organisation de la formation à l'ES puis la PJJ, à partir des années 1990, articulait deux niveaux, le national et le régional (que l'on peut nommer le niveau local) avec deux types de structurations relativement distinctes : l'objet, entre la formation continue de tous les statuts et la formation initiale des personnels éducatifs ; des procédures de candidature et de mise en œuvre de l'offre de formation différenciées.

Le niveau national avait la prérogative de la formation continue dite « nationale » de tous statuts confondus (des éducateurs au psychologue...). Elle avait lieu à Vaucresson au CEFRES (qui deviendra ENFPES puis ENFPJJ avant son transfert à Roubaix pour devenir l'École Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ) à partir de 2008), où elle côtoyait le volet recherche, dans une organisation de type classique pour le monde de la connaissance, en accueillant dans ses locaux le Centre de Recherche Interdisciplinaire de Vaucresson (CRIV : unité mixte de recherche CNRS, créé en 1983 (jusqu'en 1995) et prenant le relais du CEFRES sur le volet de la recherche) et en publiant une revue reconnue dans le monde social du travail social, les *Annales de Vaucresson*, fondée en 1963 sous la fonction de Henri Michard (qui créa le CEFRES en 1951 et le dirigera jusqu'à son départ à la retraite en 1974).

Le niveau régional (le local) accueillait la formation initiale des personnels éducatifs, dans les premières décennies d'existence de l'administration (née par décret en 1946) sous la forme de la « formation sur le tas » des éducateurs qui étaient recrutés dans les établissements et services en activité sur le territoire (logique de l'adaptation des personnels recrutés à leur environnement), puis d'une formation nationale (pour l'obtention d'une capacité administrative professionnelle à exercer le métier d'éducateur de justice - en parallèle, depuis 1967, du Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé (DEES) - qui, à compter de la décennie des années

1980, s'est déployée sur les régions administratives de la Direction de l'Éducation Surveillée (au nombre de onze, à l'époque). Elle s'est déroulée selon plusieurs logiques, qu'il serait trop long de détailler ici, successives parfois contradictoires, mais qui a eu l'importance d'ancrer la formation et dans une moindre mesure la recherche et l'animation de celle-ci dans le territoire, comme on le dit souvent au plus près des besoins des publics (et des professionnels s'entend), à l'identique des évolutions successives de l'administration durant son histoire, dans ses mouvements de centralisation vers la déconcentration et la décentralisation pour revenir à une logique centralisée (avec des implantations régionales que les directions régionales des services ne voulaient pas perdre) et pour finir d'école nationale (suite au conseil interministériel d'aménagement du territoire qui en 1994 décida d'implanter l'ENPJJ (tout en laissant au local des Pôles Territoriaux de Formation – PTF - à Roubaix dans les locaux d'une ancienne filature, l'entreprise Delattre).

Encadré n° 5 : L'organisation de la recherche à l'Éducation surveillée, depuis sa création

Officiellement, depuis le 13 mai 1958, l'administration de l'ES est dotée d'un service de recherches : le Centre de formation et de recherches de l'Éducation surveillée (CFRES). En 1983, la réforme de la recherche au ministère de la Justice entraîne des modifications dans l'organisation du centre : le CFRES se subdivise en Centre de recherches interdisciplinaire de Vaucresson (CRIV), unité de recherche associée au CNRS qui fonctionne jusqu'en 1995, et en Centre de formation et d'études de l'Éducation surveillée (CFEES). Ce dernier continue à prendre en charge la formation continue et conserve un petit service d'études. Il devient en 1991 le Centre de formation et d'études de la Protection judiciaire de la jeunesse (CFEPJJ) puis le Centre national de formation et d'études de la protection judiciaire de la jeunesse (CNFE-PJJ) en 1992. Depuis l'an 2000, le CNFE-PJJ comprend à nouveau les départements de formation, de service d'études et de ressources pour la recherche justice (2RJ, créée en 1993).

En 1988, à ma prise de poste, l'évolution est à déconcentration de la formation et à l'ouverture avec les autres mondes sociaux du travail social, depuis 1986 après quelques années (1981-1986), le Centre Régional de Formation Lorraine-Champagne-Ardenne (CRF-LCA) est installé dans les locaux d'une école de formation de travailleurs sociaux (l'IFRAS qui deviendra plus tard un IRTS). Après un arrêt de la formation initiale des éducateurs, entre 1986 et 1988, et la refonte de l'ensemble de l'appareil de formation des personnels au sein de la Direction de l'Éducation Surveillée, j'accueille avec un collègue, novice comme moi, la première promotion

d'éducateurs et d'éducatrices au CRF LCA le 1^{er} octobre 1989 (pour deux années). Tout en construisant les outils et les démarches pédagogiques pour assurer la mission de formation de ces agents, le CRF avait pour mission d'apporter son appui technique (méthodologique et ressources) à l'animation régionale qui se développait en région, à l'initiative de la Direction Régionale (DR), en direction de l'ensemble des agents, tout statuts confondus et type d'affectations, à propos de l'amélioration des pratiques professionnelles et des réponses éducatives apportées aux problématiques des publics accueillis.

Plusieurs questionnements étaient à l'ordre du jour dans cette période : les questions de l'évaluation des pratiques professionnelles (en prémices de la future loi 2002-2 du 01 janvier 2002 relative à la rénovation de l'action sociale) et de ses outils et concepts-clés, les questions du « projet » et des outils et démarches pour l'aide à son élaboration (*cf.* les travaux de 1990 de Jean-Pierre Boutinet dans son *Anthropologie du projet*), ainsi que les questions récurrentes, pour les professionnels du travail social, à propos de la pratique de l'entretien dans le cadre de l'accompagnement (ou l'intervention auprès) du public et des techniques diverses pour s'entretenir avec lui (de l'entretien directif à l'entretien non-directif, d'explicitation à la façon Vermeersch ou encore l'« entretien centré sur la personne » de Carl Rogers).

A la croisée de ces enjeux professionnels, et dans une logique pédagogique de formation, l'idée a été de doter les professionnels en formation (promotion 1990/1992) d'un cadre et d'un outil technique pour conduire l'entretien avec un mineur. L'élaboration de l'outil « ELP » va également réunir les forces et les énergies des professionnels en activités dans le cadre de l'animation régionale citée plus haut, entre 1991/92 et 1995, aboutissant à la publication d'une méthodologie éducative, *l'Entretien pour l'Élaboration du Projet (ELP)*, qui a l'intérêt d'exister encore en 2022. Dans les années 2000, cet outil a fait l'objet d'un « projet original d'un travail d'évaluation des compétences acquises pendant l'exercice professionnel concernant une pratique professionnelle de base des personnels éducatifs et techniques, l'entretien, à partir d'une démarche spécifique, l'outil ELP (...). » (Balzani, Collignon et Dupuis, 2008, 117). De ces travaux, sont nés à la fois une méthodologie d'entretien, construite dans une logique d'action-recherche, un dispositif d'évaluation et la rédaction d'un référentiel de la démarche.

Encadré n° 6 : ELP

Il relève d'une démarche « clinique », c'est-à-dire d'« une approche qui vise un changement, se tient dans la singularité, n'a pas peur du risque et de la complexité, et co-produit un sens de ce qui se passe » (Cifali, 1996, 121). Ce qui caractérise la posture clinique, c'est que la visée du changement y est toujours indirecte. Elle repose sur l'idée que, seule, la personne détient les clés du sens de son expérience, mais que des médiations sont nécessaires pour que le sens puisse être ressaisi et ré-élaboré progressivement.

Le support que constitue l'entretien ELP, avec sa procédure précise et grâce à l'espace de liberté qu'il instaure et protège dans l'échange entre le jeune et l'éducateur, est l'une de ces médiations. Mais il instrumente de façon particulière la fonction de « soutien-accompagnement » dont on reconnaît, de plus en plus, l'importance dans le travail réel des éducateurs (Balzani, Perry et Dauty, 1998)⁹. S'il s'appuie en effet sur certains moments et sur certains aspects de l'histoire du jeune, c'est pour que la co-présence dans l'entretien, étayée par les outils qu'il mobilise, facilite la mise en mots de l'expérience, avec les entraves et la manifestation des désirs qui s'y inscrivent, et qu'elle trouve sa place dans la perspective « proactive » d'une ouverture sur l'avenir, avec l'élaboration de projets toujours corrélés à des actes dont il sera toujours possible de reparler ensuite et qui entraîneront d'autres, dans la temporalité concrète du « soutien-accompagnement ». Expérimenter et penser une telle démarche contribue sans aucun doute à la reconnaissance et à la valorisation professionnelles des éducateurs concernés.

Après une période professionnelle à la formation, comme responsable de formation, entre 1988 et 1995, j'ai intégré la direction régionale de la PJJ comme conseiller technique jusqu'au moment du concours de maître de conférences en 2006

2.6. Conseiller technique et animateur régional et de recherche à la PJJ

Période	Position institutionnelle	Dossiers, activités et productions
1995/2000	Animation des politiques éducatives à la Direction régionale de la PJJ (L-C-A)	<ul style="list-style-type: none">- Animation des politiques publiques d'éducation pour les jeunes irrégulières ;- Production de rapport (sur les pratiques professionnelles en milieu ouvert - 1996...);- Mise en place de l'accompagnement des équipes professionnelles exerçant la fonction hébergement ;- Publication de travaux sur la violence (« L'enjeu de la violence à l'adolescence ») et la fonction soutien-accompagnement (« La fonction soutien/Accompagnement. Le rôle de l'adulte-référent ») et sur l'acte éducatif (l'autonomie est-elle un objectif éducatif ? (1997) ;- Aide à la publication d'articles concernant les pratiques professionnelles des personnels de la PJJ dans la revue formation et territoire (dont j'étais au comité d'organisation)

2000/2006	Responsable du pôle des pratiques professionnelles des personnels PJJ au plan régional et national	<ul style="list-style-type: none">- Conduite de travaux de recherche sur le RRSE, la Violence, l'outil ELP et le référentiel de formation à la formation ELP- Publication d'un ouvrage sur le sociodrame (2002)- Co-direction d'un ouvrage sur la politique de la ville (2002)- <i>En reprise d'étude, obtention du DEA de sociologie à l'Université Nancy 2 puis entrée en thèse</i>
-----------	--	--

Ce sont près de dix années d'exercice professionnel qui seraient à relater. Mes activités ont été multiples et dans des postes différents, la notice personnelle en annexe numéro deux de ce tome vient le confirmer. Ce pan de vie professionnelle fera l'objet d'un travail spécifique dans le cadre des activités que je développe au sein des associations d'histoire de la PJJ, l'AH-PJM et du travail social, le CNAHES.

Ce retracé rapide d'une carrière conséquente m'a à la fois aveuglé sur mon histoire, mon parcours, et socialisé avec une telle force (je retrouve ici une des trois dimensions du privilège de Simone de Beauvoir que, comme déjà évoqué dans les pages précédentes, j'ai « perdu » mes origines pour endosser l'habit d'un bourgeois de classe moyenne préoccupé par des objets sociaux divers mais dont leurs points communs sont qu'ils m'éloignaient de mes origines. Des objets diversifiés, des rencontres multiples dans des environnements qui m'ont amené sur les routes de la région administrative de la PJJ, Lorraine-Champagne-Ardenne, et jusqu'à Paris et la Direction de la PJJ tout comme dans la région parisienne et le centre de formation, de recherche et d'études de Vaucresson (CFRES) qui deviendra l'École Nationale de Formation des Personnels de l'Éducation Surveillée (ENFPES) puis l'École Nationale de Formation de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENFPJJ) tout au long de cette période de vie professionnelle.

Notes du chapitre II

a. D'origine espagnole, « Baraca » signifiant construction légère en planche, ce mode d'habitation fut développé durant toute la période de la « bataille du charbon ». Ma mère qui est venue en Lorraine en 1947 a trouvé avec sa famille un toit dans les baraques de la Cité Maroc d'Ham-sous-Varsberg, proche de Creutzwald, à quelques dix kilomètres de la Cité de la Chapelle (nom inspiré d'une chapelle ancienne sur la colline, toujours debout aux débuts des travaux et qui répondait aussi à un enjeu de francisation des lieux de vie des populations de la Moselle-est après la période d'occupation allemande où l'ensemble des noms d'habitation avait été germanisé).

b. Outre les HBL, les autres Houillères de Bassin sont celles du Nord et du Pas-de-Calais, de Blanzly, d'Auvergne, de la Loire, du Dauphiné, d'Aquitaine, des Cévennes et de Provence. L'ensemble de ces Houillères ont été réunies au sein d'un seul organisme, les « Charbonnages de France », par la loi du 17

mai 1946 (n° 46-1072 relative à la nationalisation des combustibles minéraux), destiné à coordonner les différents bassins, à répartir les investissements et fixer les niveaux de la production. L'organisme a aussi des missions transversales comme la recherche, l'information et la formation. Cette réorganisation post-Seconde Guerre mondiale aura pour conséquence, au plan social, la création d'un statut unique : le statut du mineur.

Les puits sont regroupés au sein de groupes :

Pour le groupe Sarre-et-Moselle : siège de La Houve (puits I-II (arrêt prévu en 1975) et III-IV, puits Barrois (devenu De Vernejoul), siège de Merlebach (puits Hombourg-Haut (arrêté en 1957, remblayé en 1961), Vouters et Cuvelette (arrêté en 1966), siège Reumaux, siège Sainte-Fontaine (arrêté en 1972, puis relancé en 1981 et finalement arrêté en 1986) ;

Pour le groupe Petite-Rosselle : siège Simon (puits I-II (arrêtés en 1991) -III-IV), siège Wendel (puits St-Charles IV – premier puits d'extraction datant de 1856-, Vullemin et Saint-Joseph et Gargan) ;

Pour le groupe Saint-Avold-Faulquemont : Saint-Avold (arrêté en 1971), Folschviller (arrêté en 1979) et Faulquemont (arrêté en 1974).

Le groupe Sarre-et-Moselle a aussi sur son territoire une centrale électrique (Émile Huchet) et une cokerie à Carling.

Le groupe Petite-Rosselle a aussi sur son territoire une cokerie (à Marienau, arrêtée en 1986) et hors de son périmètre, à Grossbliederstroff, une centrale électrique (arrêté en 1987). Cela s'explique par la proximité de la Sarre, rivière qui permet de refroidir le circuit de condenseurs.

c. Fraisse G., 2017, « Colporteuse, ou l'épreuve de l'histoire », in : J.-P. Higelé et L. Jacquot, *Engagements et sciences sociales. Histoires, paradigmes et formes d'engagement*, Nancy : PUN, Coll. « Salarariat et transformations sociales », 23-36.

d. Cette référence au sous-titre de l'ouvrage d'Éric J. Hobsbawm, *L'âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle*, renvoie plus précisément à la distinction qu'il fait entre le « court XX^e siècle » et le « long XX^e siècle » en situant son travail, entre les années 1914 et 1991, à deux dates clés du XX^e siècle. L'idée de « long siècle », il l'a mobilisée dans le cadre d'une trilogie sur le XIX^e siècle portant respectivement sur *L'Ere des révolutions*, *L'Ere du capital* et *L'Ere des empires*. Je m'étais attaché à travailler sur le chapitre 14, « Les décennies de crise », dans la troisième partie intitulée *La débâcle*.

e. Didier Eribon a aussi fait référence aux travaux de Jean Genet sur la domination sexuelle et ceux de Baldwin sur la domination coloniale.

f. Mon propos fait écho à ma carrière précédente, de travailleur social, et ma rencontre avec Liliane Goldsztaub, éducatrice puis psychologue et enseignante-chercheuse à l'Université de Strasbourg. Elle écrivait en préambule à l'ouvrage *La rencontre* ces mots qui ont eu très certainement un effet de type « cathartique » sur moi et qui ont pu « rebondir » lors de la rencontre avec Geneviève Fraisse : « C'est à la suite de rencontres successives, celles entre autres du travail social et de la psychanalyse, d'écouter et de paroles d'intervenants, d'écrivains et de lecteurs, que nous vous proposons d'aller au-devant de textes, de poèmes, d'histoires, de témoignages, de réflexions, illustrant ce moment fort rare, parfois préparé, parfois impromptu, que peut être une rencontre, lorsqu'elle a lieu. » (2000, 7). *Souligné par mes soins*.

g. Le FISO est une manifestation scientifique et culturelle que le 2L2S organise tous les deux ans, depuis 2011, qui célèbre, au-delà de l'objet spécifique de ce festival, *Les figures de l'engagement / L'engagement en temps de crise*, le lien entre la sociologie et les œuvres de Durkheim et de Mauss, nés dans cette ville de province qu'est Épinal courant XIX^e siècle et qui est devenue une manifestation d'envergure internationale à partir de 2015. Elle tient beaucoup à l'engagement de Lionel Jacquot, son fondateur, qu'il en soit ici grandement remercié ainsi qu'au relai de la société d'émulation des Vosges que président notre collègue Charles Kremer de l'UL, partenaire historique et fondateur du projet.

h. Cette question obsédante de la place qu'on occupe dans une société et de son corollaire de savoir si on peut changer de place m'a longtemps questionné. Et écrire ces lignes sur le sujet m'a renvoyé à la décennie des années 1990/2000, à la PJJ, et à la rencontre avec Gérard Chalut-Natal, psychosociologue et socialiste, proche de Rémi Hess (il a fait sa thèse de doctorat sous sa direction) que j'ai sollicité

plusieurs fois dans mes activités de responsable de formation au CRF Lorraine, Champagne-Ardenne puis à la Direction régionale dans le cadre du pôle Animation – Valorisation – Études-recherches et Communication (AVEC), notamment à propos du dispositif d'accompagnement des équipes de placement judiciaire (introduit par la Circulaire DPJJ du 03 novembre 2000). Dans un travail à l'IRTS de Lorraine, auprès des éducateurs spécialisés en 2002, il y a introduit une activité pédagogique autour de la thématique de « l'organisation et des institutions » qui fait écho à ma réflexion sur le sujet de la place qu'il a essayé de rendre compte dans un chapitre, « La question de la place. Le faux/faut pas... », d'un ouvrage réunissant plusieurs sessions de formation de travailleurs sociaux, *L'institution mise en scène* (2003) et que je continue de trouver très stimulant au moment de la rédaction de l'HDR.

i. Gianinazzi s'appuie sur un extrait de l'ouvrage de Gorz (1977) que je trouve intéressant de reproduire à mon tour dans cette note de fin de chapitre, afin de préciser ma pensée sur le sujet qui me préoccupe à ce stade de ma réflexion : « Nous nous sommes noués à nous-mêmes et au monde dans l'enfance (...) la manière dont nous dévoilons le monde est toujours motivée par la manière dont nous sommes déjà situés par le choix que nous avons fait de notre corporéité, de notre passé enfantin, du monde immédiatement sensible (...) nos conduites adultes sont les sublimations ou symbolisations de nos complexes infantiles, nos relations avec les autres restent orientées par le choix que nous avons fait de nous-mêmes dans nos relations avec le père ou la mère, et ce choix originel est comme le *fatum* subjectif qui nous fait nous retrouver toujours dans un même type de situation. » (1977, 459-460, repris par L'auteur, 2016, 66)

j. Le ministère de la Justice est composé de 5 directions administratives et d'un secrétariat commun, auprès du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice en France, dont trois sont dites « extérieures », c'est-à-dire installés sur l'ensemble du territoire national, en région et dans les départements, au contraire des directions des affaires civiles et du sceau (DACS) et des affaires criminelles et des grâces (DACG), installées uniquement dans les locaux du ministère, à Paris et dans la région parisienne. Il s'agit de la direction de l'Administration pénitentiaire (DAP), de la direction des Services Judiciaires (DSJ) et de la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (l'Éducation Surveillée, de 1946 à 1990).

k. J'ai développé dans le mémoire de fin de formation tout un discours sur l'importance du mot HISTOIRE, qui me paraissait « fondamental » et par rapport auquel « j'en ai perçu les effets tout au long de mes deux années de formation. (...) Trop souvent le travail éducatif (avec ou sans l'idée du mandat social) oublie que l'enfant qui arrive dans une institution [**comme Bernard Balzani qui arrive dans la formation d'éducateur avec un Bac+2**] a un passé. » (1984, 61) J'ajoutais quelques lignes plus loin que mes observations du travail quotidien de l'institution me permettaient d'écrire à ce sujet qu'« on ne tient pas compte du passé, de l'origine de l'enfant. Les adultes ont trop tendance à prendre le jeune sans la dimension de son milieu d'origine. » (*Ibid.*, 61)

J'ai repris des expressions de l'époque que je présente entre "guillemets", il ne s'agit pas de références bibliographiques ou des citations extraites d'ouvrages. Le mémoire de fin de formation que j'ai rédigé s'intitulait : « De l'inadaptation à l'adaptation sociale : pour qui ? pour quoi ? (le cheminement d'un travailleur social) » (document ronéo, 70 pages). Il préfigurait sans que je le sache objectivement la prise de conscience qui serait la mienne aujourd'hui à propos de mes carrière et vie professionnelle. La lecture de la bibliographie renforce cette analyse : les auteurs tels que Basaglia, Durkheim, Bertaux, Verdès-Leroux et Foucault sont mobilisés et structurent mon propos dans le mémoire de 1984.

l. Là encore, le travail d'HDR m'a ouvert les yeux sur une réalité qui n'est pas celle que je m'étais construite : celle d'un parcours atypique et inhabituel dans le monde social de la Houille. Or, en parcourant des documents d'archives et l'ouvrage de Robert Schmitz (2004), j'ai pu prendre conscience de la réalité de l'ascenseur social que représentait le parcours scolaire pour la génération qui précédait la mienne, celle des années 1950 (près de 650 enfants scolarisés dans les écoles de la cité *La Chapelle*), faisant que même « si un grand nombre de jeunes se tournèrent vers la mine pour assurer leur avenir, d'autres firent des choix différents qui leur ont permis de s'investir dans une carrière professionnelle gratifiante. (...) agent de maîtrise, entrepreneurs, militaires, enseignants, cadres, médecins, directeurs, religieux ou responsables sociaux et politiques... » (117).

m. Hubert Dalle, ancien magistrat au Ministère de la justice, a rédigé l'hommage en qualité de président du président de formation de jugement à la Cour nationale du droit d'asile. Il a été directeur de l'École Nationale de l'Administration Pénitentiaire (ENAP) d'Agen, de l'École Nationale de la Magistrature

(ENM) de Bordeaux, après une carrière dans les services judiciaires où il a exercé dans diverses juridictions dont celle du tribunal de grande instance (TGI) d'Évry où il a été son président. Au moment de la promulgation de la circulaire Ezratty, il était à la direction de l'Éducation Surveillée et a été la « plume de cette circulaire et par là victime collatérale du perfectionnisme et de l'exigence de Myriam Ezratty. Comme disait Boileau «... Sans perdre courage, vingt fois sur le métier j'ai remis mon ouvrage »,vingt fois au moins. Je suis sorti plusieurs fois, furieux, de son bureau. Mais je dois reconnaître qu'elle avait raison. »

Il dira dans la suite de son hommage que « deux mois après cette circulaire, j'ai choisi de redevenir un vrai juge, entamant une carrière judiciaire de plus de trente ans.

n. Melampous (« au pied noir ») est un devin dans la mythologie grecque. Fils d'Amythaon et d'Idomène, Mélampous est un devin et guérisseur réputé. Il a reçu d'Apollon le don de prophétie, et fut initié à la langue des oiseaux : « Dans son enfance, Mélampous avait acquis le don de divination de la façon suivante : ayant trouvé un serpent mort, il lui fit des funérailles sur un bûcher. Les enfants de l'animal (qui se trouvait être une femelle), reconnaissants, et aussi parce qu'il les avait élevés, purifièrent ses oreilles avec leur langue, si bien qu'il entendit après cela le langage des oiseaux et, en général, celui de tous les animaux » (Grimal, 1999, 282)

o. La direction départementale Moselle avait imposé une direction à l'UPP, faisant de fait de ce dernier un service à part entière, selon la logique administrative de structuration des services de l'Etat. Le directeur nommé avait exigé la tenue d'une réunion institutionnelle, en contre-poids de la réunion d'équipe où il n'était pas présent, où étaient présents des représentants des différents secteurs. Alors que la réunion d'équipe de l'hébergement convoquait tous les membres et dont la logique était « d'être l'endroit où l'on prend les décisions. » (Note manuscrite de l'époque, mille neuf cent quatre-vingt-six, non datée précisément, neuf pages, archives personnelles de Salvatore Rapisarda, en cours de traitement dans le cadre d'un travail de recherche en cours de type socio-historique sur l'histoire des institutions éducatives de l'Éducation Surveillée). L'équipe a été appelée « à l'ordre » des procédures administratives, en rappelant que selon les conditions statutaires, elle n'avait pas les prérogatives d'un chef de service...

p. Arnaud Schneider a été l'un des formateurs du CRF LCA, arrivé durant ma seconde année de formation (1983/1984). Dès ma nomination, j'ai rejoint le groupe de pratique de l'Institutionnel qu'il avait mis en place à son arrivée, ce qui m'a permis de travailler sur des objets comme l'institution, l'institué et l'instituant, autant de concepts que je trouvais fondamentaux pour le travail éducatif à mettre en place et que je ne trouvais pas ou peu mis en avant dans les établissements et services que j'avais croisé durant la période de formation et les stages. Les collègues de ma première affectation étaient parmi les seuls à y être sensibles, sans y être formés. Je me retrouvais ainsi dans une double fonction, à la fois d'éducateur-collègue et formateur auprès d'eux, notamment lors de la mise en place de l'expérimentation évoqué dans le paragraphe précédent. L'activité sociodramatique, par certains registres de l'action, y puisait ses racines. Je retrouvai aussi engagé des objets que j'avais travaillés lors de mes activités de formateur au CEMEA, comme je le souligne dans le chapitre I.

q. J'ai pu suivre le travail en cours de l'association A.RES.PI, sans y contribuer comme co-auteur, autour de la publication d'un ouvrage clé, selon moi, pour l'ES et l'évolution des pratiques et conceptions éducatives en son sein. Il s'agit de l'ouvrage paru en 1988, *Démarrer une structure éducative. L'hébergement coopératif* (MATRICE PI). Le 4^e de couverture annonçait l'ambition que je partageais dans ces premières années de vie professionnelle : « Et si instituer, c'était éduquer ? Des éducateurs écrivent. C'est rare. Ils s'interrogent sur leur pratique : éduquer des jeunes « placés » en foyer. Comment faire pour que ces jeunes ressaisissent leur histoire ? L'intérêt de ce livre est d'abord dans sa méthode, ses outils, ses techniques : l'institution y est pensée par les sciences humaines [et sociales]. La visée est ici de construire une vie collective autorisant toutes les singularités. Un pari que les travailleurs sociaux partagent, sans toujours le tenir. Un pari professionnel ? »

r. Il est nécessaire ici de rappeler que la pratique sociodramatique, développée par l'équipe de l'UPP avait au moins deux références, proche et plus lointaine : d'une part avec l'activité que Jean-Pierre Vidit avait développée à l'ISES de Montoy-Flanville dans la période des années 1977-78/1981 et qu'il rappelle dans l'ouvrage co-écrit ensemble (2002) et, d'autre part, avec la pratique plus ancienne du sociodrame

institutionnel développé par l'équipe du « C.F.D.J. de Vitry-sur-Seine, sous la direction conjointe de Jo Finder, Stanislas Tomkiewicz, Claude Martin et Bernard Zeller.

s. Cette recherche-action autour de la fonction de soutien-accompagnement, mise en place entre 1994 et 1996, a fait l'objet d'une note de synthèse diffusée à l'ensemble des professionnels et des services en région. Devant l'intérêt et la demande, le travail de présentation a été repris pour donner naissance à un document-brochure publié et diffusé à partir de 1998, grâce au FSE dans lequel la PJJ était engagé. Là encore, l'intérêt et la demande, au-delà des établissements et services de la PJJ (services habilités justice et secteur de l'insertion du « droit commun ») a croisé la création de nouveaux supports de diffusion des idées et de l'outillage des professionnels au niveau du CNFE-PJJ qui, en 2004, publie à nouveau ce travail dans la collection « Instruments et méthodes », le numéro 3 sous le titre : La fonction 'soutien-accompagnement'. Le rôle de l'adulte-référent (Recherche-Action initiée par la DRPJJ LCA et cofinancée par le FSE et dirigé cette fois-ci par Elisabeth Perry et Alain Dauty. Pour cette dernière livraison, j'ai rédigé l'avant-propos (avec Jean Rinnert) et l'introduction.

Chapitre III. Pour une sociologie critique du monde social de l'Insertion par l'Activité Économique

« Critique ou non critique, la sociologie ? ». Ainsi débute l'article de Jean De Munck (2011). Très habituellement une certaine tradition sociologique française, à l'image de Raymond Boudon (2002) qui propose de distinguer quatre fonctions de sociologies (cognitive, *critique*, expressive et caméraliste), tente de montrer la prédominance de la sociologie cognitive sur les trois autres fonctions. Ces trois autres fonctions « restent définitivement situées hors du champ de la science. » (De Munck, *op. cit.*, 1). Alors que la tradition anglo-saxonne, dans les propos et analyses de Michael Burawoy (2005) met en avant l'idée d'une reconnaissance à part égale de quatre types de sociologie – la sociologie « professionnelle », la sociologie critique, la sociologie *policy oriented* et la sociologie publique. Au-delà de ces deux propositions sensiblement différentes et à l'orientation générale opposée, elles posent toutes les deux le principe de l'existence d'une sociologie critique possible, pour les anglo-saxons elle « appartient (...) de plein droit au champ académique : elle constitue la conscience morale et politique de la sociologie professionnelle parce qu'elle pose les questions fondamentales : pourquoi, pour qui, faire de la sociologie ? » (De Munck, *op. cit.*, 2). Bien évidemment Jean De Munck ne met pas de côté une autre dimension cruciale ici, dans mon sujet, à savoir que la sociologie que je veux pratiquer est traversée par « des défis venant de l'extérieur de la [discipline], du champ politique et public. » (*Ibid.*, 2), que je traduirai aisément avec les outils d'Anselm Strauss par des enjeux et tensions avec d'autres mondes sociaux que sont ceux des politiques publiques, de l'économique ou encore du travail social (comme travaillés dans le chapitre précédent).

Face à ces enjeux d'une ampleur épistémologique dont je ne mesure pas encore, au moment de l'écriture (fonction expressive de Raymond Boudon (2002) ?) de l'HDR, l'intensité et le degré d'engagement qu'elle introduit, le propos de Jean De Munck a l'intérêt essentiel, quand il écrit qu'il essaye de proposer une première ébauche de ce qu'est la sociologie en étant approximatif (alors que je le trouve, au contraire, très précis) en nous proposant de retenir qu'elle (la sociologie) s'effectue au travers de trois tâches bien distinctes : « identifier le réel social », identifier des « mal-fonctionnements ou des pathologies dans la société », « guider (...) une intervention dans la réalité sociale en vue de la transformer » (2011, *op. cit.*, 2). A l'opposé de la pensée de Raymond Boudon (2002) qui se s'arrêterait qu'à la première des trois tâches, la

sociologie *critique* s'accomplit aussi en réalisant les deuxième et troisième tâches proposées par Jean De Munck.

Le lecteur aura saisi que je n'envisage pas de réduire ma pratique sociologique à la seule fonction « cognitive » proposée par Raymond Boudon (2002) qui consisterait à développer une instrumentation adéquate pour *décrire* le social, ce que d'aucun appelle la collecte des données et, en s'appuyant sur un modèle conceptuel adéquat d'*expliquer*, c'est-à-dire répondre aux questions du pourquoi ? et du comment ? des phénomènes sociaux (2011, op. cit., 2). Il est d'importance, au regard de ma trajectoire, permettant ainsi de leur donner un sens, que la représentation de ce qu'est pour moi la sociologie et mon travail de sociologue soit à la fois du registre de la science (par son instrumentation, son appareil conceptuel) et de l'action (par sa capacité d'évaluation et d'intervention sur la réalité sociale). Le choix d'un épistémologie critique vis-à-vis même de la discipline et de ses outils s'inscrit dans une trajectoire de *vi*, elle n'en est pas moins attentive à la surdité, à l'aveuglement que cette trajectoire sociale a produit chez le transfuge de classe que je suis. C'est pourquoi, il convient dans ce dernier chapitre du tome biographique de l'HDR de clarifier mes choix scientifiques, qui m'inscrivent dans une certaine tradition et qui, pour beaucoup, ont pu voiler mon approche de la réalité sociale. Au-delà de ce que j'ai souvent, comme le dit Lionel Jacquot, désigné derrière l'expression de « dévoilement », il s'agit ici de procéder à un examen de conscience, prôné souvent aux autres, sous des formes diverses comme en témoigne le chapitre de ce tome) mais avec la rigueur nécessaire qui fait que mon métier de sociologue est scientifique et qu'il s'inscrit dans une science du social tout en correspondant à une action transformatrice de celui-ci.

Pour ce faire, trois sections structurent mon propos dans le chapitre. La première a pour objectif de montrer pourquoi je pense que la théorie critique est féconde pour la compréhension de mon objet de recherche sur le monde social de l'insertion par l'activité économique. La deuxième section veut attester de ma qualité de sociologue, capable d'aller chercher des outils et un cadre conceptuels nouveaux, hors de mes références habituelles en sociologie (que ma formation universitaire a produit depuis mon entrée en cours de déroulement du DEUG de sociologie, à savoir réaliser le DEUG en une année du fait d'un parcours professionnel antérieur très « social » et de « terrain » (comme me le disait Guy Ménard, enseignant-chercheur en sociologie, lors de mon intégration dans le diplôme en mille neuf cent quatre-vingt-quatre). Appréhender un objet thématique, le monde social de l'insertion par l'activité économique, en me permettant de renouveler mes manières de penser, est finalement l'objectif de l'HDR. Le

« risque » est la spécialisation : est-ce un désavantage dans ce contexte. Ne dit-on pas de tel ou tel universitaire qu'il est le spécialiste (de l'insertion par l'activité économique ici) ! L'HDR que je soutiens au titre de l'arrêté du vingt-trois novembre mille neuf cent quatre-vingt-huit (relatif aux études doctorales), qui a succédé au doctorat d'Etat dans la réforme importante de l'enseignement supérieure en 1984 (avec l'introduction du doctorat de spécialité dont je suis titulaire depuis 2003), vient attester « de la mise en œuvre [d'] une recherche originale [que je qualifie] de haut niveau », si le jury le confirme lors de la soutenance à venir...

Enfin, dans une troisième section du chapitre, je reviens sur la question de la sociologie critique et de son ambition pour dessiner les premiers contours du projet de recherche (au sens de programme) de ma période professionnelle à venir, avec à nouveau le travail fondateur de Jean De Munck (2011). J'y reviendrai par ailleurs à nouveau dans la conclusion du tome II, cette fois-ci en « ouvrant ma sociologie » à des auteurs et leurs approches fécondes pour outiller conceptuellement et méthodologiquement le projet que j'esquisse dans la section trois de ce dernier chapitre du tome biographique.

Section I. Théorie critique et enjeux de reconnaissance : un programme de recherche pour une vie de chercheur

« Que la sociologie critique ne puisse éviter la théorie sociale si elle se veut critique, c'est ce que je souhaite suggérer en considérant deux questions indissociables : celle du sujet de la sociologie critique et celle de disqualification de la catégorie de domination. »

(Renault, 2012, 2)

Depuis le début de mes travaux pour l'HDR, je vis avec la théorie sociale de l'école de Francfort, notamment comme le lecteur pourra s'en rendre compte, avec son troisième *leader*, Axel Honneth. Durant-Gassel (2012) a retracé le parcours intellectuel de l'École de Francfort et de ses chefs de file, en reprenant le dessein des fondateurs, notamment au travers de l'œuvre de Horkheimer, de (re)définir une théorie critique de la société par le souhait actualisé de rendre compte de son inscription socio-historique en vue d'ébaucher un projet d'émancipation à la fois individuel et collectif, ce que son chef de file actuel poursuit.

Dans un premier mouvement, c'est à une présentation synthétique de la théorie critique et de ses apports que je vais m'employer. Puis, comme tout processus dialectique, je rappellerai les limites ou critiques que la discipline sociologique pourrait adresser à la théorie critique, me

permettant de « tenir » une conceptualisation originale de mon objet, comme l'a précisé Michael Burawoy (2005, repris par Jean De Munck, 2011).

3.1. Un projet de théorie critique pour explorer le monde social de l'IAE

Je ne m'engage pas ici dans une nouvelle proposition de synthèse des apports tant conceptuel que pragmatique, que les travaux d'Emmanuel Renault et d'Yves Sintomer (2003), de Paul-Laurent Assoun (2012) ou encore Jean-Marc Durand-Gasselino (2012) nous ont permis de saisir pour mieux comprendre l'importance et l'actualité d'un courant de pensée comme celui de l'école de Francfort et de la théorie critique. A partir des développements initiés par la troisième génération de l'École, autour des débats contemporains sur l'espace public, la démocratie, la justice sociale ou encore la reconnaissance... que porte entre autres Axel Honneth, ce dernier étant au cœur du projet qui m'anime, mon ambition est de contribuer à une « redéfinition » de la théorie critique, permettant une réflexion critique sur les savoirs produits, dans les activités liées à l'Insertion par l'Activité Economique, afin de dessiner les contours d'une société d'individus libres^(a) comme l'annonçait le projet porté par Max Horkheimer et ses co-fondateurs de l'École de Francfort.

Faire de sa discipline scientifique, la sociologie, une pratique critique de ce qui nous entoure, des phénomènes sociaux que la société produit ou que les interactions entre acteurs sociaux produisent, n'a jamais été très éloigné de ma conception de l'action du chercheur en sciences sociales que j'essaye d'être depuis la fin de mes études initiales de sociologie dans les années mille neuf cent quatre-vingt-dix. Et ce même si, à force de l'entendre, de le lire et de l'enseigner, elle peut parfois aller à l'encontre du célèbre et fameux principe de la *neutralité axiologique*. Comme le souligne Fabien Granjon (2012), il est question dans ce travail de démystifier ce principe classique de la pensée sociologique et de montrer que l'introduction de la dimension critique n'est pas une manière de suicide scientifique mais, au contraire, donner une direction résolument actuelle et moderne à mon projet de recherche.

J'ai essayé de montrer dans les deux premiers chapitres de cette auto-biographie raisonnée que je ne pouvais pas me présenter « sans attaches ni racines » (Granjon, 2012). Fort de ce principe éthique, la seconde partie du mémoire doit en garder la configuration d'une égale distance entre ce que Fabien Granjon appelle les « affres de l'empirisme sans concepts et du théoricisme faisant l'économie de l'administration de la preuve. » (*Ibid.*, 2012) Il s'agit pour ce qui me revient, non de promouvoir la dénonciation, comme moteur de l'action du chercheur, mais, au

contraire, d'accepter humblement et honnêtement l'idée force que si la notion de progrès y compris social est associable au travail scientifique des sciences sociales, comme le montrent les apports fondamentaux de Max Weber (1971) dans son ouvrage *Le savant et le politique*, il n'en demeure pas moins la nécessité de regarder ce progrès social avec une posture intellectuelle qui engage le chercheur à un « travail du négatif » (Granjon, 2012) qui peut dénoncer car il dévoile et propose de résister aux différentes formes de domination à l'œuvre dans l'enchevêtrement des actions humaines. En paraphrasant Axel Honneth, il s'agit pour moi de poser comme principe éthique et fil conducteur de mon futur travail de recherche, le lien profond entre le principe d'une solidarité avec les dominés et l'exigence de lutter contre les diverses formes de domination, y compris exercées dans le champ académique et elles peuvent être nombreuses et violentes. Autant de situations d'anathème et d'excommunication possibles que l'HDR se propose d'explicitier.

C'est pourquoi, sous la forme d'une exigence éthique et scientifique fondamentale, je choisis de considérer tout travail de recherche comme ayant une seule finalité, que je peux en l'état formuler de la manière suivante : apporter un changement social à des fins émancipatrices. Fort de ce cadre intellectuel et éthique, développer une approche critique en sociologie procède bien d'une certaine conception de l'exigence scientifique, au-delà de l'axiome de la *neutralité axiologique* auquel je faisais référence quelques lignes plus haut.

L'approche critique que j'ambitionne de conduire dans mon projet professoral relève de plusieurs exigences, en rapport avec le principe posé de la lutte contre les différentes formes de domination que j'observe en général dans la société et en particulier dans le champ de l'IAE et pour ce qui est du projet de l'HDR, de la lutte pour la reconnaissance mutuelle chez le dirigeant de SIAE, figure de l'entrepreneur de solidarité (*cf.* tome II – chapitre quatre).

Dans une première approche, il s'agit de poser le principe d'une double réflexivité, à la fois au plan conceptuel et au plan pragmatique. En m'appuyant sur le propos de Fabien Granjon (2012), très vivifiant pour moi, la critique est réflexive car elle introduit dans mon travail de conceptualisation, dans ma thèse ou les publications ultérieures par exemple, la dénonciation de certaines formes de domination qui s'exercent sur les individus. La domination étant à la fois symbolique et subjective, la parole du sujet est un élément important et leur « donner » la parole est important. L'approche critique est également un acte de réflexivité car elle interroge mes choix d'objet et la manière dont j'ordonne les faits, les discours que je choisis de retenir. Comment le chercheur « se fait des idées », quels objectifs je suis et, comme l'a écrit Max

Horkheimer (2009), pour quelles raisons « Il [e] pense précisément cela et non autre chose, pour lesquels il s'occupe avec passion de telle chose et non de telle autre » (p. 329).

Or, grâce au travail conséquent d'Emmanuel Renault et Yves Sintomer (2003), d'Emmanuel Renault (2012) et à la lecture de l'article de Fabien Granjon (2012), articuler le besoin de renouveau de l'approche critique en sociologie en la définissant pour partie à partir de la conception de la critique qu'a développée l'École de Francfort, est utile, fécond pour mon projet d'HDR. Il va permettre une autoréflexion nécessaire et fructueuse « tout à la fois épistémologique (sur les principes et les méthodes), sociologique (sur la position sociale du chercheur) et politique (sur la valeur sociale de ses choix d'objet et les conséquences politiques de ses prises de position). Ce travail est à rapprocher d'une dimension centrale de l'École de Francfort, à savoir qu'elle milite pour une théorisation dépassant les limitations disciplinaires, ...

3.2. La théorie sociale de l'École de Francfort peut-elle « supporter » la critique de la sociologie à son encontre ?

Elle serait une sorte de profanation car elle rendrait vulgaire l'activité intellectuelle, en une sorte de « sport de chambre ». Elle rendrait aveugle et désacraliserait le savoir sociologique, comme expertise sur le Monde... En fait, l'enjeu est de savoir si dévoiler les ressorts de la domination, processus qui s'apparente (ou correspond) à une activité cognitive d'intelligibilité du social, n'est pas trahison au regard d'idéaux scientifiques, certainement classiques, sacralisés aujourd'hui par les tenants d'approches traditionnelles de la sociologie. Il est évident que l'idée de l'émancipation de l'ordre social établi dans lequel la position du sociologue a une certaine force est irrecevable pour nombre de collègues, de condisciples. Évoluer en changeant, ou en voulant changer la « place assignée » (Chalut-Natal, 1998) que tant d'autres ont tellement désirée, recherchée, est un acte de trahison inacceptable (*cf.* la critique de la sociologue Nathalie Heinich (?) ou de Bruno Latour à propos de l'infléchissement notoire de la pratique d'une critique développée ces dernières années chez un sociologue comme Luc Boltanski), pour reprendre à mon compte l'illustration que Fabien Granjon mobilise pour preuve dans son article sur les rapports entre sociologie et approche critique.

Faire de la critique un principe de sa sociologie, c'est devenir un individu « passionné » et donc dans une posture inconciliable avec la sociologie, enfin celle de « nos pères fondateurs » et dont le travail de Raymond Boudon (2002), repris dans l'article de Jean De Munck (2011), a réactivé le débat. Il y a là tout un terreau à ce que Sigmund Freud appelait le *meurtre du père*. Et c'est

sans compter sur l'argument de Bruno Latour qui associe l'approche critique en sociologie à une démarche de « complotiste » et les sociologues pratiquant cette approche des victimes d'illusion : à ce stade, précise Latour, « il est impossible de distinguer la sociologie critique des théories du complot : étrange fusion du plus extrême scepticisme et de la plus extrême naïveté. » (Latour, 2006, 72). En fait, l'approche critique serait accusée d'inverser l'ordre de l'explication sociologique.

Au final, les critiques sur l'approche critique en sociologie s'appuient sur l'idée, une invraisemblance, que les analyses posées sur le monde, sur la société, ne seraient qu'une tentative d'imposer une ou des versions des faits pour LA réalité sociale. C'est une ou des manières de penser qu'il faut entendre, comme critique mais pas comme des outrances (Honneth, 2003) qui exagèrent « jusqu'au déplaisant et au grotesque » (Latour, 2006, 72). Luc Boltanski a montré que la tâche de la sociologie est de rendre la réalité inacceptable, dans la plus pure tradition des Lumières, « au moins sous la forme qui devient la sienne quand, en tant que réalité construite, solidaire d'un ordre social préexistant, avec ses contradictions, ses opacités, ses asymétries, elle semble arraisonner le monde dans sa totalité comme pour le figer et le rendre semblable à une chose. » (2008, 178) Dans ce registre, l'approche critique a pour vocation (ou l'obligation ?) « d'étudier les asymétries, en termes de pouvoir, de domination, d'idéologie, d'illusion, de pathologies et d'injustice sociale traversant les dimensions variées du lien social. » (Granjon, 2012, 79) En relativisant le monde, fourbissant les armes pour une indignation nécessaire à la libération des potentiels de mobilisation, les sciences sociales y compris la sociologie se présentent comme la dimension intellectuelle du processus d'émancipation. Franck Fischbach (2009) rappelle que l'approche critique, c'est-à-dire à la fois production de concepts pour décrire et évaluer les asymétries, les dysfonctionnements du monde social, devient « capable à la fois de recueillir les expériences sociales négatives vécues par les agents et de désigner un champ ou un domaine de l'objectivité du monde social susceptible d'être investis et étudiés avec les outils qui sont les leurs. » (*Ibid.*, 142)

3.3. Une théorie de la reconnaissance sociale mutuelle est-elle possible sans conflit ?

Titre de conclusion et projet bien présomptueux pourrait-on me renvoyer ! Il est question pour ce que me concerne de contribuer, même sommairement, à une théorie des tendances contradictoires de la société, orientée vers l'émancipation (que je clarifierai dans l'introduction

du tome II), critiquant et intégrant les théories traditionnelles tout en pensant réflexivement l'inscription de la théorie critique « dans une histoire sociale et intellectuelle. » (Durand-Gasselin, 2012, 387) à partir d'un objet singulier, le monde social de l'insertion par l'activité économique et la position sociale et professionnelle du dirigeant et son action (*cf.* le chapitre IV pour réfléchir à l'existence ou non d'une figure de l'entrepreneur de solidarité chez le dirigeant de SIAE). Il s'agit d'être attentif aux approfondissements de la théorie critique, comme ceux d'Axel Honneth, aux bifurcations ou parfois aux ruptures qu'elle a traversés depuis son lancement dans les années mille-neuf-cent-vingt, aux oppositions entre penseurs de disciplines différentes aux parcours de vie et intellectuels diversifiés. Jean-Marc Durand-Gasselin affirmant que se dégage un idéaltype de la théorie critique, outil heuristique pour s'orienter dans les débats complexes qui traversent l'École de Francfort et qui définit pour tout enseignant qui soit, les contours d'une attitude intellectuelle à tenir, résolument critique sur le présent dans nos sociétés « modernes ». En fait, il s'agit de formuler un « programme de recherches » et une « attitude théorique fondamentale », en écho finalement à l'ambition initiale de Max Horkheimer. Sur ce dernier point, concernant l'attitude théorique fondamentale, la figure dominante de la troisième génération, Axel Honneth et son travail théorique sur la reconnaissance, a la volonté de réintroduire de la conflictualité dans le débat des idées, ce qui résonne pleinement avec le projet qui m'anime. Jean-Marc Durand-Gasselin (2012, 399) écrit à ce propos : « ce qui compte, c'est de penser le social à partir de sa conflictualité dans sa dimension à la fois affective, corporelle et symbolique, sans la réduire à des luttes d'intérêts ou à une compétition argumentative de modèle de justice dans un espace public dominant. »

Quand Axel Honneth publie son travail que l'on découvre au début des années deux mille, il est alors question de définir une nouvelle philosophie sociale critique, ce dernier qualificatif est central ici, c'est-à-dire capable de réconcilier, selon les termes de l'auteur, le descriptif et le normatif. Nous voyons bien là se dessiner une tentative fondamentale de décrire concrètement les pathologies sociales que produit la société et au regard de quels critères elle produit des formes « réussies » de vie sociale. Il s'agit de créer les conditions d'une unité entre deux versants souvent incomplètement traités dans la production d'une théorie critique réelle : à partir des interactions communicationnelles (et en ce sens Axel Honneth débat avec Jürgen Habermas), aller à (re)découverte du social. Il n'est pas question ici d'une simple et seule position théorique, comme en surplomb dans l'approche kantienne, mais de « s'intéresser à l'ensemble des conditions intersubjectives dont on peut prouver qu'elles constituent les présupposés nécessaires de la réalisation individuelle de soi » (175) pour élaborer une théorie

de la justice (en opposition aux travaux de John Rawls, par exemple). Axel Honneth cherche dans les conditions concrètes de réalisation de soi le contenu matériel des formes de reconnaissance, produisant un ensemble de conditions élémentaires de la vie sociale réussie des acteurs sociaux eux-mêmes.

Ce travail de réconciliation de deux versants que le chercheur ne conduit pas nécessairement en même temps, n'est pas sans écueils ou limites. Comment, à partir de l'expérience commune des acteurs sociaux, qui peuvent être, qui sont dépourvus des moyens psychologiques ou langagiers de formuler cette conscience de la situation d'injustice par exemple (j'y reviendrai dans le tome II à propos du dirigeant de SIAE, comme figure de l'entrepreneur de solidarité) qui fait que la vie menée n'est pas une vie sociale réussie, ne pas tomber dans le paradoxe de faire appel à une métaphysique et ne pas du coup produire cette théorie critique qu'Axel Honneth défend et propose avec force ? La réhabilitation de l'éthicité (*Sittlichkeit*) de l'individu et la place centrale qu'occupent les concepts d'identité et d'intégrité personnelles sont les réponses qu'il propose à ses contradicteurs. A ces apports centraux du travail théorique d'Axel Honneth, il est nécessaire de (re)introduire une approche dialectique qu'il trouvait dans le travail du jeune Georg Wilhelm Friedrich Hegel et qui lui a servi de fondement à son apport fondamental à la sociologie critique, mais qu'il a quelque peu délaissé, présupposant que les champs du social et du politique sont « pacifiés », c'est-à-dire hors de toutes tensions et produisant des inégalités et de la domination comme le souligne l'analyse de Jean-Philippe Deranty (2003), en suivant, cette fois-ci, une voie sécante aux travaux d'Axel Honneth, à savoir la pensée de Jacques Rancière. Justement, mon ambition est de donner un contenu, même si cela fait émerger une contradiction dans le travail critique d'Axel Honneth, à l'idée de lutte pour la reconnaissance, c'est-à-dire située dans un monde social où les interactions subjectives entre les acteurs sociaux ne sont pas pacifiées, sinon l'approche d'Axel Honneth n'aurait pas ou que très peu d'intérêt. Mais où la révolte ne naît pas, comme j'ai pu le souligner dans certaines pages de l'HDR, du moins quand elle n'a pas comme héraut l'entrepreneur de solidarité dont je tenterai de dessiner les contours dans le chapitre quatre du tome II. Il est un salarié comme les autres, par nature et statut, donc il est subordonné, pouvant prendre des visages nouveaux comme le décrit Alain Supiot (1994) quand il cherche à définir les « nouveaux visages de la subordination » à propos du salariat et des salariés. Ils sont davantage soumis qu'entrepreneur. Or, les mutations leur font jouer une partition sociale en tension, où la garantie d'une « égalité concrète » (au sens de la reconnaissance, par la loi, et les personnes

elles-mêmes, de l'égale dignité de chacun, « en situation ») (*Ibid.*, 27), du fait du contrat de travail qui amène le salarié à se prêter au jeu de la « subordination juridique », est contredite par le principe du contrat que le Code civil a introduit en France. Dans ce contexte, il s'agit d'une privation de liberté qui s'est instituée dans la loi et dont la visée (normative) est de « civiliser » (Supiot, *op. cit.*, 27) la relation de travail, donc faire œuvre de « civilisation » auprès de celles et ceux qui sont renvoyés (et au-delà des seuls dirigeants de SIAE) à des conditions salariales moins émancipatrices, pour certains à des catégories de salariés « non qualifiés et substituables » (comme l'indique Claude Didry en produisant une note de lecture de l'ouvrage d'Alain Supiot (1994), pour la revue *Droit et société* – n° 33 – en 1996).

Section 2. L'approche d'Anselm Strauss, comme construction d'un rapport au monde, celui d'origine et actuel

Sur une autre dimension, l'HDR a pour objectif de clarifier, de préciser toute une grammaire, multiple et qui peut être en définitive assez imprécise ou mobilisée dans des acceptions fort différenciées pour décrire la réalité sociale qu'est le monde social de l'Insertion par l'Activité Économique. Des pratiques discursives^(b) qui peuvent être admises dans un usage profane mais pas dans un projet scientifique.

D'une part, pour définir (ou décrire) le monde social de l'Insertion par l'Activité Économique, j'ai eu à utiliser tantôt la notion de « champ » au sens que le propose Pierre Bourdieu (1984)^(c), tantôt mobiliser des termes d'une langue « administrative » ou institutionnelle comme « secteur » ou encore « dispositifs » ou « instruments » ou « outil » ou encore, plus récemment, « segments » comme si tous ces termes étaient équivalents. Les différents dispositifs (au sens de Foucault) participent-ils d'une logique de « champ » selon la conceptualisation de Bourdieu, de la constitution d'un monde social selon Anselm Strauss ? Ce premier repérage témoigne d'enjeux complexes que je me propose d'étudier dans le mémoire. D'autre part, au regard de la finalité ou de l'ambition que recouvre ce monde social singulier qu'est l'Insertion par l'Activité É, un nombre important de concepts « s'entrechoquent » et ont jalonné l'histoire de ce monde social. Un véritable travail de définition et d'explicitation est à envisager pour arriver au bout de cette grammaire, de cet empilement d'acceptions, de concepts permettant de cartographier au mieux ce territoire social singulier. Un *abécédaire* du monde social de l'Insertion par

l'Activité Économique, pourrait être la mise en mot de cette cartographie, en cours d'élaboration.

Au final, la question est de pouvoir définir quel est « l'ordre négocié » dans le monde social singulier étudié. Comme mes prédécesseurs, je cherche à comprendre comment un ordre social peut exister et se prolonger dans le temps, enfin comme certains... Car, à la différence des tenants d'une approche classique qui s'inscrivent dans une perspective synchronique, reliant des éléments en vertu du principe de la cohérence logique, l'ordre social est imbriqué dans un processus continu, qui fait qu'il n'est pas figé dans le temps ou « dans la structure ». Le monde social de l'Insertion par l'Activité Économique se construit dans une dynamique temporelle où les notions d'interaction et de complexité sont au cœur de ce qui s'échange et s'engage entre les membres de ce monde singulier. Les membres des divers micro-mondes ou d'autres mondes sociaux peuvent s'affronter dans des *arènes* de débat qualifiable d'*organisations* car ils ont des intérêts différentiels, cherchent des fins différentielles, s'engagent dans des contestations et font ou défont des alliances pour faire les choses qu'ils souhaitent au nom de ce qu'Anselm Strauss appelle un *schéma de trajectoire*^(d). (1992, 159) Il s'agit pour moi de m'inscrire dans une perspective diachronique et qui pourrait intégrer les différentes dimensions de la conceptualisation d'Anselm Strauss à propos de l'ordre social et la question centrale chez lui de la négociation régulière ou permanente de celui-ci, qui interviennent dans des contextes toujours plus ou moins particuliers, afin qu'il puisse perdurer le plus longtemps possible (ce qui est au fondement de tout ordre social pour les êtres humains dans une société donnée).

Encadré n° 7 : Les huit caractéristiques de l'approche straussienne de l'ordre social

Classiquement les commentateurs, au premier rang desquels on trouve Isabelle Baszanger (1992), de l'œuvre d'Anselm Strauss définissent le problème de l'ordre social de la manière suivante, en huit points synthétiques et renforcés par des italiques :

- L'ordre social est un *ordre négocié* ;
- Les négociations sont subordonnées à des *conditions structurelles* spécifiques ;

- Les résultats des négociations sont *temporaires* ;
- Un ordre négocié doit être travaillé, les bases d'une action concertée doivent être *constamment reconstituées* ;
- L'ordre négocié à un moment donné correspond à *l'ensemble des règles et politiques d'une organisation*, auquel s'ajoutent les accords, les contrats, les ententes et les arrangements ;
- Tout changement affectant l'ordre négocié appelle une renégociation, ce qui implique des *changements en chaine* dans l'ordre négocié ;
- La reconstitution de l'ordre social est donc le résultat d'une relation entre un processus de négociation quotidien et un processus d'évaluation périodique ;
- Les conditions structurelles de la négociation de l'ordre social fixent les traits pertinents des situations d'interaction et les enjeux pertinents qui pourront faire l'objet d'une négociation. Elles délimitent en quelque sorte les frontières du pensable, du raisonnable et fixent une limite à l'ensemble des possibles et en déterminent le sens. Mutuellement compris et socialement partagé, le cadre d'interaction est important car il apporte la *régularité* à l'ordre social.

Section 3. Pour une approche sociologique critique du monde social de l'IAE

Si Jean De Munck (2011) associe « critique » à la définition de la sociologie, ce que j'ai essayé de montrer également, c'est pour lever un doute épistémologique central en science. En effet, « la critique est partout, puisqu'elle fait partie de la définition même de la science » écrit-il page trois. Dans ce contexte, la question est de comprendre pourquoi le besoin d'ajouter l'extension « critique » ?

Comme l'écrit à nouveau Jean De Munck : est-ce « sur-inclusif » ou « sous-inclusif », ne faisant pas dans ce travail œuvre de sociologie des idées, je me contenterai de retenir le principe que me référer à la notion de sociologie critique est une manière de montrer que le travail scientifique que je conduis ne se limite pas qu'au seul registre que Raymond Boudon (2002) a retenu pour définir la forme de la sociologie.

Or, en m'appuyant sur l'analyse de ce dernier, je dirai que produire une sociologie critique du monde social de l'Insertion par l'Activité Economique consiste à développer des programmes de recherche différents, au sens de Lakatos (1978), qui me permettent de formuler des hypothèses de travail, générales constituant le « noyau dur » (Ibid., 3) de ma théorie à propos de mon objet de recherche. L'intérêt est d'ouvrir ainsi une « heuristique positive de recherche parce qu'elle génère une foule d'hypothèses qui appellent des enquêtes sur des objets empiriquement multiples » (Ibid., 3). Le mémoire de l'HDR est une mise en œuvre concrète de

ce principe (*cf.* l'avant-propos du tome II). Est-ce réussi ? Apporte-t-il la fécondité de la recherche que Jean De Munck souligne à la fin de la citation tronquée reprise *infra* ?

Mon choix de pratiquer une sociologie dite « critique » s'inscrit également dans une certaine tradition que je comprends comme un fil me relie et qui relie les certaines étapes de mon parcours de vie : j'écrivais ailleurs dans ce travail qu'il était pour moi question d'un *fil d'Ariane* (*cf.* avant-propos du tome II). S'inscrire dans une telle perspective, c'est souhaiter continuer l'effort de penser tel ou tel sujet avec et parfois contre les autres contributeurs scientifiques de la tradition sociologique : les accompagner tout comme dépasser leurs travaux, ce qui m'amène parfois à « marcher » dans les pas d'autres auteurs qui n'appartiennent pas, au sens strict, à la sociologie mais dont on dit pourtant qu'ils pratiquent et pensent la science sociologique tout en la renouvelant, comme ici dans l'HDR, André Gorz ou Michel Foucault pour ne citer que deux des nombreux auteurs mobilisés dans les pages du mémoire soumis à l'évaluation de l'HDR.

Si je résume, en appui du travail fécond de Jean De Munck (2011), la sociologie critique que je propose à propos du monde social de l'Insertion par l'Activité Économique est à la fois explicative, normative et pratique, car elle intègre ces trois tâches « dans une pratique scientifique cohérente [qui] constitue la visée de la sociologie critique » (*Ibid.*, 4) que je produis.

Pour autant, tout cet effort que, encore une fois, Jean De Munck souligne, fait-il théorie ? fonde-t-il une théorie critique, comme Olivier Voirol le demande à Axel Honneth (2008, 153) à propos de l'existence encore aujourd'hui d'une théorie critique de la société possible et si le concept de reconnaissance est la base normative de cette théorie critique que l'on attribue au chercheur sociologue (et philosophe) qu'est Axel Honneth qui est présenté comme la troisième référence historique de l'École de Francfort (à la suite de Theodor Ludwig W[iesengrund-]. Adorno et de Max Horkheimer, puis de Jürgen Habermas). Sa réponse est intéressante car elle exprime la dynamique que j'essaye de rendre compte dans les pages précédentes. Il dit (car c'est une transcription traduite en français d'un entretien qui a eu lieu à l'Institut de recherche sociale les cinq et six octobre deux mille-un) :

[qu'il s'] « efforce personnellement d'établir une certaine continuité avec cette tradition mais, sous certains aspects, les présupposés ainsi que les possibilités me manquent pour effectivement prolonger cette orientation fondamentale de manière productive ; c'est-à-

dire l'orientation fondamentale pour développer une analyse contemporaine de notre société comme traversée par une forme de rationalité clivée ou incomplète : je ne fais pas cela, parce que je n'élabore pas mes propres moyens théoriques dans les termes d'une théorie de la rationalité. (...) Mais, si je voulais répondre à une phrase, je dirais que je m'efforce – mais je ne suis pas le seul – de prolonger la Théorie critique dans un sens conséquent, de manière à lui conférer des tâches théoriques consistant à faire ce que Habermas a lui-même tenté, à savoir développer des moyens théoriques appropriés pour soumettre notre situation contemporaine à une forme fondée de critique. » (2008, 153).

On pourrait tout à fait imaginer que le concept de reconnaissance était ce « moyen théorique » pour analyser la « situation contemporaine » de la société d'aujourd'hui, Axel Honneth ne le dit pas explicitement, comme s'il lui manquait encore alors que Jürgen Habermas l'avait forgé avec l'*Agir communicationnel*, le concept-clé de « sa » théorie critique. La suite de l'entretien ne fait pas disparaître le doute qu'Axel Honneth exprime à propos de sa non-encore-contribution à la refondation de la théorie critique que protège l'École de Francfort, dont il est la figure de proue. Et ce, malgré l'indication page cent cinquante-quatre, qu'

« à la suite de Habermas, j'ai conçu mon propre travail comme une tentative de développer, à partir d'une théorie du social, les critères pour mener une critique des tendances pathologiques du social ou, pour ainsi dire, de ses réalisations incomplètes. La piste que j'ai proposée pour entreprendre ce projet est celle de la théorie de la reconnaissance. L'idée est que le principe de reconnaissance constitue en quelque sorte le cœur du social. »

C'est certainement ailleurs dans sa foisonnante production intellectuelle qu'il faut trouver l'origine de son doute. En effet, dans l'ouvrage *La reconnaissance. Histoire européenne d'une idée* (2020), Axel Honneth produit une histoire du concept de « reconnaissance » en organisant un périple au travers du continent européen et ses cultures, notamment pour l'essentiel les cultures française, britannique et allemande, qui ont fondé finalement chacune pour sa part, une dimension, une facette de ce qu'est le concept de « reconnaissance » intersubjective qu'il propose comme étant le « cœur du social » (2008, 154). Or, il ne l'a pas créé, comme avait fait Jürgen Habermas pour son outil théorique de l'« agir communicationnel ».

C'est, à mon niveau modeste, ce que je tente en élaborant le moyen théorique de la figure de l'entrepreneur de solidarité pour comprendre la situation actuelle du monde social de l'Insertion par l'Activité Économique (*cf.* chapitre IV du mémoire de l'HDR).

Notes du chapitre III

a. Jean-Marc Durand-Gasselien souligne dans son ouvrage que l'un des objectifs de l'École de Francfort était, à l'origine, de sauvegarder l'héritage des valeurs libérales et bourgeoises face aux défaillances des approches du marxisme révolutionnaire et voulant préserver les acquis du modèle libéral, pour se protéger du retour du fascisme toujours possible dans notre monde contemporain. Notre ambition n'est pas là !

b. Anselm Strauss se distingue de G. H. Mead en rappelant que sa conception du *monde social* ne renvoie pas uniquement à des univers de discours, mais aussi à des faits palpables...(*cf.* citation, p. 21)

c. « La notion de champ permet de définir les « enjeux et les intérêts spécifiques, qui sont irréductibles aux enjeux et intérêts d'autres groupes (...) et qui ne sont pas perçus de quelqu'un qui n'a pas été construit pour entrer dans ce champ (...). Pour qu'un champ marche, il faut qu'il y ait des enjeux et des gens prêts à jouer le jeu, dotés de l'habitus impliquant la connaissance et la reconnaissance des lois immanentes du jeu, des enjeux, etc. (Bourdieu, 1984, 113-114). Pierre Bourdieu ajoute, dans le prolongement de cette première considération, que le champ correspond à un « état du rapport de force entre les agents ou les institutions engagés dans la lutte ou, si l'on préfère, de la distribution du capital spécifique qui, accumulé au cours des luttes antérieures, oriente les stratégies ultérieures. (*op. cit.*, 114).

d. Dans des travaux récents (2015a, 2015b, 2017), avec deux collègues, l'idée de *métier de l'IAE* a été introduite et elle correspond assez bien à ce qu'en dit Strauss quand il a développé cette notion à partir de l'analyse croisée de la profession de médecin et de la maladie du patient. En effet, Strauss donne la définition suivante de la trajectoire : « le terme de trajectoire, (...) fait référence non seulement au développement physiologique de la maladie de tel patient mais également à toute l'organisation du travail déployée à suivre ce cours, ainsi qu'au retentissement que ce travail et son organisation ne manquent pas d'avoir sur ceux qui s'y trouvent impliqués. » (*Ibid.*, 143) Appliqué au monde social de l'Insertion par l'Activité Économique, la transposition serait la suivante : le terme de trajectoire (le *métier de l'IAE*) fait référence non seulement au développement de la pathologie sociale de tel salarié en insertion mais également à toute l'organisation du travail déployée à suivre ce cours, ainsi qu'au retentissement que ce travail et son organisation ne manquent pas d'avoir sur ceux qui s'y trouvent impliqués [les permanents de la SIAE et les autres acteurs autour]. » Toute la question reste de savoir ce que recouvre l'idée de « métier de l'insertion » ?

Chapitre conclusif. Monde social, honte et résistance : histoire d'un transfuge de classe

« D'une manière générale, c'est une grande chance d'être une intellectuelle, d'ignorer la fatigue physique, le corps déformé par le travail. »

(Ernaux, 2014, 95)

Être d'un monde social et ne pas être d'un autre !

Didier Eribon écrit qu'il n'avait pas « l'intention d'écrire une auto-biographie mais plutôt de proposer une analyse du monde social et une réflexion théorique en l'ancrant dans l'expérience personnelle (...) » (2011, 40). Suis-je dans le même état d'esprit de tirer une théorie de l'expérience personnelle, du moins en s'appuyant sur elle ? Je préfère penser comme Didier Eribon que « c'est le regard sociologique théorique qui m'a permis de donner forme et signification à cette expérience vécue. » (*Ibid*, 40) Ce sont à la fois les socialisations primaires et ma formation scolaire et universitaire qui ont permis que je puisse mettre à distance ce qui m'était familier et qui aurait pu être enfermant. Le prix à payer est que j'ai dû également occulter ce passé, en partie, du moins jusqu'à aujourd'hui. Une condition qui me demandait de créer de la distance pour me séparer de lui.

Le monde social de la mine est un monde dur, parfois violent, parfois plein de racisme de classe, plein de racisme social, qui s'inscrit dans le quotidien « au point qu'on n'y prête guère attention » (*Ibidem*, 41), mais dont les traces restent visibles, ancrées dans mon expérience et que le travail d'auto-analyse exhume, fait remonter à la surface de ma mémoire.

Si le travail d'auto-analyse repose sur de la subjectivité, s'il part de moi, en tentant de restituer cette histoire et d'expliquer ma singularité, il n'aurait que peu d'intérêt autre que personnel. Au contraire, c'est la possibilité de l'analyse des déterminants des structures sociales qui perpétuent les règles du monde social de la mine qui est primordiale et que je tente de manière maladroite de faire dans ce mémoire.

Ce que je voulais faire, et que je peux formuler plus clairement aujourd'hui est, comme Nizan l'a exprimé, que « j'étais candidat à la bourgeoisie. Et cette candidature passait par la mise à l'écart de mon milieu d'origine. » J'ai toujours pensé que *je voulais être quelqu'un !* Mais quelqu'un qui n'a pas voulu être à l'intérieur pour transformer, pour porter la révolte depuis une position établie. Le monde social de la mine est un monde « totalisant » dont l'ordre social

repose sur l'acceptation des règles par ses membres dans une organisation qui met à l'écart les marginaux, les « déviants » comme l'exprime Didier Eribon et que je pense avoir été durant cette période de ma vie. Je n'ai été ce que Didier Eribon caractérise comme un élément subversif pour cet ordre social, à savoir être au cœur du système et qu'on retrouve dans la pensée de Robert Castel (1995). C'est en fait une autre approche de la trahison qu'évoque Gorz : non une trahison du réel mais une trahison de la classe, de ma classe d'origine. Et dont je peux avoir honte. Mais ai-je « jamais échappé » à ce que je ne voulais pas : être un des leurs. Peut-on effacer ce processus de socialisation ? Car il est en même temps un processus d'apprentissage des valeurs et des normes. La réponse est évidente : c'est non. Sauf à « opérer un travail de soi sur soi à partir de ce qui a ainsi été produit dans le passé individuel et collectif (Eribon, 2011, 44), ce que j'essaie de produire dans cet exercice intellectuel. Ce *retour* sur soi (et non à la Cité Chapelle !), je l'inscris dans une pensée critique, dans un dialogue critique avec certains auteurs, dans une sélection qui peut tout à fait ne pas convenir ou satisfaire les lecteurs. Dans la conclusion de cette première partie du mémoire, je présente au jury mes choix de références intellectuelles, même si, comme l'écrit Didier Eribon, « se situer du côté de la pensée critique, c'était s'exposer à des attaques d'une violence inouïe » (54), à propos de Foucault. C'est encore une réalité en 2020.

J'écrivais plus haut que je pouvais avoir honte de moi, ce serait avoir une approche partielle et limitée de la notion de honte sociale car, si elle dégage une énergie négative, elle a aussi une dimension positive, « transformatrice » (Eribon, 2011, 44). Certes, elle pousse au silence, au développement d'un sentiment de crainte, ce que je laisse à comprendre ci-dessus, mais elle pousse aussi à prendre la parole, à la révolte. Mais à quelles conditions ? En quittant ma classe sociale d'origine, en devenant un transfuge de classe. C'est un chemin long et périlleux qui nécessite des catégories politiques et de mobiliser des registres de l'action individuelle et collective qui ne sont peut-être pas possible afin de se « rebeller », ce qui rend la situation de transfuge de classe moins difficile à vivre. C'est certainement, comme je l'ai écrit plus haut, en m'intéressant à d'autres déviants, les jeunes délinquants sous mandat de justice, que j'ai pu avancer. Leurs comportements et leurs attitudes sont perçus comme dangereux pour l'ordre social, leur renvoi vers les marges ne suffit pas à consolider l'ordre établi, que par ailleurs je contestai. M'intéresser à eux fut certainement la direction personnelle choisie pour lutter à mon affranchissement de ma classe. Lutter pour une cause, pour une minorité qui, comme je l'ai écrit, ressemble à certains segments de mon monde social d'origine, a finalement été le moyen de me construire une trajectoire de vie acceptable. S'intéresser à une minorité quand on est soit

même minoritaire, c'est poser les jalons d'une résistance possible, d'une construction identitaire plus en lien avec ce que je veux être. Comme je l'ai déjà formulé : je voulais être quelqu'un ! M'inventer ainsi un projet d'insertion en travaillant le projet des autres, en l'espèce les jeunes sous mandat de justice (et que je continue avec d'autres publics dans le cadre de l'offre de formation que je mets en oeuvre dans la filière que j'anime et le diplôme dont j'assure la direction (cf. annexe n° 2 du tome biographique). C'est à l'évidence le chemin pris pour sortir de ma condition sociale d'alors.

La vie d'un transfuge social

Mon histoire personnelle oriente le regard que je porte sur le monde, l'état de celui-ci et, si je suis bien issu des « classes populaires », la place que j'occupe dans ce monde. Ma propre trajectoire explique la/les manière(s) dont je peux expliciter la réalité sociale et la référence à l'histoire est donc indispensable pour ce travail de socioanalyse. A la manière de Noiriel (2018), je peux sans mal me désigner comme un transfuge social, considéré comme un « miraculé social » (10), selon la terminologie de Pierre Bourdieu. Je peux faire mien le propos de Noiriel quand il écrit : « issu d'un 'milieu modeste' comme on dit, j'ai gravi un à un les échelons (...) jusqu'aux plus prestigieuses institutions académiques françaises (...) » (*Ibid*, 11).

Comme beaucoup de transfuges sociaux, j'ai aussi ressenti une certaine culpabilité à vivre dans le monde qui ne m'était pas destiné. Est-ce une réalité ou un ressenti empli de scrupules moraux ? Ils m'ont tenu à l'écart des lieux où se construisent le pouvoir et les rapports de domination qui peuvent être aussi des espaces où s'élaborent les solidarités, entre les humains comme elles (les solidarités) peuvent s'exprimer dans les milieux traversés pendant ma carrière professionnelle, à la Justice ou dans l'IAE, et que j'ai vécu plus comme objet de réflexion, d'études que comme lieux d'engagement personnel. Mais faut-il y voir un échec ou une défaite de classe, je serai tenté, comme Gérard Noiriel, d'y voir un « privilège exceptionnel » de pouvoir avoir pu être à l'abri des études et de « saintes écritures » (2018, 11) lors de mes fonctions d'animation et de recherche à la PJJ ou à l'Université.

Et c'est encore plus vrai, durant ces dernières années, où mon parcours universitaire est proche de l'idéal des Lumières qui revendiquaient pour les citoyens leur émancipation par la connaissance, repris tout au long de l'histoire de la démocratie comme une des valeurs cardinales de la République.

Voulant ne jamais être réduit à une identité donnée par autrui, qu'il s'agisse de celle d'enfant d'immigré, de fils d'ouvrier, la voie suivie dans la rédaction d'une histoire du monde social de l'insertion par l'activité économique me permet de ne pas rester enfermé dans une logique identitaire mais d'écrire, comme Norbert Elias, un récit qui tisse des liens d'interdépendance entre individus de plus en plus étendus, qui peuvent être des liens de pouvoir [et il ne faut pas les négliger] engendrant des formes de domination, mais des liens qui peuvent aussi être des liens de solidarité entre des individus singuliers dans une société donnée.

Bibliographie

- AFMJF, 2005, *Entre Innocence et malice*, Revue Melampous.
- ALPHANDERY C., 1990, *Les structures d'insertion par l'économie*. Rapport au ministre de la solidarité, Paris : La Documentation Française, 95 p.
- ARESPI (collectif d'auteurs), 1988, *Démarrer une structure éducative. L'hébergement coopératif*, Vigneux, MATRICE PI, 228 p.
- AUTES M. et BRESSON M., 2000, « L'insertion par l'économie, une zone intermédiaire entre salariat et non-travail », *Revue française des affaires sociales*. Juillet-décembre, n°3-4, 103-117.
- AUTES M., BRESSON M., DELAVAL B. *et al.*, 1996, *L'insertion, un moment éternel*. Rapport de recherche MIRE, Lille, CLERSE, IFRESI, 165 p.
- BAILLEAU F., 1990, « De l'intégration à l'insertion. Un nouvel ordre social ? », In : *L'insertion en question(s)*. CRIV, n°32-33, (Annales de Vaucresson), 33-50.
- BAILLEAU F., LEFAUCHEUR et PEYRE V. (1985), *Lectures sociologiques du travail social*. Paris, Les Éditions Ouvrières, 217 p.
- BALIER Cl. (Dir.), 2005, *La violence en Abyme*, Paris, PUF, coll. « Le fil rouge ».
- BALIER Cl., 2002, « Préface », in : J.-P. Vidit, B. Balzani et G. Kainz, *Du jeu et des délinquants. Jouer pour pouvoir penser*, Bruxelles : De Boeck Université, coll. « Oxalis », 5-8.
- BALLET J., 2001, « Secteur d'utilité sociale et reproduction sociale ». In : *Économie plurielle, économie solidaire : l'emploi en question*, S.d. M. Benlahcen Tlemçani. Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, Némésis, n°3, 81-295.
- BAILLET J., 1997, *Les entreprises d'insertion*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? », 128 p.
- BALZANI B., COLLIGNON M.-J. et DUPUIS P.-A., 2008, « Professionnalisation des personnels éducatifs et démarche d'évaluation : l'exemple de l'entretien 'ELP' », in : M. BOUTANQUOI et J.-P. MINARY (coords), *L'évaluation des pratiques dans le champ de la protection de l'enfance*, Paris : L'Harmattan, coll. « Savoir et formation », série « protection de l'enfance », 117-132.
- BALZANI B., COLLIGNON M.-J., 2005, « Evaluation d'une pratique d'entretien et développement des compétences des personnels d'éducation », Laxou, *Les colonnes d'Epsos*, n° 99-100, décembre, 27-34.
- BALZANI B. (Coord.), 2001, *La Loi sur les exclusions, Bilan et perspectives, 18 mois après*. Université Nancy 2, ronéo, 60 p.
- BALZANI B., PERRY E. et DAUTY A. (dirs.), 1998, *La fonction Soutien/Accompagnement. Le rôle de l'adulte-référent*, Nancy : Direction régionale LCA de la PJJ.
- BALZANI B., 1984, « De l'inadaptation à l'adaptation sociale. Pour qui ? Pour quoi ? (Le cheminement d'un travail social) », Mémoire de fin de formation d'éducateur en milieu délinquant, Nancy, ronéo, 70 p.

- BALZANI B., 1983, *Projet de stage en champ social & Rapport d stage en champ social*, Nancy : CRF Éducation Surveillée, ronéo, I à XXXI & 1 à 31.
- BARON C., BUREAU M.-C., LEYMARIE C. *et al.*, 1995, « La construction de réseaux locaux pour l'insertion et la qualification : l'exemple d'un GEIQ », In Simonin B. (dir), *Les politiques publiques de l'emploi et leurs acteurs*, Paris, PUF, *Cahiers du Centre d'études et de l'Emploi*, n°34, 171-197.
- BEJI-BECHEUR A., CODELLO Pénélope et CHATEAU-TERRISSE P. (dirs.), 2018, *GESS. Gestion des Entreprises Sociales et Solidaires*, Caen : EMS, coll. « versus ».
- BOLTANSKI L., 2008, *Rendre la réalité inacceptable. A propos de la production de l'idéologie dominante*, Paris : Demopolis.
- BOUDON R., 2002, « A quoi sert la sociologie ? », *Cités*, 133-156.
- BOUILLOUD J.-Ph., 2009, « Devenir sociologue. Histoire de vie et choix théoriques », *Sociologie clinique*, Toulouse : ERES
- BOURDIEU P., 1984, « Quelques considérations sur les champs », In : *Questions de sociologie*. Paris : Éditions de Minuit, 113-120.
- BURAWOY M., 2005, « 2004 Presidential Adress. For Public Sociology », *American Sociological Review*, n° 70, 4-28.
- CASTEL R., 1981, *La gestion des risques*. Paris : Éditions de Minuit.
- CHALUT-NATAL G., NOVICKI PH (Dirs.), 2003, *Travelling. L'institution mise en scène*, Paris : Coriance Éditeur.
- CHALUT-NATAL G., 1998, *L'idée de groupe. Approche de la problématique groupale*, Fontainebleau : EDIRE.
- CHARLIER M., 2002, *Analyse de la formation d'une profession : processus et éléments de reproduction : l'exemple des opérateurs de l'emploi*. Thèse de doctorat en sociologie, Université Nancy 2, ronéo, 452 p. hors annexes.
- CIFALI M., 1996, « Démarche clinique, formation et écriture », in : L. Paquay, M. Altet, E. Charlier, Ph. Perrenoud (Eds), *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?*, Bruxelles, De Boeck, 119-135.
- CORSANI A., *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie*, Editions du Croquant, Vulaines-sur-Seine.
- DEL ARBOL V., 2020, *Le poids des morts*, Arles : Actes Sud, coll. « Actes noirs ».
- DE MUNCK J., 2011, « Les trois dimensions de la sociologie critique », *SociologieS* [Online], Research experiments, Régimes d'explication en sociologie, Online since 06 July 2011, connection on 08 August 2019, URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3576>
- DUBAR Cl., 2013, « Les contradictions de l'autobiographie comme temporalité de l'identité personnelle », *Temporalités* [En ligne], 17/2013, mis en ligne le 24 juillet 2013, consulté le 09 juin 2017. URL : <http://temporalites.revues.org/2408>.
- DURAND-GASSELIN J.-M., 2012, *L'école de Francfort*, Paris : Gallimard, coll. « TEL ».
- DURKHEIM E., 1996, *De la division du travail social*. Paris : PUF, (1^{ère} édition, 1893).
- ERIBOND D., 2011, *Retours sur Retour à Reims*, Paris : Éditions Cartouche.

- ERIBON D., 2009, *Retour à Reims*, Paris : Flammarion, coll. « Champ essais ».
- ERNAUX A., 2018, *Le vrai lieu. Entretien avec Michelle Porte*, Paris : Gallimard, coll. « folio », 6449.
- ERNAUX A., 1987, *Une femme*, Paris : Gallimard, coll. « folio », 2121
- ERNAUX A., 1983, *La Place*, Paris : Gallimard, coll. « folio », 1722
- ERNAUX A., 1999 (1997), *La Honte*, Paris : Gallimard, coll. « folio », 3154
- FISCHBACH F., 2003, « Axel Honneth et le retour aux sources de la théorie critique : la reconnaissance comme « autre de la justice », in : Renault E. et Sintomer Y. (Dirs.), *Où en est la théorie critique ?* Paris : La Découverte, coll. « Recherches », 169-184.
- FOURASTIE J., 1982, *Les trente glorieuses*, Paris : Hachette, coll. « Pluriel ».
- FREINET C., 1975, *Les Techniques Freinet à l'école caserne*, Paris : Colin.
- FREINET C., 1969, *Pour l'école du peuple*, Paris : Maspero.
- De GAULEJAC V., 2016, *La névrose de classe. Trajectoire sociale et conflits d'identité*, Paris : Payot & Rivages, coll. « PBP », 1035
- GEREMEK B., 1987, *La potence ou la pitié. L'Europe et les pauvres du Moyen-Âge à nos jours*. Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des Histoires ».
- GIANINAZZI W., 2016, *André Gorz. Une vie*, Paris : La Découverte.
- GOGUEL d'ALLONDANS Th., GOLDSZTAUB L. (Dirs.), 2000, *La rencontre. Chemin qui se fait en marchant*, Strasbourg : Arcanes, coll. « Les Cahiers d'Arcanes ».
- GORZ A., 2008b, *Ecologica*, Paris : Galilée.
- GORZ A., 2008a [1958], *Le Traître*, Paris : Gallimard.
- GORZ A., 1959, *La Morale de l'histoire*, Paris : Seuil.
- GRANJON F., 2012, « La critique est-elle indigne de la sociologie ? », *Sociologie* (En ligne), n° 1, vol. 3, mis en ligne le 15 juin 2012, consulté le 20 décembre 2016. URL : <http://sociologie.revues.org/1176>
- GRIMAL P., 1999, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris : PUF, coll. « Grands dictionnaires ».
- HBL, 1994, *Du charbon et des Hommes. Histoire des Houillères du Bassin de Lorraine*, Metz : Éditions Serpenoise.
- HOBSBAWM E. J., 1994, *L'âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle*, Paris : Éditions complexe et Le Monde diplomatique.
- HOGGAR R., 1970, *La culture du pauvre*, Paris, Minuit.
- HONNETH A., 2020, *La reconnaissance. Histoire européenne d'une idée*. Paris : Gallimard, coll. « nrf essais ».
- HONNETH A., 2008, *La société du mépris. Vers une nouvelle théorie critique*, Paris : La Découverte/Poche.

- HONNETH A., 2003, « La critique comme mise à jour. La Dialectique de la raison et les controverses actuelles sur la critique sociale », in : E. Renault et Y. Sintomer (dirs.), *Où en est la théorie critique ?*, Paris : La Découverte, coll. « recherches ».
- HORKHEIMER M., 2009, *Théorie critique*, Paris : Payot.
- LAFERTE G., 2009, « L'ethnographie historique ou le programme d'unification des sciences sociales reçu en héritage », in : F. Buton, N. Mariot (Dirs.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, Paris : PUF.
- LAKATOS I., 1978, *The methodology of scientific Research Programmes : Volume 1 : Philosophical Papers*, Cambridge University Press.
- LATOUB B., 2006, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris : La Découverte.
- LEGAY A., 2001, *La professionnalisation de l'emploi associatif. L'exemple des permanents des associations intermédiaires*. Marseille : Céreq, coll. « Documents », n°158, série observatoire, juillet, 196 p.
- METZGER J.-L., « Corsani Antonella, *Chemins de la liberté. Le travail entre hétéronomie et autonomie* », *La nouvelle revue du travail* [en ligne], 20 | 2020, mis en ligne le 30 mai 2022, consulté le 28 août 2022. URL : <https://journals.openedition.org/nrt/11589> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nrt.11589>
- MEYER J.-L., 2000, *L'emploi aux marges du salariat. Contribution à une sociologie de l'insertion professionnelle*. Mémoire en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Lille, ronéo, 188 p.
- MEYER J.-L., 1999, *Des contrats Emploi-Solidarité aux Emplois jeunes*, Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 211 p.
- NOIRIEL G., 2018, *Une histoire populaire de la France*, Marseille : AGONE, coll. « Mémoires sociales ».
- NOIRIEL G., 2014 (1^{ère} éd., 2003), *Penser avec, penser contre. Itinéraire d'un historien*, Paris : Belin, coll. « Socio-Histoires ».
- NOIRIEL G., 2006, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, coll. « 128 ».
- OURY J., 1976, *Psychiatrie et Psychothérapie Institutionnelle*, Paris : Payot.
- OURY F., VASQUEZ A., 1971, *Vers une Pédagogie Institutionnelle*, Paris : Maspero.
- OURY F., VASQUEZ A., 1967, *De la classe coopérative à la Pédagogie Institutionnelle*, Paris : Maspero.
- PAIN J., 1982, *Pédagogie institutionnelle et formation*, Paris : Micropolis.
- RENAULT E., 2012, « De la sociologie critique à la théorie critique ? », *Sociologie* (En ligne), n° 1, vol. 3, mis en ligne le 15 juin 2012, consulté le 15 décembre 2016. URL : <http://sociologie.revues.org/1237>
- RENAULT E. et SINTOMER Y. (Dirs.), 2003, *Où en est la théorie critique ?* Paris : La Découverte, coll. « Recherches ».
- SCHMITZ R., 2004, *La Chapelle. Regards sur le passé d'une cité minière*. Metz : Éditions Serpenoise.

- SCHWARTZ O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris : PUF, coll. « Pratiques théoriques ».
- SEILLIER B., 2003, *Pour un contrat d'accompagnement généralisé*. Rapport public, juillet.
- SUPIOT A., 1994, *Critique du droit du travail*, Paris : PUF, coll. « Les voies du droit ».
- TOMKIEWICZ S., FINDER J., MARTIN Cl., ZELLER B., *La prison c'est dehors*, Paris, Delachaux et Niestlé, coll. « A5 », 397 p.
- TOSQUELLES F., 1984, *Éducation et Psychothérapie Institutionnelle*, Paris : Hiatus (1^{ère} édition, 1981)
- VIDIT J.-P., BALZANI B. et KAINZ G., 2002, *Du jeu et des délinquants. Jouer pour pouvoir penser*, Bruxelles : De Boeck Université, coll. « Oxalis ».

Abréviations et sigles

A

AES : Administration Economique et Sociale

AFS : Association Française de Sociologie

AFMJF : Association Française des Magistrats de la Jeunesse et de la Famille

AHPJM : Association d'Histoire de la Protection des Jeunes Mineurs

AIFRIS : Association International de la Formation et de la Recherche en Intervention Sociale

A.RES.P.I. : Association pour un RESeau des Pratiques de l'Institutionnel

AROFE :

ART : Atelier de Réentraînement au Travail

AVC : Accident Vasculaire Cérébral

B

BAC : Baccalauréat

BEPC : Brevet d'Étude du Premier Cycle

BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active

C

CAVA : Centre d'Aide à la Vie Active

CD54 : Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (054)

CEMEA : Centre d'Entrainement aux Méthodes d'Éducation Active

CENS : Centre d'Etudes Nantais de Sociologie

CEPI : Collectif des Équipes de Pédagogie Institutionnelle

CFEES : Centre de Formation et d'Etudes de l'Éducation Surveillée

CM2 : Cours Moyen 2

CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

COAE : Centre d'Observation et d'Action Éducative

COPIL : COmité de PI Lotage

CRF : Centre Régional de Formation

CNAHES : Centre National des Archives de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée

CNFE-PJJ : Centre National de Formation et d'Etudes – Protection Judiciaire de la Jeunesse

D

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies

DEES : Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales

DESS : Diplôme d'Enseignement Supérieur Spécialisé

DR : Direction Régionale

DPJJ : Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

E

ED SLTC : École Doctorale Sciences Langage Technique Communication

ES : Économie Sociale

ES : Éducation Surveillée

ESS : Économie Sociale et Solidaire

EPURE : Editions et Presses Universitaires de REims

ELP : Entretien pour L'élaboration du Projet

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personne Dépendante

ENAP : École Nationale de l'Administration Pénitentiaire

ENFPJJ : École Nationale de Formation de la Protection judiciaire de la Jeunesse

ENPJJ : École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse

ETAM : Employé et Technicien

ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

ENM : École Nationale de la Magistrature

F

FAE : Foyer d'Action Éducative

FCPE : Fédération C de Parents d'Élèves

FISO : Festival International de SOciologie

FSE : Fonds Social Européen

G

GREE-2L2S : Groupe de Recherche sur l'Emploi et l'Éducation-Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales

H

HBL : Houillères du Bassin Lorraine

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches

I

ISES : Institution Spéciale d'Éducation Surveillée

IAE : Insertion par l'Activité Economique

IFRAS : institut de Formation Régional de l'Action Sociale

IPES : Institution Publique d'Éducation Surveillée

IRTS : Institut régional du Travail Social

IUF : Institut Universitaire de France

J

JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne

L

2L2S : Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales

LCA : Lorraine-Champagne-Ardenne

LV1 : Langue Vivante 1

M

MOSSS : Management des Organisations des Secteurs Sanitaire et Social

MOI : Management des Organismes d'insertion

MiRE : Mission interministérielle pour la Recherche et les Etudes

MdE : Maison de l'Emploi

P

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PTF : Pôle territorial de Formation

PAST : Personnel

PICOTE : Projets Innovants Coopératifs territoriaux

PCF : Parti Communiste Français

PAIO : Permanence et Accueil d'Information et d'Orientation

R

R/A : Recherche/Action

RT30 : Réseau Thématique n° 30

2RJ : Ressources pour la Recherche Justice (service d'études et de recherche à Vaucresson)

S

SNCF : Société Nationale des Chemins de Fer

SIAEs : Structures d'Insertion par l'Activité Economique

T

T2I : Territoire d'insertion et d'Inclusion

U

UPP : Unité Pédagogique des Parmentiers

UFR : Unité de Formation et de Recherche

Index nominé des auteurs

A

Adorno · 89
Anzieu · 8
Appay · 12
Ardoino · 8
Assoun · 80
Auster · 38

B

Badino · 151
Badinter · 61
Baldwin · 73
Balier · 64
Balzani · 37, 65, 70, 71, 74
Basaglia · 74
Baszanger · 87
Beauvoir · 46, 48, 72
Becker · 9
Béji-Becheur · 9, 10
Belguiral · 66
Belkacem · 12
Bertaux · 74
Bihl · 16
Bode · 11
Boltanski · 16, 82, 83
Boudon · 77, 82
Bouillond · 23
Bourdieu · 8, 9, 25, 30, 50, 51, 86, 91
Bourrel · 12
Boutinet · 70
Buhagar · 66
Burawoy · 77, 80

C

Calisti · 150
Castel · 28, 93
Chalut-Natal · 73, 158
Chiappello · 16
Cifali · 71
Coetzee · 38
Collignon · 70
Corsani · 9, 10

D

Dalle · 61, 74
Dauty · 71, 76
De Beauvoir · 50

De Munck · 77, 78, 80, 82, 88, 89
Declercq · 66
Deferre · 62
Deranty · 85
Derrida · 48
Deshayes · 12, 15, 25, 36, 41
Didry · 86
Dubar · 23
Dupuis · 70
Durand-Gasselin · 80, 84, 91
Durant-Gasselin · 79
Durkheim · 9, 73, 74

E

Elias · 95
Eribon · 16, 23, 24, 29, 30, 32, 38, 41, 45, 48, 49, 50, 52,
54, 55, 59, 73, 93
Ernaux · 3, 16, 24, 41, 48, 49, 50, 55, 92
Ezratty · 61, 62, 75

F

Ferrari · 148
Finder · 76
Fischbach · 83
Foucault · 74, 86, 89, 93
Fourastié · 27
Fraise · 35, 46, 50, 51, 73
Freinet · 33, 64
Freud · 54, 82
Friot · 34

G

Genet · 23, 52, 61
Gianinazzi · 26, 35, 36, 53, 54, 74
Goldsztaub · 73
Gorz · 3, 10, 16, 26, 35, 51, 53, 64, 74, 89, 93
Graci · 150
Granjon · 80, 81, 82, 83
Graziani · 150
Grimal · 75

H

Habermas · 84, 89, 90
Hegel · 85
Heinich · 82
Hély · 9
Hess · 8
Hobsbawm · 50, 73

Hoggart · 32
Honneth · 9, 16, 51, 79, 80, 81, 83, 84, 85, 89, 90
Horkheimer · 79, 80, 82, 84, 89

J

Jacquot · 11, 12, 15, 73, 78
Jany-Catrice · 11
Jovelin · 12

K

Kainz · 58, 65
Kosmanec · 150
Kremer · 73

L

Laferté · 23
Lakatos · 88
Lallement · 9, 11, 13
Lambert · 150
Latour · 82, 83
Le Play · 42
Lourau · 3, 8, 26

M

Magnin · 66
Mangel · 66
Marquart · 38
Martin · 76
Mauroy · 61
Mauss · 73
Mead · 91
Ménard · 78
Mère Theresa · 57
Merleau-Ponty · 54
Metzger · 10, 16
Meyer · 13
Michard · 68
Milia · 150
Moreau · 36
Moreaux · 57
Moulevrier · 9
Munsch · 151

N

Noiriel · 23, 24, 25, 51
Nosbonne · 12

O

Oury · 64, 66

P

Pain · 64, 66
Perry · 71, 76
Prévert · 61

R

Rancière · 85
Rawls · 85
Rebstock · 57
Renault · 79, 80, 82
Rinnert · 68
Rogers · 70

S

Schmitz · 37, 39, 150
Schneider · 66, 67, 75
Schwartz · 25, 27, 29, 42, 43
Schwarzenbach · 38
Sintomer · 80, 82
Strauss · 8, 9, 32, 43, 86, 87, 91
Supiot · 85

T

Tomkiewicz · 76
Toussaint · 65

V

Vasquez · 64
Verdès-Leroux · 74
Vermeersch · 70
Vidit · 58, 65
Voirol · 89

W

Weber · 81

Z

Zeller · 76
Zwar · 150

Annexes

Annexe n° 1 - Mes publications et travaux

Annexe n° 2 - Notice personnelle et *Curriculum Vitae*

Annexe n° 3 – Divers supports nécessaires à la compréhension de ma trajectoire et de mes pratiques professionnelles

Annexe n° 4 – Présentation des textes et travaux choisis pour le tome annexe de l’HDR

Annexe n° 1 - Mes publications et travaux

Sept rubriques sont proposées, elles correspondent aux habituelles catégories de classement des publications et des travaux dans l'enseignement supérieur et que de nombreux éditeurs et évaluateurs utilisent :

- 1.1. Ouvrages, direction d'ouvrages collectifs, d'actes et éditeur
- 1.2. Contributions à des ouvrages collectifs
- 1.3. Articles de revues à comité de lecture
- 1.4. Autres articles de revues
- 1.5. HDR et Thèse
- 1.6. Congrès et colloques nationaux et internationaux
- 1.7. Conférences et séminaires
- 1.8. Rapports de recherche

L'ensemble des publications et travaux proposés correspond à l'ensemble de ma carrière professionnelle (1982-2022) et qui a été signalé dans les deux tomes de l'HDR.

1.1. Ouvrages, direction d'ouvrages collectifs, d'actes et éditeur

2022, *Les acteurs territoriaux au défi de l'insertion. Vers le territoire capacitant ?*, Reims, EPURE, coll. « Ressor », [PICOTE : collectif d'auteurs].

Comment comprendre l'action publique en matière d'inclusion sociale et professionnelle ? Comment en mesurer les évolutions, en évaluer les effets sur les territoires ? Comment prendre en compte les besoins des personnes dites « les plus éloignées » des qualifications sociales et professionnelles ou encore « invisibles » au regard des dispositifs d'insertion ; autrement dit comment œuvrer pour la participation de tous à la vie sociale et économique sur les territoires ?

C'est en partant de ce questionnement que les auteurs de cet ouvrage ont engagé un travail de recherche-action au sein du service insertion d'un conseil départemental dont ils présentent ici certains des résultats. La démarche adoptée vise à comprendre aussi bien les ressorts des engagements des publics dans les dispositifs d'accompagnement qui leur sont proposés sur un territoire que les dynamiques des dispositions prises par des professionnels chargés de la mise en œuvre d'une politique publique d'insertion sociale et professionnelle à une échelle locale.

La perspective revendiquée se veut résolument interdisciplinaire. Elle invite à déconstruire les catégories spontanées, portées sur les notions d'inclusion et d'insertion et les mondes sociaux dont elles sont issues. L'enjeu est d'explorer les possibilités, pour des chercheurs issus de disciplines diverses et d'autant de courants de pensée différents (analyse critique des politiques publiques, des médiations sociales et des artefacts,

analyse de l'activité) de proposer avec et pour les acteurs des territoires, une mise en perspective des systèmes d'insertion incluant le point de vue de toutes les parties prenantes.

Cet ouvrage s'adresse d'abord aux chercheurs intéressés par les questions d'insertion sociale et professionnelle liées au développement des territoires. Il intéressera également les professionnels de l'accompagnement qui pourront y trouver des pistes pour la conception et l'amélioration de leurs pratiques. Enfin, il est destiné à toutes les personnes qui portent la conviction que l'horizon véritablement capacitant pour l'insertion sociale et professionnelle est celui de la co-construction de l'action publique locale avec les citoyens.

2021, *Faut-il articuler l'évaluation et la participation dans les institutions sociales et médico-sociales.* (Coord.), *Pensée plurielle*, De Boeck-Supérieur, N° 53, juin [avec Philippe Hirlet]

Aujourd'hui, il y a un large consensus au sein de la communauté scientifique et plus largement au sein de la société pour dire que l'évaluation est présente partout, dans tous les secteurs d'activités publics ou privés et au sein de la société civile et salariale toute entière. Il est important de rappeler que ces deux termes ou notions de participation et d'évaluation sont anciens. Par ailleurs, les pratiques d'évaluation et de participation, anciennes et répétées à l'occasion des multiples réformes, de l'évolution des politiques sociales et projets dans les institutions sanitaires, sociales et médico-sociales, révèlent des enjeux conséquents qui méritent d'être exposés et discutés. Souvent, les désaccords ou controverses scientifiques proviennent d'un manque de clarification ou d'une imprécision dans leur définition. Nous souhaitons, par l'intermédiaire de cette revue, réfléchir et proposer de dépasser cette conception ancrée, fruit d'approches isolées et parcellaires. En effet, poser la question de leur articulation, leur intrication ou encore de leur imbrication, tant au niveau des idées que des pratiques, ce qui est notre hypothèse de départ et qui nous anime dans ce numéro de la revue *Pensée plurielle*, permet de travailler des enjeux d'ordre différents et centraux pour l'action publique, pour la démocratie sanitaire et sociale et pour les institutions et les professionnels des secteurs concernés. Il n'est plus possible de ne pas réfléchir aux articulations possibles et nécessaires entre ces deux notions en provenance d'univers de pensées aux soubassements théoriques, pratiques et culturels distincts, et de ce fait, il nous semble nécessaire de s'engager dans une réflexion permettant d'ouvrir les esprits et les pratiques vers un maillage fort de ces deux notions de manière à ce qu'un véritable bouclage des processus évaluatifs ou participatifs soit désormais conçu et intégré par les institutions ou les politiques publiques de manière à garantir l'émancipation des personnes.

2017, *Études sur l'insertion. Notions et dispositifs* (Dir.), Nancy, PUN (Coll. « Salariat et transformations sociales ») [avec Philippe Capdevielle]

Cet ouvrage est issu des travaux organisés lors d'un séminaire de recherche du 2L2S (en partenariat avec le GIP-LorPM) et trois journées d'études produites dans le cadre d'un Master 2 professionnel préparant au secteur de l'IAE et le travail protégé (développé par l'IAE Nancy) sur le thème de l'insertion et la réinsertion des publics éloignés de l'emploi, y compris la catégorie « jeune », sur la période des décennies 2000

et 2010. Ces contributions permettent de rendre compte de la persistance d'acceptations multiples au terme insertion, d'usages différenciées de la notion par les acteurs institutionnels et professionnels, y compris dans un secteur a priori unifié comme l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).

Rassemblant des contributions de chercheurs issus de diverses disciplines, principalement en sociologie et en économie, et de travailleurs sociaux, l'ouvrage est destiné aux professionnels de l'intervention sociale, au contact des publics et en position de management des équipes et des dispositifs des politiques de l'emploi, tout comme ceux en charge de la mise en oeuvre de ces politiques publiques.

2015, *Protéger l'enfant par-delà les frontières* (Dir.), Nancy, PUN [avec Jean-Luc Deshayes, Marc Gillet, Jeanne Meyer et Jacques Rihoux]

Face aux fragilités durables ou momentanées des familles, des acteurs de terrain et des chercheurs ont tenté, pendant dix ans, sur trois programmes INTERREG Grande Région (Wallonie, Lorraine, Luxembourg), par-delà les frontières d'État, de disciplines et de secteurs, de construire une intervention à géométrie variable qui associe les ressources familiales et professionnelles afin de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant.

Cette recherche action collaborative met en évidence la persistance de multiples frontières politiques entre les États et internes aux États, mais aussi judiciaires administratives, sociales, disciplinaires. Elle permet de dessiner des pistes de réponses transfrontières destinées à améliorer la protection de l'enfant. L'ouvrage qui en résulte réunit les contributions d'auteurs aux statuts variés, travailleurs sociaux, de santé, du judiciaire et des chercheurs de diverses disciplines.

2013, Actes électroniques du colloque *Protéger l'enfant par-delà les frontières* du projet de recherche SOPHIA-LORRAINE (INTERREG IV-A), Université de Lorraine, 2L2S-GREE, 135 p., 24 octobre 2013 [coordonnés avec Jean-Luc Deshayes, Marc Gillet et Jacques Rihoux]

2011, *Formes et structures du salariat : crise, mutation, devenir. Des normes et transformations du travail salarié*, Nancy, PUN (Coll. « Salariat et transformations sociales »), [coordonné avec Ali Boulayoune, Lionel Jacquot et Hervé Lhotel]

La sociologie du travail, par-delà ses horizons pluriels d'investigation, a affirmé de façon récurrente la centralité du travail ; le travail est alors posé comme le fondement et la matrice de la vie en société. Paradoxalement, elle a laissé au moins partiellement dans l'ombre l'analyse des transformations de la forme sociale toujours dominante qui détermine les conditions du travail et de sa reproduction : le salariat. C'est autour de cette question que les XII^e Journées Internationales de Sociologie du Travail ont rassemblé les chercheurs à Nancy les 24, 25 et 26 juin 2009 les conviant à débattre des formes et structures du salariat. Deux opus en ont été tirés. *Des normes et transformations du travail salarié* cherche à comprendre les mouvements du travail et de l'emploi qui affectent la mise en forme du travail salarié et réinterroge par là-même des catégories classiques de la sociologie. Ce second tome revient ainsi sur les formes contemporaines de la division du travail à l'aune de l'extension des normes gestionnaires, et porte ensuite l'analyse sur la dynamique de rationalisation du travail et les nouvelles régulations. La compréhension des processus d'individualisation à l'œuvre via différents dispositifs de gestion et la description de recompositions de

professions sous la férule de « la modernisation » mettent en lumière des transformations qui tout à la fois altèrent les formes et structures du salariat et portent celles qui vont advenir.

2010, *Sociologie du travail et de l'emploi*, Paris, Ellipses [en collaboration avec Lionel Jacquot]

Cet ouvrage propose une introduction à la sociologie du travail. En cherchant à rendre compte des phénomènes du travail et de l'emploi et à penser leurs articulations, il traite différents thèmes qui dominent la recherche théorique et empirique de la discipline : les crises du travail, la division technique et sociale, les modèles productifs, la mobilisation des personnels et le management, les relations collectives, les conditions de travail, les formes d'emploi, la précarité, le chômage... Conçu comme un manuel, il est tout d'abord destiné aux étudiants en sciences sociales mais intéressera tous ceux qui souhaitent comprendre les métamorphoses contemporaines du travail et de l'emploi sous le capitalisme.

2010, *Les services à la personne* (Dir.), Paris, La Documentation Française (Coll. « Les études de la DF »), n° 5313-14, 144 p.

Services de ménage, petits travaux, garde d'enfants, aide au maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées, soutien scolaire... Ces activités, malgré leur grande diversité, sont, depuis 2004, regroupées par les pouvoirs publics sous le terme de services à la personne. Ce secteur est présenté comme un grand « gisement d'emplois » et son développement est encouragé par diverses aides, notamment fiscales. Il existe effectivement une demande croissante de services au domicile des particuliers pour deux raisons principales : l'augmentation de la proportion de personnes âgées/dépendantes ; la forte participation des femmes à une activité professionnelle, alors que ces tâches leur étaient traditionnellement dévolues au foyer, hors de la sphère marchande. En fait, le nombre d'emplois créés donne lieu à polémique : il est plus faible que prévu, du fait notamment des nombreuses situations de temps partiel subi. Les données présentées dans cet ouvrage permettent de s'interroger également sur leur qualité, tant pour les personnes employées (forte précarité, conditions se rapprochant souvent de celles de la domesticité) que pour les destinataires du service, le professionnalisme affirmé par les acteurs du secteur (associations ou sociétés) n'étant pas toujours garanti. L'ouvrage apporte également des données comparatives sur la situation dans plusieurs pays européens du Nord et du Sud.

2009, *Les services en Lorraine. Régulation territoriale, emploi, travail et professionnalisation*, Nancy, PUN (Coll. « Salariat et transformations sociales »), 164 p. [en collaboration avec Raphaël Bary, Julien Dufour, Pierre-André Dupuis, Émilie Fériel, Vincent Ferry, Renaud Garcia-Bardidia, Philippe Hirlet et Frédérique Streicher]

A l'orée du XXIème siècle, *les services en Lorraine* correspondent à une nouvelle étape de l'évolution structurelle de l'économie, après les ères agricole et industrielle que la région a connues tout au long du XIXème siècle et de la majeure partie du XXe siècle.

L'ouvrage se propose de présenter, de manière resserrée et précise, un certain nombre de traits significatifs du paysage local du salariat contemporain. Il n'est pas question de

produire un atlas des activités, des territoires de la mise en œuvre de l'emploi en Lorraine, mais de proposer une lecture originale des *formes* et des *modes de régulation* de l'espace socio-politique de la Lorraine, à propos des services.

Après deux ans de recherche financée par le Conseil régional de Lorraine et l'État, les chercheurs ont souhaité proposer une contribution singulière aux débats actuels sur l'emploi, les évolutions des activités professionnelles, les qualifications et les compétences, à partir de secteurs d'activités de service tels que l'intervention sociale auprès des populations en difficulté, les centres d'appels, nouvel eldorado de l'emploi tertiaire, les ingénieurs-conseils et autres animateurs réseaux dans les entreprises, les services à l'entrepreneur ou encore les consommateurs-producteurs de jeux sur Internet.

Face aux défis que nous proposent les transformations du salariat dans les sociétés occidentales contemporaines, cette première livraison de la nouvelle collection des PUN, « Salariat et transformations sociales », cherche à cerner des questions aussi essentielles que celles de la régulation et de ses formes contemporaines, des systèmes de l'emploi et celle, récurrente, de la formation professionnelle, levier central des évolutions en cours.

2002, *L'enjeu de la violence à l'adolescence. Du passage à l'acte au passage à l'autre* (Ed.), Nancy, Direction régionale de la Protection judiciaire de la jeunesse Lorraine, Champagne-Ardenne, 5 brochures, 120 p., septembre. Une version CD-ROM est disponible depuis mars 2004.

2002, *Questions urbaines et politiques de la ville* (Dir.), Paris, L'Harmattan, (Coll. Le Forum de l'IRTS) 240 p. [en co-direction avec Jean Brot et Roger Bertaux]

Le phénomène d'urbanisation est massif. Aujourd'hui les trois-quarts de la population vivent en milieu urbain. Ville et société se confondent. Les problèmes de la ville sont assimilés aux problèmes de société, à ceux de la Société. La mondialisation de l'économie, les mutations d'une civilisation désormais postindustrielle minent la qualité des rapports entre les individus. La question urbaine préoccupe autant les citoyens que les pouvoirs publics. Les onze conférences réunies dans cet ouvrage analysent le fait urbain dans sa pluralité et proposent des réflexions originales sur les interrogations qu'il suscite. Quels sont les rapports de la ville à ses banlieues ? Comment appréhender la diversité des populations spécifiques (jeunes, immigrés...), des modes de vie (rythmes imposés, perte des valeurs, conduites toxicomanes...) ? Comment évaluer l'impact des grands chantiers engagés par les politiques de la ville ? Quelle est la pertinence des « modèles » proposés par d'autres pays ?

2002, *Référentiel de formation à l'outil d'entretien E.L.P.*, Strasbourg, Espace Médiation, décembre. (Éditeur)

2002, *Du jeu et des délinquants. Jouer pour pouvoir penser*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, coll. Oxalis, 232 p. [en collaboration avec Georgette Ribot-Kainz et Jean-Pierre Vidity]

Les difficultés d'élaboration de la pensée sont au premier plan des problèmes rencontrés dans la prise en charge éducative et thérapeutique des adolescents délinquants et violents. Le recours à l'agir ainsi qu'à la violence constitue leur mode préférentiel de

résolution des conflits et tensions qui suscitent le désarroi, l'impuissance chez ceux qui les prennent en charge. La création d'une "aire de jeu groupale" favorise, au moyen de situations sociales jouées puis réfléchies sur le mode du sociodrame, la lente et difficile reconstruction des "capacités de penser". Elle constitue aussi une expérience inaugurale du "plaisir de jouer" qui préfigure celle du "plaisir de penser" et aide à canaliser la destructivité présente à l'arrière-plan de leur mauvaise image d'eux-mêmes.

2001, *La Loi sur les exclusions : Bilan et perspectives, 18 mois après* (Ed.), Actes de la journée d'études, D.E.S.S. « Administration des emplois d'insertion », Nancy, *UFR AES*, Ronéo, 55 p.

2000, « Accompagnement et insertion des publics » (Dir.), Châlons en Champagne, *Formation & Territoire*, ARIFOR, n° 6, juillet, 172 p.

1998, *La fonction Soutien-Accompagnement à la PJJ* (Ed.), Nancy, *Direction Régionale de la PJJ Lorraine, Champagne-Ardenne*, 2 brochures, 150 p, novembre. Réédité par le centre national de formation et d'études de la Protection judiciaire de la jeunesse de Vaucresson (*Coll. Instrument et méthode*, n° 3, mars 2004, 123 p.)

Des professionnels du travail social s'engagent dans une recherche-action sur la base d'une réflexion sur le soutien et l'accompagnement. La mise en œuvre du soutien-accompagnement est une véritable construction qui cherche sa rigueur dans une prise en compte très proche de l'expérience des jeunes dont les adultes s'occupent. Il s'agit de faire passer ce qui reste souvent comme sans importance, dans la banalité d'un quotidien professionnel, vers la sphère de l'explicite. Ainsi les professionnels détaillent ce qu'ils vivent avec les jeunes et ces derniers sont invités à dire ce qu'ils ont vécu dans des moments professionnels, là où d'emblée on leur demande assez peu de choses.

Ce document se veut être une ressource pour comprendre des manières de faire des professionnels, qu'ils soient dans le domaine éducatif, de l'animation ou de l'insertion. On y trouvera donc les descriptions d'un certain nombre d'expériences d'accompagnement individualisé, de suivi de groupe, mais aussi d'outils, tels que la méthode d'entretien E.L.P. ou le livret de suivi. On verra surtout apparaître dans toutes ces différentes pratiques d'explicitation que ce soit à propos des jeunes ou des professionnels un effort de prise de conscience, acte nécessaire pour acquérir une véritable autonomie.

1997, « L'autonomie est-elle un objectif éducatif ? » (Dir.), Strasbourg, *L'Untiermédiaire*, Espace Médiation, n° 12, Septembre, 121 p. [en co-direction avec Rebstock Philippe]

1996, *Les pratiques professionnelles en Milieu Ouvert* (Dir.), Contribution régionale aux travaux nationaux sur l'action éducative en Milieu Ouvert, Nancy, *Direction Régionale de la Protection judiciaire de la jeunesse Lorraine, Champagne-Ardenne*, Ronéo, 82 p.

1995, Co-auteur d'une méthodologie d'entretien de soutien aux publics en difficultés sociales et professionnelles intitulée *Entretien pour L'élaboration du Projet* (E.L.P), Strasbourg, *Espace Médiation*, mars. (Malette)

E.L.P. est à la fois un outil, une technique d'entretien mais aussi une méthodologie de l'action et un ensemble de valeurs partagées. Par une démarche exploratoire qui s'appuie sur des théories de l'éducation et de l'orientation d'inspiration nord-

américaine, la démarche E.L.P. permet de clarifier les domaines où la personne est en difficulté et ceux où elle peut élaborer un (des) projet(s). E.L.P. permet à une personne en difficulté de s'exprimer (théorie de la relation d'aide de Carl Rogers), de réfléchir à sa situation dans sa globalité, de prendre conscience qu'elle peut agir. La technique d'entretien favorise un travail projectif et d'élaboration de projet avec l'aide d'un professionnel qui l'accompagne.

1986, *Violence, éducation, thérapie* (Dir.), Nancy, GRAPI (ARESPI) & CEPI, novembre, Ronéo, 45 p.

1.2. Contributions à des ouvrages collectifs

2022, « Une histoire politique de l'insertion », in PICOTE (dirs.), *Du monde de l'insertion au territoire capacitant*, Reims, EPURE, coll. « RESSOR », pp. 43-70 [En collaboration avec Melaine Cervera] à paraître

2022, « Retour sur les impensés de l'insertion : vulnérabilité, contrat d'engagement et participation », in PICOTE (dirs.), *Du monde de l'insertion au territoire capacitant*, Reims, EPURE, coll. « RESSOR », pp. 71-93 [En collaboration avec Melaine Cervera] à paraître

2020, « La participation des salariés en Association Intermédiaire : un projet exemplaire en tension », in L. Lettelleux et M. Combes-Joris, *L'exemplarité dans l'économie sociale et solidaire. Initiatives inspirantes et modèles novateurs*, Reims, EPURE, Coll. « RESSOR », pp. 91-112. [En collaboration avec Michel Janot]

2018, « L'IAE, un outil à exclure ? », in A. Becheur, P. Cordello et P. Terrasse, *GESS*, Rouen, EMS, pp.105-139. [En collaboration avec Éric Creusat et Renaud Garcia-Bardidia]

2017, « De l'usage de la notion d'insertion. A l'épreuve de la question de la vulnérabilité des publics éloignés de l'emploi », in B. Balzani & Ph. Capdevielle (Dir.), *Études sur l'insertion. Notions et dispositifs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, pp. 13-21.

2017, « L'IAE comme un espace de gestion des incapables à l'emploi », in B. Balzani & Ph. Capdevielle (Dir.), *Études sur l'insertion. Notions et dispositifs*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, pp. 273-288.

2015, « La professionnalisation des SIAE : entre désir de reconnaissance et déni de la fonction de responsable », in P. Glémain et E. Bioteau (Dir.), *L'économie sociale et solidaire en question(s)*, Rennes, PUR, Coll. « Économie et société », pp. 63-75 [En collaboration avec Éric Creusat et Renaud Garcia-Bardidia]

2014, « Innovation sociale et multiplicité des frontières : les apports du programme de recherche-action Proximam-Lotharingie 2 », in J.-P. Higelé et V. Lhuillier (Dir.), *L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société. Actes des 12^è journées du RIUESS*, Nancy, PUN, Coll. « Salariat et transformations sociales », pp. 303-324 [En collaboration avec Jean-Luc Deshayes, Marc Gillet, Vincent Lhuillier et Jacques Rihoux]

Le service d'aide à la parentalité Proximam a été conçu, en 1996, en Wallonie, comme une alternative pour éviter les séparations entre mère et enfant. Le programme Interreg, Proximam-Lotharingie, qu'il a initié à partir de 2005 se propose de partager une réflexion sur ce concept avec d'autres partenaires publics et associatifs de part et d'autre des frontières proches, en Lorraine et au Grand-Duché de Luxembourg. Il développe un triple objectif d'approfondissement du diagnostic du lien mère-enfant, de théorisation de la co-éducation et de meilleure prise en compte des contextes nationaux et transfrontaliers qui pèsent sur les parcours des mères et des enfants.

L'analyse de ce programme aide donc à réfléchir sur les conditions de l'innovation sociale et le rôle que peuvent jouer les structures de l'économie sociale et solidaire dans ces transformations. Aucune réponse unilatérale ne peut être proposée. L'appartenance associative ou, *a contrario*, l'inscription de l'action dans la sphère publique ne suffisent pas, en soi, à déterminer des pratiques ou le respect d'un certain nombre de principes. L'analyse des conditions structurantes reste primordiale.

2013, « Les apports méthodologiques de trois recherches menées dans l'espace transfrontalier franco-belgo-luxembourgeois », in Ph. Hirlet, J.-L. Meyer, Y. Molina et B. Muller (Dir.), *Travail social sans frontières : innovation et adaptation*, Rennes, Presses de l'EHESP, pp. 77- 93 [En collaboration avec Jean-Luc Deshayes, Marc Gillet et Jacques Rihoux.]

2011, « Évolutions technico-organisationnelles dans l'économie des services : vers une transformation des formes de la division du travail ? », in L. Jacquot (Dir.), *Travail et dons*, Nancy, PUN, Coll. « Salarariat et transformations sociales », pp. 313-330 [en collaboration avec Julien Dufour et Vincent Ferry].

Dans le cadre d'un travail collectif réalisé à partir de cinq études de natures diverses pour répondre à la question : « y a-t-il de nouveaux métiers de service ? », nous avons essayé de rendre compte des différentes expériences de travail rencontrées. La question qui nous animait alors était de comprendre si, dans des mondes de travail aussi variés que l'Intervention sociale, les centres d'appels, le travail sur et avec Internet pour ne citer que trois des domaines d'études..., la division du travail, les modes d'organisation et de hiérarchie, le rapport donneur d'ordre/exécutant, l'affectation à des tâches standardisées et chronométrées, le contrôle du travail avaient changé par rapport à ce que pouvait être l'atelier de production du 19^{ème} siècle ou du début du 20^{ème} siècle.

2011, « Jouer pour pouvoir penser. Le sociodrame, un atelier de jeu scénique groupal », in J. Dubois (Dir.), *Les aspects sociaux du théâtre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales »

2008, « Professionnalisation et territoires : le cas des structures du champ de l'Insertion par l'Activité Économique sur deux territoires, Metz-Borny et Longwy », in C. Baron, B. Bouquet et P. Nivolle (Dir.) : *Les territoires de l'emploi et de l'insertion*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Logiques sociales », série « Cahier du Griot » (n° XX), pp. 189-204 [en collaboration avec Vincent Ferry]

Comprendre comment, en Lorraine, les organisations en charge de l'IAE, principalement les associations, arrivent à développer leurs propres compétences et professionnalité, pour répondre à des problèmes souvent nouveaux, voire inédits, tel est l'objet de cet article. Il s'agit également de mettre en débat plusieurs dimensions des

notions de territoire et de professionnalisation : entre espace géographique et politique, entre périmètre d'action « sociale » et champ de l'action des associations de l'IAE, entre territorialisation de l'action et professionnalisation des acteurs sur le territoire et, enfin, entre professionnalité de l'individu et professionnalisation de l'activité.

2008, « Professionnalisation des personnels éducatifs et démarches d'évaluation : l'exemple de l'« Entretien pour L'élaboration du Projet », in M. Boutanquoi et J.-P. Minary (Dir.) : *L'évaluation des pratiques dans le champ de la protection de l'enfance*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Savoir et Formation », série « Protection de l'enfance », pp. 117-132 [en collaboration avec Marie-Jeanne Collignon et Pierre-André Dupuis]

2007, « Diversité des logiques associatives d'action sociale et incertitude des territoires dans le bassin de Longwy, in B. Bouquet, B. Madelin et P. Nivolle (Dir.) : *Territoires et action sociale*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Logiques sociales », série « Cahiers du Griot » (n°10), pp. 159-173 [en collaboration avec Jean-Luc Deshayes]

2005, « Le sociodrame : espace pré-thérapeutique », in B. Gaillard (Dir.) : *Les violences en milieu scolaire et éducatif. Connaître, prévenir, intervenir*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 341-349.

Cette contribution rend compte cliniquement d'une expérience menée avec des adolescents psychopathes confiés à une institution chargée de les rééduquer et de les réinsérer. Les adolescents dont il est ici question ont pour résoudre les tensions qu'ils rencontrent nécessairement recours à un agir qui, s'il ne règle rien sur le fond des problèmes, a pour mérite d'abaisser temporairement les tensions rencontrées. La verbalisation et la symbolisation ne sont donc pas les modèles préférés de leur mode d'échange et de relation qui dégénèrent le plus souvent dans différentes formes de comportements violents. Envisagé de cette manière, le sociodrame constitue une étape première sur le continuum de la prise en charge du malaise important dont souffrent ces adolescents psychopathes ; étape indispensable où il s'agit plus de partager une expérience, de la vivre, de la mettre en forme puis en mot que d'en interpréter les sens potentiels qui serait l'objet d'une seconde étape. C'est pourquoi on peut parler d'un espace pré-thérapeutique.

2001, « Les Associations Intermédiaires : un outil ambigu de lutte contre la précarité », in : *Les nouvelles dimensions de la précarité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. « Sociétés », pp. 231-240.

La lutte contre le chômage est au cœur du débat de société. Favoriser le retour à un emploi des personnes longtemps exclues semble un slogan que les acteurs agitent. La contribution se propose de préciser certains enjeux et paradoxes que rencontrent les Associations Intermédiaires et, notamment les permanents salariés, face à la précarité des personnes démunies d'emploi.

1.3 Articles de revues avec comité de lecture

2022, L'IAE : un monde social à la reconquête du pouvoir d'agir au sein des politiques publiques d'insertion, *EMPAN*, n° 126, printemps, pp. XX-XX

Depuis près de 15 ans, nous travaillons à partir de l'hypothèse que l'Insertion par l'Activité Economique traverse une période historique de transformation tant sur le plan des représentations (instrumentalisation par les pouvoirs publics, incompréhension de l'opinion publique... déni de reconnaissance chez les responsables) que sur celui de l'efficacité des outils mis en œuvre dans ces organisations. Ces processus produisent une « crise » de valeurs chez les acteurs engagés dans ce mouvement de « décomposition et de recomposition ».

2022, « L'insertion par l'activité économique, un monde en mal de reconnaissance ? », *Sociographe*, De la reconnaissance, n° 78, juin, pp. XX-XX.

L'hypothèse de l'article est que les Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAEs) traversent une période historique de transformation tant sur le plan des représentations (déni de reconnaissance chez les dirigeants, instrumentalisation par les pouvoirs publics, incompréhension de l'opinion publique...) que sur le plan de l'efficacité des outils mis en œuvre dans ses organisations. L'Insertion par l'Activité économique (IAE) est confrontée à une « crise » de valeurs chez les acteurs engagés. Elle est révélatrice des tendances profondes qui s'accroissent à propos de la conception de l'insertion de la population active hors du marché du travail, de la professionnalisation de ses agents et des technologies mises en œuvre pour répondre aux défis sociétaux actuels.

2021, « Vers l'émergence d'un nouveau paradigme ? », in B. Balzani et Ph. Hirlet, *Faut-il articuler l'évaluation et la participation dans les institutions sociales et médico-sociales ?*, *Pensée plurielle*, n° 53, juin, pp. 07-19 [avec Philippe Hirlet]

Aujourd'hui, il y a un large consensus au sein de la communauté scientifique et plus largement au sein de la société pour dire que l'évaluation est présente partout, dans tous les secteurs d'activités publics ou privés et au sein de la société civile et salariale toute entière. Il est important de rappeler que ces deux termes ou notions de participation et d'évaluation sont anciens. Par ailleurs, les pratiques d'évaluation et de participation, anciennes et répétées à l'occasion des multiples réformes, de l'évolution des politiques sociales et projets dans les institutions sanitaires, sociales et médico-sociales, révèlent des enjeux conséquents qui méritent d'être exposés et discutés. Souvent, les désaccords ou controverses scientifiques proviennent d'un manque de clarification ou d'une imprécision dans leur définition. Nous souhaitons, par l'intermédiaire de cette revue, réfléchir et proposer de dépasser cette conception ancrée, fruit d'approches isolées et parcellaires. En effet, poser la question de leur articulation, leur intrication ou encore de leur imbrication, tant au niveau des idées que des pratiques, ce qui est notre hypothèse de départ et qui nous anime dans ce numéro de la revue *Pensée plurielle*, permet de travailler des enjeux d'ordre différents et centraux pour l'action publique, pour la démocratie sanitaire et sociale et pour les institutions et les professionnels des secteurs concernés. Il n'est plus possible de ne pas réfléchir aux articulations possibles et nécessaires entre ces deux notions en provenance d'univers de pensées aux sous-bassements théoriques, pratiques et culturels distincts, et de ce fait, il nous semble nécessaire de s'engager dans une réflexion permettant d'ouvrir les esprits et les pratiques vers un maillage fort de ces deux notions de manière à ce qu'un véritable bouclage des processus évaluatifs ou participatifs soit désormais conçu et intégré par les institutions ou les politiques publiques de manière à garantir l'émancipation des personnes.

2021, « Avant-propos / Vorwort » : Revue générale du droit *on line*, n° 60830 (www.revuegeneraledudroit.eu/?p=60830)

2015, « Le bien-être des usagers face aux indicateurs de performance : changement de modèle de l'IAE et tensions professionnelles », *RECMA*, n° 338, octobre, pp. 40-53 [en collaboration avec Renaud Garcia-Bardidia et Éric Creusat]

Être un laboratoire du bien-être de leurs usagers est au cœur des préoccupations des responsables des SIAEs du territoire ici étudié. Les évolutions de leur métier qu'ils décrivent tendent cependant à leur faire opposer cette représentation de leur travail à d'autres, portées notamment par des indicateurs de performance issus des pouvoirs publics. Leurs discours montrent qu'en l'état ces structures sont également des lieux d'impuissance professionnelle pour des acteurs ne se sentant plus capable de répondre conjointement à ces deux logiques, qu'ils présentent comme contradictoires. En réponse, il s'agit de réinterroger collectivement les pratiques sociales et professionnelles pour se réapproprier le sens de leur métier.

2015, « Les services à la personne : exemple de l'ambiguïté de la notion de service », Paris, *Les Cahiers de la Fonction Publique et de l'Administration*, n° 355, mai, pp. 63-69.

Le secteur des SAP met en tension deux acceptions de la notion de service, troublant parfois la conception républicaine du service, comme service pour tous, au nom de la solidarité sociale et de l'emploi.

2014, « La démarche d'évaluation des pratiques professionnelles de conduite d'entretien au service de la professionnalisation des personnels d'éducation », *Recherches & Éductions*, n° 10, mars, pp. 09-25 [en collaboration avec Marie-Jeanne Collignon et Pierre-André Dupuis]

La question de l'évaluation des pratiques professionnelles est une question à la fois récurrente et ancienne dans le Travail Social, chez les travailleurs sociaux de « tout bord ». Dans ce contexte, renforcé par la promulgation de la loi du 02 janvier 2002 relative à la rénovation de l'action sociale, la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (ministère de la Justice) a décidé de procéder au début des années 2000 à un travail d'évaluation des compétences professionnelles à propos d'une pratique de base des personnels éducatifs et techniques, l'entretien, dans le cadre d'une démarche spécifique, l'outil ELP.

Le processus engagé a eu pour effet une reconnaissance et la valorisation professionnelles des personnels concernés. Le dispositif et ses résultats que nous présentons à travers des histoires de pratiques professionnelles explicitées dans le cadre de l'évaluation, ne procédant pas explicitement d'une démarche de certification (comme le permet la VAE), constitue pleinement une action de validation des acquis, conduite par les participants eux-mêmes, dans une logique auto-évaluative, et sanctionnée par une compétence affirmée.

2006, « O sociodrama, dispositivo de jogo cênico grupal e de acompanhamento com visada pré-terapêutica » (trad. Viviane Veras), *Estilos da Clínica. Revista sobre Infancia com Problemas*, FEUSP, n° 20, v. XI, pp. 14-27.

This article is a report on an experiment, which was carried out with psychopath teenagers who had been left with an institution to be re-educated and reintegrated. In order to settle the tensions they necessarily face, these teenagers turn to a kind of action which has the merit of temporarily reducing the tensions they meet even if it doesn't solve the root of the problem.

As a consequence, verbalization and symbolization are not the favourite patterns in their verbal and relational exchanges, which most of the time degenerate into different forms of violent behaviour. If you consider it that way, socio drama is in fact the first step in the process of taking a grip on their important uneasiness : an essential step, the point of which is more to share an experience, to live it, to turn it into shape than to interpret the potential meanings (that will be the aim of a second step). It's the reason why Claude Balier (2002) alludes to pre-therapeutic space and therapeutic work when he talks about sociodrama.

2006, « Jouer pour pouvoir penser. Le sociodrame, un atelier de jeu scénique groupal », *Le sociographe*, IRTS du Languedoc-Roussillon, n° 21, septembre, pp. 43-51.

2005, « Valorisation des acquis de l'expérience des personnels d'éducation : mise en place d'un dispositif d'évaluation d'une pratique professionnelle d'entretien », Châlons en Champagne, *Formation & Territoire*, ARIFOR, n° 10, décembre, pp. 135-149.

Des professionnels éducatifs et techniques du ministère de la justice français (direction de la Protection judiciaire de la jeunesse - PJJ), en charge de populations juvéniles en grandes difficultés sociales et/ou professionnelles, ont procédé à un travail évaluatif portant sur leurs pratiques professionnelles dans le cadre de l'utilisation d'un outil d'entretien, Entretien pour L'élaboration du Projet (ELP). Disposant d'un capital de savoirs formels et d'expériences acquis tout au long de la carrière et des modules de formation continue (auxquels on peut ajouter leur formation initiale), les participants avaient pour objectif de mettre à plat une pratique professionnelle explicitée, analysée et intégrée (Bujold, 1989) dans un ensemble de nouvelles compétences individuelles et collectives issues de l'évaluation. La question pouvant être de savoir si ces « nouvelles » pratiques professionnelles dégagent un nouveau corpus de savoirs chez les professionnels concernés par la pratique de l'outil d'entretien ELP.

2004, « Les emplois d'insertion comme espace de réforme de la forme ordinaire de l'emploi en France. L'exemple du dispositif des associations intermédiaires », *Humanisme et entreprise*, Coll. « cahiers du centre d'études et de recherches », n° 267, octobre, pp. 1-11.

Amené à disparaître en 1998, le dispositif des *Associations Intermédiaires* et ses agents ont dû leur survie à un recentrage de leur action vers un segment particulier des politiques publiques de l'emploi et de la lutte contre le chômage - les incapables professionnels - et une réduction de leurs capacités d'action, principalement du côté de l'entreprise. Il est exagéré de retenir l'idée de bouleversements fondamentaux mais ils traduisent des enjeux politiques forts, notamment concernant le problème de la dualisation croissante du marché du travail, avec ses effets sur le fonctionnement sociétal - voire en introduisant des éléments de rupture dans la société - mettant en question la cohésion sociale. Le projet de l'article est de souligner combien le secteur de l'insertion par l'activité économique concentre un ensemble de contradictions, essentiel pour l'analyse pertinente des processus de production et de reproduction de l'exclusion à l'œuvre dans la société salariale.

2003, « Questions urbaines et politiques de la ville », *Humanisme et entreprise*, n° 258, mai, pp. 17-32.

2002, « Le sociodrame : un atelier de jeu scénique groupal au service de l'action éducative », Louvain, *Enfances Adolescences*, De Boeck-Université, pp. 115-138.

2002, « La production de solidarité, la mise au travail, le rapport à l'économie et à l'emploi dans les associations intermédiaires : insertion et précarisation des situations individuelles », *Formation & Territoire*, ARIFOR, n° 8, juillet, pp. 45-63.

2001, « Les Associations Intermédiaires : un ensemble d'initiatives, de pratiques professionnelles diversifiées à réinterroger par rapport au concept de solidarité », in : *Économie plurielle, économie solidaire : l'emploi en question*, *Némésis*, n° 3, décembre, pp. 243- 256.

Le principe de la restauration de la dignité des personnes dans une société construite autour de la centralité du travail fonde les politiques d'action publique. La contribution se propose de montrer que l'organisation des structures chargées de cette mission de solidarité produit plutôt de l'idéologie que la mise en place concrète d'une insertion par l'économie de ses membres permanents, notamment.

1.4. Autres articles de revue

2006, « La loi du 2 janvier 2002. Ambitions et enjeux... », *Les cahiers dynamiques*, CNFEPJJ, n° 37, janvier, pp. 70-75 [en collaboration avec Didier Benoit]

Fruit d'une évolution continue depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, la loi du 2 janvier 2002 vient consacrer la notion d'usager dans l'ensemble du secteur social et médico-social. Un vaste secteur - dont la Protection judiciaire de la jeunesse fait partie - que le texte ouvre à l'ère des rapports contractuels et soumet au principe de l'évaluation.

2005, « Évaluation d'une pratique d'entretien et développement des compétences des personnels d'éducation », Laxou, *Les Colonnes d'Epsos*, CREA de Lorraine, n° 99-100, décembre, pp. 27-34. [En collaboration avec Marie-Jeanne Collignon]

2002, « Du jeu et des délinquants. Jouer pour pouvoir penser », Laxou, *Les Colonnes d'Epsos*, CREA de Lorraine, n° 84, juillet-août, pp. 14-15.

1989, « L'usure du personnel », Laxou, *Espace Social Lorraine*, CRLEAI, n° 2, pp. 20-31.

1.5. HDR et Thèse

2003, *Insertion par l'activité économique et gestion de la précarité : l'exemple du dispositif des associations intermédiaires*, Thèse de sociologie, Université Nancy 2, Ronéo, 575 p.

Les transformations du marché du travail et de l'emploi poussent à s'intéresser à la formation d'un espace spécifique de gestion de la main-d'œuvre la plus éloignée de l'emploi. L'exemple du dispositif des associations intermédiaires, œuvrant dans le secteur de l'insertion par l'activité économique, permet de comprendre la formation, le développement et les transformations, pendant la seconde moitié du XX^{ème} siècle, de ce corps intermédiaire de l'emploi. Construction socio-historique d'acteurs collectifs et individuels en pleine évolution, la structure occupe, grâce aux éléments répertoriés, une place centrale dans le traitement des publics en grande difficulté pour l'accès au marché de l'emploi. La formation de ce groupe professionnel résulte de la confrontation de trois logiques : institutionnelle, collective et organisationnelle, la troisième étant liée aux pratiques professionnelles des permanents. Le travail mené reflète une évolution radicale des formes de l'emploi dans ses modalités de reproduction et d'extension dans les marges de la société salariale.

1.6. Congrès et colloques nationaux et internationaux

Dans les congrès et colloques internationaux

2022, « Penser l'articulation entre participation et évaluation dans les institutions sociales et médico-sociales. L'émergence d'un nouveau paradigme ? », Communication au 9^{ème} Congrès international de l'AIFRIS, *Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible*, Atelier Objectiver et évaluer les dispositifs co-construits : analyses et réflexions, Bruxelles, 06 juillet.

Paru dans la revue *Pensées plurielles*, 2021, juin, n° 53

2022, Communication au 9^{ème} Congrès international de l'AIFRIS, *Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible*, Bruxelles, 04 au 08 juillet.

2021, « Le monde social de l'Insertion par l'Activité Economique, entre activation et émancipation, communication au Colloque scientifique international, *Où va le travail social ? Contrôle, activation et émancipation*, Perpignan, 28 octobre.

2021, « Le monde social de l'IAE : une réponse ambiguë au projet émancipateur de l'ESS », communication au Forum international de l'économie sociale et solidaire, *Réciprocité dans la coopération, du local à l'international. Créativité de l'ESS en temps de crise*, Mulhouse et Carthage, 26 octobre.

2019, « L'évaluation conceptrice de différentes formes d'émancipation. La réappropriation des logiques évaluatives par la participation », Contribution pour le Groupe Thématique « Évaluation », 8^{ème} Congrès de l'AIFRIS, *Sociétés plurielles, Travail social et vivre ensemble*, Beyrouth, 04 juillet.

2017, « Les dirigeants de SIAE, entre recomposition de leur conception de la solidarité et lutte pour la reconnaissance mutuelle », Contribution pour le 7^{ème} Congrès international de l'AIFRIS, *Solidarités en questions et en actes : quelles recompositions ?* Montréal, 06 juillet.

2016, « Le champ de l'IAE : enjeux d'adaptation ou de résistance ? », Contribution dans le cadre des 15èmes Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST), *Crise(s) et monde du travail*, Athènes, 12 mai.

2008, « L'accompagnateur socio-professionnel : fonction ou profession dans l'espace des politiques publiques d'insertion et de lutte contre le chômage ? », Communication dans le cadre de la 5^{ème} conférence intermédiaire du Comité de Recherche sur la sociologie des groupes professionnels, *Le modèle des professions en question : apports et limites du professionnalisme*, Association International de Sociologie, Oslo, 12 septembre.

2008, « Les métiers de l'accompagnement vers et dans l'emploi des publics en insertion sociale et professionnelle », Communication dans le cadre du XVIIIème congrès international des sociologues de langue française, GT 01, AISLF, *Être en société. Le lien social à l'épreuve des cultures*, Istanbul, 09 juillet.

2007, « L'impact de la loi de cohésion sociale sur les salariés en insertion de l'IAE : formes d'emploi, caractérisation des difficultés et politiques publiques de retour à l'emploi », Communication dans le cadre du colloque *Les nouveaux enjeux du travail et de l'emploi*, Association International de Sociologie, Montréal, 30 août.

2007, « La production d'insertion dans les Associations Intermédiaires : vers l'idée de « salarié » de la précarité », Communication dans le cadre des 11^è Journées Internationales de Sociologie du Travail, *Restructurations productives, précarisation, valeurs*, Londres, 22 juin.

2005, « Expertise de proximité et territoires : le cas des structures du champ de l'IAE sur deux territoires, Metz-Borny et Longwy », Communication au colloque international de l'ERASE-2L2S, *L'expertise comme objet social : cadrages et enjeux de l'observation rapprochée*, Metz, 09 décembre. [en collaboration avec Vincent Ferry]

Dans les congrès et colloques nationaux

2022, « Analyse d'une recherche-action dans le secteur de l'insertion à partir de son modèle politique a priori et effectif », Communication dans le cadre des Rencontres du RIUESS, L'ESS : actrice des transitions ?, Bordeaux, 02 juin [Collectif PICOTE]

A partir de l'ouvrage collectif,
***Les acteurs territoriaux au défi de l'insertion. Vers le territoire capacitant ?*, paru en 2022**

2022, « Penser l'articulation entre participation et évaluation dans les institutions sociales et médico-sociales. Dynamiques, processus, enjeux, contradictions et critiques », Communication lors du Symposium *Articuler l'évaluation et la participation dans le secteur social*, Colloque GIS HYBRIDA-IS, *Transformation des activités et des métiers du secteur social. Travail de frontières dans l'intervention sociales et la recherche*, Rennes, 19 mai.

2022, « Les dirigeants de SIAE, à la reconquête du pouvoir d'agir au sein d'un espace de domination, celui des politiques publiques », Communication lors du Symposium *Actes de direction, organisation en actes, co-évolution des logiques professionnelle, organisationnelle et institutionnelle*, Colloque GIS HYBRIDA-IS, *Transformation des activités et des métiers du*

secteur social. Travail ds frontières dans l'intervention sociales et la recherche, Rennes, 18 mai.

2021, « Vers des innovations sociales au service du « bien vivre » sur les territoires. Peut-on concilier besoins individuels et contraintes institutionnelles ? », Communication aux 2^{ème} Journées d'étude du RESSOR-GE, Mulhouse, 19 novembre [PICOTE]

2018, « La notion d'exemplarité chez les dirigeants de SIAE », Contribution pour l'atelier « Exemplarité des organisations de l'ESS ? », 6^{èmes} rencontres du GESS, *ESS, Communs, Organisations alternatives : la gestion solidaire peut-elle fédérer autour d'une plus grande soutenabilité ?* Paris, 10 décembre.

2018, « La sociogenèse de l'IAE », Contribution pour le séminaire de Sc. Po Bordeaux, *Repenser l'histoire de l'ESS*, Bordeaux, 05 décembre.

2017, « Les dirigeants de SIAE, à la reconquête du pouvoir d'agir au sein d'un monde social en contradiction, celui de leur organisation », Contribution pour les 5^{èmes} rencontres du GESS, *Repenser le management des entreprises de l'ESS. Interroger les théories et les pratiques*, Reims, 08 décembre.

Paru dans l'ouvrage L'exemplarité dans l'ESS en 2020

2017, « les dirigeants de SIAE, à la reconquête du pouvoir d'agir au sein d'un espace de domination, celui des politiques publiques », contribution pour le 7^{ème} congrès de l'AFS, *Sociologie des pouvoirs, pouvoirs de la sociologie*, Amiens, 03 juillet.

Paru dans la revue Sociographe, De la Reconnaissance, en 2022

2016, « L'évaluation externe dans le secteur social et médico-social : une pratique en recherche », Contribution à la journée d'études du RT1 « Savoirs, travail et professions » (AFS), *Les professionnels de l'évaluation*, Paris, 07 janvier.

2015, « L'entrepreneuriat social et solidaire comme fabrique de l'impuissance : les dirigeants de l'IAE en tension », Contribution au projet d'essai dans le cadre des 3^è Journées de Recherche Internationale de gestion (GESS), *Gestion des entreprises sociales et solidaires*, Marne-La-Vallée, 08 décembre [en collaboration avec Renaud Garcia-Bardidia].

Paru dans l'ouvrage GESS en 2018

2015, « L'engagement des professionnels des SIAE auprès des salariés en insertion : don, reconnaissance et bien-être », Communication dans le cadre des III^{èmes} Biennales Durkheim/Mauss (Festival International de Sociologie – FISO), *Les figures de l'engagement/L'engagement en temps de crise*, Épinal, 24 octobre [en collaboration avec Éric Creusat].

2014, « Entre désir et déni de reconnaissance de la fonction de responsable : une mise en tension du processus de professionnalisation des SIAE », Communication dans le cadre des XIV^{èmes} JIST, *Les marges du travail et de l'emploi : formes, enjeux, processus*, Lille, 18 juin.

2014, « Les apports du programme de recherche-action PROXIMAM-LOTHARINGIE II : une double utilité scientifique et sociale », Communication dans le cadre des XIV^{èmes} Rencontres

du RIUESS, *L'économie sociale et solidaire en coopération*, Lille, 22 mai [en collaboration avec Jacques Rihoux].

2013, « Entre désir de reconnaissance et déni de la fonction de responsable », Communication dans le cadre 6èmes rencontres Actualité de la Pensée de Marx et nouvelles pensées critiques, Bordeaux, 04 décembre.

Texte de la communication mis en ligne sur le site de l'organisation des rencontres.

2013, « Les SIAE face au challenge du bien-être de leurs salariés en insertion? », Communication dans le cadre du colloque CPER 10 LLSHS, *Les organisations de l'économie sociale et solidaire : laboratoire du bien-être ?* Angers, 29 novembre [en collaboration avec Éric Creusat]

Article paru dans la revue RECMA en 2015

2013, « La professionnalisation des SIAE : entre désir de reconnaissance et déni de la fonction de responsable », Communication dans le cadre des XIIIème journées du RIUESS, *Penser et faire l'économie sociales et solidaire aujourd'hui. Valeurs, statuts, projets ?* Angers, 06 juin [en collaboration avec Éric Creusat]

Article paru dans l'ouvrage, « L'économie sociale et solidaire en question(s) », en 2015

2013, « Les apports du programme de recherche-action PROXIMAM-LOTHARINGIE II : une double utilité scientifique et sociale », Communication dans le cadre du colloque international pluridisciplinaire et plurisectoriel Les recherches-actions collaboratives : une révolution silencieuse de la connaissance, Dijon, 27 & 28 mai [en collaboration avec Marc Gillet et Jacques Rihoux].

2012, « Innovation sociale et multiplicité des frontières : les apports du programme de recherche-action Proximam-Lotharingie 2 », Communication dans le cadre des XIIème journées du RIUESS, *L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société*, Nancy, 07 juin [en collaboration avec Jean-Luc Deshayes, Marc Gillet, Vincent Lhuillier et Jacques Rihoux]

Article paru dans l'ouvrage, « L'ESS face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société », 2014

2010, « Jouer pour pouvoir penser. Le sociodrame, un atelier de jeu scénique groupal », Communication dans le cadre d'un atelier-discussion, *Usages sociaux du théâtre en dehors du théâtre / Arts et médiations : mises en place et perspectives* Vincennes, 17 juin.

Paru dans l'ouvrage collectif, « Les usages sociaux du théâtre », en 2011

2010, « Évolutions technico-organisationnelles dans l'économie des services : vers une transformation des formes de la division du travail ? », Communication dans le cadre des *lères Biennales DURKHEIM/MAUSS*, Épinal, 26 juin [en collaboration avec Julien Dufour et Vincent Ferry].

Chapitre paru dans l'ouvrage collectif, « Travail et don », en 2011

2007, « Outil ELP : évaluation du programme, résultats obtenus », dans le cadre du *1^{er} Congrès du CREPIS, L'évaluation des pratiques professionnelles dans le champ social, médico-social et de protection de l'Enfance*, Montpellier, 20 septembre.

2007, « La démarche d'évaluation de l'outil ELP : un dispositif d'ingénierie originale pour un savoir renouvelé sur les techniques et les pratiques d'aide à la protection judiciaire de la jeunesse en France », dans le cadre du *1^{er} Congrès du CREPIS, L'évaluation des pratiques professionnelles dans le champ social, médico-social et de protection de l'Enfance*, Montpellier, 19 septembre.

2006, « Diversité des logiques associatives d'action sociale et incertitude des territoires dans le bassin de Longwy », dans le cadre des secondes journées de la recherche sociale, Paris, 27 juin [en collaboration avec Jean-Luc Deshayes] *Paru dans un ouvrage collectif, Territoires et action sociale, 2007*

2006, « Professionnalisation et territoires : le cas des structures du champ de l'Insertion par l'Activité Économique sur deux territoires, Metz-Borny et Longwy », dans le cadre des secondes journées de la recherche sociale, Territoire(s) et action sociale, Paris, 27 juin [en collaboration avec Vincent Ferry] *Paru dans un ouvrage collectif, Les territoires de l'emploi et de l'insertion, 2008*

2006, « Dynamiques de professionnalisation dans les Associations Intermédiaires : émergence d'un nouveau segment professionnel de l'intervention publique », Communication dans le cadre du 2^{ème} Congrès de l'AFS, *Dire le monde social – Les sociologues face aux discours politiques, économiques et médiatiques*, session n°3 du RT1, Bordeaux, 05 au 08 septembre.

2006, « L'invention des « nouveaux métiers » dans le secteur des services en Lorraine. Enjeux de qualification et de professionnalisation », *Communication dans le cadre du 2^{ème} Congrès de l'AFS, Dire le monde social – Les sociologues face aux discours politiques, économiques et médiatiques*, session n°3 du RT1, Bordeaux, 05 au 08 septembre. [En collaboration avec Émilie Fériel, Brigitte Pagnagni et Antoine Zapatta]

2006, « L'évaluation du dispositif d'accompagnement des équipes de placement judiciaire de la Protection Judiciaire de la Jeunesse en Région Lorraine-Champagne-Ardenne », *Communication dans le cadre de la 8^{ème} Biennale de la formation et de l'éducation*, Lyon, APRIEF-INRP, 12 avril. [En collaboration avec Juliette Bortmann]

2006, « Les emplois d'insertion dans les associations intermédiaires : des parcours professionnels construits sur le modèle de la compétence ? », *Communication à la journée d'études « Usages sociaux de la notion de « compétence » : Quels savoirs ? Quels individus ?*, Paris, CNAM, 09 mars.

2005, « Jouer pour pouvoir penser. Le sociodrame, un atelier de jeu scénique groupal », *Communication au V^{ème} congrès européen des Sciences de l'Homme et Société*, Strasbourg, 15 au 18 juin.

2004, « Le sociodrame : espace pré-thérapeutique », dans le cadre du colloque francophone international, *Les violences en milieu scolaire et éducatif. Connaître, prévenir, intervenir*, Rennes, 12 novembre.

2004, « Le dispositif d'évaluation des pratiques d'entretien dans le cadre de l'outil E.L.P. », *Communication dans le cadre de la 7^{ème} Biennale de la formation et de l'éducation*, Lyon, APRIEF-INRP, avril. [En collaboration avec Marie-Jeanne Collignon].

2003, « Association intermédiaire et innovation : enjeux et limites d'une forme organisationnelle spécifique de l'économie solidaire », *Communication aux 3^{èmes} rencontres du réseau Inter Universitaire d'économie sociale et solidaire*, Université de Toulouse Le Mirail, 04 mars.

2002, « La production de solidarité dans les associations intermédiaires : vers le modèle du « salariat de la précarité » », *Communication dans le cadre de la 6^{ème} Biennale de la formation et de l'éducation*, APRIEF-INRP, Paris, avril.

2002, « Pratique socianalytique de l'éducation d'adolescents en placement judiciaire », *Communication dans le cadre de la 6^{ème} Biennale de la formation et de l'éducation*, in : Livre des résumés des contributions, APRIEF-INRP, Paris, juillet.

2002, « La démarche d'évaluation de l'outil E.L.P. : un dispositif d'ingénierie original pour un savoir renouvelé sur les techniques et les pratiques d'entretien d'aide à la Protection judiciaire de la jeunesse », *Communication dans le cadre de la 6^{ème} Biennale de la formation et de l'éducation*, in : Livre des résumés des contributions, APRIEF, Paris, juillet.

2000, « Les permanents salariés des associations intermédiaires : des trajectoires professionnelles marquées par des ruptures », communication dans le cadre des VII^{èmes} journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, Nancy, 26 mai.

2000, « La fonction Soutien-Accompagnement à la PJJ », *Communication dans le cadre de la 5^{ème} Biennale de la formation et de l'éducation*, in : Livre des communications, APRIEF, Paris, avril.

1999, « Les Associations Intermédiaires : un outil ambigu de lutte contre la précarité mais aussi un double mouvement contradictoire concernant le processus de professionnalisation des permanents », dans le cadre des journées organisées par le LESSOR sur *Les nouvelles dimensions de la précarité*, Rennes, 29 octobre.

Article paru dans un ouvrage collectif, « Les dimensions de la précarité », 2001

1999, « Les associations intermédiaires : un ensemble d'initiatives, de pratiques professionnelles diversifiées à réinterroger par rapport au concept de solidarité, dans le cadre du colloque internationale du GRECOS, *Économie plurielle, économie solidaire : l'emploi en question*, Perpignan, 20 octobre.

Article paru dans la revue NEMESIS, n° 3, 2001

1999, « Dispositifs d'insertion par l'économique et gestion de la main-d'œuvre : questions méthodologiques », *Communication à l'Université des Doctorants en Sociologie du Travail*, Évian, 29 mars-02 avril.

1998, « L'Entretien pour L'élaboration du Projet ». *Communication dans le cadre de la 4^{ème} Biennale de l'Éducation et de la Formation*, in : Livre des communications et sur CD-ROM, APRIEF, Paris, avril. [en collaboration avec Jocelyne Rumilly].

1.7. Conférences et séminaires

Conférences

2022, « L'articulation entre évaluation et participation », Intervention au 9^{ème} Congrès international de l'AIFFRIS, *Paroles, expériences et actions des usagères et usagers dans l'intervention sociale : rendre visible l'invisible*, Groupe thématique *Evaluation*, Bruxelles, 07 juillet. [Avec Philippe Hirlet]

2021, « Entre projet social et injonction des politiques publiques, l'IAE, gestionnaire de la précarité ou véritable opportunité citoyenne ? », table ronde de la Journée départementale de l'insertion par l'économique, Rennes, 30 novembre.

2020, « L'insertion par l'Activité Économique : un monde social en lutte pour la reconnaissance de son travail et par son travail », dans le cadre du séminaire TEPS, 2L2S, Nancy, 13 janvier.

2019, « Economie sociale et solidaire. Nouvelle génération : Nouveaux rapports au travail », dans le cadre du Brunch, Université de Lorraine, Nancy, 03 décembre.

2018, « L'ESS : alternative ou remède aux maux de la société ? », dans le cadre de l'Université populaire et Participative de Vandoeuvre-Les-Nancy (UP2V), Vandoeuvre-Les-Nancy, 10 avril.

2018, « L'IAE et la PJJ », Direction Territoriale PJJ Moselle (DTPJJ 57), Metz, 21 février.

2018, « Penser l'insertion », dans le cadre du Séminaire 2L2S, *Les mardis du 2L2S*, Metz, 23 janvier.

2017, Présentation du projet de recherche sur les dirigeants de l'IAE, 8^{èmes} rencontres nationales des acteurs de CHANTIER école, *Entreprises apprenantes, construisons notre modèle d'avenir*, Nancy, 17 mars.

2017, « Évolution des besoins de formation, des métiers, du management... Les équipes en mouvement », dans le cadre de la journée régionale d'animation « Vers une nouvelle culture d'action sociale et médico-sociale », CREAMI, Nancy, 19 janvier.

2015, « L'entretien ELP : outil de transmission pour une double valorisation, du professionnel et du jeune, dans le cadre du travail éducatif », PTF Grand Est, dans le cadre de la journée transmission « Envisager la rencontre éducative au travers des outils pédagogiques », Colmar, 05 novembre.

2014, « La place de la formation dans les parcours d'insertion par l'activité économique, Université de Lorraine, *Les rendez-vous des acteurs de la formation*, 04 février. [en collaboration avec Jean-Marie Kirchmeyer, Marc Olenine et Norbert Weber]

2013, « L'ESS : projet loi, limite et enjeux locaux », Mois de l'ESS, Bar-le-Duc, 14 novembre.

2008, « Caractérisation du chômage de longue durée en France », Communication dans le cadre du séminaire CG 57/Land de Sarre, Berlin, 29 octobre.

2007, *Intervention* dans la formation académique des enseignants de la filière STSS, sur le thème de *l'insécurité sociale : problématiques et enjeux*, IUFM de Lorraine, Nancy, 19 mars.

2006, *Présentation des champs de l'IAE et des secteurs protégé et adapté*, 1^{ère} rencontre des achats éthiques et solidaire, *Forum EDF*, Lunéville, 12 décembre.

2006, *Diversité et solidarité : jeunesse et le sentiment d'injustice dans l'emploi*, intervention auprès des cadres des ressources humaines de la région Est, EDF, 25 octobre.

Discussions

2018, *Modération et discutant* de la journée d'études « La participation demain... Sens et enjeux pour les personnes accueillies dans les institutions sociales, CD 54, Nancy, 10 avril.

2017, *Discutant* de la conférence de Philippe Semenowicz, « Collaborer pour insérer : les partenariats sociaux dans l'IAE », dans le cadre du séminaire de recherche TEPS, Nancy, 24 novembre.

2014, *Discutant* de la conférence de Lionel Jacquot, « L'enrôlement du travail. Comprendre la machinerie managériale », Forum de l'IRTS/ISAM-IAE Nancy, 11 décembre.

2014, *Discutant* de la conférence de Jean-Pascal Higélé et Vincent Lhuillier, « L'innovation sociale dans l'ESS : entre autonomie et enrôlement », Forum de l'IRTS/ISAM-IAE Nancy, 27 novembre.

2014, *Discutant* de la conférence de Bruno Frère, « Existe-t-il une alternative au capitalisme ? », Forum de l'IRTS/ISAM-IAE Nancy, 06 novembre.

2014, *Discutant* de la conférence de Céline Bessière et Sybille Gollac, « Au tribunal des couples. Enquête sur des affaires familiales », RDV du MOSSS, FORUM de l'IRTS/ISAM-IAE Nancy, 23 octobre.

2014, *Discutant* de la conférence de Matthieu Hély et Pascale Moulévrier, « L'ESS : de l'utopie aux pratiques », Forum de l'IRTS/ISAM-IAE Nancy, 06 février.

2012, *Discutant*, « Existe-t-il un territoire pertinent pour l'élaboration d'une politique de jeunesse ? », Journée régionale du Carrefour des pays lorrains, *Territoires et politiques locales de jeunesse*, Tomblaine, 24 avril.

Animations et co-animations

2022, Co-animation du symposium, *Articuler l'évaluation et la participation dans le secteur social*, Colloque GIS HYBRIDA-IS, *Transformation des activités et des métiers du secteur social. Travail de frontières dans l'intervention sociales et la recherche*, Rennes, 19 mai [Avec Philippe Hirlet]

2022, Animation de l'atelier Les étudiants face à la conceptualisation de leur pratique, Colloque GIS HYBRIDA-IS, *Transformation des activités et des métiers du secteur social. Travail de frontières dans l'intervention sociales et la recherche*, Rennes, 19 mai.

2022, Co-animation du symposium *Actes de direction, organisation en actes, co-évolution des logiques professionnelle, organisationnelle et institutionnelle*, Colloque GIS HYBRIDA-IS, *Transformation des activités et des métiers du secteur social. Travail des frontières dans l'intervention sociales et la recherche*, Rennes, 18 mai [avec Jean-Claude Dupuis, Roland Janvier et Philippe Hirlet]

2022, Co-animation de l'atelier *Management de la qualité dans le secteur sanitaire et social et vulnérabilité(s) : quels indicateurs pour intégrer / penser les intersubjectivités professionnels / usagers ?* Journée d'études *Les RDV du MOSS*, *Gérer les vulnérabilités dans les organisations du secteur sanitaire et social*, Nancy, 17 mars [avec Mouna El-Gaied]

2021, Co-animation de la journée d'études, *Quelles articulations de l'évaluation et de la participation dans les champs social et médico-social. Justifications, modalités, impacts et critiques*, 01 avril.

2019, Co-animation de la troisième séance du séminaire *Articulation participation/Évaluation dans les institutions sanitaires, médico-sociales et sociales : dynamiques, processus, enjeux et critiques*, 27 novembre.

2019, Animation du séminaire « Les Mardis du 2L2S », avec l'intervention de Louis Gabrysiak, doctorant en sociologie à l'EHESS sur le thème de *l'anatomie du goût universitaire. Du classicisme à l'éclectisme culturel ?*, 05 novembre.

2019, Animation de l'atelier « Échanges sur les pratiques », Festival International de Sociologie (FISO), Épinal, 17 octobre.

2019, Co-animation de la deuxième séance du séminaire *Articulation participation/Évaluation dans les institutions sanitaires, médico-sociales et sociales : dynamiques, processus, enjeux et critiques*, 20 juin.

2019, Modération de la conférence de Jean-Baptiste Daubeuf, « Le bidonville de La place », IRTS de Lorraine, *Les RDV du MOSSS*, 25 avril.

2019, Co-animation de la première séance du séminaire *Articulation participation/Évaluation dans les institutions sanitaires, médico-sociales et sociales : dynamiques, processus, enjeux et critiques*, 04 avril.

2019, Modération de la conférence de Mathieu Béraud et Jean-Pascal Higelé, « Territoire zéro chômeur de longue durée », IAE Nancy, *Les RDV du MOSSS*, 14 mars.

2016, Introduction de la conférence de Marcel Jaeger, « L'adaptation de la société au vieillissement de la population », Nancy, 24 mars.

2015, Animation de la conférence-film de Pascal Jacob « autour du Handicap et des 10 ans de la loi de 2005 », Forum de l'IRTS de Lorraine, Nancy, 03 décembre.

2015, Animation de la journée thématique du territoire de la Meurthe-et-Moselle dans le cadre de l'année du Handicap en Lorraine, Conseil départemental 54, Nancy, 19 novembre.

2014, Animation du séminaire de l'ESS, à partir de l'intervention de Matthieu Hély et Pascale Moulévrier, 2L2S-GREE, Nancy, 06 février.

2013, *Animation* de la journée d'études du programme européen INTERREG IV-A « Sophia-Lorraine », *Protéger l'enfant par-delà les frontières*, Nancy, 24 octobre.

2011, *Animation* du Congrès de clôture du programme européen INTERREG IV-A « Proximam Lotharingie II », *De la précarité des liens familiaux à la coéducation micro-sociale*, Nancy, 29 et 30 septembre.

2011, *Synthèse* de la journée d'études « Les services d'aide à domicile. Entre action sociale et marché : régulations territoriales, emploi, formation », Nancy, IRTS de Lorraine, 27 mai.

2010, *Co-Animation* de la conférence « L'enfant au centre du jeu de qui ? » dans le cadre du programme INTERREG IV-A « Proximam Lotharingie II », Nancy, IRTS de Lorraine, 20 mai.

2009, *Animation* de la journée d'études « Comparaison des systèmes juridico-administratifs et des modèles institutionnels et pédagogiques relatif à la protection de l'enfance sur les trois territoires du programme » dans le cadre du programme européen Proximam-Lotharingie II, Nancy, 24 novembre.

2009, *Co-animation* des 2èmes rencontres des achats éthiques et solidaires, *Forum EDF*, Nancy, 23 octobre.

2009, *Animation* de la conférence de Guillaume Duval, *Sommes-nous des paresseux ? ... et 30 autres questions sur la France et les Français*, GREE/2L2S, Forum de l'IRTS, Nancy, 26 mars.

2008, *Co-animation* de la journée d'études sur l'*Insertion des jeunes*, Nancy, IRTS de Lorraine et UFR AES, 20 mars.

2007, *Animation* de la journée d'études du réseau des praticiens à l'outil ELP, *Espace Médiation Productions*, Metz, 29 mars.

2007, *Animation* de la conférence de Jacques Donzelot, *Quand la ville se défait. La question de la cohésion sociale*, *Préludes*, Forum de l'IRTS de Lorraine, Nancy, 08 février.

2006 *Animation* de la table ronde de la Journée d'études de l'IRTS de Lorraine, Les effets de la décentralisation sur les dispositifs d'insertion, Nancy, 23 mars.

2005, *Animation* de la conférence thématique de Thierry Goguel D'Allondans, « Toutes premières fois. Les sexualités initiatiques », dans le cadre des animations de *Préludes*, 24 mars.

Présidence d'atelier et de séminaire

2020, Présidence de la session 9.6, « Intervention, pratiques des travailleurs sociaux face au refus de services des usagers du soutien à domicile », du Colloque *Société inclusive et avancée en âge* (REIACTIS/2L2S), Metz, 06 février.

2017, *Présidence* de l'atelier « Nouvelles méthodes, démarches de recherche et de formation en ESS », 5^{èmes} rencontres du GESS, *Repenser le management des entreprises de l'ESS*, Reims, 07 décembre.

2009, *Présidence* de l'Atelier 7 « Les recompositions professionnelles : savoirs, pratiques, rapport au travail et reconnaissance sociale », des Journées Internationales de Sociologie du Travail (JIST), *Formes et structures du salariat : crise, mutation, devenir*, 25 & 26 juin.

1.8. Rapports de recherche

En qualité de responsable de projet

2019/2022, *La démarche Synergies au service des publics en difficultés sociales et professionnelles du Territoire du Grand Nancy*, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (CD54)

2020, *Mesures et impacts de la démarche selon les bénéficiaires*,
1^{er} Rapport de recherche-Action, Décembre, ronéo, 63 p.

2021, *Quels sont les facteurs qui freinent et qui encouragent
la mobilisation des TS et des usagers dans la démarche ?*
2^è Rapport de recherche-action, juin 2022, ronéo, 84 p.

2016/2020, « EUR&QUA », *Pour le développement d'une protection international de l'Enfant*, projet européen de recherche, INTERREG V-A, Union Européenne.

2022, *Dossier thématique, Revue Pensée plurielle*

2021, *Droit et handicap dans la Grande Région – De l'enfance à l'âge adulte, état des lieux*

2020, *Rapport du versant Lorrain*, ronéo, 57 p.

2014, Recherche « Vers de nouveaux modes de gouvernance et de régulation territoriale : l'exemple du Pays Barrois », LEADER, GAL du Pays Barrois, Bar-Le-Duc.

2015, *L'innovation dans l'ESS : nouveaux modes de gouvernance et de régulation
territoriale : le cas de trois projets du pays barrois*,
Rapport de recherche, juin, ronéo, 70 p.

2008/2011, « Proximam Lotharingie II », projet européen de recherche, INTERREG IV-A, Union Européenne.

2015, *Protéger l'enfant par-delà les frontières* (Dir.), Nancy, PUN
[Avec Jean-Luc Deshayes, Marc Gillet, Jeanne Meyer et Jacques Rihoux]

2006/2007, Projet « L'Invention de Nouveaux métiers dans le secteur des SERvices en LORrairie (INSERLOR). *Coordination* pour l'axe n°1 « Émergence de nouveaux métiers dans le champ de l'intervention sociale ».

2009, *Les services en Lorraine. Régulation territoriale, emploi, travail et
professionnalisation*, Nancy, PUN (Coll. « Salariat et transformations sociales »), 164 p.
[en collaboration avec Raphaël Bary, Julien Dufour, Pierre-André Dupuis, Émilie Fériel,
Vincent Ferry, Renaud Garcia-Bardidia, Philippe Hirlet et Frédérique Streicher]

2007, *L'invention de nouveaux métiers dans le secteur des services en Lorraine*,
Recherche ILSTEF, mai 2007, 167 p. (Coord : B. Balzani, R. Bary, Th. Colin, J. Dufour)

En qualité de chercheur

2022/2024, Recherche COOPER-ACTION, dans le cadre du Programme « Autonomie : personnes âgées et personnes en situation de handicap » 2021 de l'IRESP, Appel à projets thématique « Établissements, services et transformation de l'offre médico-sociale.

2019/2020, Recherche-Action T2I (Territoire d'Inclusion et d'Insertion)

En répondant à l'appel à projet « 100% inclusion » lancé par le Ministère du Travail dans le cadre du PIC (Plan d'Investissement dans les compétences), le projet permet de conduire des expérimentations afin de remobiliser, d'accompagner, de développer et de valoriser des compétences pour les publics les plus défavorisés qui doivent être ceux qui bénéficieront en premier des actions les plus remarquables, ainsi que contribuer à la mise en œuvre de la garantie d'activité (et notamment son engagement n° 5 : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi) du plan national de lutte contre la pauvreté. Le projet a pour ambition, à travers l'état des lieux des dispositifs déployés sur le territoire par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle en faveur de l'insertion, de proposer des outils et des méthodes afin de faciliter la communication et la collaboration entre les acteurs de deux territoires retenus (Le Grand Nancy et Terre de Lorraine) en concertation avec la collectivité départementale suite à une première phase d'analyse de l'offre de services d'accompagnement des publics et en ayant identifié de manière concertée les principaux « manques » pour construire une offre de service cohérente et sur la base d'un projet coopératif.

2020, *rapport de la recherche-action T2I (collectif PICOTE)*, ronéo, 48 p.

2012/2014, « Sophia Lorraine », projet européen de recherche, INTERREG IV-A, Union Européenne, Congrès de clôture les 08 et 09 décembre 2014, Bouillon, Belgique.

Ouvrage paru aux PUN, mai 2015.

Protéger l'enfant par-delà les frontières (Dir.), Nancy, PUN

2007/2009, « Les Organisations de l'économie sociale et solidaires et la question de la qualité de l'emploi en Alsace et Lorraine », Étude pour la DIESES et le SGAR des régions Alsace et Lorraine

2009, « *Vers quelle qualité de l'emploi dans les associations ?*

Une étude en Alsace et Lorraine »,

Rapport de recherche, mars, ronéo, 189 p.

2006/2008, « L'accompagnement vers l'emploi et l'accompagnement dans l'emploi », Appel à projet de recherche de la DARES, Ministère du Travail, 2006

2008, « *L'accompagnement vers l'emploi. Acteurs, pratiques, dynamiques* »,

Rapport de recherche, GREE-2L2S, MATISSE-C-A Céreq, CRESS-LESSOR,

avril, ronéo, 270 p.

2003/2004, « **Le processus de professionnalisation dans les structures de l'IAE. Le cas de deux territoires : Metz-Borny et Longwy** » Appel à projet de recherche DRTEFP Lorraine

2004, *Le processus de professionnalisation dans les structures de l'IAE.*

Le cas de deux territoires : Metz -Borny et Longwy,

Rapport de recherche GREE/CNRS-AROFÉ-ERASE-CUCES-LASTES,

Octobre, ronéo, 64 p.

1998/2000, Logiques nationales et transnationales dans la participation des associations à une situation de reconversion : l'exemple de Longwy, Recherche GREE-CNRS, Appel à projets de recherche de la MIRE *Produire les solidarités : la part des associations*

2000, Logiques nationales et transnationales dans la participation des associations à une situation de reconversion : l'exemple de Longwy, Rapport de recherche, 205 p. (dans le cadre du doctorat)

1998/2000, La professionnalisation des permanents des associations intermédiaires : de la solidarité citoyenne à l'emploi qualifié ? Appel à projets de recherche de la MIRE *Produire les solidarités : la part des associations*. (Recherche Céreq

2001, La professionnalisation de l'emploi associatif. L'exemple des permanents des associations intermédiaires, Legay A., Céreq, n° 158, juillet, coll. « Document », série Observatoire, 196 p. (dans le cadre du doctorat)

1995/1996, L'Enquête Rapide, une pratique d'intervention éducative dans les Services Éducatifs Auprès des Tribunaux (S.E.A.T.) de la région Lorraine, Champagne-Ardenne. Étude réalisée pour la Direction Régionale de la Protection judiciaire de la jeunesse Lorraine, Champagne-Ardenne,

1996, L'Enquête Rapide, une pratique d'intervention éducative en S.E.A.T. de la région Lorraine, Champagne-Ardenne.

Étude, Ronéo, 29 p. (s/s la dir. de Sylvain Bernardi, Chargé d'enseignement à l'Université Nancy 2).

Annexe n° 2 - Notice personnelle et Curriculum Vitae

Nom : **Balzani**
Prénom : **Bernard**

Date et lieu de naissance : **19 janvier 1961 à Creutzwald (057)**

Nationalité : **française/italienne**

Situation personnelle : **Marié**

Adresse personnelle : **2 rue du château – F - 54 370 Hoéville**
Tél. portable : **06 83 33 92 48**

Adresse électronique (personnelle) : **BBalzani@aol.com**
Adresse électronique (professionnelle) : **bernard.balzani@univ-lorraine.fr**

Fonction actuelle : **Maître de Conférences en Sociologie (CNU - 19è)**

Adresse professionnelle d'enseignement :
IAE Nancy – School of Management - Tél. Professionnel : + 33 (0)3 72 74 16 64

Adresse professionnelle de recherche :
Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales (2L2S) - Tél. Professionnel : + 33 (0)3 72 74 30 59

Université de Lorraine
Pôle Herbert Simon (PHS)
C.O. 10399
4 rue Michel Ney
54 007 Nancy cedex

DIPLOMES

Université Nancy 2, École doctorale « Langage, Temps, Société », Discipline Sociologie, Démographie,

2003, Doctorat d'université, *Insertion par l'activité économique et gestion de la précarité : l'exemple du dispositif des associations intermédiaires*, sous la direction de Monsieur le professeur Jean-Louis Meyer, Membres du jury : Pierre Demeulenaere (président), Vincent Dubois (rapporteur), José Rose (rapporteur) et Serge Ebersold, mention *Très honorable avec Félicitations à l'unanimité du jury*.

Université Nancy 2, U.F.R. « Connaissance de l'Homme », section Sociologie,
1997, Diplôme d'Études Approfondies (D.E.A.), *Formation et Sciences du travail*,
mention **Bien**.

Université Nancy 2, U.F.R. « Connaissance de l'Homme », section Sciences de l'Éducation,
1992, Diplôme d'Études Supérieures Spécialisées (D.E.S.S.), Option *Formation des
Adultes et développement local*.

Université Nancy 2, U.F.R. « Connaissance de l'Homme », section Sociologie,
1989, Maîtrise de Sociologie, *Certificat spécialisé* (Mémoire),
1987, Maîtrise de Sociologie, *Certificat de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la
Formation*,
1986, Licence de Sociologie,
1985, Diplôme d'Études Universitaires Générales (D.E.U.G.).

Université Nancy 2, U.E.R. « Sciences Économiques »,
1982, Diplôme d'Études Universitaires Générales (D.E.U.G.).

Lycée Poncelet de Saint-Avold (Moselle),
1979, Baccalauréat, série B.

CURSUS PROFESSIONNEL ET UNIVERSITAIRE

2019, Maître de Conférences Hors-Classe en Sociologie (CNU – 19^e section), Université de
Lorraine, Institut d'Administration des Entreprises (IAE Nancy).

2009, Maître de Conférences en Sociologie (CNU - 19^e section), Université de Lorraine,
Institut Supérieur d'Administration et de Management (ISAM-IAE Nancy).

2006, Maître de Conférences en Sociologie (CNU - 19^e section), Université Nancy 2, U.F.R.
« Administration, Économique et Sociale » (A.E.S.).

1998, Maître de Conférences associé (PAST), Université Nancy 2, U.F.R. « Administration,
Économique et Sociale » (A.E.S.).

1995/2006, Conseiller technique, Direction Régionale de la Protection judiciaire de la jeunesse
Lorraine, Champagne-Ardenne (DRPJJ L.C.A.).

1989/1995, Responsable du Centre Régional de Formation de la Protection judiciaire de la
jeunesse Lorraine, Champagne-Ardenne (ex Éducation Surveillée L.C.A.).

1986/1987, Ouverture de l'Unité Pédagogique des Parmentiers (antenne de l'Institution
Spéciale d'Éducation Surveillée de Montoy-Flanville) à Metz.

1982/1984, Formation et Titularisation à l'Éducation Surveillée (Ministère de la Justice).

QUALIFICATION ET CONCOURS DE RECRUTEMENT A L'UNIVERSITE

Qualification à la 19^{ème} section de la CNU

2004, Qualification à la fonction de Maître de Conférences en sociologie, démographie (n° de qualification : 04219148038), établie par les rapporteurs de la CNU, Madame Françoise Lacroix-Piotet, Université Paris V et Monsieur Philippe Alonzo, Université de Nantes.

Concours de recrutement

2006, Audition pour l'emploi de Maître de Conférences en Sociologie à l'Université Nancy 2, UFR Administration Économiques et Sociales, 18 mai, *classé 1^{er}*.

2006, Audition pour l'emploi de Maître de Conférences en Sociologie à l'Université de Créteil, UFR Techniques du Sport, 15 mai, *classé 5^{ème}*.

2006, Audition pour l'emploi de Maître de Conférences en Sociologie à l'Université de Nancy 1, IUT GEA de Longwy, 10 mai, *non classé*.

2005, Audition pour l'emploi de Maître de Conférences en sociologie à l'IUT Carrières sociales, Université de Besançon, 18 mai, *classé 3^{ème}*.

2005, Audition pour l'emploi de Maître de Conférences en sociologie à l'Université de Valenciennes, UFR Droit, sciences économiques et sociale, 17 mai, *non classé*.

2005, Audition pour l'emploi de Maître de Conférences en Sociologie à la Chaire du Travail Social, CNAM, 10 mai, *concours fermé car recrutement d'une candidate du concours interne*.

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

1. A l'Université

1.1. - Activités d'enseignement

Depuis l'année universitaire 2021,

- Enseignant en Licence AES, L2, orientation ASSS :
- UE 406 : Enjeux sanitaires et sociaux actuels

Depuis l'année universitaire 2017/2018,

- Enseignant en Master 2 « Management des Organismes d'Insertion » :
- UE 901 : Initiation à la recherche
- UE 906 : Enjeux et mécanismes de l'insertion professionnelle
- UE 1009 : stage / Atelier de professionnalisation (et suivi des mémoires)

Depuis l'année universitaire 2015/2016,

- Enseignant dans le DU « Management des Structures du Secteur Médico-social » (devenu en 2017 : DU « Responsable des Structures Médico-sociales »)

Depuis l'année universitaire 2014/2015,

- Enseignant dans la Licence professionnel « Métiers de la Formation, de l'insertion et de l'Accompagnement » (UE 501)

Depuis l'année universitaire 2011/2012,

- Enseignant en Licence, Mention « Administration Économique et social », L1 :
 - Cours d'*Introduction à la Sociologie générale (S1)*
- Enseignant en Licence professionnelle, Ressources Humaines :
 - Cours de *Sociologie des organisations et du travail (S1)*
- Enseignant dans le Master Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social (MOSSS), en M1,
 - *Séminaire thématique (S1)*
 - Cours de *Politiques sociales et gestion des âges (S2)*
 - Cours sur *Les outils d'analyses des structures de prise en charge des publics en difficulté (S2)*
 - Cours sur *Les institutions et organismes gestionnaires en charge des personnes en difficulté (S2)*
- Enseignant dans le Master Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social (MOSSS), en M2,
 - Master 2 « **Métiers de l'Insertion par l'Activité Économique** » :
 - UE 906 : *Approches théoriques de l'exclusion*
 - UE 907 : *Connaissance des publics en emploi d'insertion*
 - UE 1008 : *Atelier de professionnalisation*
 - Master 2 « **Management des Établissements Sanitaires et Sociaux (MESS)** » :
 - UE 904 : *Atelier de professionnalisation*
 - UE 1006 : *Atelier problématisation et méthodologie*
- Enseignant dans le Diplôme Universitaire « Évaluateur interne et externe des Établissements sanitaires et sociaux » (DU2ESM) – Module 3 « Encadrement et méthodologie du Mémoire »

Années universitaires 2010/2011, 2009/2010, 2008/2009, 2007/2008, 2006/2007, 2005/2006, 2004/2005, 2003/2004, 2002/2003, 2001/2002, 2000/2001, 1999/2000, 1998/1999 :

- *Enseignant* dans le Licence Professionnelle Management des Équipes de la Protection Sociale (MePS) :
 - Cours d'*Introduction à la psycho-sociologie du travail*
- *Enseignant* au Master AES, mention Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social (MOSSS), M1 et M2 :
 - Master 1, mention MOSSS, *Les institutions et organismes gestionnaires en charge des personnes en difficulté*
 - Master 2 « **Métiers de l'Insertion par l'Activité Économique** » :
 - UE 306 : *Approches théoriques de l'exclusion*
 - UE 307 : *Connaissance des publics en emploi d'insertion*

Années universitaires 2004/2005, 2003/2004, 2002/2003, 2001/2002, 2000/2001, 1999/2000, 1998/1999 :

- *Enseignant* en Licence, mention « Administration Générale et Territoriale » (PAST),
 - Chargé du cours de *Sociologie des organisations*

Années universitaires 1999/2000, 1998/1999 :

- **Chargé de Travaux Dirigés** à l'Université Nancy 2, U.F.R. « A.E.S. »,
 - Sociologie générale,
 - Méthodes des sciences sociales,
 - Statistiques descriptives et probabilistes

1.2. - Activités d'administration de diplôme et autres responsabilités collectives à l'IAE Nancy - School of Management

Dans le cadre de l'institut, membre du Conseil de Direction (CODIR), 2018 à ce jour.

Dans le cadre de l'Institut, membre du Conseil d'institut, élu pour la période 2014/2019, du Conseil restreint de l'Institut sur la même période et jusqu'à ce jour.

Dans le cadre de l'Institut, président de comité de sélection pour le recrutement d'enseignant-chercheur en sociologie, 2014, d'ATER en sociologie, 2019, 2018, 2017, 2015, 2014, 2013.

Dans le cadre du Master « Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social », Spécialité « Management des Établissements Sanitaires et Sociaux (MESS), j'assume les activités suivantes :

- **Responsable pédagogique** de la spécialité, 2010/2016,
- **Conception** des notices de présentation des productions étudiantes à rendre (monographie, guide de présentation du mémoire de fin de formation, etc.),
- **Direction de mémoire**, suivi des VAE
- **Suivi** des sorties en emploi des promotions du diplôme,
- **Jury de sélection, commissions VAP et VES** des candidats au titre de la formation continue et initiale.

Dans le cadre du Master « Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social (MOSSS) », Spécialité « Management des Organismes d'Insertion » (M2 MOI), j'assume les activités suivantes :

- **Responsable pédagogique** de la spécialité depuis 2017,
- **Animation** du comité de pilotage du MASTER professionnel,
- **Coordination** des études et des enseignants professionnels,
- **Organisation** de journées d'études en 2000, 2002, 2005 et 2008
- **Conception** des notices de présentation des productions étudiantes à rendre (monographie, guide de présentation du mémoire de fin de formation, etc.),
- **Direction de mémoire**,
- **Suivi** des sorties en emploi des promotions du diplôme,
- **Jury de sélection** des candidats au titre de la formation continue et initiale.

Dans le cadre de la Licence AES et du Master 1 MOSSS :

- **Directeur des Études** (Licence AES), 2006/2010
- **Direction de mémoire de stage** (Master 1)
- **Direction de projets** collectifs (Licence 3)
- **Responsable** de la filière *Administration du Secteur Sanitaire et Social* (de L2 à L3)

1.3. - Activités de recherche

Au sein de l'Équipe d'Accueil du Laboratoire Lorrain des Sciences Sociales (2L2S - EA 3478) de l'Université de Lorraine, membre depuis 1997 du 2L2S-GREE.

2018/2020, Directeur-Adjoint de l'unité de recherche 2L2S.

2009/2011, Directeur-adjoint du laboratoire GREE-2L2S

- Séminaire de laboratoire

2018/2020, Séminaire « **Les mardis du 2L2S** », 2L2S

2 séminaires en 2019/2020

6 séminaires en 2018/2019

2017/2019, Séminaire « **Travail et politiques sociales** », axe TEPS, 2L2S

Il s'agit de voir comment le travail est institué dans sa dimension de travail concret comme dans sa dimension de travail abstrait. Travail concret lorsqu'il s'agit de voir les modalités d'organisation et de mobilisation du travail (formes de gouvernement des organisations, outils et dispositifs de gestion, formes de régulation, éthiques de mise en œuvre, etc.). Travail abstrait lorsqu'il s'agit de voir la manière dont les politiques sociales et d'emploi, et les acteurs publics et privés impliqués à des échelles territoriales diverses, transforment les formes de reconnaissance du travail en emploi ou hors de l'emploi, tant du point de vue de sa valorisation économique que des modalités ou justifications des formes de cette (dé)valorisation (qualification, employabilité, insertion, intégration, économie sociale et solidaire, etc.)

7 séminaires en 2017/2018

8 séminaires en 2018/2019

6 séminaires en 2019/2020

2015/2017, Séminaire « **OGPM** », axe « Travail et politiques », 2L2S

Le séminaire « Organisations et Groupes Professionnels en Mutation » vise à interroger le mouvement de rationalisation managériale et gestionnaire qui s'étend bien au-delà du secteur marchand concurrentiel et qui transforme les logiques professionnelles des travailleurs.

6 séminaires en 2015/2016

6 séminaires en 2016/2017

2012/2014, Séminaire « **L'État social** », axe *Politiques et travail*, 2L2S

S'interroger sur l'État social suppose de s'interroger sur la validité de sa circonscription du reste de l'État, sur la validité de la circonscription à l'État lui-même des fonctions et objectifs qu'on lui attribue et sur l'influence *supra* et *infra*-nationale de sa définition (qui met en cause sa validité même). C'est à cet aune que nous pouvons dans le cadre de ce séminaire développer notre travail et/ou relire nos objets de recherche, sur la base de nos travaux mais aussi de lectures partagées.

5 séminaires en 2012/2013

5 séminaires en 2013/2014

2005/2006, Séminaire « *Emploi et Territoire : une économie politique du territoire est-elle possible ?* », 21 mars 2005, 16 décembre 2005, *abandonné*.

- Direction, co-direction et jury, comité de thèse

Co-direction de thèse

2019, Ibrahima Souare, co-direction de thèse (Hervé Levilain, directeur), « Les logiques d'action dans l'offre du Revenu de Solidarité Active (RSA) en Moselle.

2013/2017, Pablo Parra, co-direction de thèse (Lionel Jacquot, directeur), *arrêtée sur décision du doctorant*.

Jury de soutenance de thèse

2019, Mahamadou Siby, Doctorat de sociologie, « Le développement à l'épreuve de la décentralisation et programmes de coopération », Université de Lorraine, 2L2S, 09 janvier.

2007, Juliette Bortmann, Doctorat en Sciences sociales, « Entre vocation, nécessité et contingence. Le cas des professionnels du dispositif de la PJJ », sous la direction de Freddy Raphaël, Professeur des Universités, Université Marc Bloch- Strasbourg II, UFR Sciences sociales, Pratiques Sociales et Développement, 31 octobre.

Comité de thèse

2020, Mathilde Sempé, « L'accompagnement social des réfugiés en Hôtel dans la région parisienne »

2019, Florence Montagne, « Le développement professionnel des formateurs de la formation professionnelle continue courte du travail social ».

2017, Julien Dufour, « La Banque Centrale Européenne ».

1.4. - Encadrement de Master

Liste partielle, établie depuis ma nomination comme MCF en 2006 à l'UFR AES

Dans le cadre des DESS « Administration des Emplois d'insertion », Métiers de l'insertion par l'Activité Économique » (MIAE) puis MASTER Management des Organismes d'Insertion (MOI), encadrement de 3 mémoires de M2 en moyenne par année de diplôme, soit plus de **60 mémoires** (sauf l'année de mon CRCT, en 2016).

Dans le cadre de la mention Management des Organismes des Secteurs sanitaire et Social (MOSSS), concernant les diplômes *Management des Établissements Sanitaires et Sociaux* (sites de Nancy et de Metz)), encadrement de 2 mémoires de M2 MESS et/ou MH en moyenne par année de diplôme, soit près de **35 mémoires** (sauf l'année de mon CRCT, en 2016).

1.5. - Activités d'expertise au titre de la recherche scientifique

2018, Expert pour le Fonds National Scientifique Suisse, « Activité de placement de bénéficiaires sur le marché du travail par les entreprises sociales d'insertion en Suisse », dossier 10001A_184904.

2018, Expert pour le Fonds de la Recherche Scientifique – FNRS Belge.

2017, Expert pour la Région Nouvelle-Aquitaine, projet AAP n° 2017-1R40119, Appel à Projets « Recherche – Enseignement Supérieur – Plateformes Mutualisées.

1.6. - Référé pour des revues à comité de lecture

2021, *UniGR-CBS Policy Paper* Vol. 2, Projet d'article : « Formation et marché du travail transfrontalier : Quelles pistes face aux déséquilibres croissants ?

2013, Revue *RFSE*, Appel à article « Recruter, les enjeux de la sélection », 2014/2 (n°14), Projet d'article : « Orienter les candidatures en négociant les ambitions : dispositifs publics et normes de réalisme ».

1.7. - Membre de conseils scientifiques de la recherche et des partenariats

2022, Membre du Comité de lecture de la revue *Les cahiers du GERTOM*, Université Omar Bongo, publiée par la maison d'édition L'harmattan.

2022/2025, Membre du Conseil de la Recherche de l'IRTS de Lorraine.

2021, Comité scientifique de l'évaluation du *Contrat de Plan Régional pour le Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP)* de la Région Grand Est.

2020/2025, Membre de l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE) de Meurthe-et-Moselle.

2020/2022, Membre du Conseil scientifique du GIS HYBRIDA-IS pour l'organisation du colloque international 2022 portant sur *Les transformations des activités et des métiers du secteur social, travail des frontières dans l'intervention sociale et la recherche.*

2. Dans l'associatif

Formateur vacataire (arrêt en 2006)

A l'**Institut Régional du Travail Social** de Lorraine, intervenant dans les Unités de Formation « Vie Collective », « Méthodologie de projet » et « Précarité et exclusion ».

Fondateur des associations Espace Médiation et EMP

Qui développent un produit d'intervention sociale, le *Sociodrame* auprès de publics divers dont ceux dits en grandes difficultés, un outil d'entretien (Entretien pour L'élaboration du Projet - *E.L.P.*) et des actions de formation sur les thématiques de *l'insulte, le conflit et la violence* (I.C.V.), le travail en équipe, la communication dans les groupes. Habilitée par l'HAS-ANEMS pour les évaluations externes dans le secteur social et médico-social (n° H2013-03-1149). Responsable d'une revue annuelle : *L'Untermédiaire* (12 numéros, 1988-1996).

Association de recherche Préludes (clôt en 2011)

Membre du réseau des PREDAT du Ministère de l'Équipement (clôt en 2011)

L'association *Pôle de Recherches et d'Études Lorrain sur l'Urbain et le Développement humain, Économique et Social* (Préludes), où j'ai eu la co-responsabilité de coordonner l'ouvrage, *Questions Urbaines et Politiques de la Ville*, paru chez L'Harmattan (2002).

Annexe n° 3 – Comprendre ma trajectoire sociale et professionnelle

Annexe n° 3.1. - La cité *Chapelle*, à cheval sur les communes de Hombourg-Haut et de Freyming-Merlebach

Il faut « produire, produire, produire... » à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, le charbon devient une nécessité vitale pour le pays et le tonnage en 1945 ne représente pas la moitié de la production des années d'avant-guerre (2,24 millions de tonnes contre 4,75 millions en 1939) pour les compagnies qui œuvraient sur le territoire de la Lorraine exploitée. Ces sociétés portaient dans ces années de « bataille du charbon » les noms des territoires de vie sur lesquels elles exploitaient le fossile si demandé : Petite-Rosselle la plus ancienne des compagnies, Sarre-et-Moselle la plus importante, Faulquemont et Saint-Avold les plus récentes, pour fusionner dans le groupe Faulquemont-Folschviller pour les deux dernières dès 1947. Cette bataille nécessitait des moyens importants, en hommes et en matériel et la question du logement devint vite cruciale. Où loger ces nouveaux arrivants que les compagnies ont été chercher en Italie, en Allemagne et en Afrique du Nord ? Après décision du Conseil d'Administration de la société Sarre-et-Moselle en 1946, les travaux furent lancés sur les deux bans communaux de la colline choisie pour accueillir les 700 logements qui allaient réunir au final près de 15 nationalités de futurs mineurs et leurs familles dans des habitations préfabriquées en bois, les « baraques » (en provenance d'Amérique du Nord), qui pouvaient accueillir deux familles dans un 3 pièces, cuisine et buanderie. La Cité *Chapelle* fut la dernière concentration ouvrière construite par la compagnie Sarre-et-Moselle, qui intégra ce que l'on connaîtra pendant plus de 45 ans sous le sigle de HBL, les Houillères du Bassin Lorrain.

Encadré n° 8 : D'un habitat en bois à l'immeuble

Je n'ai pas connu cette période des « baraques » mais cela a imprégné la mémoire familiale car ma mère, en arrivant avec ses parents en 1947, s'installa dans une baraque sur le territoire d'Ham-s/s-Vasberg, commune proche de Creutzwald où mon grand-père maternel travaillait comme mineur, dans ce que les historiens locaux appelèrent la « colonie » qui regroupaient ce qui deviendraient les actuelles cités Maroc et Canada sur les bans de Ham et de Creutzwald (extrait d'un document ronéo intitulé *Devoir de mémoire*, de mars 2012, page 12, rédigé par l'amicale des anciens élèves de l'école de Ham-cité où avait été ma mère pour sa scolarité primaire et supérieure). La référence aux « baraques » est restée vive, ce d'autant que des bâtiments existaient encore sur le territoire pendant mon enfance lorsque nous allions retrouver une famille amie, les Ferrari, qui était même restée dans l'une d'elle à la jonction de la commune avec celle de Falck (où mes parents avaient trouvé leur premier logement au moment de leur mariage en 1959).

A mi-chemin des centres d'exploitation du territoire de Sarre-Moselle, la cité en construction va s'appuyer sur l'effort des prisonniers allemands, au nombre de 15 000 à l'époque (et dont certains deviendront des travailleurs libres à l'issue de leur internement). Ainsi, l'entreprise qui entreprit les travaux de terrassement, de manutention et des approvisionnements du chantier installa un camp de 50 prisonniers sur la colline. Ils ont été certainement les tout premiers « habitants » de la cité. Elle a pu tenir l'effort de reconstruction grâce à ce contingent de main-d'œuvre gratuite que les autorités militaires avaient mis à la disposition des autorités civiles et des compagnies et contribuer à la « bataille du charbon » que je citai en introduction de cet encadré. Robert Schmitz, historien et ancien électromécanicien ainsi que délégué syndical des HBL, l'indique dans son histoire de la cité de La Chapelle (2004) : « A côté des bureaux, d'une cantine, des ateliers et d'une forge construite rue Jeanne d'Arc, rue d'Annecy, rue de Grenoble, l'entreprise PIERRON installa un camp de prisonnier pour une cinquantaine de prisonniers de guerre. Ce camp comprenait une seule grande baraque avec des latrines extérieures. Il était entouré d'une clôture de barbelés de 3 m de haut. Les prisonniers étaient nourris par la cantine. La discipline à l'intérieur du camp était assurée par les prisonniers eux-mêmes. (...) » (*Ibid.*, 23).

Cet opus a été rédigé au moment de la fermeture des dernières installations minières (de la Houve, à Creutzwald) : témoignage d'un certain travail de mémoire et d'histoire sociale ainsi que de commémoration d'un monde qui s'éteint, qui prend fin en cette année symbolique de 2004 où se réunissent sur le site de la Houve II les autorités, les élus et les acteurs pour fermer ensemble l'accès au dernier puits et réduire au silence le dernier chevalet de l'exploitation de la houille en France métropolitaine.

Chantier débuté à la fin de l'hivers 1945-46, les travaux furent bouclés en 1947. Les premières familles, « d'origine française (Lorrains de Moselle, de Meurthe-et-Moselle, Alsaciens, de la Gironde et du Nord-Pas-de-Calais » (*Ibidem.*, 25) s'installèrent fin septembre, début octobre 1946 dans la partie Nord-est du quartier. Au total, la première cité de la Chapelle (qui fut rebâtie sous forme d'immeubles collectifs de 3 ou 4 étages en 1957 et qui nous accueille en 1965 Rue des Romains) représentera une place, *de Paris*, et 30 rues qui répondaient toutes au souci de « refrancisation » de la région (sauf concernant la rue des Romains correspondant à l'ancienne voie romaine et qui reliait la cité à la ville de Freyming, en contrebas de la colline), comme ce fut déjà le cas dans d'autres territoires français avec la Première Guerre mondiale : elles reçurent le nom de villes françaises permettant également aux habitants de se familiariser avec la géographie du pays : des noms de villes mosellanes, meurthe-et-mosellanes, du Haut-Rhin, du Centre Midi-Pyrénées, de la Bourgogne, de la Franche-Comté et d'Algérie. Cette première cité était composée de 358 baraques et accueillait 720 familles dès la fin de l'année 1947.

La cité se présente comme un espace en travaux, du moins dans la période de fondation, mais comme un espace de vie verdoyant qui, comme la mine, est souvent décrite comme un espace de rencontre malgré la dangerosité du métier et les accidents fréquents (de 1948 [24 morts et 33 blessés], 1959 [26 morts et 27 blessés], 1976 et 1985 [22 morts et 269 blessés], pour ne citer que ceux en lien avec la période évoqué dans cette brève histoire de vie sociale) : le journal *Le Républicain Lorrain* titrait ainsi en 1976, « Pris au piège de Vouters. Ils étaient 16. Seize mineurs dont les corps sont toujours dans les « dressants », à plus de 1 000 mètres de

profondeur. Tout est parti d'un incendie, constaté à 10h30 le 30 septembre 1976, au puits Vouters à Freyming-Merlebach. Les sauveteurs, descendus peu après midi, doivent lutter contre un feu très violent. Si violent qu'en début de soirée, l'équipe d'intervention se prépare à isoler le chantier en construisant une « plate-cuve » en tête de tubbing. C'est alors qu'une première explosion de grisou se produit, tuant les mineurs engagés sur cette opérations (l'équipe des cinq sauveteurs, trois porions d'exploitations et huit ouvriers) ... » Certains étaient de la Cité *Chapelle*, je m'en souviens bien car les sirènes avaient résonné jusqu'à Saint-Avold, où en classe nous nous demandions ce qui se passait en ce 30 septembre 1976. Comme un insoutenable cérémonial !^(b) « C'étaient tout d'abord les sirènes de la mine qui retentissaient pour avertir de l'accident. La foule des mineurs au repos et des familles convergeaient alors vers le puits pour venir aux nouvelles. Mais sur le carreau n'entrait que la noria ininterrompue des secours. Aux grilles commençait une attente interminable. On se réconfortait mutuellement, tandis que les rares nouvelles filtrant de l'intérieur se propageaient en murmure dans la foule. » (extrait d'un article paru dans le RL et réuni dans une édition spéciale Hors-Série non datée, *Mineurs de Lorraine. L'histoire du fer et du charbon*)

Encadré n° 9 : Ma propre expérience de l'incident minier

Réveillé un soir, vers 23h, par ma mère qui était derrière la fenêtre de ma chambre – donnant sur la rue et le parking devant l'immeuble – en train de scruter les voitures qui revenaient du travail inquiète car mon père n'était pas encore rentré du poste d'après-midi. Une heure à attendre, moi me rendormant et me réveillant aux sons de ses sanglots qu'elle réfrénait au maximum pour ne pas m'inquiéter mais que j'entendais tout de même. A une heure du matin, nous décidâmes de descendre au puits pour savoir ce qu'il en était. La sirène n'avait pas sonné, on était la nuit, le téléphone non plus. Mais ce n'était pas normal ! Arrivés sur le carreau, au poste à l'entrée, ma mère n'eût pas d'information, il pouvait s'agir d'une poursuite de poste imprévue et le gardien indiquait à ma mère de ne pas s'inquiéter et de rentrer à la maison. De retour, tant bien que mal nous avons essayé de faire passer le temps et je finis par me rendormir. Mon père rentra vers 6h – 6h30 et « passa » un savon à ma mère, elle n'avait pas à s'inquiéter car, jusqu'à une double prise de poste, il ne fallait pas s'inquiéter. Mais ce n'était pas une pratique courante chez mon père. J'appris dans la journée qu'un incident s'était produit à la fin du poste de mon père et qu'il était redescendu avec les sauveteurs pour secourir ses collègues pris au piège au fonds de la mine (puits de Stiring-Wendel). La sécurité avait eu la consigne de ne pas informer les familles de la situation, on apprit plus tard les décès et les blessés. Ce jour-là, elle ne savait pas si mon père était du nombre...

Un espace de rencontre tout de même comme ont pu le témoigner les voisins qui ont participé à l'ouvrage de Robert Schmitz (2004) et dont les noms résonnent dans ma mémoire : Ugo Graziani du 6 rue du Langenberg où nous demeurions depuis 1971 (au 8^E) et dont son second fils fut mon camarade d'immeuble et de préau dans le quartier durant toute mon adolescence de collègue ; Angelo Milia de la rue de Bordeaux qui côtoya mon père au sein du bureau de l'association des italiens, la famille Calisti du 2 rue du Langenberg mais aussi Roméo Graci, le coiffeur de la cité, la famille Kosmanec ou encore Pierre Lambert dont son gendre, Léopold

Zwar (dont la fille aînée fut une amie tout au long de ma scolarité élémentaire et secondaire), poursuivit le projet d'une alternance politique sur la commune d'Hombourg-Haut face à la famille Munsch, petit « baron » de la métallurgie du secteur Est. C'est sans compter aussi sur la famille Badino et leur enfants, Anna et Bruno (dit « Brunetto »), qui resteront à une place particulière dans ma mémoire d'enfant (je rentrai du primaire, rue de Bordeaux, et m'arrêtais chez eux pour un bol de chocolat et un « bisou » de la « mama » Gina avant de regagner le domicile familial quelques blocs plus loin dans la rue du Langenberg. Avec la construction des immeubles collectifs, dénommés « blocs » dans le langage populaire, progressivement la physionomie de la cité changea ainsi que les rapports sociaux. Cette évolution certes nécessaire et qui a pu servir de terrain d'expérimentation pour les futures cités du Bassin Houiller, a profondément bouleversé la vie quotidienne, notamment en brisant « l'unité » sociale de la cité installée sur deux bans communaux différents, celui de Freyming (qui deviendra la ville de Freyming-Merlebach en fusionnant avec la commune de Merlebach, siège des HBL) et celui de Hombourg-Haut et qui restait en fait une gestion de l'entreprise (tous les services émanaient de la mine). Avec l'implantation de nouveaux « quartiers » sur le territoire, les nouvelles affectations dans les logements opérées de manière pas toujours équitable qui privilégiaient les familles du côté de Freyming fut interprétées comme un « choix élitiste des autorités et fut en réalité l'amorce de la rupture de l'unité de la Chapelle. » (*Ibid*, 127)

Je quittai la cité *Chapelle* en 1979 avec le double sentiment d'un abandon et un « laisser-aller » qui, si la cité fut un espace d'émancipation matérielle pour les familles, l'accès à la vie privée avec les nouveaux appartements, un lieu d'émancipation sociale pour ses habitants au travers des structures de la vie associative, des loisirs et du sport, elle a pu être aussi un lieu d'enfermement et de repli, comme le souligne Olivier Schwartz (1990, 20) dans son ouvrage sur le monde des ouvriers :

« On investit les lieux les plus proches (la famille, le quartier) parce que l'on est exclu des lieux sociaux les plus désirables. L'appropriation de leur territoire par les individus dissimule une appropriation à leur territoire et une expropriation de tous les autres. (...) Ils mènent, certes, une vie privée mais privée de beaucoup de choses (...) qui constitue une caractéristique traditionnelle des classes populaires. (...) dissimulant la domination subie. »

Annexe n° 3.2. Préface de l'ouvrage *Du jeu et des délinquants. Jouer pour pouvoir penser*

[Texte de la préface de Claude Balier, psychiatre-Psychanalyste, à propos de l'ouvrage écrit avec Jean-Pierre Vidit et Georgette Kainz (2002), tel qu'il nous l'a proposé en 2001 (version .doc)]

« Pour avoir exercé une fonction de chef de service d'une unité thérapeutique en prison (Service Médico-Psychologique Régional dans une maison d'arrêt) pendant une quinzaine d'années, j'ai pu me rendre compte de la difficulté d'entreprendre un véritable

Traitement psychothérapique avec les adolescents ayant recours aux actes délinquants comme moyen d'expression de leurs difficultés internes. Autant les adultes, voire les « post-adolescents », se prêtaient au jeu des diverses formes de thérapie proposées (relaxation, psychodrame, ateliers d'ergothérapie ou d'art-thérapie, et bien sûr psychothérapie en face à face), bien plus facilement qu'on le dit en général, autant les jeunes adolescents s'y prêtaient mal et demandaient parfois à retourner dans les unités de détention. Un ou deux membres de notre équipe avaient instauré là un groupe de discussion sans thème préconçu, façon de ne pas perdre le contact plutôt que prétendre à une véritable forme de traitement.

Aussi je me sens en mesure d'apprécier pleinement le travail réalisé par les auteurs de ce livre, la façon dont ils ont fait face, avec leur collaborateurs, aux énormes difficultés rencontrées (qu'on pense aux six premières séances au cours desquelles les adolescents ont tenu leur propre réunion en se moquant de l'animateur et l'observateur demeurés seuls au milieu de la pièce), la façon dont ils ont construit une expérience d'une quinzaine d'années en sachant en tirer quantité d'enseignements du plus grand intérêt. Modestes, ils ne prétendent pas faire de la thérapie, mais de la préparer grâce à une technique de sociodrame dont on lira l'historique et les références théoriques, ainsi qu'une séance entière exposée dans le détail.

Cependant, si toute idée de transfert dans le sens psychanalytique du terme est exclue, de même, a fortiori, que toute interprétation, j'estime pour ma part que certaines réponses données par les animateurs à ces adolescents dans le cadre du jeu revêtent un caractère authentiquement thérapeutique.

Le problème est clairement posé : la pathologie en question est celle des agirs répétitifs. S'il est fait mention de l'existence d'adolescents en difficulté passagère qu'il ne faudrait pas réduire à une classification pathologique, le livre s'adresse au groupe élargi de ce qu'on appelle

communément la psychopathie caractérisée précisément par le recours à l'acte se substituant à la pensée.

Il est intéressant de noter la parution récente d'une étude fort pertinente sur la psychopathie ¹, faisant état de très nombreuses recherches et réflexions sur cette maladie comportementale qui demeure extraordinairement résistante à toute forme de traitement, qu'il soit biologique, cognitivo-comportemental, psychologique et plus spécifiquement psycho-dynamique. Il est donc avisé d'avoir eu recours à une préparation à un traitement, sous forme de sociodrame, plutôt qu'au traitement lui-même. C'est rejoindre la position la plus avancée de la psychanalyse, énoncée en particulier dans le rapport de S. et C. Botella ² sur la figuralité. En clair, cela veut dire que lorsque les représentations sont inaccessibles, c'est aux processus capables de les créer qu'il faut s'intéresser. C'est ce qu'on réalisées effectivement les auteurs de ce livre en faisant intervenir l'utilisation du jeu pour permettre les premiers pas vers l'émergence des représentations, soit l'expression des affects et la restauration de l'imaginaire. En même temps il fallait se garder d'impliquer trop directement l'adolescent en ne faisant pas appel à des éléments de sa propre vie pour la mise en scène du jeu, comme on le fait pour le psychodrame. Cela aurait eu toute chance d'entraîner un blocage ou une explosion.

C'est bien le problème des « agirs » qui est ici posé avec pertinence. Un agir que je préfère qualifier de « recours à l'acte » en l'absence de vie psychique, plutôt que « passage à l'acte » qui laisse supposer un conflit préalable, inélaborable, mais déjà sous forme de « pré-représentations ». Avec le « recours à l'acte » on est dans un économique pur : exister dans la toute-puissance ou être anéanti. Cette question fait débat en psychanalyse depuis des décennies. J'en ai rendu compte sur le site internet de la S.P.P. (Société Psychanalytique de Paris) sous le titre « les agirs ». On comprend qu'en l'absence de vie psychique, de représentations et d'affects énonçables, tant d'auteurs parlent d'incurabilité, de « perversion instinctive », ou déplacent le problème de la pathologie vers une sociopathie ».

Parmi les processus en cause, il est intéressant de noter l'importance du « voir », auquel est consacrée largement l'œuvre de G. Bonnet ³. Lors des six premières séances de sociodrame auxquelles j'ai déjà fait allusion, le comportement des adolescents est à la fois surprenant et hautement évocateur : alors qu'ils contestaient avec violence les instructions des animateurs, à chaque fin de séance ils se regroupaient à l'écoute attentive du compte-rendu de l'observateur

¹ Psychopathie : théorie et recherche. T.H. Pham et G. Côté (Eds.) Septentrion 2000

² Rapport au congrès des psychanalystes de langue française. 2001

³ Voit notamment : « Voir – être vu », PUF 1981 et « La violence du voir », PUF 1996

dont le rôle était de noter tout ce qui s'était passé dans le cours de la séance. Ce phénomène a été d'autant plus sensible par la suite avec une participation plus effective au jeu, et a culminé avec l'utilisation, plus tard, de la vidéoscopie. L'évident plaisir des adolescents à se voir en train d'agir exprime un début d'intériorisation découvert à travail le regard que l'autre peut porter sur soi. Ainsi s'amorce le narcissisme de l'adolescent à tant besoin pour créer son identité. G. Bonnet écrit : « le ressort de l'amour sexuel pour sa propre image, c'est l'amour VISUEL (en majuscules dans le texte) de son sexe par l'autre, et intériorisé »⁴. G. Lavallée⁵ tient des propos analogues lorsqu'il parle d'une « enveloppe visuelle du Moi ». C'est bien à ce processus que j'ai donné toute son importance dans le traitement des sujets délinquants en prison, en relatant certains parcours des thérapies en face à face.

En parlant du sociodrame, les auteurs parlent de « mise en scène », correspondant par conséquent à l'utilisation du processus du « voir ». « Mise en scène » est le terme employé par V. Lemaître⁶ à propos du traitement des tous jeunes enfants traumatisés afin de permettre l'émergence des premières créations psychiques.

On est bien dans le même mouvement de recherche de création d'une vie psychique là où il n'y a que excitation, décharge et anéantissement.

Ce travail, que je qualifie d'authentiquement thérapeutique, quoique hors-normes, mais inspiré des concepts psychanalytiques même si on ne parle pas de représentations ni de transfert dans le sens habituel du terme, est rendu possible par l'appui sur un cadre, une enveloppe groupale, une aire transitionnelle (références à Winnicott et à « l'analyse transitionnelle » de D. Anzieu), permettant de percevoir des vécus sans se sentir menacé par une dissolution intérieure.

C'est aborder le problème de la reviviscence, il serait plus exact de parler de répétition, du ou des traumatismes infantiles. Car le fond du problème est là : l'absence de réponse, ou une réponse inadaptée aux besoins essentiels de l'enfant, crée un état d'excitation qui met hors-jeu le système des représentations. Dans sa forme la plus rude, celle de nos adolescents, bien loin de la « névrose traumatique », l'afflux d'une excitation ingérable crée un « irréprésentable » (C. Janin 1999) auquel le sujet revient sans cesse sous l'effet d'une « compulsion de répétition ». Ce retour serait-il de nature automatique comme on a coutume de le dire ? S. et C. Botella⁷ s'opposent avec force à une telle conception. Pour ces auteurs, la répétition traduit une

⁴ « La violence du voir » op.cit p 15

⁵ G. Lavallée : L'enveloppe visuelle du Moi. Dunod 1999

⁶ V. Lemaître : « L'énaction selon Serge Lebovici dans les consultations thérapeutiques. « En Serge Lebovici, le bébé » Spirale 17. Erès. 2001

⁷ BOTELLA, C. et S. : A propos du processuel (Automate ou sexuel infantile). Revue française de psychanalyse. Spécial congrès 1995. P. 1607

recherche désespérée de l'objet qui a manqué avec l'espoir que l'expérience soit cette fois positive. C'est de cette façon que j'ai compris la récurrence des actes délinquants tendant vers des faits de plus en plus graves⁸. De même que j'ai proposé⁹ une compréhension du viol basée sur une tentative de maîtrise d'un objet dont la menace de pénétration psychique est à la mesure d'un besoin fou de retrouvailles (On est, bien sûr, hors désir sexuel).

On peut comprendre alors combien le sociodrame construit par les auteurs est adapté à la situation. Les animateurs se présentent comme des objets possibles, en prenant garde d'une trop grande proximité qui ne serait pas supportée. De l'irreprésentable, il faut passer à une capacité de « voir » par une mise en scène d'événements qui ne rappellent pas directement le passé du sujet. C'est du processus de représentation dont on se préoccupe et de la capacité à exprimer des affects, non des représentations elles-mêmes. Afin de maintenir la distance et cependant la vitalité dans un environnement constamment menacé par la mort psychique, les animateurs se transmettent leurs impressions sous le regard d'un superviseur.

Tout cela est fort bien pensé.

⁸ Voir A. CIAVALDINI : Psychopathologie des agresseurs sexuels. Masson, 1999

⁹ BALIER, C. : Psychanalyse des comportements sexuels violents. PUF 1996

Annexe n° 4 - Présentation des textes et travaux choisis pour le tome annexe de l'HDR

Le tome des travaux et publications présente, pour la période allant des années 2000 à 2022, un ensemble de publications et de travaux de recherche auxquels j'ai participé ou que j'ai dirigé. Ces travaux, les résultats significatifs et les publications sont proposés pour rendre compte de ma production scientifique. Ils sont les témoins « publics » de ma professionnalisation en tant qu'enseignant-chercheur et témoignent de mes capacités et de mes limites dans cet exercice difficile qu'est l'écriture professionnelle dans le métier qui est le nôtre. Organisée par tout un ensemble de critères, connus et acceptés par la communauté scientifique mais qui ne sont pas sans ambiguïtés ni objet de tensions ou de confrontation entre courant et écoles de pensée, cette activité de publication scientifique prend la direction d'un travail d'*administration de la preuve* et parfois a pour objectif la diffusion des connaissances comme leur vulgarisation. Cette double ambition, qui ne répond pas forcément à une logique de hiérarchie entre ces activités, est complémentaire, entremêlée. En effet, elle tient à la conception que j'ai de la profession d'enseignant-chercheur et la manière dont j'assume les missions qui me sont confiées par l'institution universitaire. Certes, dans une position « d'indépendance » que confère le statut de 1984 aux personnels d'enseignement et de recherche universitaire public, il faut rappeler qu'un certain nombre de missions sont dévolus en ma qualité d'enseignant-chercheur au sein de l'Université publique, qui en a fixé le cadre et un certain nombre de règles du jeu, négociés ou pas, que je ne vais pas rappeler dans ce propos introductif. La présentation qui va suivre répond à une lecture « personnelle » (au regard de mon histoire, de mon rapport au savoir et aux institutions normatives) de ma production intellectuelle sur la période considérée.

Ne recherchant pas l'exhaustivité de ce que j'ai produit durant la période considérée et, en fait, tout mon parcours professionnel (*cf.* CV et Notice personnelle en annexes 1 et 2 du tome I pour une approche exhaustive), c'est une liste raisonnée que je propose au jury de l'HDR. Le CV et la notice individuelle intégrale couvrent toute la période où j'ai été en position d'enseignant-chercheur et en formation à l'université, depuis mes premiers travaux en maîtrise de sociologie, en mille neuf cent quatre-vingt-sept.

Vingt textes (pouvant comprendre des coordinations et des directions d'ouvrages collectifs, des synthèses de travaux de recherche ou des articles ou encore des chapitres d'ouvrage) forment ce tome annexe de l'HDR. Ils feront l'objet d'une présentation analytique au regard de la

problématique de l'HDR, s'ils constituent une base de travail dans la perspective de mon programme scientifique à venir, ils sont présentés comme la production scientifique à l'évaluation du jury dans le cadre de la soutenance.

C'est un choix raisonné qui répond à deux objectifs. Le premier est de ne pas « assommé » les membres du jury par une présentation et une lecture de l'ensemble de ma production intellectuelle sur la période (voire plus antérieurement à la période retenue, à savoir 2006/2020), répondant ainsi à ce que souvent je répète aux étudiants dans le cadre de leur mémoire, de ne pas produire des listes énumératives d'informations et de données qui attesteraient d'une capacité de synthèse insuffisante (même si l'exercice n'est pas évident pour tout le monde, moi y compris). Le second est de poursuivre le travail critique, ici du matériau publié, que j'ai enclenché dans le mémoire de l'HDR, faisant ainsi, je le pense, état de ma capacité de poser un regard de scientifique sur ma propre production intellectuelle lors de ces vingt années d'activité et plus particulièrement la période retenue.

L'objectif de cette présentation générale, qui sert d'introduction, est de permettre un regard précis et rapide sur la production scientifique choisie pour l'évaluation des membres du jury de l'HDR. Cinq rubriques ont été retenues pour cette présentation synthétique de mes publications, elles reprennent sans originalité de ma part la manière « ordinaire » de présenter les travaux et publications dans les *curriculum vitae* dans la discipline et au regard des grilles d'évaluation habituelles des éditeurs et revues de référence, enfin les plus fréquentes :

- Auteurs, co-auteurs et direction d'ouvrage ;
- Contributions à des ouvrages collectifs ;
- Articles de revues avec comité de lecture ;
- Participation à des contrats de recherche ;
- Direction scientifique de contrats de recherche.

Une dernière remarque est toutefois nécessaire à ce stade de la présentation : l'ordre de présentation des rubriques est le reflet de logiques et de mon rapport à l'institution du savoir, tout comme le reflet de la manière dont on considère l'institution universitaire et ses ordres de grandeur et la position que l'on veut/peut adopter à son égard. En effet, qu'est-ce qui dans l'ordre de présentation peut venir attester de l'importance supérieure de telle ou telle

production. En clair, est-il plus important, au sein du monde social du savoir, de rédiger un article pour une revue à comité de lecture ou un chapitre d'un ouvrage collectif. Manifestement, les choix que j'ai opérés tendent à « dire » sur ma conception en la matière et l'ordre de présentation, qui n'en est pas un, vient tout de même attester de ce qui est plus grand, de ce qui est moins grand selon mes propres critères et répond à un objectif plus ou moins évident chez moi. Un collègue avec qui j'ai longuement travaillé dans ma vie professionnelle au Ministère de la Justice, Gérard Chalut-Natal (1998) écrivait dans les années deux mille sur l'importance du travail sur la place qu'on occupe, qu'on souhaite ou qu'on peut occuper dans l'ordre social, j'en montre très certainement quelque chose ici.

Une toute dernière remarque est nécessaire à ce stade de la présentation, pour préciser que c'est une présentation choisie de textes. Si le lecteur souhaite appréhender l'ensemble de la production, je le renvoie au CV et notice personnelle (*cf.* annexes n° 1 et 2).

Auteur, co-auteur et direction d'ouvrages

Huit productions ont été retenues dans cette rubrique sur la période considérée. Elles sont proposées par année de publication, de la plus récente à la plus ancienne. Elles indiquent l'auteur ou les auteurs ainsi qu'un rapide résumé afin que le jury puisse appréhender en une seule lecture l'objet, le projet et un certain nombre de résultats significatifs. Un renvoi à un site est, quand cela est possible, proposé pour une appréhension approfondie ultérieure.

2022, Collectif Picote, *Les acteurs territoriaux au défi de l'insertion. Vers le territoire capacitant ?*, Reims, EPURE, coll. « Ressor », [PICOTE : collectif d'auteurs].

Comment comprendre l'action publique en matière d'inclusion sociale et professionnelle ? Comment en mesurer les évolutions, en évaluer les effets sur les territoires ? Comment prendre en compte les besoins des personnes dites « les plus éloignées » des qualifications sociales et professionnelles ou encore « invisibles » au regard des dispositifs d'insertion ; autrement dit comment œuvrer pour la participation de tous à la vie sociale et économique sur les territoires ?

C'est en partant de ce questionnement que les auteurs de cet ouvrage ont engagé un travail de recherche-action au sein du service insertion d'un conseil départemental dont ils présentent ici certains des résultats. La démarche adoptée vise à comprendre aussi bien les ressorts des engagements des publics dans les dispositifs d'accompagnement qui leur sont proposés sur un territoire que les dynamiques des dispositions prises par des professionnels chargés de la mise en œuvre d'une politique publique d'insertion sociale et professionnelle à une échelle locale.

La perspective revendiquée se veut résolument interdisciplinaire. Elle invite à déconstruire les catégories spontanées, portées sur les notions d'inclusion et d'insertion et les mondes sociaux dont elles sont issues. L'enjeu est d'explorer les possibilités, pour des chercheurs issus de disciplines diverses et d'autant de courants de pensée différents (analyse critique des politiques publiques, des médiations sociales et des artefacts, analyse de l'activité) de proposer avec et pour les acteurs des territoires, une mise en perspective des systèmes d'insertion incluant le point de vue de toutes les parties prenantes.

Cet ouvrage s'adresse d'abord aux chercheurs intéressés par les questions d'insertion sociale et professionnelle liées au développement des territoires. Il intéressera également les professionnels de l'accompagnement qui pourront y trouver des pistes pour la conception et l'amélioration de leurs pratiques. Enfin, il est destiné à toutes les personnes qui portent la conviction que l'horizon véritablement capacitant pour l'insertion sociale et professionnelle est celui de la co-construction de l'action publique locale avec les citoyens.

2017, Balzani B. et Capdevielle Ph. (Dir.), *Études sur l'insertion. Notion et dispositions*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy (Coll. « Salariat et transformations sociales ») – Éditions Universitaires de Lorraine.

Cet ouvrage est issu des travaux organisés lors d'un séminaire de recherche du 2L2S (en partenariat avec le GIP-LorPM) et trois journées d'études produites dans le cadre d'un Master 2 professionnel préparant au secteur de l'IAE et le travail protégé (développé par l'ISAM-IAE Nancy) sur le thème de l'insertion et la réinsertion des publics éloignés de l'emploi, y compris la catégorie « jeune », sur la période des décennies 2000 et 2010. Ces contributions permettent de rendre compte de la persistance d'acceptions multiples au terme insertion, d'usages différenciées de la notion par les acteurs institutionnels et professionnels, y compris dans un secteur a priori unifié comme l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).

Rassemblant des contributions de chercheurs issus de diverses disciplines, principalement en sociologie et en économie, et de travailleurs sociaux, l'ouvrage est destiné aux professionnels de l'intervention sociale, au contact des publics et en position de management des équipes et des dispositifs des politiques de l'emploi, tout comme ceux en charge de la mise en oeuvre de ces politiques publiques.

2015, Balzani B., Deshayes J.-L., Gillet M., Meyer J. et Rihoux J. (Dir.), *Protéger l'enfant par-delà les frontières*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy – Éditions Universitaires de Lorraine.

Face aux fragilités durables ou momentanées des familles, des acteurs de terrain et des chercheurs ont tenté, pendant dix ans, sur trois programmes INTERREG Grande Région (Wallonie, Lorraine, Luxembourg), par-delà les frontières d'État, de disciplines et de secteurs, de construire une intervention à géométrie variable qui associe les ressources familiales et professionnelles afin de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant.

Cette recherche action collaborative met en évidence la persistance de multiples frontières politiques entre les États et internes aux États, mais aussi judiciaires administratives, sociales, disciplinaires. Elle permet de dessiner des pistes de réponses transfrontières destinées à améliorer la protection de l'enfant. L'ouvrage qui en résulte réunit les contributions d'auteurs aux statuts variés, travailleurs sociaux, de santé, du judiciaire et des chercheurs de diverses disciplines.

2011, Balzani B *et al.* (Dir.), *Formes et structures du salariat : crise, mutation, devenir. Des normes et transformations du travail salarié*, Nancy : PUN (Coll. « Salariat et transformations sociales »).

La sociologie du travail, par-delà ses horizons pluriels d'investigation, a affirmé de façon récurrente la centralité du travail ; le travail est alors posé comme le fondement et la matrice de la vie en société. Paradoxalement, elle a laissé au moins partiellement dans l'ombre l'analyse des transformations de la forme sociale toujours dominante qui détermine les conditions du travail et de sa reproduction : le salariat. C'est autour de cette question que les XII^e Journées Internationales de Sociologie du Travail ont rassemblé les chercheurs à Nancy les 24, 25 et 26 juin 2009 les conviant à débattre des formes et structures du salariat. Deux opus en ont été tirés. *Des normes et transformations du travail salarié* cherche à comprendre les mouvements du travail et de l'emploi qui affectent la mise en forme du travail salarié et réinterroge par là-même des catégories classiques de la sociologie. Ce second tome revient ainsi sur les formes contemporaines de la division du travail à l'aune de l'extension des normes gestionnaires, et porte ensuite l'analyse sur la dynamique de rationalisation du travail et les nouvelles régulations. La compréhension des processus d'individualisation à l'œuvre via différents dispositifs de gestion et la description de recompositions de professions sous la férule de « la modernisation » mettent en lumière des transformations qui tout à la fois altèrent les formes et structures du salariat et portent celles qui vont advenir.

2010, Balzani B. et Jacquot L., *Sociologie du travail et de l'emploi*, Paris : Ellipses (Coll. cursus AES).

Cet ouvrage propose une introduction à la sociologie du travail. En cherchant à rendre compte des phénomènes du travail et de l'emploi et à penser leurs articulations, il traite différents thèmes qui dominent la recherche théorique et empirique de la discipline : les crises du travail, la division technique et sociale, les modèles productifs, la mobilisation des personnels et le management, les relations collectives, les conditions de travail, les formes d'emploi, la précarité, le chômage... Conçu comme un manuel, il est tout d'abord destiné aux étudiants en sciences sociales mais intéressera tous ceux qui souhaitent comprendre les métamorphoses contemporaines du travail et de l'emploi sous le capitalisme.

2010, Balzani B. (Dir.), *Les Services à la personne*, Paris : La documentation française (Coll. « Études »).

Services de ménage, petits travaux, garde d'enfants, aide au maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées, soutien scolaire... Ces activités, malgré leur grande diversité, sont, depuis 2004, regroupées par les pouvoirs publics sous le terme de services à la personne. Ce secteur est présenté comme un grand « gisement d'emplois » et son développement est encouragé par diverses aides, notamment fiscales. Il existe effectivement une demande croissante de services au domicile des particuliers pour deux raisons principales : l'augmentation de la proportion de personnes âgées/dépendantes ; la forte participation des femmes à une activité professionnelle, alors que ces tâches leur étaient traditionnellement dévolues au foyer, hors de la sphère

marchande. En fait, le nombre d'emplois créés donne lieu à polémique : il est plus faible que prévu, du fait notamment des nombreuses situations de temps partiel subi. Les données présentées dans cet ouvrage permettent de s'interroger également sur leur qualité, tant pour les personnes employées (forte précarité, conditions se rapprochant souvent de celles de la domesticité) que pour les destinataires du service, le professionnalisme affirmé par les acteurs du secteur (associations ou sociétés) n'étant pas toujours garanti. L'ouvrage apporte également des données comparatives sur la situation dans plusieurs pays européens du Nord et du Sud.

2009, Balzani *et al.*, *Les services en Lorraine. Régulation territoriale, emploi, travail et professionnalisation*, Nancy : PUN (Coll. « Salariat et transformations sociales »)

A l'orée du XXI^{ème} siècle, *les services en Lorraine* correspondent à une nouvelle étape de l'évolution structurelle de l'économie, après les ères agricole et industrielle que la région a connues tout au long du XIX^{ème} siècle et de la majeure partie du XX^e siècle.

L'ouvrage se propose de présenter, de manière resserrée et précise, un certain nombre de traits significatifs du paysage local du salariat contemporain. Il n'est pas question de produire un atlas des activités, des territoires de la mise en œuvre de l'emploi en Lorraine, mais de proposer une lecture originale des *formes* et des *modes de régulation* de l'espace socio-politique de la Lorraine, à propos des services.

Après deux ans de recherche financée par le Conseil régional de Lorraine et l'État, les chercheurs ont souhaité proposer une contribution singulière aux débats actuels sur l'emploi, les évolutions des activités professionnelles, les qualifications et les compétences, à partir de secteurs d'activités de service tels que l'intervention sociale auprès des populations en difficulté, les centres d'appels, nouvel eldorado de l'emploi tertiaire, les ingénieurs-conseils et autres animateurs réseaux dans les entreprises, les services à l'entrepreneur ou encore les consommateurs-producteurs de jeux sur Internet.

Face aux défis que nous proposent les transformations du salariat dans les sociétés occidentales contemporaines, cette première livraison de la nouvelle collection des PUN, « Salariat et transformations sociales », cherche à cerner des questions aussi essentielles que celles de la régulation et de ses formes contemporaines, des systèmes de l'emploi et celle, récurrente, de la formation professionnelle, levier central des évolutions en cours.

2002, *Du jeu et des délinquants. Jouer pour pouvoir penser*, Bruxelles : De Boeck Supérieur, coll. Oxalis, 232 p. [en collaboration avec Georgette Kainz et Jean-Pierre Vidity]

Les difficultés d'élaboration de la pensée sont au premier plan des problèmes rencontrés dans la prise en charge éducative et thérapeutique des adolescents délinquants et violents. Le recours à l'agir ainsi qu'à la violence constitue leur mode préférentiel de résolution des conflits et tensions qui suscitent le désarroi, l'impuissance chez ceux qui les prennent en charge. La création d'une "aire de jeu groupale" favorise, au moyen de situations sociales jouées puis réfléchies sur le mode du sociodrame, la lente et difficile reconstruction des "capacités de penser". Elle constitue aussi une expérience inaugurale du "plaisir de jouer" qui préfigure celle du "plaisir de penser" et aide à canaliser la destructivité présente à l'arrière-plan de leur mauvaise image d'eux-mêmes.

Contributions à des ouvrages collectifs

Dix textes ont été retenus pour être présentés à l'évaluation du jury, l'objectif est de montrer l'évolution de l'écriture et des problématisations dans ma carrière. Ils portent tous sur le monde social de l'IAE. Ils sont proposés de manière chronologique, du plus ancien au plus récent.

Certains ont été obtenus auprès des éditeurs, d'autres n'ont pas pu l'être, faute d'archives disponibles ou que celui-ci n'existe plus ou qu'il n'a pas répondu à ma sollicitation. C'est le cas du texte co-écrit avec Jean-Luc Deshayes en deux milles sept et publié par le CNAM suite à un colloque de la Chaire du travail social en 2006. Cet article s'appuyait sur la recherche à laquelle j'ai participé entre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit et deux milles portant sur les *logiques nationales et transnationales dans la participation associative à une situation de reconversion : l'exemple de Longwy* (Programme « Produire les solidarités : la part des associations », n° 5/98 de la MiRe), il n'est disponible que dans sa forme brute transmise aux directeurs ou coordinateurs d'ouvrage. C'est enfin aussi le cas pour le chapitre paru dans l'ouvrage publié par les Presses Universitaires de Rennes en deux milles un qui est présenté dans sa version brute au moment de l'acceptation de la version pour l'édition.

2000, « Les permanents salariés des associations intermédiaires : des trajectoires professionnelles marquées par des ruptures », in H. Bertrand et *ali* (Eds.), *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, Marseille : Céreq, n° 148, Documents « Séminaires », pp. 171-181.

2001, « Les Associations Intermédiaires : un outil ambigu de lutte contre la précarité », in : Del Sol M., Eydoux A., Gouzien A., Merle P. et Turquet P., *Nouvelles dimensions de la précarité*, Rennes : PUR, coll. « Sociétés », pp. 231-240.

2007, « Diversité des logiques associatives d'action sociale et incertitude des territoires dans le bassin de Longwy », in B. Bouquet, B. Madelin et P. Nivolle (Dir.) : *Territoires et action sociale*, Paris : L'Harmattan, Coll. « Logiques sociales », série « Cahiers du Griot » (n°10), pp. 159-173 [en collaboration avec Jean-Luc Deshayes]

2008, « Professionnalisation et territoires : le cas des structures du champ de l'Insertion par l'Activité Économique sur deux territoires, Metz-Borny et Longwy », in Baron C., Bouquet B. et Nivolle P. (Dir.), *Les territoires de l'emploi et de l'insertion*, Paris : L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales », série « Cahier du Griot », n° XX), pp. 189-204 [en collaboration avec Vincent Ferry]

Comprendre comment, en Lorraine, les organisations en charge de l'IAE, principalement les associations, arrivent à développer leurs propres compétences et professionnalité, pour répondre à des problèmes souvent nouveaux, voire inédits, tel est l'objet de cet article. Il s'agit également de mettre en débat plusieurs dimensions des

notions de territoire et de professionnalisation : entre espace géographique et politique, entre périmètre d'action « sociale » et champ de l'action des associations de l'IAE, entre territorialisation de l'action et professionnalisation des acteurs sur le territoire et, enfin, entre professionnalité de l'individu et professionnalisation de l'activité.

2015, « La professionnalisation des SIAE : entre désir de reconnaissance et déni de la fonction de responsable », in Glémain P. et Bioteau E. (Dir.), *L'économie sociale et solidaire en question(s)*, Rennes : PUR (Coll. « Économie et société »), p. 63-75. [en collaboration avec Creusat E. et Garcia-Bardidia R.]

2017, Balzani B., « L'IAE comme un espace de gestion des incapables à l'emploi », in B. Balzani & Ph. Capdevielle (Dir.), *Études sur l'insertion. Notions et dispositifs*, Nancy : PUN-Éditions universitaire de Lorraine, 273-288.

2018, Balzani B., « L'IAE : une catégorie à exclure ? », in A. Becheur, P. Cordello et P. Terrasse (Dir.), *GESS*, Rouen : EMS, 105-139. [en collaboration avec Creusat E. et Garcia-Bardidia R.]

2020, « La participation des salariés en Association Intermédiaire : un projet exemplaire en tension », in M. Combes-Joret & L. Lethielleux, *L'exemplarité dans l'économie sociale et solidaire. Initiatives inspirantes et modèles novateurs*, Reims : EPURE, Coll. « RESSOR », pp. 91-112. [En collaboration avec Michel Janot]

2022, « Une histoire politique de l'insertion », in PICOTE (dirs.), *Les acteurs territoriaux au défi de l'insertion. Vers le territoire capacitant ?*, Reims, EPURE, coll. « RESSOR », pp. 41-68 [En collaboration avec Melaine Cervera].

2022, « Retour sur les impensés de l'insertion : vulnérabilité, contrat d'engagement et participation », in PICOTE (dirs.), *Les acteurs territoriaux au défi de l'insertion. Vers le territoire capacitant ?*, Reims, EPURE, coll. « RESSOR », pp. 69-91 [En collaboration avec Melaine Cervera] à paraître

Articles de revues avec comité de lecture

Huit articles sont proposés dans cette rubrique, il s'agit d'une présentation par ordre chronologique inversé. Comme dans la rubrique précédente, certains textes n'ont pas pu être obtenus auprès de l'éditeur, pour les raisons déjà évoquées. C'est le cas de l'article en portugais paru dans une revue de psychologie au Brésil et relatif à la pratique du *sociodrame* dans les activités de médiation auprès des publics jeunes délinquants. Cet article a permis de valoriser le travail réalisé dans la cadre de l'ouvrage co-écrit en deux milles deux et paru chez De Boeck-Université et qui avait fait également l'objet d'un article dans la revue *Enfance Adolescence* que je cite également dans cette rubrique et qui n'a lui aussi pas pu être obtenu auprès de l'éditeur de la revue. C'est enfin aussi le cas des articles paru dans les revues *Humanisme et entreprise*, *Némésis*, suite à la rédaction de ma thèse en deux milles trois et de deux contributions à des colloques, à Perpignan et Rennes, en 1999. Ils vous sont présentés dans la forme de leur soumission aux revues.

2022, « L'insertion par l'activité économique, un monde en mal de reconnaissance ? », *Sociographe*, De la reconnaissance, n° 78, juin, pp. 83-95.

L'hypothèse de l'article est que les Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAEs) traversent une période historique de transformation tant sur le plan des représentations (dénî de reconnaissance chez les dirigeants, instrumentalisation par les pouvoirs publics, incompréhension de l'opinion publique...) que sur le plan de l'efficacité des outils mis en œuvre dans ses organisations. L'Insertion par l'Activité économique (IAE) est confrontée à une « crise » de valeurs chez les acteurs engagés. Elle est révélatrice des tendances profondes qui s'accélèrent à propos de la conception de l'insertion de la population active hors du marché du travail, de la professionnalisation de ses agents et des technologies mises en œuvre pour répondre aux défis sociétaux actuels.

2021, « Vers l'émergence d'un nouveau paradigme ? », in B. Balzani et Ph. Hirlet, *Faut-il articuler l'évaluation et la participation dans les institutions sociales et médico-sociales ?*, *Pensée plurielle*, n° 53, juin, pp. 07-19 [avec Philippe Hirlet]

Aujourd'hui, il y a un large consensus au sein de la communauté scientifique et plus largement au sein de la société pour dire que l'évaluation est présente partout, dans tous les secteurs d'activités publics ou privés et au sein de la société civile et salariale toute entière. Il est important de rappeler que ces deux termes ou notions de participation et d'évaluation sont anciens. Par ailleurs, les pratiques d'évaluation et de participation, anciennes et répétées à l'occasion des multiples réformes, de l'évolution des politiques sociales et projets dans les institutions sanitaires, sociales et médico-sociales, révèlent des enjeux conséquents qui méritent d'être exposés et discutés. Souvent, les désaccords ou controverses scientifiques proviennent d'un manque de clarification ou d'une imprécision dans leur définition. Nous souhaitons, par l'intermédiaire de cette revue, réfléchir et proposer de dépasser cette conception ancrée, fruit d'approches isolées et parcellaires. En effet, poser la question de leur articulation, leur intrication ou encore de leur imbrication, tant au niveau des idées que des pratiques, ce qui est notre hypothèse de départ et qui nous anime dans ce numéro de la revue *Pensée plurielle*, permet de travailler des enjeux d'ordre différents et centraux pour l'action publique, pour la démocratie sanitaire et sociale et pour les institutions et les professionnels des secteurs concernés. Il n'est plus possible de ne pas réfléchir aux articulations possibles et nécessaires entre ces deux notions en provenance d'univers de pensées aux soubassements théoriques, pratiques et culturels distincts, et de ce fait, il nous semble nécessaire de s'engager dans une réflexion permettant d'ouvrir les esprits et les pratiques vers un maillage fort de ces deux notions de manière à ce qu'un véritable bouclage des processus évaluatifs ou participatifs soit désormais conçu et intégré par les institutions ou les politiques publiques de manière à garantir l'émancipation des personnes.

2015, Balzani B., Creusat E. et Garcia-Bardidia R. 2015, « Le bien-être des usagers face aux indicateurs de performance : changement de modèle de l'IAE et tensions professionnelles », *RECMA*, n° 338, octobre, p. 40-53.

Être un laboratoire du bien-être de leurs usagers est au cœur des préoccupations des responsables des SIAE du territoire ici étudié. Les évolutions de leur métier qu'ils décrivent tendent cependant à leur faire opposer cette représentation de leur travail à d'autres, portées notamment par des indicateurs de performance issus des pouvoirs publics. Leurs discours montrent qu'en l'état ces structures sont également des lieux

d'impuissance professionnelle pour des acteurs ne se sentant plus capable de répondre conjointement à ces deux logiques, qu'ils présentent comme contradictoires. En réponse, il s'agit de réinterroger collectivement les pratiques sociales et professionnelles pour se réapproprier le sens de leur métier.

2014, Balzani B., Collignon M.-J., Dupuis P.-A., 2014, « La démarche d'évaluation des pratiques professionnelles de conduite d'entretien au service de la professionnalisation des personnels d'éducation », *Recherches & Éducatives*, n° 10, mars, pp. 09-25.

La question de l'évaluation des pratiques professionnelles est une question à la fois récurrente et ancienne dans le Travail Social, chez les travailleurs sociaux de « tout bord ». Dans ce contexte, renforcé par la promulgation de la loi du 02 janvier 2002 relative à la rénovation de l'action sociale, la Direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (ministère de la Justice) a décidé de procéder au début des années 2000 à un travail d'évaluation des compétences professionnelles à propos d'une pratique de base des personnels éducatifs et techniques, l'entretien, dans le cadre d'une démarche spécifique, l'outil ELP.

Le processus engagé a eu pour effet une reconnaissance et la valorisation professionnelles des personnels concernés. Le dispositif et ses résultats que nous présentons à travers des histoires de pratiques professionnelles explicitées dans le cadre de l'évaluation, ne procédant pas explicitement d'une démarche de certification (comme le permet la VAE), constitue pleinement une action de validation des acquis, conduite par les participants eux-mêmes, dans une logique auto-évaluative, et sanctionnée par une compétence affirmée.

2006, Balzani B., « O sociodrama, dispositivo de jogo cênico grupal e de acompanhamento com visada pré-terapêutica » (trad. Viviane Veras), *Estilos da Clinica. Revista sobre Infancia com Problemas*, FEUSP, n° 20, v. XI, pp. 14-27.

This article is a report on an experiment, which was carried out with psychopath teenagers who had been left with an institution to be re-educated and reintegrated. In order to settle the tensions they necessarily face, these teenagers turn to a kind of action which has the merit of temporarily reducing the tensions they meet even if it doesn't solve the root of the problem.

As a consequence, verbalization and symbolization are not the favourite patterns in their verbal and relational exchanges, which most of the time degenerate into different forms of violent behaviour. If you consider it that way, socio drama is in fact the first step in the process of taking a grip on their important uneasiness : an essential step, the point of which is more to share an experience, to live it, to turn it into shape than to interpret the potential meanings (that will be the aim of a second step). It's the reason why Claude Balier (2002) alludes to pre-therapeutic space and therapeutic work when he talks about sociodrama.

2004, Balzani B., « Les emplois d'insertion comme espace de réforme de la forme ordinaire de l'emploi en France. L'exemple du dispositif des associations intermédiaires », *Humanisme et entreprise*, n° 267, octobre, pp. 1-11.

Amené à disparaître en 1998, le dispositif des *Associations Intermédiaires* et ses agents ont dû leur survie à un recentrage de leur action vers un segment particulier des

politiques publiques de l'emploi et de la lutte contre le chômage - les incapables professionnels - et une réduction de leurs capacités d'action, principalement du côté de l'entreprise. Il est exagéré de retenir l'idée de bouleversements fondamentaux mais ils traduisent des enjeux politiques forts, notamment concernant le problème de la dualisation croissante du marché du travail, avec ses effets sur le fonctionnement sociétal - voire en introduisant des éléments de rupture dans la société - mettant en question la cohésion sociale. Le projet de l'article est de souligner combien le secteur de l'insertion par l'activité économique concentre un ensemble de contradictions, essentiel pour l'analyse pertinente des processus de production et de reproduction de l'exclusion à l'œuvre dans la société salariale.

2002, Balzani B., « Le sociodrame : un atelier de jeu scénique groupal au service de l'action éducative », *Enfances Adolescences*, De Boeck-Université, pp. 115-138.

Cet article propose une réflexion sur la pratique pédagogique à partir d'une activité de jeu scénique de groupe, le *Sociodrame*. Il tente de rendre compte cliniquement d'une expérience menée avec des adolescents psychopathes confiés à une institution chargée de les rééduquer et de les réinsérer. Les adolescents dont il est question ici ont pour résoudre les tensions qu'ils rencontrent nécessairement recours à un agir qui, s'il ne règle rien sur le fond des problèmes, a pour mérite d'abaisser temporairement les tensions rencontrées. La verbalisation et la symbolisation ne sont donc pas les modèles préférés de leur mode d'échange et de relation qui dégénèrent le plus souvent en différentes formes de comportements violents. Envisagé de cette manière, le *Sociodrame* constitue une étape première sur le continuum de la prise en charge du malaise important dont souffrent ces adolescents psychopathes : étape indispensable où il s'agit plus de partager une expérience, de la vivre, de la mettre en forme puis en mot que d'en interpréter les sens potentiels qui serait l'objet d'une seconde étape. Les auteurs ont développé plus longuement leurs réflexions dans un ouvrage, *Du jeu et des délinquants. Jouer pour pouvoir penser* (préface de Claude Balier).

2001, Balzani B., « Les Associations Intermédiaires : un ensemble d'initiatives, de pratiques professionnelles diversifiées à réinterroger par rapport au concept de solidarité », in : *Économie plurielle, économie solidaire : l'emploi en question, Némésis*, n° 3, décembre, pp. 243- 256.

Le principe de la restauration de la dignité des personnes dans une société construite autour de la centralité du travail fonde les politiques d'action publique. La contribution se propose de montrer que l'organisation des structures chargées de cette mission de solidarité produit plutôt de l'idéologie que la mise en place concrète d'une insertion par l'économique de ses membres permanents, notamment.

Participation à des contrats de recherche

Dans cette avant-dernière rubrique, ont été réunis mes participations à des contrats de recherche, au nombre de sept, réalisés dans le cadre de mon laboratoire de recherche sur la période considérée. Elles concernent six projets de recherche auxquels j'ai participé comme chercheur.

Les recherches sont présentées dans un ordre chronologique inversé. Deux d'entre elles ont été menées alors que j'étais doctorant et ont contribué à alimenter ma thèse de sociologie. Ces recherches ont été valorisées, notamment dans les contributions à ouvrages collectifs suivants (cf. l'annexe n° ? pour une appréhension plus complète de mes publications et productions scientifiques :

- Pour celle relative à la part des associations dans la reconversion d'un territoire transfrontalier, celui de Longwy en Meurthe-et-Moselle, c'est la contribution à l'ouvrage collectif paru en deux milles sept chez L'Harmattan, sous la direction de B. Bouquet, B. Madelin et P. Nivolle (Dir.), *Territoires et action sociale* ;
- Pour celle relative à la professionnalisation des permanents, c'est une contribution au colloque organisé à Nancy en deux milles dans le cadre des VIIèmes journées d'études sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus* et qui a été publié dans les actes de ce colloque par le Céreq-Marseille en deux milles un.

Les recherches réalisées sur appel d'offre de la DARES, du SGAR et de la DIESES sont disponibles en principe en ligne sur les sites des administrations ayant publié les appels à projets. Elles ont eu en principe une valorisation, sauf en ce qui concerne la recherche réalisée entre deux milles six et deux milles neuf au titre du programme européen, *Toward a social construction of an European youthness ; experience of inclusion and exclusion in the public sphere among second generation migrated teenagers (TRESEGY)*. Signalons que la partie rédigée du rapport de recherche de la DARES (2006/2008) est accessible sur HAL (2008), comme vous pouvez le lire sur le site de dépôt mis à disposition du jury à l'adresse suivante : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00348696>.

Le rapport de recherche en réponse d'un appel à projet de recherche de la DRTEFP Lorraine a été valorisé dans le cadre des Journées de la recherche sociale au CNAM en deux milles six, *Territoire(s) et action sociale*, et publié en deux milles huit chez L'Harmattan, dans la collection « Les Cahiers du GRIOT », dans l'ouvrage collectif, *Les territoires de l'emploi et de l'insertion*, sous la direction de C. Baron, B. Bouquet et P. Nivolle (dirs.).

Une dernière recherche dont le rapport a été remis le 15 juillet deux milles vingt, a été produit au sein d'un collectif de chercheurs interdisciplinaire constitué au sein de l'Université de Lorraine, PICOTE, constitué de gestionnaires (CEREFIGE), de sciences de l'éducation (LISEC-Nancy) et de sociologues (2L2S), j'en ai fait mention dans l'avant-propos du tome biographique (tome I). Il est accessible à l'adresse suivante :

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02970220>

- **2019/2020, Recherche-Action T2I (Territoire d'Inclusion et d'Insertion)**, En répondant à l'appel à projet « 100% inclusion » lancé par le Ministère du Travail dans le cadre du PIC (Plan d'Investissement dans les compétences), le projet permet de conduire des expérimentations afin de remobiliser, d'accompagner, de développer et de valoriser des compétences pour les publics les plus défavorisés qui doivent être ceux qui bénéficieront en premier des actions les plus remarquables, ainsi que contribuer à la mise en œuvre de la garantie d'activité (et notamment son engagement n° 5 : Investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi) du plan national de lutte contre la pauvreté. Le projet a pour ambition, à travers l'état des lieux des dispositifs déployés sur le territoire par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle en faveur de l'insertion, de proposer des outils et des méthodes afin de faciliter la communication et la collaboration entre les acteurs de deux territoires retenus (Le Grand Nancy et Terre de Lorraine) en concertation avec la collectivité départementale suite à une première phase d'analyse de l'offre de services d'accompagnement des publics et en ayant identifié de manière concertée les principaux « manques » pour construire une offre de service cohérente et sur la base d'un projet coopératif.

2020, rapport de la recherche-action T2I (collectif PICOTE), ronéo, 48 p.

2009, « *Vers quelle qualité de l'emploi dans les associations ? Une étude en Alsace et Lorraine* », recherche pour la DIESES et le SGAR des Régions Alsace et Lorraine, mars, ronéo, 189 p.

La recherche dont nous présentons ici les résultats a pour thème central l'analyse de l'emploi et de sa qualité pour les personnels salariés par des associations de l'ESS en Alsace et en Lorraine. Elle a été réalisée pour l'essentiel à partir d'entretiens menés dans 27 associations de ces deux régions. Initialement prévu sur l'Alsace, ce travail a pu être mené grâce au soutien de la DIESES, et sur la proposition des se représentants au sien des deux SGAR, nous l'avons étendu à la Lorraine.

L'objet de cette recherche est d'interroger la notion de qualité de l'emploi dans son application au secteur associatif, à partir du point de vue de dirigeants, administrateurs bénévoles et directeurs sur la manière dont ils prennent en compte la problématique de l'amélioration des conditions d'emploi de leurs salariés, en considérant son articulation avec la mise en oeuvre économique du projet d'association. Vers quelle qualité d'emploi dans les associations ? Notre questionnement initial a été de saisir, compte tenu des contraintes particulières auxquelles ont soumis les associations, comment les dirigeants jugent la qualité d'empli de leurs salariés et dans quelle mesure ils tentent, le cas échéant, de l'améliorer.

Après une partie introductive consacrée au cadre d'analyse et à la présentation de l'enquête suivie d'un cadrage statistique sur l'emploi associatif dans les deux régions, ce

rapport développe successivement une présentation des associations rencontrées, la mise en correspondance des données recueillies relatives aux conditions d'emplois dans chacune des associations : quelques analyses transversales sont ensuite proposées ainsi qu'un repositionnement du questionnement sur la qualité de l'emploi associatif dans le cadre général d'application de cette notion récente qui concerne les structures de tout statut employant des salariés.

2006/2009, Programme européen « *Toward a social construction of an European youthness ; experience of inclusion and exclusion in the public sphere among second generation migrated teenagers (TRESEGY)* ».

2006/2008, « *L'accompagnement vers l'emploi. Acteurs, pratiques, dynamiques* », Rapport de recherche pour DARES, Ministère du travail, GREE-2L2S, MATISSE-C-A Céreq, CRESS-LESSOR, mai, ronéo, 270 p.

2004, *Le processus de professionnalisation dans les structures de l'IAE. Le cas de deux territoires : Metz-Borny et Longwy*, Recherche GREE/CNRS-AROFÉ-ERASE-CUCES-LASTES, Appel à projet de recherche DRTEFP Lorraine, ronéo, octobre, 64 p.

1998/2000, *Logiques nationales et transnationales dans la participation des associations à une situation de reconversion : l'exemple de Longwy*, Recherche GREE-CNRS, Appel à projets de recherche de la MIRE *Produire les solidarités : la part des associations*, 205 p.

1998/2000, *La professionnalisation des permanents des associations intermédiaires : de la solidarité citoyenne à l'emploi qualifié ?* Recherche Céreq, Appel à projets de recherche de la MIRE *Produire les solidarités : la part des associations*. (Réalisation de monographie des structures)

Direction de contrat de recherche

Quatre projets de recherche m'ont donné l'opportunité d'en assurer la direction, ce qui comprend la définition de la proposition de recherche ainsi que l'animation scientifique tout comme la gestion et l'administration de ceux-ci.

L'avant-dernier en date fait l'objet de plusieurs projets de valorisation en cours de rédaction au moment de la rédaction de cette introduction au tome annexes de l'HDR. Le dernier en cours, Démarche *Synergies*, 2019/2022.

- 2019/2023, *La démarche Synergies au service des publics en difficultés sociales et professionnelles du Territoire du Grand Nancy*, Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle (CD54)

2022, *La démarche Synergies au service des publics en difficultés sociales et professionnelles du Territoire du Grand Nancy. Quels sont les facteurs qui freinent et qui encouragent la mobilisation des travailleurs sociaux et des usagers dans la démarche ?*

2^{ème} Rapport de la recherche-action, juin, ronéo, 84 p.
2020, *Mesures et impacts de la démarche selon les bénéficiaires*,
1^{er} Rapport de la recherche-Action, Décembre, ronéo, 63 p.

- EUR&QUA, 2016/2020

Acronyme ou nom du contrat de recherche : **Pour une protection européenne de l'enfant (EUR&QUA)**

Porteur du projet : **2L2S - Balzani Bernard**

Type de financement (public ou privé) : **PUBLIC**

Financier(s) : **Fonds Européens - INTERREG V-A**

Partenaire(s) : **17 partenaires sur les 5 versants du projet**

Date de début / date de fin : **01/10/2016 au 30/09/2020**

- Vers de nouveaux modes de gouvernance et de régulation territoriale : l'exemple du Pays Barrois, 2014/2015

Porteur du projet : **2L2S – Balzani Bernard**

Type de financement (public ou privé) : **PUBLIC**

Financier(s) : **Fonds européens – Programme LEADER**

Partenaire(s) : **GAL du Pays Barrois**

Date de début / date de fin : **01 janvier 2014 au 30 juin 2015**

- CIRCOU, 2013/2014

Porteur du projet : **2L2S – Balzani Bernard**

Type de financement (public ou privé) : **PUBLIC**

Financier(s) : **MSH Lorraine**

Partenaire(s) : **INRA**

Date de début / date de fin : **01 juillet 2013 – 30/09/2014**

Résumé de la recherche : **Cette recherche s'est construite autour de deux problématiques générales, à savoir d'une part la question de la réappropriation de l'espace socioéconomique du territoire rural par ses acteurs en utilisant les circuits courts et de proximité, et d'autre part la question du portage de cette dynamique de réappropriation par les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui sont implantés et/ou qui se développent dans les territoires ruraux.**

Résultats : **Les travaux conduits ont essentiellement porté sur la connaissance de l'objet sur les deux territoires considérés et les projets en cours autour de la thématique du « circuit court ». Ont été ainsi interrogés certains acteurs institutionnels et consulaires, des acteurs et des porteurs de projets sur les deux territoires. Ce sont près d'une quarantaine d'entretiens, retranscrits pour la totalité, qui ont été réalisés par les chercheurs. Plusieurs réunions de travail ont été organisées entre chercheurs et avec les acteurs des territoires pour dégager de la connaissance sur le sujet (prémisse d'une documentation sur la littérature disponible sur le sujet), dégager des pistes de recherche pertinentes et plusieurs**

contributions à des colloques et autres manifestations ont été réalisées par l'équipe de recherche.

- PROXIMAM-LOTHARINGIE II, 2008/2011

Acronyme ou nom du contrat de recherche : **Proximam-Lotharingie II**

Porteur du projet : **2L2S – Balzani Bernard**

Type de financement (public ou privé) : **PUBLIC**

Financier(s) : **Fonds européens – INTERREG IV-A**

Partenaire(s) : **13 partenaires**

Date de début / date de fin : **01 octobre 2008 au 30 septembre 2011**

Résumé de la recherche : **La prise en charge de la population-cible se caractérise actuellement sur les trois versants par son caractère sporadique et dispersé. Les dispositifs de prise en charge des adultes déficients ne sont pas conçus pour accompagner ceux-ci dans l'exercice de leur parentalité. Les circuits de prise en charge de l'enfant ne sont pas conçus pour une gestion partagée des responsabilités parentales. Il s'agit donc d'analyser les parcours institutionnels de la population-cible afin de dépister les obstacles à la prise en charge commune de la cellule familiale. *In fine*, le « Groupe Comparaison des systèmes » devrait pouvoir susciter dans les trois pays concernés les réformes nécessaires afin de rendre possible le développement des prises en charge les plus utiles à la population-cible. Cet aspect du travail de recherche-action ne peut être conduit qu'en articulation avec les autres groupes de travail sur le « Diagnostic » et la « coéducation » de telle sorte que les propositions concrètes issues de cette recherche collent un maximum aux réalités du terrain et donc à la situation objective de la population-cible.**

Résultats : **Tous les résultats ont été publiés dans l'ouvrage collectif, *Figures d'attachement et soins du lien mère-enfant Une recherche-action transfrontalière*, Sous la direction de Caroline Canon, Jean-Luc Deshayes, Vincent Meyer et Isabelle Roskam, 2010 et l'ouvrage collectif, *Protéger l'enfant par-delà les frontières*, 2015.**

Pour finir cette présentation du plan général du tome annexe, deux dernières remarques. Dans une première partie, la sélection des textes et travaux répond à l'objectif de présenter ma progressive professionnalisation à la recherche en sociologie, articulée à mon parcours professionnel dans les diverses institutions professionnelles qui m'ont socialisé. Dans une seconde partie, l'idée est de proposer les textes dans une organisation plus analytique que dans la partie précédente afin de montrer les articulations entre mes deux domaines d'action en tant qu'enseignant-chercheur comme les enjeux et limites qu'ils mettent en avant et que je n'ai pas nécessairement à l'esprit au moment ils sont produits et publiés.

Tableaux de présentation synthétique des productions et contributions sélectionnées

Deux parties structurent le tome annexe de l'HDR : la première est de portée générale, elle concerne les travaux et publications qui viennent attester de mon parcours professionnel et de ma professionnalisation comme enseignant-chercheur, faisant à plusieurs occasions référence à mon parcours professionnel antérieur à l'Université, au ministère de la Justice, que j'ai identifié dans le chapitre II correspondant à ma socialisation à la recherche en sociologie (dans le tome I) ; la seconde renvoie au monde social de l'Insertion par l'Activité Économique et, en souhaitant respecter le cadre méthodologique de ma recherche, garder dans cette présentation les choix méthodologiques de la conceptualisation d'Anselm Strauss (1991) et de l'École de Francfort que sont la compréhension approfondie des caractéristiques de ce monde social pour poser dessus un regard critique me permettant ainsi de proposer une contribution originale à l'histoire de ce monde social singulier.

Elles sont présentées sous la forme de tableaux, ci-dessous, qui permettent au lecteur de visualiser l'organisation générale du tome annexe (et qu'il trouvera sur le site de dépôt en ligne).

Présentation des productions publiées significatives de mon parcours d'enseignant-chercheur	
2007	« Diversité des logiques associatives d'action sociale et incertitude des territoires dans le bassin de Longwy, in : B. Bouquet, B. Madelin et P. Nivolle (Dir.) : <i>Territoires et action sociale</i> , Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », série « Cahiers du Griot » (n°10), 159-173 [en collaboration avec Jean-Luc Deshayes]
2008	« Analyse des pratiques professionnelles d'accompagnement des chômeurs », in : Rapport de recherche pour la DARES, <i>Accompagnement dans et vers l'emploi</i> . [En collaboration avec Sophie Divay]
2009	« <i>Vers quelle qualité de l'emploi dans les associations ? Une étude en Alsace et Lorraine</i> », Rapport de recherche pour la DIESES et le SGAR des Régions Alsace et Lorraine, mars, ronéo, 189 p.
2009	Balzani B. <i>et al.</i> , <i>Les services en Lorraine. Régulation territoriale, emploi, travail et professionnalisation</i> , Nancy : PUN, coll. « Salariat et transformations sociales »
2010	« Le chômage (chapitre VI), in : Jacquot L. et Balzani B., <i>Sociologie du travail et de l'emploi</i> , Paris : Ellipses, coll. « cursus AES ».
2010	Balzani B. (Dir.), <i>Les Services à la personne</i> , Paris : La Documentation française, coll. « Études ».

2011	<i>Formes et structures du salariat : crise, mutation, devenir. Des normes et transformations du travail salarié</i> , Nancy : PUN, coll. « Salariat et transformations sociales ». [Balzani B et al. (Coord.)],
2014	« La démarche d'évaluation des pratiques professionnelles de conduite d'entretien au service de la professionnalisation des personnels d'éducation, <i>Recherches & éducations</i> , n° 10, 09-25 [En collaboration avec Marie-Jeanne Collignon et Pierre-André Dupuis]
2015	« L'innovation dans l'ESS : nouveaux modes de gouvernance et de régulation territoriale. Le cas de trois projets du Pays Barrois », Rapport de recherche, Programme européen Leader [En collaboration avec Vincent Ferry]
2015	<i>Protéger l'enfant par-delà les frontières</i> , Nancy, Presses Universitaires de Nancy – Éditions Universitaires de Lorraine. [Balzani B., Deshayes J.-L., Gillet M., Meyer J. et Rihoux J. (Dir.)]

Présentation des productions publiées significatives à propos du monde social de l'IAE	
Caractériser le monde social de l'IAE	
2000	« Les permanents salariés des associations intermédiaires : des trajectoires professionnelles marquées par des ruptures », in H. Bertrand et al. (Eds.), <i>Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus</i> , Marseille : Céreq, n° 148, Documents « Séminaires », pp. 171-181.
2001	« Les Associations Intermédiaires : un outil ambigu de lutte contre la précarité », in : Del Sol M., Eydoux A., Gouzien A., Merle P. et Turquet P., <i>Nouvelles dimensions de la précarité</i> , coll. « Sociétés », 231-240.
2001	« Les Associations Intermédiaires : un ensemble d'initiatives, de pratiques professionnelles diversifiées à réinterroger par rapport au concept de solidarité », in : <i>Économie plurielle, économie solidaire : l'emploi en question</i> , Némésis, n° 3, décembre, pp. 243-256.
2004	« Les emplois d'insertion comme espace de réforme de la forme ordinaire de l'emploi en France. L'exemple du dispositif des associations intermédiaires », Paris : <i>Humanisme et entreprise</i> , n° 267, octobre, pp. 1-11.
2008	« Professionnalisation et territoires : le cas des structures du champ de l'Insertion par l'Activité Économique sur deux territoires, Metz-Borny et Longwy », in Baron C., Bouquet B. et Nivelles P. (Dir.), <i>Les territoires de l'emploi et de l'insertion</i> , Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », série « Cahier du Griot », n° XX), 189-204 [En collaboration avec Vincent Ferry]
2015	« La professionnalisation des SIAE : entre désir de reconnaissance et déni de la fonction de responsable », in : P. Glémain et E. Bioteau (Dir.), <i>Entreprises solidaires. L'économie sociale et solidaire en question(s)</i> , Rennes : PUR, coll. « Économie et société », 63-75.
2020	2020, « La participation des salariés en association intermédiaire : un projet exemplaire en tension », in : Combes-Joret M. et Lethielleux L., <i>L'exemplarité dans l'économie sociale et solidaire</i> , Reims : EPURE, coll. « RESSOR n°4 », 91-112. [En collaboration avec Michel Janot]

Approches critiques du monde social de l'IAE	
2004	« Les emplois d'insertion comme espace de réforme de la forme ordinaire de l'emploi en France. L'exemple du dispositif des associations intermédiaires », Paris : <i>Humanisme et entreprise</i> , n° 267, octobre, pp. 1-11.
2015	« Le bien-être des usagers face aux indicateurs de performance. Changement de modèle de l'IAE et tensions professionnelles », <i>RECMA</i> , [en collaboration avec Éric Creusat et Renaud Garcia-Bardidia]
2017	« L'IAE comme un espace de gestion des incapables à l'emploi », in B. Balzani & Ph. Capdevielle (Dir.), <i>Études sur l'insertion. Notions et dispositifs</i> , Nancy : PUN-Éditions universitaire de Lorraine, 273-288.
2018	« L'IAE : une catégorie à exclure ? », in : A. Becheur, P. Cordello et P. Terrasse (Dir.), <i>GESS</i> , Rouen : EMS, 105-139. [En collaboration avec Creusat E. et Garcia-Bardidia R.]
2022	<i>Le monde social de l'insertion par l'activité économique : histoire, enjeux identitaires et perspectives critiques</i> , HDR en sociologie.

Présentation des productions publiées significatives de mon parcours d'Enseignant-chercheur (Partie 1)

2007, « Diversité des logiques associatives d'action sociale et incertitude des territoires dans le bassin de Longwy, in B. Bouquet, B. Madelin et P. Nivolle (Dir.) : *Territoires et action sociale*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Logiques sociales », série « Cahiers du Griot » (n°10), pp. 159-173 [en collaboration avec Jean-Luc Deshayes]

PAS POSSIBLE

Bernard Balzani et al. (Dir.), 2009, *Les services en Lorraine. Régulation territoriale, emploi, travail et professionnalisation*, Nancy : PUN, coll. « Salariat et transformations sociales »

OBTENU

Balzani B., 2010, « Le chômage (chapitre VI), in : Jacquot L. et Balzani B., *Sociologie du travail et de l'emploi*, Paris : Ellipses, coll. « cursus AES ».

OBTENU

Balzani B. (Dir.), 2010, *Les Services à la personne*, Paris : La documentation française (Coll. « Études »).

OBTENU

Balzani B et al. (Dir.), 2011, *Formes et structures du salariat : crise, mutation, devenir. Des normes et transformations du travail salarié*, Nancy, PUN (Coll. « Salariat et transformations sociales »).

OBTENU

Balzani B., 2014, « La démarche d'évaluation des pratiques professionnelles de conduite d'entretien au service de la professionnalisation des personnels d'éducation, *Recherches*

& éducations, n° 10, 09-25 [en collaboration avec Marie-Jeanne Collignon et Pierre-André Dupuis]
OBTENU

2015, Balzani B., Deshayes J.-L., Gillet M., Meyer J. et Rihoux J. (Dir.), 2015, *Protéger l'enfant par-delà les frontières*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy – Éditions Universitaires de Lorraine.
OBTENU

Présentation des productions publiées significatives à propos du monde social de l'Insertion par l'Activité Économique (Partie 2)

Dans cette seconde partie du tome annexe, le projet est de présenter ces publications selon deux registres d'action : le premier registre porte sur la caractérisation du monde social de l'IAE, à partir de l'approche d'Anselme Strauss, le second consistera à présenter les productions académiques selon les points de vue de la théorie sociale critique. Deux sections composent de ce fait le contenu du tome annexe de l'HDR.

Section 1. Caractériser le monde social de l'IAE

Avec les publications suivantes :

2000, « Les permanents salariés des associations intermédiaires : des trajectoires professionnelles marquées par des ruptures », in H. Bertrand et alii (Eds.), *Trajectoires d'emploi et conditions d'existence des individus*, Marseille, Céreq, n° 148, Documents « Séminaires », pp. 171-181.
OBTENU

2001, « Les Associations Intermédiaires : un outil ambigu de lutte contre la précarité », in : *Les nouvelles dimensions de la précarité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. « Sociétés », pp. 231-240.
PAS POSSIBLE EN FICHER EDITEUR mais j'ai une version word...

Il faudra évoquer la thèse, en 2003 et l'article de 2004 chez Humanisme et entreprise :

Chez *Humanisme et entreprise*, 2004

« Les emplois d'insertion comme espace de réforme de la forme ordinaire de l'emploi en France. L'exemple du dispositif des associations intermédiaires », Paris, *Humanisme et entreprise*, n° 267, octobre, pp. 1-11.

INTROUVABLE

2004, Rapport de recherche, 2004, *Le processus de professionnalisation dans les structures de l'IAE. Le cas de deux territoires : Metz -Borny et Longwy*, GREE/CNRS-AROFE-ERASE-CUCES-LASTES, Octobre, ronéo, 64 p.

PAS DISPONIBLE EN FICHER EDITEUR mais j'ai une version word...

2008, « Professionnalisation et territoires : le cas des structures du champ de l'Insertion par l'Activité Économique sur deux territoires, Metz-Borny et Longwy », in Baron C., Bouquet B. et Nivolle P. (Dir.), *Les territoires de l'emploi et de l'insertion*, Paris, L'Harmattan (Coll. « Logiques sociales », série « Cahier du Griot », n° XX), pp. 189-204 [en collaboration avec Vincent Ferry]

OBTENU

2009, « Analyse des pratiques professionnelles d'accompagnement des chômeurs », in : [en collaboration avec Sophie Divay]

OBTENU

2015, « La professionnalisation des SIAE : entre désir de reconnaissance et déni de la fonction de responsable », Rennes : PUR, coll. « Économie et société »

OBTENU

2020, « La participation des salariés en association intermédiaire : un projet exemplaire en tension, in : Combes-Joret M. et Lethielleux L., *L'exemplarité dans l'économie sociale et solidaire*, Reims : EPURE, coll. « RESSOR n°4 » (en collaboration avec Michel Janot)

OBTENU

Section 2. Approches critiques du monde social de l'IAE

Produire un regard critique de ce monde social qu'est l'IAE, ses enjeux et ses contradictions...

2007, « Diversité des logiques associatives d'action sociale et incertitude des territoires dans le bassin de Longwy, in B. Bouquet, B. Madelin et P. Nivolle (Dir.) : *Territoires et action sociale*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Logiques sociales », série « Cahiers du Griot » (n°10), pp. 159-173 [En collaboration avec Jean-Luc Deshayes]

PAS POSSIBLE

2015, « Le bien-être des usagers face aux indicateurs de performance. Changement de modèle de l'IAE et tensions professionnelles », RECMA, [en collaboration avec Eric Creusat et Renaud Garcia-Bardidia]

OBTENU

2017, « L'IAE comme un espace de gestion des incapables à l'emploi », in B. Balzani & Ph. Capdevielle (Dirs.), *Études sur l'insertion. Notions et dispositifs*, Nancy : PUN-Éditions universitaire de Lorraine, 273-288.

OBTENU

2018, *L'IAE : une catégorie à exclure ?* », in A. Becheur, P. Cordello et P. Terrasse (Dirs.), *GESS*, Rouen : EMS, 105-139. [en collaboration avec Creusat E. et Garcia-Bardidia R.]

OBTENU

Table des matières

AVANT-PROPOS	7
CHAPITRE INTRODUCTIF	15
CHAPITRE I. L'ARTICULATION ENTRE APPARTENANCE SOCIALE ET APPRENTISSAGE SOCIOLOGIQUE	23
1.1. Une famille immigrée	26
1.2. L'école : creuset de ma socialisation et de mon insertion future	30
1.3. De quelques mises en récit d'une socialisation plurielle	35
Notes du chapitre I	37
CHAPITRE II. D'UNE SOCIALISATION A L'INTERVENTION SOCIALE A LA SOCIOLOGIE DE SA PRATIQUE	41
Section I. Une appartenance analysée comme une situation sociale	41
2.1. D'une cité ouvrière à la ville bourgeoise : d'un univers à un autre !	42
2.2. Distances sociales et distances spatiales : « Je veux être quelqu'un ! »	45
2.3. Distances sociales et distances de classe	48
2.3.1. « Je suis un traître ! »	49
2.3.2. « Le traître ou la question d'avoir honte de ses origines »	51
2.3.3. « La trahison ou la posture du marginal ou de l'intellectuel »	53
Section II. Une socialisation progressive à un terrain de recherche	55
2.4. Éducateur à l'Éducation Surveillée	56
2.4.1. Un « champ social » en Inde comme rite d'initiation et premier terrain de mon engagement	58
2.4.2. L'Unité Pédagogique des Parmentiers : première expérience d'auto-organisation	60
2.4.3. La pratique du sociodrame : première expérience autonome de travail	64
2.5. Responsable de formation à l'Éducation Surveillée et à la Protection Judiciaire de la Jeunesse	65
2.5.1. La formation initiale et continue des personnels éducatifs et de catégorie C, comme espace de mise en acte	66
2.5.2. Élaboration d'une méthodologie d'entretien éducatif : l'outil « ELP »	68
2.6. Conseiller technique et animateur régional et de recherche à la PJJ	71
Notes du chapitre II	72
CHAPITRE III. POUR UNE SOCIOLOGIE CRITIQUE DU MONDE SOCIAL DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ÉCONOMIQUE	77

Section I. Théorie critique et enjeux de reconnaissance : un programme de recherche pour une vie de chercheur	79
3.1. Un projet de théorie critique pour explorer le monde social de l'IAE	80
3.2. La théorie sociale de l'École de Francfort peut-elle « supporter » la critique de la sociologie à son encontre ?	82
3.3. Une théorie de la reconnaissance sociale mutuelle est-elle possible sans conflit ?	83
Section 2. L'approche d'Anselm Strauss, comme construction d'un rapport au monde, celui d'origine et actuel	86
Section 3. Pour une approche sociologique critique du monde social de l'IAE	88
Notes du chapitre III	91
CHAPITRE CONCLUSIF. MONDE SOCIAL, HONTE ET RESISTANCE : HISTOIRE D'UN TRANSFUGE DE CLASSE	93
Être d'un monde social et ne pas être d'un autre !	93
La vie d'un transfuge social	95
BIBLIOGRAPHIE	97
ABREVIATIONS ET SIGLES	103
INDEX NOMINE DES AUTEURS	107
ANNEXES	109
Annexe n° 1 - Mes publications et travaux	111
1.1. Ouvrages, direction d'ouvrages collectifs, d'actes et éditeur	111
1.2. Contributions à des ouvrages collectifs	117
1.3. Articles de revues avec comité de lecture	119
1.4. Autres articles de revue	123
1.5. HDR et Thèse	123
1.6. Congrès et colloques nationaux et internationaux	124
1.7. Conférences et séminaires	130
Conférences	130
Discussions	131
Animations et co-animations	131
1.8. Rapports de recherche	134
En qualité de responsable de projet	134
En qualité de chercheur	135
Annexe n° 2 - Notice personnelle et Curriculum Vitae	137
DIPLOMES	137
CURSUS PROFESSIONNEL ET UNIVERSITAIRE	138
QUALIFICATION ET CONCOURS DE RECRUTEMENT A L'UNIVERSITE	139
Qualification à la 19 ^{ème} section de la CNU	139
Concours de recrutement	139

ACTIVITES PROFESSIONNELLES	139
1. A l'Université	139
1.1. - Activités d'enseignement	139
1.2. - Activités d'administration de diplôme et autres responsabilités collectives à l'IAE Nancy - School of Management	141
1.3. - Activités de recherche	142
1.4. - Encadrement de Master	143
1.5. - Activités d'expertise au titre de la recherche scientifique	144
1.6. - Référé pour des revues à comité de lecture	144
1.7. - Membre de conseils scientifiques de la recherche et des partenariats	144
2. Dans l'associatif	144
Formateur vacataire (arrêt en 2006)	144
Fondateur des associations Espace Médiation et EMP	145
Association de recherche Préludes (clôt en 2011)	145
Annexe n° 3 – Comprendre ma trajectoire sociale et professionnelle	147
Annexe n° 3.1. - La cité <i>Chapelle</i> , à cheval sur les communes de Hombourg-Haut et de Freyming-Merlebach	147
Annexe n° 3.2. Préface de l'ouvrage <i>Du jeu et des délinquants. Jouer pour pouvoir penser</i>	151
Annexe n° 4 - Présentation des textes et travaux choisis pour le tome annexe de l'HDR	155
Auteur, co-auteur et direction d'ouvrages	157
Contributions à des ouvrages collectifs	161
Articles de revues avec comité de lecture	162
Participation à des contrats de recherche	165
Direction de contrat de recherche	168
Tableaux de présentation synthétique des productions et contributions sélectionnées	171
Présentation des productions publiées significatives de mon parcours d'Enseignant-chercheur (Partie 1)	173
Présentation des productions publiées significatives à propos du monde social de l'Insertion par l'Activité Économique (Partie 2)	174
Section 1. Caractériser le monde social de l'IAE	174
Section 2. Approches critiques du monde social de l'IAE	175
TABLE DES MATIERES	177